Le Monde

Cahier « Initiatives-Emplois »
7 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16123 – 7 F

MERCREDI 27 NOVEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Le référendum en Algérie contesté

L'opposition algérienne dénonce le référendum sur la Constitution du 28 novembre en l'accusant d'« institutionnaliser la dictature ». p. 3

■ Du pain pour l'Irak

Le régime de Saddam Hussein a accepté l'application de la formule « pétrole contre nourriture », comme le prévoit la résolution 986 du Conseil de sécurité. p. 3

■ Le Zaïre menacé

La rébellion du Kivu renforce le risque d'éclatement du Zaïre. p. 2 et notre éditorial p. 14

■ Révolte à Lannion

Les habitants de la capitale du Trégor, confrontés aux licenciements sur le site Alcatel, ne veulent perdre ni leur emploi ni leur qualité de vie. p. 11

■ « Chandrika » et les Tigres

La présidente du Sri Lanka, en visite en France, est sur le qui-vive. Portrait d'une femme en guerre contre les séparatistes tamouls, les Tigres. p. 13

■ Les fragiles banques nippones

Les banques japonaises restent fragiles. Les mauvaises créances continuent à peser sur leurs comptes. p. 17

■ Montmartre revisité

Engagée il y a dix ans, la transformation du quartier des Abbesses, à Paris, est en cours d'achèvement. p. 25

■ Tokyo gourmand

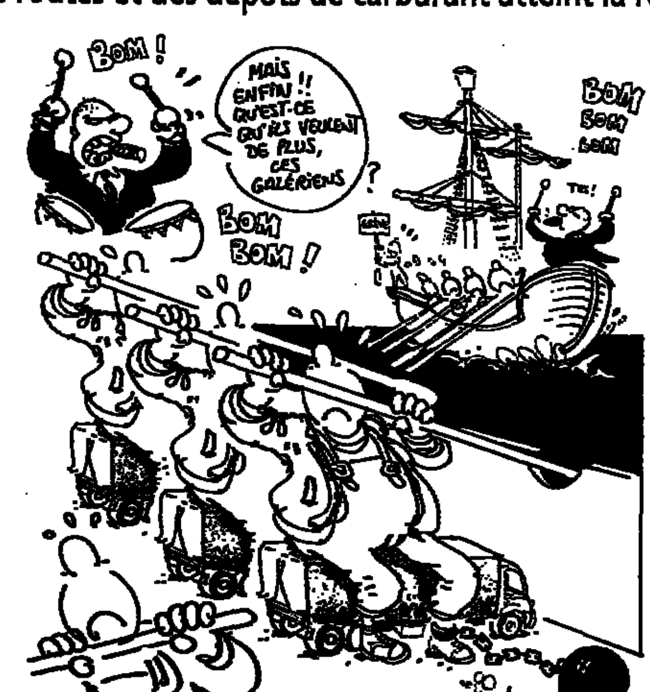
A la découverte des cuisines japonaises et exotiques à Tokyo. p. 23

Les syndicats sont divisés sur l'extension du conflit des routiers à d'autres catégories

Le blocage des routes et des dépôts de carburant atteint la région parisienne

LA CGT, qui parie sur une extension du conflit des chauffeurs-routiers à d'autres catégories de salariés, a appelé à une journée de mobilisation et d'action mercredi, en solidarité avec les camionneurs. Le bureau confédéral de la centrale syndicale confirme dans un communiqué *« l'impérieuse nécessité de faire grandir la pression sociale »*. Mardi matin, les cheminots du dépôt de Sotteville-lès-Rouen ont décidé de se joindre à la grève avec les chauffeurs-routiers. Les confédérations CGT, CFDT, FO et CFTC divergent quant aux suites à donner au conflit. Nicole Notat (CFDT) estime qu'une généralisation des grèves serait préjudiciable aux camionneurs.

Le Centre national d'informations routières (CNIR) recensait, mardi en fin de matinée, près de 160 barrages, fermés ou filtrants, mis en place par les chauffeurs-routiers en grève sur les routes. L'Est était le plus touché, avec 51 barrages, contre 29 *dans le* Nord, 27 en Rhône-Alpes et 7 en Ile-de-France. La CGT et les autonomes n'excluaient pas que le mouvement gagne rapidement Paris.



Le conflit des chauffeurs-routiers *est ainsi parvenu à un point de* « quitte ou double ». La cinquième séance de négociations, dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 novembre, a permis de trouver une ébauche d'accord sur des points secondaires des revendications des grévistes : durée des arrêts-maladie, circulation le dimanche, frais de déplacement... Le gouvernement et son médiateur, Robert Cros, voulaient y voir, mardi matin, un signe encourageant de la fin du conflit. Les syndicats étaient plus réservés, estimant que le patronat soufflait le chaud et le froid, ne faisant des concessions sur les aspects secondaires que pour mieux leur opposer une fin de non-recevoir sur l'essentiel : la retraite à cinquante-cinq ans et, surtout, les salaires et les temps de travail.

Lire page 6

Cannes, son maire, ses casinos et ses fausses cartes du PR

MARTIN CONWAY, directeur du casino Cannes Riviera, a longuement expliqué au juge Jean-Pierre Murciano, lundi 25 novembre, comment il avait dû verser, en avril, juin et juillet 1,45 million de francs en espèces au maire UDF-PR de Cannes, Michel Mouillot. Mis en examen pour *« corruption active »* et écroué depuis le 22 novembre, M. Conway a affirmé que cette somme constituait la contrepartie d'un vote favorable du conseil municipal sur une demande d'installation de machines à sous.

Une semblable affaire de pots-de-vin, versés par le Carlton Casino Club, avait provoqué l'incarcération de M. Mouillot, le 19 juillet. Le maire de Cannes avait, pour sa défense, évoqué les besoins de financement du Parti républicain.

Lire page 9

Le retour d'O. J. Simpson devant les jurés

WASHINGTON
de notre correspondant

Il est toujours aussi sûr de lui, célèbre, bien qu'un peu moins riche. Lorsqu'il arrive au palais de justice, sanglé dans son imperméable noir, la foule l'attend avec des cris de haine et d'encouragement confondus. Il sourit à la ronde, sans répondre aux questions des journalistes. Il feint de ne pas entendre le verdict de la rue, tant de fois rendu, et signe des autographes, pose avec des admirateurs, avant de s'engouffrer dans le bâtiment. Les Américains croient rêver : O. J. Simpson est de retour !

L'incroyable feuilleton médiatique qui, il y a *un an, avait mis en cause le système judi*ciaire, achevé de ternir la réputation de la police de Los Angeles, et surtout divisé l'Amérique selon une ligne de partage raciale, n'aura-t-il jamais d'épilogue ? L'ancienne star du football, acquittée en octobre 1995 du double meurtre de son ex-épouse Nicole Brown Simpson et de son ami, Ronald Goldman, à l'issue d'un procès criminel qui avait passionné (et épuisé) l'Amérique, est, de nouveau, la vedette des prétoires et des écrans.

Il s'agit cette fois d'un procès civil, les plaignants (les familles des deux victimes) tentant d'obtenir des millions de dollars en dommages et intérêts et, par la même occasion, d'acculer l'accusé à la faillite. O. J. ne risque plus sa liberté, seulement son indépendance financière. A écouter les commentaires des journalistes spécialisés, à revoir, sur les écrans de télévision, ces croquis du lieu du crime, à entendre ces détails à propos des analyses génétiques, du fameux gant ensanglanté, des trous dans son emploi du temps, on se dit que le feuilleton repasse trop vite...

Pourtant, même si le juge est toujours d'origine asiatique, le décor a changé. Le procès a lieu à Santa Monica, une localité bal*néaire de la banlieue de Los Angeles. Parmi* les douze jurés, on ne compte qu'un seul Noir et un « latino », une différence importante avec le premier procès où Noirs et « latinos » étaient majoritaires. Mais l'essentiel est ailleurs : outre que la presse n'a pas été admise dans la salle du tribunal, O. J., pour la première fois, témoigne. Cette fois, ses avocats ne lui sont d'aucun secours. C'est lui, avec son air assuré et ses affirmations qui frisent parfois l'incohérence, qui doit convaincre.

Or, sa tâche s'est compliquée. De nouvelles preuves matérielles sont avancées et le juge Hiroshi Fujisaki a refusé d'entendre le témoignage du policier raciste Mark Furhman. L'accusation, de son côté, cherche à montrer que O. J. est capable de rage et qu'il peut, sous l'emprise de la colère, comme l'écrivait son ancienne épouse dans son journal intime, frapper avec un air *« animal »*, et tuer. La semaine dernière, sur fond de photos géantes montrant le visage tuméfié de Nicole, l'avocat de la partie civile a soumis l'accusé à des questions pressantes : *« Combien de fois avez-vous frappé, giflé, battu, Nicole ? – Jamais. »*

Mais ces ecchymoses sur son visage, cet appel téléphonique affolé, considéré par la police *comme relevant de la « violence domestique »* ? Ces traces de sang retrouvées dans sa voiture et sur ses vêtements ? O. J. répond invariablement qu'il a toujours *« aimé »* sa femme... Les débats se poursuivent. Si le jury populaire confirme l'intime conviction de la majorité des Américains (57 % d'entre eux estiment que l'acquittement fut une erreur), qui sait si le pays n'est pas menacé du pire : un troisième procès Simpson...

Laurent Zecchini

Dans le trio du Vendée Globe



YVES PARLIER

IL RISQUE de manquer d'eau potable. Son mât donne des signes de faiblesse. Yves Parlier reste pourtant dans le trio de tête du Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale. Il a même repris du terrain sur les deux concurrents qui le précèdent, Isabelle Autissier et Christophe Auguin.

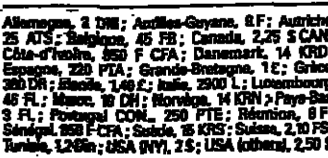
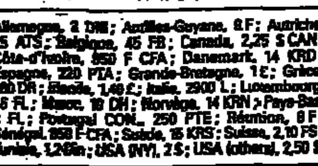
Lire page 22

Les coulisses de « Microcosmos »

SOUS nos pieds vit une planète parallèle, méconnue. Ses habitants, principalement les insectes, ont souvent mauvaise réputation. C'est pour tenter de réhabiliter ces petits animaux qu'un couple de biologistes originaux, Claude Nuridsany et Marie Pérennou, ont réalisé le film *Microcosmos*. Le tournage de ce long métrage, qui décrit avec sympathie la beauté et le quotidien du peuple de l'herbe, a pris des allures de superproduction hollywoodienne : trois ans de tournage, six mois de montage, la mise au point d'un robot de prise de vues unique...

A l'arrivée, un vrai film, dont le but est de jeter une passerelle entre le monde des humains et celui des insectes, en montrant que chacun d'entre eux est un individu.

Lire page 21



Allemagne, 2 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 1127 - 7,00 F

POINT DE VUE

La pré-agonie de la Russie

par Alexandre Soljénitsyne

QUELLE vision de la Russie a-t-on, actuellement, depuis l'Europe ? Le plus souvent, l'attention aiguë des observateurs occidentaux reste fixée non pas sur les traits essentiels qui caractérisent l'état général du pays et les processus qui s'y déroulent, mais sur les événements de l'actualité immédiate : tantôt les élections à la Douma, tantôt la présidentielle, tantôt des remaniements au sommet – le renvoi de *Lébed* –, *tantôt l'opération à cœur* ouvert du président. Et c'est ainsi qu'on perd la faculté de voir large et profond, de comprendre ce qui s'est passé en Russie et ce qui s'y passe.

Autant que je puisse en juger, une opinion bien assise est répandue en Occident : au cours des dernières années, il se serait instauré en Russie, malgré une dangereuse faiblesse de l'Etat, une démocratie indéniable, et dans le domaine économique d'excellentes réformes auraient été réalisées en direction du marché libre, auquel la voie serait désormais ouverte.

Cependant, l'une et l'autre idée sont fausses.

Ce qu'on appelle la « démocratie russe » d'aujourd'hui sert de masque à une tout autre forme de gouvernement. Si l'on se réfère à la *glasnost*, c'est-à-dire à la liberté pour la presse d'exprimer son avis – liberté, elle aussi, en grande partie illusoire dans la Russie actuelle, car les journaux sont confinés par ceux qui les financent derrière un mur de sévères tabous portant sur les questions essentielles de notre vie et, dans les régions, ils sont souvent soumis à une pression directe des autorités locales – je rappellerai qu'elle n'est pas la démocratie elle-*même, mais seulement son instru*ment. La démocratie est, dans le sens indiscutable du mot, le pouvoir du peuple, c'est-à-dire un régime dans lequel le peuple règle effectivement le cours de sa vie quotidienne et peut infléchir sa destinée historique. Eh bien, *rien* de semblable n'existe actuellement en Russie.

En août 1991, les « soviets des députés du peuple », qui n'avaient certes qu'un rôle décoratif sous l'ancien pouvoir communiste, ont été supprimés dans tout le pays. Plus de cinq ans *se sont écoulés depuis : la* résistance conjointe de l'appareil présidentiel, du gouvernement, de la Douma d'Etat, des leaders des partis politiques et de la plupart des gouverneurs de provinces a empêché jusqu'ici la création d'organismes d'autogestion locale, en commençant par bloquer toute possibilité de lui constituer une base financière. Au niveau inférieur – dans les petites agglomérations, les cantons et les districts – les organismes d'autogestion sont totalement absents, tout est décidé par l'administrateur du district, qui appartient à l'axe vertical du pouvoir. Au niveau des régions, il y a bien des assemblées législatives régionales, mais *elles sont entièrement aux ordres* des gouverneurs, ne serait-ce que parce que c'est le pouvoir exécutif des provinces qui les rétribue. Et il n'existe pas de voies légales qui puissent permettre au peuple d'accéder à l'autogestion locale : il devra la conquérir de haute lutte.

Lire la suite page 16

2

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 27 NOVEMBRE 1996

SÉCESSION La rébellion armée qui, avec l'aide du Rwanda, s'est emparée d'une partie du Kivu, pourrait marquer le début de nouveaux mouvements sécessionnistes dans d'autres régions du Zaïre, notamment au Shaba et au Kasaï. Ce risque d'éclatement exacerbe la crise politique à Kinshasa, qui attend le retour du président Mobutu Sese Seko, actuellement en France. ● APRÈS LA RÉUNION de Stuttgart, où les responsables militaires des pays devant participer à l'envoi d'une force militaro-humanitaire dans la région des Grands Lacs ont mis au point les différentes stratégies possibles, la décision appartient maintenant aux dirigeants politiques, qui ne parviennent toujours pas à s'entendre ● A KIGALI, les organisations humanitaires, qui sont toujours sans informations sur la situation dans le sud-Kivu, attendent une aide pour pouvoir intervenir *(lire notre éditorial page 14)*.

La rébellion du Kivu risque d'accélérer l'éclatement du Zaïre

Après l'est du pays, dont une partie est occupée par les rebelles de Laurent-Désiré Kabila soutenus par le Rwanda, d'autres régions, comme le Kasaï et le Shaba (ex-Katanga), pourraient être tentées de se détacher de Kinshasa

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Le Zaïre a fêté le 31e anniversaire de l'accession au pouvoir du président Mobutu Sese Seko – par le coup d'Etat du 24 novembre 1965 – en l'absence de ce dernier, toujours retenu en Europe pour raisons de santé. Les rumeurs les plus folles couraient depuis plusieurs semaines, prêtant à une clique de généraux l'intention de s'emparer du pouvoir à cette occasion. Il n'en a rien été. Le maréchal Mobutu est toujours président. Au cours d'une brève cérémonie au Palais du peuple, lundi 25 novembre, Baudouin Banza Mukalay, vice-président du Mouvement populaire de la révolution (MPR), l'ancien parti unique, a réaffirmé que cette formation soutenait *« le gouvernement du premier ministre Léon Kengo Wa Dondo »*.

L'absence prolongée de M. Mobutu, conjuguée à une défaite militaire et à la montée en puissance de la rébellion dans la province orientale du Kivu, a relancé bien des spéculations à Kinshasa, où convergent des informations inquiétantes en provenance des régions les plus reculées du pays. Chef rebelle sorti du néant de l'histoire après que les Banyamulenge ont conquis Bukavu et Goma, les capitales du Sud et du Nord-Kivu, et une large bande de territoire longeant les frontières burundaise, rwandaise et ougandaise, Laurent-Désiré Kabila assied son autorité. Président d'une Alliance démocratique pour la libération du Congo-Zaïre, il a nommé de nouveaux gouverneurs et maires pour tenter d'installer une nouvelle administration dans *« les territoires libérés »*.

CLIVAGES

Son chef d'état-major, le commandant André-Kisase Ngandu, a estimé que les combats dans l'est du Zaïre seraient bientôt terminés. Les deux hommes affirment qu'ils ne cherchent pas la sécession du Kivu et que leur objectif reste la prise du pouvoir à Kinshasa. Mais la sécession du Katanga, en 1960, est encore dans toutes les mémoires. M. Kabila est katangais. Il a entretenu des foyers de rébellion dans le Sud-Kivu et dans le nord du Katanga (devenu Shaba), près de Kalémié, sur le lac Tanganyika, région proche de Moba et de Vyura, où de nombreux Tutsis zaïrois, les Banyavyura (de même origine que les Banyamulenge) sont implantés. Le commandant Ngandu est un Muluba, natif du Kasaï, comme Etienne Tshisekedi, le chef de l'opposition radicale au président Mobutu.



Le spectre d'une énième poussée indépendantiste du Shaba (récemment rebaptisé Katanga par les autochtones) hante Kinshasa. D'autant que de fortes tendances autonomistes se manifestent également au Kasaï-Oriental et au Kasaï-Occidental. Ces deux provinces diamantifères sont le fief de M. Tshisekedi et de son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Le Kasaï et le Shaba, aux prodigieuses ressources minières, sont plus tournés vers l'Afrique australe – notamment l'Afrique du Sud – que vers l'Afrique centrale et le reste du continent.

Ces trois grandes régions – le Kivu, le Shaba et le Kasaï – constituent la « partie utile » du Zaïre. Le Kivu, considéré comme le « grenier » du pays, disposerait d'énormes réserves de gaz naturel et de pétrole. Le Kasaï regorge de diamants. Le sous-sol du Shaba est insolemment riche en cuivre, cobalt, manganèse, uranium etc. Le nord-est du Haut-Zaïre recèlerait aussi or, diamants et pétrole ; une concession de 83 000 kilomètres carrés (plus de trois fois la superficie du Rwanda), vient d'y être octroyée à une compagnie américaine, dont le conseil d'administration compte un ancien président américain, un ancien chef de la CIA et un ancien premier ministre canadien...

Ce clivage économique s'ajoute à un clivage est-ouest, suivant une ligne Kisangani-Kananga. A l'ouest se trouvent des populations lingalaphones, à l'est des swahiliphones. Les premières vivent dans les provinces de l'Equateur, du Bandundu, du Bas-Zaïre et à Kinshasa ; les secondes dans le Haut-Zaïre, le Kivu, le Shaba et le Kasaï, régions volontiers rebelles au pouvoir central. Elles sont, à l'exception du Kasaï-Oriental, frontalières de pays étrangers où s'épanouissent mouvements d'opposition et de rébellion.

MM. Kabila et Ngandu ont trouvé plus que du soutien auprès du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda, pour se lancer à l'assaut du Kivu. A l'ouest, l'Angola, lassé de l'appui inconditionnel du président Mobutu à Jonas Savimbi, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), maintient des troupes de « gendarmes katangais » – éternels rebelles – le long de ses frontières avec le Bas-Zaïre et le Kasaï-Occidental. Jacques Matanda Ma Mboyo, un Zaïrois qui a siégé à la Conférence nationale souveraine, est en position de jouer le rôle d'un Laurent-Désiré Kabila. Il s'est exilé en Angola, en 1994, et se rend fréquemment en Ouganda où séjourne le major Pica, un ancien militaire, originaire du Bas-Zaïre, présenté comme un *« vrai stratège »* par les amis de M. Tshisekedi. Le major Pica a participé à une tentative de coup d'Etat en 1977. M. Matanda serait en situation de lancer des opérations de déstabilisation à partir de l'Angola et de l'Ouganda.

DÉSTABILISATION

Tous ces hommes sont proches de l'UDPS et de M. Tshisekedi qu'ils souhaitent voir rétabli dans ses fonctions de premier ministre élu par la Conférence nationale souveraine en 1992. L'ouverture d'un front au Kivu devait, selon certains, être suivie d'une opération similaire au Shaba, ainsi que d'une tentative de déstabilisation à Kinshasa, sous la pression d'étudiants manipulés conjointement par une fraction de l'armée, des membres de la mouvance présidentielle et des responsables de l'opposition radicale. Joseph Olenghankoy Mukendji, député de celle-ci et figure emblématique de la jeunesse kinoise, proche de M. Tshisekedi, a été récemment incarcéré. Il comparaîtra, selon le premier ministre, pour *« atteinte à la sûreté de l'Etat »*. Willy Mishiki, ex-vice-ministre de l'agriculture, membre de l'UDPS, a également été arrêté.

Ces hommes auraient cherché à créer une instabilité croissante qui aurait dû culminer avec la chute du gouvernement de M. Kengo Wa Dondo et le retour de M. Tshisekedi aux affaires. Mme Nkoy Mafuta, gouverneur de Kinshasa, a indiqué que la capitale avait *« frôlé l'embrasement »*. Pour le pouvoir, le danger semble écarté pour l'instant. Le président Mobutu et son entourage viennent de réaffirmer leur soutien au chef actuel du gouvernement. Vivement dénoncé, après son entrevue avec le président, pour ses prétentions au poste de premier ministre et ses déclarations sur la nécessité de négocier avec M. Kabila, M. Tshisekedi risque de rentrer bredouille à Kinshasa. Le retour au pays du président Mobutu devrait en être facilité.

Frédéric Fritscher

Pour le porte-parole du HCR à Kigali, une intervention militaire reste « nécessaire »

KIGALI
de notre envoyé spécial

Que se passe-t-il réellement dans l'est du Zaïre ? C'est la question que tout le monde se pose à Kigali. Maintenant que 500 000 réfugiés hutus sont rentrés en territoire rwandais, l'énigme zaïroise se retrouve au centre de toutes les discussions. De toutes les rumeurs aussi, car nul n'est vraiment capable, ici, de donner des informations précises à ce sujet. Seule certitude : plusieurs centaines de milliers de personnes – déplacés zaïrois, réfugiés rwandais – sont coincées par groupes plus ou moins importants. Ils se déplacent au gré des affrontements entre les rebelles zaïrois d'ascendance tutsie (Banyamulenges), l'armée régulière zaïroise et des miliciens hutus (Interahamwes). A Numbi, au sud de Goma, une « poche » de 100 000 personnes serait ainsi prise entre leurs feux. Pour compliquer davantage une situation déjà chaotique, des combats sont signalés au nord du Burundi voisin. Cette zone est inaccessible aux organisations non gouvernementales (ONG) et au Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR).

Interrogé par *Le Monde*, lundi 25 novembre, le porte-parole du HCR à Kigali, Paul Stromerg, a indiqué qu'une intervention militaire internationale demeurait *« nécessaire »* dans la région des Grands Lacs pour *« permettre enfin d'accéder à tous ces gens »*. M. Stromerg s'est déclaré *« inquiet »* quant à l'évolution de la crise burundaise. *« Ce pays n'est pas prêt à recevoir des réfugiés en masse. Il nous est impossible de savoir ce qui se passe de l'autre côté de la frontière. »* La confusion est telle que le HCR et les ONG en sont réduits à patienter à Kigali et aux postes-frontière rwandais en attendant l'ouverture des différentes zones de conflit. Les ONG françaises sont dans une situation particulièrement frustrante. Paris étant accusé de soutenir le pouvoir zaïrois en place, elles n'ont même pas eu accès aux rares zones pacifiées.

Philippe Broussard

Français et Américains s'opposent toujours sur la force multinationale

LE GOUVERNEMENT canadien, qui est chargé de mettre sur pied la force internationale dans la région des Grands Lacs, ne dissimulait guère son embarras, lundi 25 novembre, en indiquant qu'aucune décision ne devrait être prise avant *« quelques jours »*. Lors d'un conseil européen à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères français et belge ont manifesté leur impatience. *« Je suis choqué devant cette espèce d'apathie qu'on dissimule derrière ces interminables discussions »*, a déclaré Hervé de Charette, tandis que Erik Derycke a regretté que *« le monde anglophone soit d'avis que les problèmes vont s'arranger d'eux-mêmes »*. Le chef de la diplomatie britannique, Malcolm Rifkind, a été un des ministres les plus réticents à l'engagement de l'Union européenne en faveur de l'envoi de cette force.

Ces propos traduisent, en réalité, la situation de relatif blocage à laquelle sont parvenus, le week-end dernier, les responsables militaires réunis, durant près de trois jours à Stuttgart, pour préparer les plans généraux d'emploi d'une force internationale sur la base de la résolution 1080 des Nations unies. A cette occasion, en effet, il est apparu des divergences, notamment entre les Américains, que les Britanniques ont soutenus, et les Français, appuyés – tout en exprimant des nuances – par les Espagnols, les Belges, des pays francophones de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) et, dans une certaine mesure, par les Canadiens.

Le plan américain proposerait grosso modo d'implanter un QG de la force à Kigali, au Rwanda, avec des bases arrière en Tanzanie et en Ouganda. Cette option ferait du Rwanda la pièce maîtresse du dispositif : elle ne laisse aux réfugiés pas d'autre choix que de prendre, par eux-mêmes, l'initiative de rentrer du Zaïre et oblige les organisations humanitaires à attendre, à chaque fois, l'autorisation de Kigali pour travailler.

RISQUE D'« ANNEXION »

De leur côté, les Français ont émis le souhait que l'effort de la communauté internationale soit davantage étendu au Zaïre, où l'on était pratiquement – encore lundi soir – sans nouvelles sur le sort de plusieurs centaines de milliers de personnes déplacées, en particulier dans le sud du Kivu.

Dans les états-majors français, on redoute que le plan américain, à sa façon, n'entérine *« une annexion »*, selon le terme d'un officier général, de l'est du Zaïre par les Rwandais et leurs alliés tutsis du Kivu. A tout le moins, dit-on de source militaire française, cette situation instaurerait *« un contrôle définitif »*, voire la mainmise du Rwanda sur la zone. Une portion du territoire zaïrois serait soustrait, dans ces conditions, à l'autorité du pouvoir central de Kinshasa.

A Stuttgart, cependant, les Français, comme l'ensemble des participants, sont convenus du fait qu'il n'était pas question de remplir la mission sans concertation préalable avec tous les Etats concernés dans la région.

Jacques Isnard

L'opposition algérienne dénonce le référendum sur la Constitution

Le pouvoir est accusé d'« institutionnaliser la dictature » et d'« alimenter la guerre civile »

Cinq dirigeants de l'opposition algérienne, Hocine Aït-Ahmed (Front des forces socialistes), Abdelhamid Mehri (ancien chef du Front de libération nationale, FLN), Louiza Hannoune (Parti des travailleurs), Abdelkrim Ould Adda (Front islamique du salut, FIS, dissous) et le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, Abdennour Ali Yahia, ont lancé, lundi 25 novembre à Bruxelles, un appel *« pour la paix en Algérie »*.

BRUXELLES
de notre correspondant

En choisissant Bruxelles pour cette manifestation, qui réunissait les mêmes formations qui s'étaient rencontrées à Rome, en janvier 1995, les opposants algériens avaient un double objectif : permettre au Front islamique du refus (FIS), interdit sur le sol algérien, de s'exprimer, et sensibiliser les pays de l'Union européenne à la crise, dramatique selon eux, qui s'amplifie dans leur pays. Rabah Kébir, le porte-parole du FIS en exil, dont la présence était initialement prévue, avait renoncé à quitter l'Allemagne, où il vient d'obtenir l'asile politique, les autorités belges ayant, selon Hocine Aït Ahmed, chef du Front des forces socialistes (FFS), manifesté leur opposition à ce qu'il s'exprimât à Bruxelles.

Tous les intervenants ont vivement dénoncé le référendum de *« révision de la Constitution »* du jeudi 28 novembre, qui, selon eux, *« institutionnalise la dictature »* et contribue à la poursuite d'une *« guerre à huis clos, sans témoins et sans images, qui a fait des dizaines de milliers de morts en cinq ans »*. M. Aït Ahmed a, par ailleurs, stigmatisé la remise, par le pouvoir, d'armes à des *« milices de patriotes »*, jugeant que cette initiative était de nature à alimenter la guerre civile.

LE « SYNDROME SERBE »

Le chef du FFS et les autres dirigeants présents ont aussi dénoncé les intimidations dont leurs militants sont l'objet, dans le cadre de la campagne référendaire. *« Le pouvoir algérien est victime du syndrome serbe*, a ajouté M. Aït Ahmed, *il poursuit sa ligne de normalisation brejnévienne sans se soucier de l'opinion intérieure et extérieure. »*

Les opposants s'inscrivent en faux contre l'affirmation du gouvernement, pour qui la guerre civile qui ensanglante actuellement l'Algérie n'est qu'un *« terrorisme résiduel »*. *« L'Algérie d'aujourd'hui ne peut être comparée à l'Irlande du Nord ou au Pays basque*, a précisé le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, Abdennour Ali Yahia, *ne serait-ce que par le nombre des victimes, tuées et enlevées, que l'on peut aujourd'hui estimer entre quatre-vingt et cent mille. »*

Le représentant du FIS a, de son côté, affirmé que son mouvement appellerait à la cessation des actions violentes si le pouvoir faisait un geste d'apaisement, comme la libération des *« dirigeants historiques »* du mouvement, Abassi Madani et Ali Belhadj.

Les opposants ont lancé un appel pressant à l'opinion publique et à la communauté internationale pour qu'elle ne ferme pas les yeux sur les atteintes aux droits de l'homme qui se multiplient en Algérie, et qui ont été consignées dans le dernier rapport d'Amnesty International concernant ce pays. Cette démarche de la communauté internationale ne saurait, selon M. Aït Ahmed, prendre la forme d'une intervention armée de type bosniaque, mais devrait *« s'exercer sous la forme d'un conditionnement de l'aide accordée à l'Algérie à la démocratisation du régime »*.

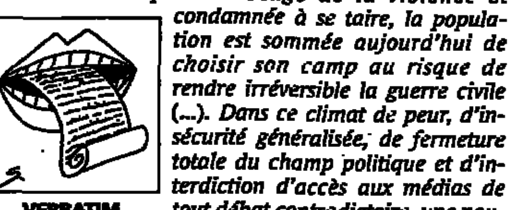
Le chef du FFS a souhaité que le gouvernement du général Zéroual *« cesse d'être assuré de l'impunité, quoi qu'il fasse »*. Ne se faisant aucune illusion sur l'issue du référendum constitutionnel, étant donné les pressions exercées sur les électeurs et la mainmise totale du pouvoir sur les médias, les dirigeants de l'opposition se sont déclarés décidés à continuer leur combat politique, en popularisant leur *« appel pour la paix »*, dont ils ont affirmé qu'il avait reçu, à ce jour, un millier de signatures de personnalités algériennes.

Luc Rosenzweig

■ **Une personne a été tuée** et treize autres blessées, dont six grièvement, lundi 25 novembre, par l'explosion d'une bombe dans un abri de bus, près d'un hôpital, à Berrouaghia, à 100 kilomètres au sud-ouest d'Alger, ont annoncé les services de sécurité. Cet attentat a été commis à trois jours du référendum sur la Constitution. – *(AFP.)*

Nul ne peut dire « je ne savais pas »

Dans une déclaration liminaire, qui porte aussi la signature de l'ancien président Ahmed Ben Bella, les opposants ont dénoncé le référendum prévu le 28 novembre comme une *« procédure autoritaire et antidémocratique »*. *« Otage de la violence et condamnée à se taire, la population est sommée aujourd'hui de choisir son camp au risque de rendre irréversible la guerre civile (...). Dans ce climat de peur, d'insécurité généralisée, de fermeture totale du champ politique et d'interdiction d'accès aux médias de tout débat contradictoire, une nouvelle Constitution est imposée par voie référendaire. Au lieu de vraies solutions, le pouvoir envisage son plébiscite par cette nouvelle Constitution, présentée comme révision, selon une procédure autoritaire et antidémocratique pour tenter de sauver, encore une fois, le régime, alors qu'il s'agit de sauver tout un peuple et de préserver l'intégrité du pays. (...)*


VERBATIM

» Aujourd'hui, aucune solution à la crise, aucun développement politique, économique et social ne peuvent être envisagés sans le retour à la paix (...). L'engagement en faveur de la paix nécessite des actes concrets et des mesures d'apaisement. (...)

» Toutes les parties doivent exprimer, sans tarder, leur ferme volonté et leur détermination à réunir toutes les conditions nécessaires pour l'arrêt progressif puis définitif de la violence. Aujourd'hui, aucun gouvernement, aucune organisation, aucun homme, aucune femme ne peut dire "je ne savais pas" à propos de cette guerre à huis clos sans témoins et sans images.

» L'opinion internationale et les médias sont interpellés. Ils doivent briser le mur du silence en dénonçant sans ambages les violations massives des droits de l'homme afin d'aider à impulser un processus de paix en Algérie. »

L'Irak a accepté l'application de la formule « pétrole contre nourriture »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

De sa longue expérience avec Bagdad, l'ONU a appris à rester prudente. Néanmoins, lundi 25 novembre, sans être catégoriques, les diplomates estimaient que l'on n'avait jamais été aussi proche de l'ouverture du robinet pétrolier irakien après plus de six ans d'embargo.

La journée a commencé par l'annonce de la décision irakienne d'accepter *« toutes les conditions »* des Nations unies pour l'application de la résolution 986 du Conseil de sécurité, permettant la mise en œuvre de la formule *« pétrole contre nourriture »*. Se félicitant de cette décision, l'ambassadeur américain, Madeleine Albright, dans un grand sourire, estimait que grâce aux efforts inlassables de Washington, la décision de Bagdad était *« la meilleure nouvelle pour le peuple irakien depuis six ans »*. Les Etats-Unis, a-t-elle dit, sont tout à fait prêts à coopérer de manière *« très positive »* avec le secrétariat de l'ONU. Mardi 26 novembre, Boutros Boutros-Ghali devait présenter au Conseil de sécurité un rapport intérimaire sur les préparatifs de la vente du pétrole, qui pourrait commencer vers la mi-décembre, pour une première période de six mois.

LES BESOINS DE LA POPULATION

La formule dite *« pétrole contre nourriture »*, agréée entre l'Irak et l'ONU en mai, vise à répondre aux besoins les plus urgents de la population irakienne. Une levée pure et simple des sanctions imposées à Bagdad en août 1990 – notamment l'embargo pétrolier – est en effet liée au désarmement total de l'Irak, auquel le régime ne cesse de résister. Cette formule permettra à l'Irak d'exporter du pétrole à hauteur de deux milliards de dollars par semestre, pour importer des produits alimentaires et pharmaceutiques, l'exportation du brut et la distribution des vivres et médicaments devant se faire sous la surveillance de l'ONU. Jusqu'à lundi, les discussions butaient sur les divergences entre Bagdad et Washington quant aux modalités d'application de la résolution 986.

La voie est désormais ouverte à la vente du pétrole, mais les choses demeurent floues quant à la distribution de l'aide humanitaire. Dans sa lettre au secrétaire général, Bagdad annonce sa volonté de *« coopérer immédiatement avec le secrétariat sur la base de l'accord entre les deux parties »*, mais précise que cela se fera *« dans le cadre du plein engagement du secrétariat, pour ce qui concerne la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Irak »*.

C'est une vague allusion à l'obstacle essentiel que sont le nombre et la liberté de mouvement des observateurs. L'ONU, à la demande de Washington, exige le déploiement de cent cinquante observateurs internationaux, mais l'Irak n'en accepte que cinquante. Le fait que la question du nombre d'observateurs ait été passée sous silence, lundi, aurait deux sortes d'explications : d'une part, les revenus pétroliers versés directement dans le compte-séquestre des Nations unies permettraient d'alimenter le fonds de compensation des victimes de la guerre et de couvrir les frais de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak. Bagdad aurait décidé, supposent les diplomates, d'accepter dans un premier temps la vente du pétrole pour ensuite commencer une guerre d'usure à propos du personnel de l'ONU.

D'autre part, en pleine campagne électorale pour le renouvellement de son mandat aux Nations unies, M. Boutros-Ghali ne peut que tirer profit d'un accord avec l'Irak sur les questions humanitaires. Visant ouvertement le poste de secrétaire d'Etat à Washington, Mme Albright saura, elle aussi, parfaitement rentabiliser le fait d'avoir réussi à *« arracher »* l'accord de Bagdad. Il reste à savoir si le département des affaires humanitaires de l'ONU, qui devra gérer au jour le jour l'application de la résolution 986, donnera son accord définitif, sans avoir tiré au clair la question des observateurs.

Afsané Bassir Pour

Le plein-emploi est « possible et souhaitable » selon l'OIT

A première vue, le rapport sur *« l'emploi dans le monde 1996-1997 »* publié, le 26 novembre, par l'Organisation internationale du travail (OIT) ne fait pas preuve d'un optimisme démesuré. *« La situation de l'emploi dans le monde reste morose »*, résume le rapport dès la première phrase de son introduction. Le taux de chômage dépasse par exemple 10 % dans la plupart des pays d'Europe. La baisse enregistrée aux Etats-Unis (5,4 % à mi-1996) est exceptionnelle. Au Japon et en Australie, la tendance est à la hausse.

Faut-il en déduire que le plein-emploi appartient à un passé révolu et que la globalisation des échanges et les gains de productivité générés par les nouvelles technologies condamnent la plupart des pays à un chômage structurel ? L'OIT, composée de représentants des employeurs, des syndicats et des gouvernements, ne le pense pas. Les auteurs du rapport ont visiblement tenu à tordre le cou à une idée à la mode selon laquelle nous assisterions à *« la fin du travail »*, pour reprendre le titre d'un ouvrage à succès de l'économiste américain Jeremy Rifkin.

Après avoir affirmé que *« le plein-emploi est possible et hautement souhaitable »*, l'OIT montre que *« le commerce avec les pays à bas salaires ne constitue qu'une cause secondaire de l'augmentation du chômage des salariés peu qualifiés et de l'inégalité des salaires dans les pays industrialisés »*. La mondialisation augmente les débouchés, stimule la productivité et favorise la croissance donc l'emploi. Car, contrairement à une seconde idée reçue – celle de la croissance sans emploi –, le lien entre ces deux données est plus fort que jamais. *« Avant le choc pétrolier, il fallait un taux de croissance annuelle de 2 % aux Etats-Unis et de 4,3 % en Europe pour que des emplois se créent, alors qu'il suffit aujourd'hui que ces taux atteignant respectivement 0,6 % et 2 % »*. En dépit du degré élevé d'innovation technologique, le nombre total d'heures de travail a fortement augmenté au Canada, au Japon et aux Etats-Unis, ces trente dernières années.

L'OIT s'en prend également à une idée encore plus ancrée dans les esprits : non seulement l'emploi ne diminue pas, mais bien malin celui qui peut démontrer qu'il est de moins en moins stable.

TROIS CAUSES

Si l'on prend les trois critères communément admis pour caractériser la précarité de l'emploi – le pourcentage d'emplois indépendants, l'importance du temps partiel et le développement du travail temporaire –, seul ce dernier type de précarité augmente partout.

L'OIT attribue le chômage à trois causes : la faiblesse des taux de croissance depuis 1973, l'ajustement insuffisant des salaires au ralentissement de la productivité et l'éviction progressive des chômeurs de longue durée du monde du travail. Logiquement, elle relève trois conditions fondamentales pour l'instauration du plein-emploi dans les pays industrialisés : le relèvement des taux de croissance par un abaissement des taux d'intérêt et *« un contexte de modération salariale »* ; la mise en place de mécanismes anti-inflationnistes *« comportant notamment la coordination des négociations salariales et le renforcement du pacte social »* ; l'amélioration des politiques du marché du travail, notamment par *« l'octroi de subventions pour les bas salaires et d'incitations fiscales visant à favoriser le recrutement des chômeurs de longue durée »*. Trois types de mesures qui, selon l'OIT, montrent que, contrairement à une dernière idée reçue, les Etats ont encore un rôle important à jouer dans les réformes économiques à venir.

Frédéric Lemaître

Les pays asiatiques attendent des Etats-Unis une attitude plus positive à l'égard de la Chine

Bill Clinton inaugure son deuxième mandat par une longue tournée dans la région

Après un séjour en Australie et aux Philippines, Bill Clinton est arrivé, lundi 25 novembre, en Thaïlande. Cette tournée s'inscrit dans une politique asiatique plus volontaire du président américain. Les capitales de la région ont globalement bien accueilli sa réélection, espérant que son deuxième mandat verra la confirmation de l'amélioration des relations sino-américaines constatées ces dernières semaines.

PÉKIN, BANGKOK, TOKYO
de nos correspondants

L'attitude à adopter à l'égard de l'Asie va constituer un volet essentiel de la politique étrangère de Washington sous le deuxième mandat de Bill Clinton qui vient d'effectuer dans la région son premier voyage officiel de président réélu. Dans l'ensemble – même à Pékin – les réactions des capitales asiatiques à son récent succès ont été favorables, malgré l'impression d'incertitude qu'il avait laissée au terme de son premier mandat. Un facteur important de cet optimisme est l'espoir, exprimé notamment par le *Strait Times* de Singapour, que le chef de l'exécutif mènera *« une politique plus équitable à l'égard de la Chine »*.

M. Clinton est le premier pensionnaire de la Maison Blanche, depuis 1979, à ne pas avoir effectué de visite officielle en Chine au cours de son premier mandat, ni avoir reçu formellement un chef de l'Etat chinois. Lors de leur rencontre, dimanche 24 novembre, en marge du sommet de l'APEC (Asia-Pacific Economic cooperation) qui vient de s'achever aux Philippines, les présidents Clinton et Jiang Zemin sont convenus d'échanger des visites officielles.

A Tokyo, le son de cloche est à l'unisson de l'espoir général de stabilisation des rapports entre Pékin et Washington. Longtemps considéré comme le « vilain » de la région par les Américains en raison de son excédent commercial, le Japon n'est plus la priorité de la politique asiatique du président Clinton.

SURENCHÈRE CORÉENNE

On s'attend certes, à Tokyo, à la poursuite de pressions en faveur d'une plus grande ouverture du marché national, avec des poussées de fièvre sur des contentieux sectoriels, mais la réélection de Bill Clinton semble globalement positive du point de vue japonais. Elle apparaît comme une garantie de stabilisation des relations entre les deux pays sur la voie ouverte, en avril 1996, par l'accord entre le président américain et le premier ministre nippon, M. Hashimoto, en vue de redéfinir les liens de sécurité américano-japonais et de réaménager la présence militaire américaine (47 000 hommes) à Okinawa. Les Japonais espèrent surtout que Washington s'engagera, vis-à-vis de la Chine, dans une politique à leur yeux plus constructive qu'elle ne l'a été, en essayant d'intégrer davantage le pays à la communauté internationale.

Pékin, pour sa part, s'avance prudemment sur le terrain de la reprise des échanges avec Washington, tant les contentieux se sont accumulés au cours des quatre dernières années. L'un des dossiers les plus délicats dans les rapports bilatéraux est la question de la candidature chinoise à l'Organisation mondiale du commerce.



Washington a adressé des signaux suggérant une flexibilité nouvelle, mais Pékin attend visiblement d'en savoir plus avant de s'engager. Les Etats-Unis, de leur côté, aimeraient avoir des assurances chinoises plus fermes en matière de non-prolifération pour rouvrir à la Chine un accès aux technologies de pointe américaine. Entre ces enjeux, la question des droits de l'homme – sur laquelle Pékin reste intransigeant car elle touche à ses yeux à *« la souveraineté et à la dignité de la Chine »* – devrait occuper moins de place que durant le premier mandat de M. Clinton, en dépit d'éventuels accès de réthorique.

Cependant, M. Clinton ne peut qu'être conscient du fait que l'Asie, terrain relativement sûr pour l'Amérique quand il est entré à la Maison Blanche, l'est sensiblement moins aujourd'hui. Dans le Nord-Est, la péninsule coréenne risque d'accaparer son attention. A l'hypothèse d'un effondrement du régime du Nord – peu probable à court terme mais toujours possible – s'ajoute une tension croissante entre Séoul et Washington à propos de l'attitude à adopter face à Pyongyang. Les réactions à l'incursion du sous-marin nord-coréen, qui s'est échoué en septembre 96 sur les côtes sud-coréennes, ont été symptômatiques d'approches opposées. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a semblé renvoyer les deux parties dos-à-dos en les appelant au calme, suscitant du même coup la fureur de Séoul. En marge du sommet de l'APEC à Manille, M. Clinton s'est efforcé de rassurer son homologue sud-coréen Kim Young sam. Dans un communiqué commun, les deux hommes ont réaffirmé la *« la solidarité »* entre leur deux pays.

Entre les deux parties de la péninsule, une surenchère de défis s'est mise en place. Elle est alimentée par la perspective de la fin du mandat du président sud-coréen Kim Young-sam, surtout occupé à préparer sa sortie et à se ménager le camp conservateur par une politique à l'égard de Pyongyang qui suit une ligne dure inspirée de l'armée et des services de renseignements. De son côté, Pyongyang opère un « chantage du faible » pour obtenir toujours plus des Américains qui, par crainte d'un effondrement du régime, cherchent à le faire évoluer en jouant sur le registre de la coopération, et se montre plus agressif vis-à-vis du Sud.

Après la péninsule coréenne, le détroit de Taïwan est le deuxième point le plus sensible en ce qui concerne la sécurité en Extrême-Orient. Là aussi, l'espoir général est que « Clinton-2 » joue l'apaisement des tensions. Le président Lee Teng-hui semble en être conscient mais jouit d'une marge de manœuvre limitée face à l'électorat qui l'a confirmé au pouvoir en mars 1996.

CONTENTIEUX AVEC L'INDONÉSIE

Plusieurs autres dossiers délicats attendent M. Clinton dans cette région. Celui de la Birmanie est le plus exacerbé, non seulement en raison du non-respect des droits de l'homme mais, surtout, de la croissance de la production de drogue. De passage en Thaïlande, mardi 26 novembre, M. Clinton s'en est vivement pris à la junte de Rangoun qu'il a accusé d'avoir fait de la Birmanie *« le premier producteur du monde d'opium et d'héroïne »*. Sur ce dossier, le président américain pourra éventuellement s'appuyer sur des Etats du Sud-Est asiatique qui, bien que favorables à une politique d'*« engagement constructif »*, commencent à se lasser de l'intransigeance de Rangoun dans son refus de discuter avec la dissidente Aung San Suu kyi.

Les contentieux ont aussi tendance à s'accumuler avec l'Indonésie, pour des raisons politiques – l'immobilisme de la capitale Djakarta sur la question timoraise, la mise à l'écart de l'opposante Megawati Sukarnoputri – ou économiques : la « voiture nationale », la Timor, est l'objet de l'un des dossiers dont risque d'être saisi le tribunal de l'OMC. Le débat sur l'Indonésie aux Etats-unis peut rebondir devant le Sénat à l'occasion de la vente de neuf chasseurs F-16 à Djakarta. Mais, envers l'Indonésie comme envers Taïwan, le président américain doit se montrer prudent dans son engagement personnel, en raison des accusations formulées à son encontre aux Etats-Unis à propos du « financement asiatique » de sa campagne de électorale.

Ce sont peut-être les Vietnamiens qui sont les plus soulagés du maintien au pouvoir de Bill Clinton car Bob Dole s'était, lui, opposé à l'ouverture de relations diplomatiques avec Hanoï. Les relations entre les deux capitales n'en demeureront pas moins difficiles en raison des prolongements logiques de la normalisation : la négociation du statut de « nation très favorisée » suppose la clôture définitive du dossier des disparus de la guerre (MIA) et des progrès en matière de droits de l'homme.

Francis Deron, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Ouverture de négociations pour un accord de sécurité sino-américain

Les Etats-Unis ont proposé à la Chine un accord dans lequel les deux pays s'engageraient à ne pas diriger leurs missiles nucléaires sur les villes de leurs pays, a indiqué, lundi 25 novembre, M. Winston Lord, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie et le Pacifique. *« Les Chinois préfèrent le lier à (un accord) de non-première frappe mais nous ne pouvons pas accepter cela »*, a-t-il ajouté.

Toujours lundi à Manille, la Chine a confirmé qu'elle acceptait d'ouvrir avec Washington des négociations pour un accord de sécurité interdisant à chacun des deux pays de diriger des missiles nucléaires sur leurs villes respectives. Le vice-premier ministre, Qian Qichen, a indiqué que son pays *« acceptait cette proposition »*, mais de manière conditionnelle. *« Nous voulons ajouter une chose, à savoir une clause de non-première frappe »*, a-t-il déclaré, estimant que l'accord serait ainsi *« plus complet »*. – (AFP, Reuter.)

José Ramos Horta, prix Nobel de la paix 1996 et porte-parole du Timor oriental

« Les Européens n'agissent pas vraiment pour le Timor »

Il s'inquiète de la course aux armements en Asie

COURONNÉ Prix Nobel de la paix 1996 en compagnie de Mgr Ximenes Belo, José Ramos Horta, porte-parole du Timor oriental – ancienne colonie portugaise annexée en 1976 par l'Indonésie – est de passage à Paris. Il analyse le rôle qu'Européens et Américains peuvent jouer en Asie, afin de contribuer à la stabilité régionale.

« Le prix Nobel accordé à deux personnalités timoraises a-t-il eu un impact auprès du gouvernement indonésien ?

– L'Indonésie a réagi avec arrogance. Elle a toujours réagi ainsi depuis 1975 à toutes les initiatives de la communauté internationale.

– A défaut de pouvoir discuter avec le président Suharto, avez-vous réussi à nouer un dialogue avec l'opposition démocratique, notamment avec sa figure de proue, Megawati Sukarnoputri ?

– Nous avons développé des contacts depuis des années avec les dirigeants de l'opposition démocratique. La plupart d'entre eux sont conscients du fait que Timor n'a jamais fait partie de l'Indonésie. Et ils savent qu'ils ne peuvent à la fois revendiquer les droits de l'homme en Indonésie et cautionner la politique de la dictature qui nie le droit à l'autodétermination du peuple timorais.

– Mme Sukarnoputri elle-même est-elle favorable à votre cause ?

– Elle déclaré un jour que Timor fait partie de l'Indonésie. Mais les gens qui lui sont proches nous ont assuré que telle n'est pas sa véritable position. En ce moment, elle est trop occupée à unifier une coalition anti-Suharto.

– Les Européens ont-ils un rôle à jouer dans le règlement du conflit timorais ?

– Individuellement, des pays comme le Portugal, l'Irlande ou la Suède ont pris des positions nettes et ont soulevé la question de Timor dans des enceintes comme la commission des droits de l'homme des Nations unies. Mais, en tant que groupe, les Européens n'agissent pas vraiment.

» Des pays comme le Royaume-Uni et la France freinent. Lors de mon séjour parisien, je n'ai sollicité aucun rendez-vous avec les autorités françaises car je sais d'expérience que cela ne sert à rien. Pour la France, il est plus important d'avoir des relations avec la junte birmane qu'avec la dissidente Aung San Suu Kyi, plus important d'avoir des relations avec le premier ministre chinois Li Peng que d'être courtois avec le dalaï-lama, plus important de vendre des armes au régime indonésien que de plaider la cause des Timorais.

– Et les Américains ?

– Beaucoup plus que les Européens, les Etats-Unis ont saisi le président Suharto de la question timoraise. L'administration Clinton a en outre pris des initiatives comme l'arrêt de la livraison à l'armée indonésienne des fusils M 16 ou des chars de combat. Je suis convaincu que le deuxième mandat de Clinton va être marqué par un rôle plus actif de Washington dans la promotion des réformes démocratiques en Indonésie. Car seule la démocratisation de la vie politique peut permettre de sauvegarder les acquis dans le domaine économique. Je ne nie pas que le régime peut revendiquer un bilan positif en économie : il a réduit la pauvreté et, au-delà, l'analphabétisme. Mais tout est bloqué au niveau politique. Les intérêts américains et occidentaux ne seront préservés qu'à la seule condition que le régime s'engage rapidement dans la voie de la réforme politique. Je pense donc que les Américains vont pousser le gouvernement à nouer le dialogue avec les opposants démocrates et, sur Timor, avec Mgr Belo et le dirigeant de la résistance emprisonné, Xanana Gusmano, afin de trouver une solution basée sur les droits des Timorais à l'autodétermination. Je suis convaincu que les Américains vont jouer un rôle discret mais actif.

– Au-delà du problème de Timor, quels sont aujourd'hui les principaux facteurs de déstabilisation en Asie ?

– Le premier est l'introduction d'armes sophistiquées de la part des Occidentaux. L'Asie est aujourd'hui le théâtre d'une véritable course aux armements. Il y a ensuite la question de la démocratie. L'absence de droits des travailleurs et la répression contre les intellectuels, les journalistes ou les étudiants dans des pays comme l'Indonésie, la Birmanie ou la Chine sont aussi des éléments de déstabilisation. L'Occident peut jouer là un rôle. Bien sûr, il ne faut pas s'engager dans une confrontation ouverte, mais il faut exercer sur tous ces régimes une pression discrète, ferme et persistante, pour encourager les réformes. Je me répète : tous les acquis économiques peuvent être menacés à terme s'il n'y pas une transition rapide vers la démocratie.

– Comment l'Occident doit-il assumer ses relations avec la Chine émergente ?

– Le problème des Européens et des Américains est l'inexistence d'une stratégie cohérente susceptible de les rendre crédible aux yeux des Chinois. On le voit chaque année dans les débats au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Les Occidentaux présentent des résolutions mais sans mobiliser leurs pays amis d'Afrique ou d'Amémrique latine. Il s'agit uniquement des initiatives destinées à leur opinion publique. Avec la Chine, il faut certes de la prudence, il faut éviter l'agressivité, il faut être respecteux, mais il faut aussi faire preuve de fermeté. »

Propos recueillis par Frédéric Bobin

Allemagne : Kaspar Hauser n'était pas le petit prince de Bade

BONN
de notre correspondant

L'étonnante histoire de Kaspar Hauser continue de passionner les esprits en Allemagne. Plus de cent soixante ans après sa mort, cet enfant sauvage fait toujours l'objet d'une vive curiosité. L'hebdomadaire *Der Spiegel* vient de publier, en page de couverture de son édition du 25 novembre, les résultats d'une longue enquête scientifique confiée à quelques-uns des meilleurs spécialistes de génétique du moment. Parmi eux, une équipe anglaise déjà fameuse pour ses travaux sur l'identification des membres de la famille du tsar Nicolas II. Après des mois de travail minutieux sur quelques fragments d'ADN prélevés sur la dernière chemise de Kaspar Hauser tachée de sang, les experts ont abouti à la conclusion étonnante que l'enfant n'était pas, comme on l'avait cru, un petit prince de la lignée des Bade.

Les plus illustres auteurs ont toujours pensé que Kaspar Hauser, à cause de son infirmité mentale, avait été écarté de la succession du trône de Bade. Victime de deux mystérieux attentats, dont le deuxième lui coûta la vie en 1833, Kaspar était, pensait-on, un membre gênant de la famille des Zahringer, sans doute le fils de Charles, grand-duc de Bade, et de Stéphanie de Beauharnais, la fille adoptive de Napoléon. Cette version avait été rendue vraisemblable, dès l'époque des faits, par les nombreuses intrigues de cour autour du trône des Bade, puissante famille princière du sud de l'Allemagne : rumeurs d'empoisonnement, rivalités entre prétendants plus ou moins légitimes, morts mystérieuses... Quelque cent ans plus tard, le dernier chancelier du IIe Reich, Max de Bade, était tellement persuadé de sa parenté avec Kaspar Hauser qu'il avait voulu en transférer les restes dans le tombeau familial, à Pforzheim.

« ROMAN NATIONAL »

Kaspar avait-il été maintenu enfermé pendant les seize premières années de sa vie ? Il avait surgi, sachant à peine parler, dans les rues de Nuremberg un jour du printemps 1828, muni d'une lettre de recommandation indiquant son nom et sa date de naissance. Venu de nulle part, il avait d'abord été exposé comme une curiosité : mi-homme, mi-bête. Finalement recueilli par un précepteur, il était devenu un objet d'étude sur le comportement et l'âme humaine. Le XIXe siècle romantique, influencé par Rousseau, s'est passionné pour ce curieux petit homme, évocation vivante de l'état de nature.

La découverte publiée par le *Spiegel* remet en cause un siècle et demi de tradition historiographique, romanesque et cinématographique... C'est un pan tout entier du « roman national » allemand qui s'en trouve bouleversé : *« Le « cas » Kaspar Hauser est le roman policier le plus passionnant de tous les temps »*, écrivait Golo Mann. Kaspar Hauser a inspiré d'innombrables poètes et romanciers (parmi lesquels Rilke, Hugo von Hofmannsthal, Georg Trakl, Peter Handke...), pour qui il a été symbole tout à la fois de liberté, d'enfance malheureuse, et de grâce poétique. Objet de réflexion pour les psychanalystes, Kaspar Hauser a confié à son précepteur le récit de ses rêves, et ouvert par-là même les premières contrées de l'inconscient.

Ajoutant sa voix à celle des poètes allemands, Verlaine écrivit en 1873 : *« Suis-je né trop tôt ou trop tard ? Qu'est-ce que je fais en ce monde ? Ô vous tous, ma peine est profonde : Priez pour le pauvre Gaspard ! »* Depuis la mort de l'enfant en 1833, 3 000 livres, 14 000 articles scientifiques et plusieurs films, dont celui de Werner Herzog en 1974, ont été consacrés à l'histoire étonnante du « pauvre Gaspard ». Son énigme, qui reste aussi peu élucidée que la mort de Louis II de Bavière, continuera longtemps d'occuper une place privilégiée dans l'imaginaire des Allemands.

Lucas Delattre

Biélorussie : pleins pouvoirs au président

MOSCOU
de notre correspondante

Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a revendiqué, lundi 25 novembre, une victoire éclatante – 70 % des voix sur le statut présidentiel, 79 % pour la réforme du Parlement –, à l'issue d'un référendum qui s'est achevé la veille. Contesté par le Parlement, la Cour constitutionelle, la Commission électorale et les observateurs étrangers, ce référendum lui donne les pleins pouvoirs, un mandat prolongé jusqu'à novembre 2001, et maintient la peine de mort.

Bien que M. Loukachenko soit revenu sur un engagement pris vendredi devant la Russie (qui n'a jamais renoncé à le soutenir) de ne pas donner un caractère obligatoire au référendum, le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine a évité lundi de s'émouvoir : *« Le principal est que le pays a donné son accord. C'est un résultat normal. C'est l'affaire de la Biélorussie »*, a-t-il dit après en avoir discuté avec Boris Eltsine. Ce dernier a souligné que la médiation conduite vendredi par son premier ministre avait été menée *« au bon moment »* (ce que contestent les oppositions démocratiques russe et biélorusse), car elle avait permis *« d'éviter une explosion sociale »* en Biélorussie.

En revanche, les Etats-Unis ont refusé lundi de reconnaître les résultats du référendum, *« qui n'a pas donné lieu au moindre débat sur les changements constitutionnels proposés à la population »*, alors que l'opposition a été *« systématiquement privée de toute possibilité de faire valoir son point de vue »*. L'Union européenne a exprimé *« sa vive préoccupation »*, alors que le président du Parlement biélorusse avait invité l'Europe à ne *« pas laisser la dictature s'instaurer en Biélorussie »*, où M. Loukachenko, a-t-il dit, a *« déjà commencé à choisir »*, parmi les députés actuels, ceux qui doivent être « élus » à la future Chambre basse (ceux de la Chambre haute seront désignés par les gouverneurs acquis au président).

S. Sh.

Cent mille personnes manifestent dans les rues de Belgrade

BELGRADE. L'annulation partielle des élections municipales en Serbie, décidée dimanche 24 novembre par les autorités de Belgrade, a attisé la colère de l'opposition. Plus de 100 000 personnes ont manifesté, lundi, dans les rues de la capitale, pour protester contre cette décision qui devrait priver la coalition de l'opposition de sa victoire dans une majorité des villes du pays.

Aux Etats-Unis le département d'Etat a estimé *« totalement inacceptable »*, selon l'un de ses porte-parole, Glyn Davies, la décision du gouvernement de Slobodan Milosevic, en ajoutant qu'elle *« sape le processus électoral et invalide la prétention de la Serbie d'être un état qui évolue vers la démocratie »*. Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont pour leur part annoncé, lundi, le report de mesures commerciales en faveur de Belgrade, dans l'attente d'explications officielles. – *(AFP.)*

Le FMI maintient le gel de son prêt à la Russie

MOSCOU. Une mission du Fonds monétaire international (FMI) a quitté Moscou, mardi 26 novembre, *« sans recommandation finale » sur la reprise du* versement des tranches mensuelles de son prêt de 10 milliards de dollars (environ 50 milliards de francs), gelé en octobre, a indiqué au *Monde* Tom Wolf, chef du FMI à Moscou. Selon le président de la Banque centrale russe, Serguei Doubinine, les experts *« vont revenir après les fêtes américaines de Thanksgiving »*. Cela *« n'est pas certain, et leur retour peut ne pas signifier une levée du gel »*, a répondu M. Wolf, précisant que le grand obstacle reste la très mauvaise rentrée des impôts. Celle-ci a doublé pour la première moitié de novembre par rapport à octobre, mais le FMI veut être sûr qu'il s'agit d'une tendance durable. Le succès de l'emprunt russe inconditionnel d'un milliard de dollars de la semaine dernière limiterait les moyens de pression du FMI sur la Russie, qui souhaiterait *que ce dernier accepte* une hausse du déficit de son budget. – (*Corresp.*)

EUROPE

■ **ITALIE : le procureur de Rome a demandé,** lundi 25 novembre, que le président du Conseil italien, Romano Prodi, soit traduit devant un tribunal pour abus de fonction et conflit d'intérêts, pour des faits remontant à 1993, quand M. Prodi était président de l'Institut pour la reconstruction industrielle (IRI). – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président tchèque Vaclav Havel** (60 ans) a été hospitalisé, lundi 25 novembre à Prague, en raison de problèmes de santé persistants à la suite d'une pneumonie. Il avait été contraint d'annuler la semaine dernière une visite officielle en Ukraine. – *(AFP.)*

■ **LITUANIE : le chef de la droite lituanienne,** Vytautas Landsbergis, a été élu, lundi 25 novembre, président du Parlement (par 107 voix sur 136 députés), deux *semaine*s après la victoire de son parti aux élections législatives. – (AFP.)

ASIE

■ **THAILANDE : l'ancien vive-premier ministre** et responsable de l'armée de terre thaïlandaise, Chaowalit Yongchaiyudh, a été nommé, lundi 25 novembre, premier ministre, après la victoire de son parti aux *élections du 17 novembre à la Chambre* des représentants. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : le président de la Chambre des représentants,** Newt Gingrich, a renouvelé, lundi 25 novembre, sa promesse de travailler en collaboration avec le président Clinton, lors d'un discours à Grand Rapids (Michigan) où gouverneurs et dirigeants républicains du Congrès se réunissent pour la première fois depuis les élections du 5 novembre. *« Le dernier Congrès était celui de la confrontation, mais nous sommes aujourd'hui dans un autre contexte »*, a déclaré M. Gingrich. – *(AFP.)*

■ **Le président de l'Administration pour le contrôle des aliments et des médicaments (FDA),** David Kessler, a présenté, lundi 25 novembre sa démission, après avoir été, à ce poste, l'un des plus ardents promoteurs des campagnes anti-tabac. – *(AFP.)*

■ **CUBA : l'Eglise catholique cubaine a créé une association** de journalistes catholiques, rapporte, lundi 25 novembre, le magazine diocésain *Palabra Nueva*. L'Union de la presse catholique cubaine, branche de l'Union catholique de la presse latino-américaine, regroupe non des journalistes professionnels – la profession est réservée depuis de longues années aux athées – mais des catholiques travaillant pour des publications religieuses. – *(Reuter.)*

■ **ARGENTINE : Oscar Camilion, ancien ministre argentin de la Défense,** et Juan Daniel Paulik, ancien commandant de l'armée de l'air, ont été mis en accusation, lundi 25 novembre, pour leur responsabilité présumée dans une vente illégale d'armes et de munitions à l'Equateur, en 1995, alors en état de guerre avec le Pérou. L'Argentine avait décrété un embargo d'armes à destination des deux pays. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : l'Union européenne a appelé,** lundi 25 novembre, les responsables iraniens à faire taire les menaces qui ont été récemment proférées par des responsables religieux contre des magistrats allemands, après les accusations de terrorisme portées par la justice allemande contre l'Iran. Dans une déclaration adoptée par les ministres des affaires étrangères des Quinze, à Bruxelles, l'UE rappelle le principe de l'indépendance du pouvoir judiciaire au sein des Etats membres et souligne que son appel à l'Iran s'inscrit dans le cadre du *« dialogue critique »* qu'elle a instauré en 1992 avec ce pays. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SÉNÉGAL : les élections locales devront être réorganisées,** mercredi 27 novembre, dans une centaine de bureaux de vote de la région de Dakar, a annoncé, lundi 25 novembre, le ministre sénégalais de l'intérieur. Un manque de matériel électoral a empêché, dimanche, le scrutin dans ces bureaux, alors que dans d'autres, les opérations ont dû être prolongées jusqu'à minuit. Abdoulaye Wade, *ministre d'Etat*, et secrétaire général de la deuxième formation politique du Sénégal, a demandé l'annulation du scrutin. – *(Reuter.)*

Les négociations sur l'assurance-maladie échouent en Rhénanie

DUSSELDORF. A l'image des négociations tenues au niveau national, puis dans la région de Bade-Wurtenberg, la réunion patronat-syndicats engagée lundi 25 novembre en Rhénanie du nord-Westphalie, en vue du règlement du contentieux sur les indemnités d'assurance-maladie dans la métallurgie, ont échoué mardi 26 novembre au matin. Elles concernaient 850 000 salariés de la région, et étaient considérées comme la dernière chance de mise en application de la loi, théoriquement en vigueur depuis octobre, qui réduit le montant des indemnités-maladie à 80 % du salaire au cours des six premières semaines (contre 100 % jusqu'à présent). Le négociateur d'IG Metall, Harald Schartau, a affirmé que des grèves étaient possibles à partir de la fin janvier 1997. – *(AFP.)*

Londres présente un budget d'allégements fiscaux et de réduction des dépenses publiques

Le premier ministre, John Major, s'est fait « piéger » par un nouveau débat sur l'Europe

Kenneth Clarke, chancelier de l'Echiquier, devait présenter cette semaine un budget préélectoral aux Communes, mélange prudent d'allégements fiscaux et de baisse des dépenses publiques. Il s'agit de ne pas casser la croissance et de rassurer la City, tout en consentant, dans la perspective des législatives de l'an prochain, quelques cadeaux à des électeurs plutôt séduits par le Parti travailliste.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Alors que le premier ministre, John Major, est confronté à une nouvelle crise européenne au sein du Parti conservateur, le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, devait présenter, mardi 26 novembre, à la Chambre des communes, un budget préélectoral teinté de prudence.

La malette rouge et usée de Kenneth Clarke, que tous les chanceliers de l'Echiquier se passent depuis près d'un siècle et demi, devrait contenir cette année un cadeau de taille, en l'occurrence une série d'allégements fiscaux pour les particuliers, dans la perspective des élections législatives de l'an prochain. Mais, parallèlement, soulignant sa prudence, le ministre des finances devrait réduire les besoins d'emprunt de l'Etat en diminuant les dépenses publiques.

L'objectif de cette sagesse est double : assurer la victoire des Tories, au pouvoir depuis plus de dix-sept ans, mais à la traîne des sondages, en embouchant les trompettes de la reprise économique ; ne pas hypothéquer l'avenir afin de renforcer la confiance de la City, qui craint que le gouvernement conservateur n'abandonne sa politique économique mesurée pour des gains politiques à court terme.

A CONTRE-PIED

Depuis bientôt quatre ans, l'économie britannique progresse à grands pas grâce à une croissance équilibrée et régulière, une baisse du chômage, une inflation maîtrisée et la bonne tenue des exportations, en dépit de l'appréciation actuelle de la livre sterling et du ralentissement conjoncturel observé chez la plupart des partenaires commerciaux européens. Mais tout n'est pas uniformément positif dans ce bilan, comme l'atteste l'ampleur du déficit budgétaire, accentué par le coût de la maladie de la « vache folle » et le gouffre de la sécurité sociale.

Cependant, malgré ce ruban bleu de l'expansion en Europe, l'hôte de Downing Street ne trouve pas l'air plus léger, comme le montre la nouvelle crise européenne survenue lundi au sein du Parti conservateur.

A l'origine de ce nouveau drame européen à l'anglaise, la réunion d'une commission de la Chambre des communes, le 20 novembre, à qui le gouvernement avait donné trois heures pour examiner trois cents pages de documents sur les termes d'une participation éventuelle de la Grande-Bretagne à l'euro. Confronté à une alliance tactique entre pro et anti-européens du Parti conservateur, d'une part, et les travaillistes d'autre part, M. Major a été contraint d'accepter un débat parlementaire sur cette question brûlante dans les pires conditions.

L'équipe au pouvoir, qui ne dispose que d'une voix de majorité aux Communes – voix qu'elle devrait perdre au cours d'une élection partielle le mois prochain –, avait refusé, dans un premier temps, une telle discussion prompte à diviser son camp. Le Labour, qui, en cas de victoire électorale, veut organiser un référendum avant toute décision de participer à l'Union monétaire, avait tout à gagner de l'étalement au grand jour des divisions de la droite. Une nouvelle fois, John Major a été pris à contre-pied, forcé d'accepter d'organiser une discussion parlementaire préjudiciable à son autorité, à la veille du Conseil européen de Dublin (12-14 décembre).

Alors que les indices économiques sont favorables et que le budget 1996-1997 doit servir de tremplin à la reconquête de l'opinion, la construction européenne, talon d'Achille des Tories, est à nouveau sur le devant de la scène. Seul sujet de satisfaction pour John Major, la monnaie unique est *loin de faire l'unanimité* au sein du Labour, qui affiche également des sensibilités différentes sur ce dossier.

Marc Roche

SOCIAL Le conflit des camionneurs salariés entrait dans sa neuvième journée, mardi 26 novembre, après une nouvelle nuit de négociations sans résultat apparent. Le médiateur faisait état d'avancées, et le porte-parole du gouvernement se déclarait *« raisonnablement optimiste »*, mais les syndicats ne partageaient pas cet état d'esprit. ● LES CONFÉDÉRATIONS syndicales, qui soutiennent l'action des chauffeurs, divergeaient, cependant, sur la stratégie à suivre. La CGT a lancé un mot d'ordre de *« mobilisation »* interprofessionnelle pour mercredi, tandis que Nicole Notat (CFDT) est hostile à cette tentative de généralisation. ● LES BARRAGES de camions sur les routes et devant les dépôts de carburants étaient au nombre de 158 mardi matin. Les approvisionnements en carburants étaient rendus difficiles dans le Sud, en Basse-Normandie et dans le département du Nord.

Le patronat routier attend du gouvernement une issue au conflit

Face à des syndicats de chauffeurs unis, les chefs d'entreprise, dont les intérêts sont divergents, se défaussent sur les pouvoirs publics, qui affichaient, mardi matin 26 novembre, leur optimisme sur les possibilités de règlement de la crise

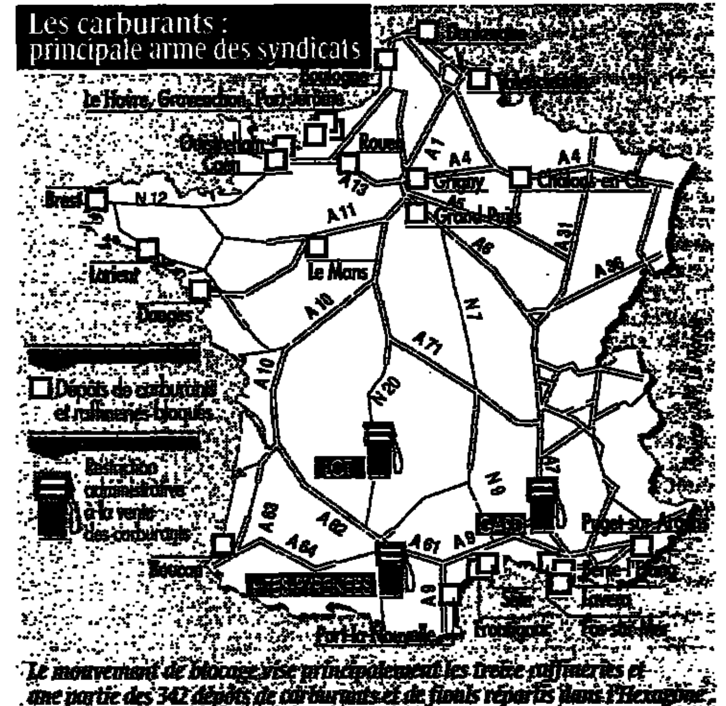
LE DIALOGUE de sourds continue entre les chauffeurs-routiers en grève, leurs patrons et l'Etat. Malgré cinquante heures de négociation en cinq jours, aucune issue n'était visible, mardi 26 novembre, en fin de matinée, à ce conflit dont les effets sur l'activité économique commençaient à se faire sentir. Dans la nuit de lundi à mardi, une nouvelle séance-marathon de négociations de treize heures n'avait permis d'aborder que des points secondaires dans les revendications des syndicats de chauffeurs.

Si l'on en croit le communiqué publié par le médiateur gouvernemental, Robert Cros, mardi matin, *« des progrès significatifs* [avaient] *été accomplis, et certains points* [avaient] *déjà fait l'objet d'un accord de principe : réduction de moitié du délai de carence maladie, ramené de dix à cinq jours, pour toutes les catégories de personnel ; clarification du protocole relatif aux frais de déplacements, sur la question des couchettes* [un conducteur ayant un camion avec couchette pourra quand même toucher une indemnité d'hôtel] ; *généralisation de l'interdiction de circuler le dimanche pour les véhicules de toutes nationalités. »*

Le représentant du ministre des transports avait présenté à la fin de la réunion les propositions du gouvernement sur deux revendications déjà abordées sans succès au cours des précédentes discussions : *« la cessation d'activité de manière anticipée* (...) ; *les possibilités d'allègements de charges sociales pour la poursuite de la réduction de la durée du travail par toutes les entreprises »*. Ces deux sujets devaient faire l'objet de la réunion suivante, fixée à mardi 15 heures.

Pour le patronat, Jehan De Marne, qui représente la principale fédération, l'UFT, a indiqué que les négociations s'étaient déroulées *« dans un climat positif »* et que *« des avancées ont été nettement concrétisées »*, mais, a-t-il ajouté, *« la balle est également dans le camp du gouvernement »*. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole, a assuré, sur RTL, que *« les éléments acquis mardi matin permettent d'être raisonnablement optimistes »* et que le gouvernement espérait *« pouvoir trouver une solution très rapidement »*. M. Lamassoure a reconnu que *« ce conflit sera un test de l'état du dialogue social en France »*.

La tonalité était moins optimiste du côté des syndicats. Si Roger Poletti (FO) a concédé, à la sortie de la négociation, qu'il existait *« des possibilités d'accord sur les problèmes des carences maladie et sur les frais de déplacement »*, Joël Lecoq (CFDT), estimait que *« le gros des dossiers est devant nous ; il faut que nos interlocuteurs soient sérieux, et le patronat a commencé à l'être »*. A la CGT, on estimait *« important que certaines revendications aient été prises en compte »*, mais que *« l'essentiel* [n'avait] *pas avancé »*. La dernière « amélioration » de la proposition gouvernementale sur la retraite anticipée, consistant selon la CGT à permettre de se retirer à tout chauffeur ayant trente ans de conduite et quarante ans d'annuités, était considérée par ce syndicat comme de la « poudre aux yeux », car la durée moyenne de carrière est de vingt-deux ans et la mesure ne concernerait, au mieux, qu'un millier de conducteurs.



Le mouvement de blocage vise principalement les treize raffineries et une partie des 342 dépôts de carburants et de fiouls répartis dans l'Hexagone.

COMMUNIQUÉ CINGLANT

Tout le monde s'accordait, pourtant, à reconnaître que la séance s'était mieux terminée qu'elle n'avait commencé. Lundi soir, alors que reprenaient les discussions, les organisations patronales avaient jeté de l'huile sur le feu en publiant un communiqué cinglant, déclarant inacceptables *« les propositions des organisations syndicales sur les salaires, qui reviendraient à des augmentations de 23 % à 30 %, et le paiement de toutes les heures, y compris les heures de repos »*. Ce communiqué a été mal accueilli, non seulement par les syndicats, mais aussi par le gouvernement qui, par les voix d'Alain Juppé et de Jacques Barrot, avait exhorté les deux parties à reprendre les discussions.

En soufflant le chaud et le froid, le patronat entend signifier au gouvernement que c'est à lui qu'il revient de sortir du conflit. *« Toute revalorisation des salaires venant s'ajouter à celle déjà programmée au 1er janvier 1997 aurait pour effet de renforcer le clivage entre les entreprises qui respectent les règles et celles qui ne les respectent pas et, plus encore, un développement du recours à la sous-traitance et à la délocalisation »*, affirmait, lundi, le communiqué commun des organisations patronales.

Aborder la question des temps de travail et celle des salaires revient en effet à poser celle des prix pratiqués par les transporteurs pour satisfaire leurs donneurs d'ordres, les « chargeurs » (grandes ou petites entreprises en quête de transport pour leurs marchandises), mais aussi les organisateurs de transport, plus communément appelés « commissionnaires ». Ces derniers sont représentés à la table de négociations par le biais de leur syndicat professionnel, la FFOCT, membre de l'UFT. Autant dire que leurs intérêts sont forcément éloignés de ceux de la FNTR, qui représente les grosses et moyennes entreprises de transport routier, et plus encore de ceux de l'Unostra, porte-parole des petites transporteurs et des artisans...

Pascal Galinier

Les confédérations syndicales divergent sur la stratégie à suivre

ALORS que le conflit lancé par une intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CFTC et autonomes) des fédérations de routiers entrait, mardi 26 novembre, dans son neuvième jour et gagnait en ampleur, les confédérations prennent le relais de leurs fédérations. Comme lors du mouvement social de novembre et décembre 1995, aucune coordination n'est venue supplanter les organisations syndicales. Populaire parmi les salariés, au niveau tant des revendications que des formes d'actions, le conflit des camionneurs a reçu, aussi, un soutien unanime des fédérations de cheminots et des confédérations.

Les cinq fédérations – CGT, CFDT, FO, CFTC et FMC (autonomes) – de la SNCF ont appelé les cheminots, lundi, à soutenir les routiers dans leurs actions *« par les moyens qu'ils jugeront utiles »*. Dans un communiqué commun, elles *« mettent en garde solennellement le gouvernement et la direction de la SNCF sur toutes tentations qui viseraient à opposer les salariés entre eux »* et insistent sur la complémentarité des revendications entre routiers et cheminots. De son côté, SUD-Rail, qui n'a pas été associé à l'appel commun, entend participer à la journée de mobilisation annoncée par la CGT pour mercredi.

Solidaires de leurs fédérations de transports, les confédérations divergent, cependant, sur les moyens d'apporter leur soutien aux routiers. Les secrétaires généraux de la CFDT, de la CGT et de FO ont eu l'occasion de s'exprimer publiquement au cours de la journée de lundi ; ils ont privilégié trois approches différentes.

« ÉLARGIR L'ACTION » ?

En appelant à *« renforcer la solidarité »*, mais aussi à *« élargir l'action »* par le biais d'*« une journée nationale de mobilisation et d'action »*, la CGT mise sur une exacerbation des tensions et une extension du conflit au secteur public et privé. Louis Viannet souhaite que ce conflit catégoriel puisse donner des idées aux autres salariés et qu'il débouche sur une action interprofessionnelle et unitaire sur le problème de l'emploi, forçant les autres confédérations à le rejoindre. La CGT parie sur un développement en cercles concentriques et estime que plus le rapport de forces est large, plus il sera favorable aux salariés.

A l'opposé de cette perspective, Nicole Notat a réitéré, lundi soir, lors de l'émission de France 2 « Franchement », son soutien aux *« revendications justes et légitimes »* des chauffeurs, mais elle juge que si le mouvement s'étend à d'autres professions, *« les routiers seront les dindons de la farce »*. Alors que la fédération CFDT des transports et de l'équipement (FGTE), principale force d'opposition à Mme Notat au sein de la confédération, réunit son congrès à Chambéry, en Savoie, la secrétaire générale a pris soin d'appuyer très tôt l'action des camionneurs, mais sa centrale pousse, plus globalement, à une clarification des relations syndicales.

En qualifiant de *« parfaite filouterie »* (dans un entretien aux *Echos* du 18 novembre) l'action de la CGT, Mme Notat a voulu dénoncer le double langage de la confédération de M. Viannet. De même, dans la déclaration de son bureau national du 20 et 21 novembre, la CFDT met en avant *« deux approches différentes de l'action syndicale et de ses finalités »* avec d'un côté la CGT et FO, de l'autre l'Unsa, la CFTC, la CGC et la CFDT. Reprochant à la CGT une *« stratégie »* qui *« reste ancrée sur une conception essentiellement protestataire, sans finalisation sur des débouchés revendicatifs précis »*, elle a proposé aux autres confédérations, pour le 11 décembre, une journée nationale d'action sur des objectifs précis : amélioration du dispositif « pré-retraite contre embauche » et mise en place d'un dispositif similaire pour les chômeurs.

Entre les deux, Marc Blondel essaie de retrouver un espace. Le dirigeant de FO a annulé une réunion de son bureau confédéral pour s'entretenir avec le ministre des transports, Bernard Pons, qui demeure son principal interlocuteur dans l'actuel gouvernement. Durant la journée de lundi, M. Blondel a soufflé, tour à tour, le chaud et le froid, affirmant d'abord qu'il ne souhaite pas que *« tout se bloque »*, puis menaçant le gouvernement d'une extension du conflit.

Alain Beuve-Méry

Mobilisation et journées d'action

La CGT a appelé à faire du 27 novembre une journée nationale de mobilisation et d'action, avec *« des rassemblements solidaires autour des barrages routiers »*. L'Union interfédérale des transports de FO a demandé à ses adhérents de soutenir l'action des routiers. La fédération CFDT chimie a aussi appelé ses militants, particulièrement ceux de l'industrie pétrolière, à se mobiliser le 27 novembre. Un appel à la grève du personnel navigant dans les compagnies aériennes est aussi prévu pour le 28 novembre. De leur côté les fédérations CGT, CFDT, CGC et CFTC des organismes sociaux ont appelé les agents de la Sécurité sociale à une journée d'action, le 28 novembre. A EDF-GDF, une journée d'action avec arrêt de travail est programmée le mardi 3 décembre à l'appel des fédérations CGT, CFDT et FO.

Les cheminots de Rouen votent une grève reconductible

ROUEN
de notre correspondant

Les cheminots de Sotteville-lès-Rouen, les agents de conduite et les employés du centre de réparation des Quatre-Mares, réunis, mardi 26 novembre au matin, en assemblée générale, ont voté une grève de 24 heures reconductible à partir de mardi 20 h 30. Cette décision a marqué la capacité des responsables syndicaux – surtout de ceux de la CGT – de maintenir le cap sur l'objectif de retrait pur et simple du projet de loi tendant à créer le Réseau ferré national (RFN).

Dans les rangs des cheminots, la tentation de profiter du mouvement des chauffeurs-routiers salariés est réelle mais, aussi, très contestée. Les routiers occupaient en effet, lundi, le devant de la scène, à quelques pas du dépôt de locomotives de Sotteville-lès-Rouen, point de rendez-vous de la lutte de décembre 1995. De longues files de camions s'étiraient sur le boulevard industriel qui longe les installations de la SNCF, pendant que, sur les buttes de la gare de triage, les locotracteurs poussaient inlassablement les wagons de marchandises. Les trains défilaient, imperturbables, devant les semi-remorques cloués au bitume.

BLESSURE MAL REFERMÉE

Les assemblées générales spontanées ont réuni trois cents salariés aux ateliers des Quatre-Mares et cinquante agents de conduite au dépôt de Sotteville-lès-Rouen. Le principe d'un appel à la grève a été entériné à une très large majorité, sans que soit tranchée la question des relations avec les routiers. *« Attention !,* insistait un délégué CGT, *ce n'est pas une lutte de soutien aux routiers, pas même une histoire de solidarité, simplement une convergence des luttes : l'emploi, les salaires, le temps de travail. »*

Pour les cheminots de Sotteville, il y a la blessure mal refermée de l'automne 1995, l'*« amertume que les routiers ne soient pas entrés dans la lutte avec nous »*, explique un cheminot. A la CGT, on mesure le chemin à parcourir en se contentant, pour l'instant, de vouloir *« construire le mouvement tous ensemble »*. Mardi, l'union départementale CGT a invité tous les syndicats et les militants de la région de Rouen à se retrouver sur un des points stratégiques du mouvement des routiers, à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Bien que le front syndical formé entre la CGT, les cheminots CFDT et SUD ait paru solide, la commission exécutive des cheminots avait pris les devants en diffusant en fin de journée, lundi, un tract d'appel à la grève pour mercredi dans un cadre confédéral. Un rendez-vous a également été fixé pour le 28 novembre, lors de la visite du président de la SNCF, Louis Gallois, à Rouen à l'occasion du congrès de l'Union des transports publics.

Etienne Banzet

« Chirac, il va à droite, il va à gauche, il se promène... »

CHASSE-SUR-RHÔNE (Isère)
de notre envoyé spécial

C'était, lundi 25 novembre, leur premier jour à Chasse-sur-Rhône. Ou, plutôt, sur la D 12, une deux-fois-trois-voies qui sépare le fleuve de la zone industrielle de Chasse-sur-Rhône. Le village, que les cartes signalent au nord de Vienne, dans l'Isère, ils ne le verront pas, garés qu'ils sont au milieu des quelque deux mille camions immobilisés sur cette langue de bitume.

Ils n'ont pas la trentaine, et quelques années seulement de conduite, mais ils ont déjà avalé bien des kilomètres sans sommeil. François travaillait *« dans le bois »*. Il s'est fait routier : la route, ça lui plaisait ; il rêvait de manoir. Il vit dans une HLM à Avignon. *« Les petites boîtes,* dit-il, *c'est ce qu'il y a de pire, le patron ne te lâche jamais. Pour un peu, il te ferait payer le gazole. »* Fabrice, lui non plus, ne retournera pas à l'usine, même s'il dit que, la nuit, *« il faut s'accrocher au volant »*. Ils n'ont pas envie de changer de boulot, ils ne sauraient pas trop quoi faire d'autre. Employés dans de petites entreprises, ils se verraient bien embauchés par de grands groupes, mais c'est difficile, les places sont chères. *« Lâcher un volant ? Il y a trente mecs derrière pour le reprendre ! »*, résume François.

Non syndiqués, ils suivent le mouvement parce qu'ils sont, d'abord, routiers. *« Et puis, à quoi ça sert de forcer un barrage pour se faire crever les pneus ? »* demande François. Il est persuadé que la grève ne va *« servir à rien »*, qu'il *« faudrait un gouvernement énergique qui secoue le cocotier »*. *« Il faut des règles, précises, avec des ordinateurs qui surveillent les temps de conduite »*, voilà sa solution pour que tout le monde roule *« tranquille »*, mais *« on n'a pas l'équipe qu'il faut »*.

Pascal a voté pour Jacques Chirac, aux deux tours de la présidentielle. Il est *« vraiment déçu »* : *« Chirac, il va à droite, il va à gauche, il se promène et soutient Juppé, qui ne bouge pas. »* Fabrice a mis un bulletin Jean-Marie Le Pen, et ça le fait rire, mais il espère que le soutien annoncé des syndicats de cheminots fera *« céder le gouvernement et les patrons »*. Quand on parle politique à François, il se retranche derrière un sec *« sans commentaire »* ; lui, ce qu'il préfère, c'est causer d'un temps qu'il n'a pas connu, celui où *« les routiers avaient les moyens de se construire une maison »*.

Gérard, quarante-deux ans, a acheté la sienne en 1981. Il n'a toujours pas fini de la payer. *« Il n'y a plus de profession,* dit-il. *Un mec crève sur le bord de la route, plus personne ne s'arrête pour l'aider à réparer. »* En vingt-trois ans de métier, il a surtout vu évoluer les « bahuts » : *« C'est vrai qu'on a du top-niveau, maintenant »*, dit-il. Lui, il ne se plaint pas trop, sauf des week-ends où il rentre épuisé, ces deux petits jours où il « passe » tout à ses enfants parce qu'il est absent le reste de la semaine, mais il n'est pas prêt de raccrocher.

ESPAGNOLS EXCÉDÉS

René, son voisin de barrage, a cinquante et un ans, dont vingt-six de camion. Il pourrait penser à la retraite, comme *« le frangin de son beau-frère »*, un cheminot qui s'habille *« en bureaucrate »*, mais qu'il n'envie pas. Il est fatigué, pourtant ; il ne supporte plus les attentes sur les quais des usines, le froid dans la cabine. Ce soir, il va enfoncer son bonnet sur son crâne dégarni : huit heures de sommeil, il lui faut ça.

Dans les deux camionnettes garées en tête du cortège, une petite poignée de militants CFDT parent au plus pressé : ils improvisent une buvette, proposent à ceux qui n'ont pas de couchette d'aller passer la nuit dans un car coincé dans la file et équipé d'une télévision. Mais voilà une centaine de chauffeurs espagnols excédés : ils veulent partir, cette grève n'est pas leur affaire. On discute, on s'interpelle, on se bouscule un peu. Ça s'envenime. Un chauffeur français est entraîné avec la promesse d'être jeté dans le Rhône. Ce n'était qu'une menace.

Il faudra deux heures de conciliabules pour trouver une solution : les militants CFDT acceptent que les routiers espagnols quittent le barrage. Le compromis irrite les chauffeurs français. A minuit, quelques camions, de toutes nationalités, s'échappent. Ils n'iront pas très loin : un autre barrage les attend.

Bruno Caussé

La majorité et l'opposition développent au Sénat deux conceptions de la fiscalité

L'amendement sur l'ISF devait être discuté mardi

EXISTE-T-IL, à nouveau, une fiscalité de gauche et une fiscalité de droite ? Le Sénat qui a engagé, lundi 25 novembre, l'examen article par article du projet de loi de finances 1997 en a donné le sentiment au vu des amendements défendus par la majorité d'une part, par l'opposition de l'autre. Ainsi, qu'il s'agisse de fiscalité de l'épargne ou de fiscalité des entreprises, les sénateurs socialistes ont pris très vigoureusement leurs distances avec l'héritage des années Bérégovoy *(lire ci-dessous)*.

Cette prise de distance devrait trouver son point d'aboutissement, mardi 26 novembre en fin de matinée, lors de l'examen de l'amendement de la commission des finances, défendu par la majorité sénatoriale, rétablissant le plafonnement de l'impôt sur la fortune (ISF) tel qu'il avait été souhaité par M. Bérégovoy.

Ainsi, tout au long des débats, l'opposition s'en est tenue à une ligne de conduite, désormais tranchée, consistant à taxer davantage les revenus du capital et moins ceux du travail. Socialistes et communistes, avec l'appui du sénateur RPR du Rhône, Emmanuel Hamel, ont, en vain, souhaité l'annulation d'une disposition du projet gouvernemental soumettant à l'impôt sur le revenu les indemnités journalières perçues lors des congés maternité.

Alain Richard (PS, Oise) a plaidé pour une exonération plus large des taxes sur les salaires des associations agréées d'aide à domicile qui, a-t-il estimé, font un vrai travail d'insertion au profit des chômeurs longue durée. Il a proposé, en contrepartie, un plafonnement plus strict de l'abattement dont bénéficient les particuliers pour la garde à domicile et qui constitue souvent un véritable bonus fiscal pour les ménages les plus aisés.

Le rapporteur général de la commission des finances, Alain Lambert (Union centriste, Orne) lui a donné acte sur un point : *« La taxe sur les salaires est franchement inopportune et elle est devenue sans doute stupide »*, a t-il indiqué. Alain Lamassoure, ministre délégué chargé du budget, a reconnu que la taxe sur les salaires était une *« survivance »*, tout en soulignant que les recettes procurées – 46 milliards de francs – recommandaient la prudence.

L'opposition a également mené bataille sur la taxe d'habitation, demandant un relèvement du plafond d'impôt sur le revenu donnant droit à un dégrèvement. Ce plafond avait été abaissé dans la précédente loi de finances. M. Lamassoure a reconnu que la diminution de ce plafond, votée en 1996, avait parfois eu *« des incidences fortes »*. *« Il fallait mettre un frein à une évolution qui amenait l'Etat – et donc le contribuable au niveau national – à prendre en charge une part croissante de la taxe d'habitation »*, a-t-il toutefois indiqué.

« MODERNISATION »

La majorité sénatoriale, de son côté, a plaidé pour la *« modernisation »* de la fiscalité. A l'instigation de Philippe Marini (RPR, Oise), elle a aligné le régime fiscal des dirigeants de sociétés, notamment des gérants majoritaires de SARL, sur celui des dirigeants salariés. Toujours à l'initiative de M. Marini, elle a décidé d'étendre aux actionnaires qui détiennent leurs titres par l'intermédiaire d'une société ou d'un groupement fiscalement transparent le système de report d'imposition des plus-values résultant d'échanges de titres. Contre l'avis du gouvernement, et sur proposition du sénateur centriste Xavier de Villepin, elle a étendu aux petites mutuelles le taux réduit à 19 % d'imposition des bénéfices, appliqué aux PME quand elles consolident leurs fonds propres.

La majorité sénatoriale n'a cependant pas suivi M. Marini qui se proposait d'étendre le système des quirats à la flotte fluviale. Et elle a mis dans l'embarras le gouvernement sur l'assainissement de certains abus constatés sur les plans d'épargne par actions (PEA). Le gouvernement souhaitait, par voie d'amendement, plafonner l'exonération des produits afférents aux titres non cotés en fonction des versements sur PEA employés dans l'acquisition de ces titres. Après suspension de séance, la commission des finances a renvoyé le sujet au collectif 1996 de fin d'année.

Auparavant, le Sénat a rétabli le système fiscal des sofica (sociétés pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel) que l'Assemblée nationale avait modifié il y a un mois. Les sénateurs de la majorité, comme de l'opposition, ont supprimé le plafonnement à 50 000 francs du revenu net global de la déduction fiscale introduit par les députés. Ce plafond devrait être porté à 200 000 francs, en deuxième partie du projet de loi de finances.

Caroline Monnot

Les sénateurs socialistes tournent la page du « bérégovisme »

MÊME AU SÉNAT, que le sénateur Jean-Luc Mélenchon s'amusait à dépeindre, jeudi 21 novembre, devant des militants socialistes au Havre, comme *« le cul de basse fosse de la réaction »*, la gauche est de retour... Les sénateurs socialistes ont déposé, lundi 25 novembre, lors du débat sur le projet de loi de finances 1997, une série d'amendements qui marquent une rupture avec la politique économique et fiscale de Pierre Bérégovoy et anticipent la mise en oeuvre du projet socialiste.

Sous la houlette de Jean-Pierre Masseret, de l'ancien ministre Michel Charasse et du rocardien Alain Richard, chargé dans le projet socialiste du chapitre sur la fiscalité, les sénateurs socialistes ont proposé, par exemple, de relever à 38 % le taux d'imposition sur les sociétés alors que Pierre Bérégovoy s'était efforcé, avec constance, de le baisser. Ils ont également proposé d'introduire les revenus de l'épargne, hors livret A, dans le champ du revenu imposable, de *« taxer plus lourdement les revenus du capital »*, en portant de 15 % à 18 % le taux du prélèvement obligatoire applicable aux placements financiers, d'augmenter de 19 % à 38 % le taux de taxation des plus-values à long terme des entreprises ou encore de supprimer de la déductibilité de l'impôt sur les sociétés la provision pour licenciements, de supprimer le système de stock-options. Une pluie d'amendements qui s'inspirent directement du projet économique du PS et marquent leur volonté de se positionner à gauche.

Dans ce projet économique, adopté par le conseil national le 9 novembre et soumis au vote des militants, le PS a mis en avant ce qu'il appelle *« quatre mesures de justice »*. Il veut ainsi soumettre au prélèvement libératoire les revenus de placements financiers (hors épargne populaire) et réintégrer les stock-options dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. Il veut aussi relever l'impôt sur les sociétés, limiter les avantages dont bénéficient les patrimoines cédés par anticipation et alourdir l'impôt sur la fortune. Sur ce dernier point, les modalités de cet alourdissement restent en débat, le rapport de M. Richard suggérant d'élargir sa base aux oeuvres d'art et aux biens professionnels, mais en diminuant ses taux *« de façon significative »*.

Les sénateurs socialistes devaient poursuivre leur offensive mardi 26 novembre en s'opposant à un allègement de l'impôt sur la fortune. François Hollande, porte-parole du PS, a ainsi dénoncé *« cette droite qui préfère privilégier les quatre cents plus grosses fortunes de France plutôt que les intérêts de la très grande majorité des Français »*. La page du « bérégovisme » est vraiment tournée.

Michel Noblecourt

Nouvel excédent pour le commerce extérieur et recul confirmé de la consommation

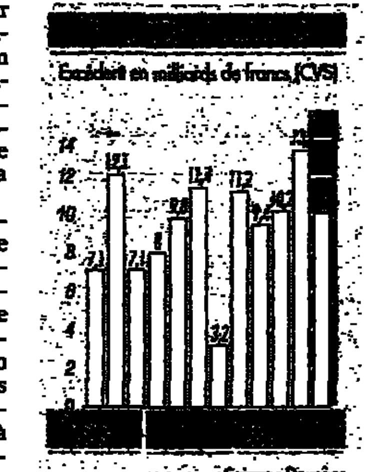
Surplus de 10 milliards de francs pour la balance commerciale en septembre

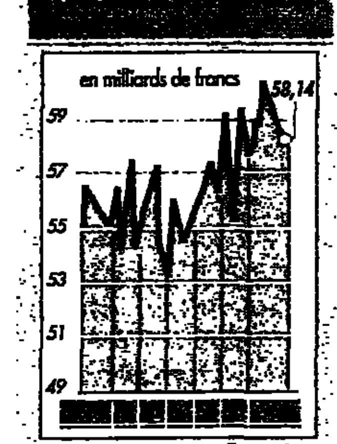
La balance commerciale a enregistré, en septembre, un excédent de 10 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières. Ce chiffre, publié mardi 26 novembre, montre que le commerce extérieur français devrait enregistrer en 1996 un nouveau record. Mais la conjoncture intérieure, au vu du recul de la consommation des ménages en octobre, demeure morose.

UN NOUVEL EXCÉDENT pour le commerce extérieur, une nouvelle baisse pour la consommation des ménages : les hasards de la publication des statistiques économiques ont apporté, mardi 26 novembre, une photographie paradoxale, mais fidèle de la conjoncture française.

De fait, si de nombreux indicateurs sont mal orientés, le commerce extérieur reste dynamique. Selon le bilan de la direction des douanes, la balance commerciale a enregistré un excédent de 10 milliards de francs (en données corrigées des variations saisonnières) au mois de septembre, les importations frôlant, à 114,4 milliards de francs, leur plus-haut historique (114,9 milliards), et les exportations, à 124,5 milliards de francs, restant à un niveau élevé.

Les statistiques de septembre confirment donc que le commerce extérieur devrait battre un nouveau record en 1996. Sur les neuf premiers mois de l'année, la balance est positive de 86,7 milliards de francs, contre 72,3 milliards de francs pour la période correspondante de 1995. Le ministère des finances pourra continuer à arguer de ces chiffres pour souligner que l'économie française n'est pas aussi anémiée qu'on veut parfois le dire.





Il reste que, mis à part le commerce extérieur, l'économie française n'engrange toujours pas de véritable signe de reprise. En faut-il une preuve, on la trouve dans le bilan de la consommation des ménages en produits manufacturés publié par l'Insee. En octobre, celle-ci a baissé de 2,6 % en volume, après un recul de 1,6 % en septembre.

Cette baisse était, certes, attendue. La diminution brutale des achats d'automobiles (– 25,8 %) enregistrée en octobre, après la suppression, le 30 septembre, de la « prime Juppé », a logiquement pesé lourdement sur cet indicateur. De surcroît, si elle a été très heurtée, la consommation totale des ménages devrait être, en 1996, en hausse beaucoup plus forte que prévu : de l'ordre de 2,5 %.

Il n'en est pas moins vrai que le bilan d'octobre préfigure sans doute l'évolution des prochains mois. Après avoir beaucoup puisé dans leur épargne ces derniers temps, les ménages pourraient se montrer, désormais, très prudents. Aussi prudents, en tout cas, que les chefs d'entreprise, qui ont fortement revu à la baisse leurs prévisions d'investissement.

Au total, la livraison des statistiques du jour est donc sans doute assez révélatrice des évolutions à venir, avec un commerce extérieur toujours florissant, mais une conjoncture intérieure plutôt morose.

Laurent Mauduit

L'aide aux personnes âgées dépendantes est un succès dans les douze départements-tests

Les députés débattent d'une proposition sénatoriale moins avantageuse que les premiers projets

L'allocation pour les personnes âgées dépendantes avait été une des grandes promesses de Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle. Le gouvernement avait préparé un projet de loi, mais il a dû y renoncer pour cause de rigueur financière. Avec son appui, les sénateurs de la majorité ont mis au point une proposition s'inspirant d'une expérimentation menée dans douze départements depuis 1995.

LES DÉPUTÉS devaient entamer, mardi 26 novembre, l'examen de la proposition de loi des sénateurs RPR et UDF sur la *« prestation spécifique »* destinée à certaines personnes âgées dépendantes. Ce texte, adopté en première lecture au Sénat le 17 octobre, prévoit la création, à compter du 1er janvier 1997, d'une allocation de 4 300 francs maximum pour les personnes très dépendantes de plus de soixante ans, disposant d'un revenu mensuel inférieur à 7 694 francs (prestation comprise).

Ce dispositif se substitue à la réforme plus ambitieuse promise par le candidat Jacques Chirac, annoncée, à plusieurs reprises, par le premier ministre et finalement enterrée au nom de la rigueur. Les auteurs de cette proposition s'inspirent de l'expérience menée, depuis 1995 à la demande d'Edouard Balladur, alors à Matignon, dans douze départements.



Sur le papier, la prestation expérimentale pour les personnes âgées dépendantes est une jolie réussite. Un rapport du Centre de recherches et de documentation sur les conditions de vie (le Crédoc est un organisme sous la tutelle du commissariat au Plan), commandé par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse et établi grâce aux contributions des présidents des douze conseils généraux et des caisses de retraite des agriculteurs, des commerçants et des artisans, souligne les bénéfices incontestables pour les bénéficiaires du dispositif. L'expérimentation a touché des personnes dont les revenus n'excédaient pas 9 500 francs mensuels, les deux tiers disposant en fait de moins de 6 000 francs.

Ce dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre dans l'Ain, la Charente, la Haute-Garonne, la Haute-Loire, la Haute-Vienne, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre, la Moselle, l'Oise, la Savoie, le Val-d'Oise et l'Yonne. Il a d'abord permis de développer sur le terrain un véritable travail de partenariat entre les caisses de retraite et les conseils généraux, de façon à tenir compte des conditions de vie des personnes âgées. *« On n'aide pas de la même façon une personne qui a tout le confort et une autre dont la salle de bains et la chambre se situent à l'étage »*, explique Béatrice Janin, directrice du département de l'action sociale du département de la Moselle.

PAS DE BOULEVERSEMENTS

Selon des accords passés localement, les assistantes sociales du département et des caisses de retraite ainsi que les médecins concertaient leur travail *« pour évaluer le reste d'autonomie et non plus la dépendance »* des personnes âgées, précise Jean-Luc Faucher, sous-directeur des interventions sociales au conseil général de la Haute-Vienne.

De cette façon, le montant de l'aide pouvait être échelonné. *« Les caisses de retraite pouvaient verser des sommes de petite ampleur et toucher une population qui n'était pas forcément très dépendante »*, poursuit-il, redoutant qu'avec la révision du plafond à la baisse, prévue dans la proposition sénatoriale, *« on ne resserre l'éventail »*.

Au cours de l'expérimentation, chacun des intervenants s'est efforcé de limiter les conséquences budgétaires de cette prestation. Les départements ont transféré leurs dépenses d'Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) dans le dispositif, et les caisses de retraite les sommes qu'elles allouaient précédemment à l'aide sociale. Si surcoût il y a eu, il se situe au niveau du nombre d'heures de travail des assistantes sociales chargées de constituer le dossier des bénéficiaires.

Une fois en place, cette prestation a surtout permis d'allonger le temps de présence à domicile des aides ménagères, de quatre heures par mois en moyenne, d'où l'impression des bénéficiaires que le dispositif n'a pas *« bouleversé »* leur vie quotidienne. En outre, elle a eu pour effet, dans 15 % des cas, de rémunérer des membres de la famille de la personne âgée, même si les départements se sont refusé à rétribuer les enfants lorsqu'ils avaient eux-mêmes atteint l'âge de la retraite. Or, dans la plupart des cas, les enfants n'ont reçu aucune formation spécifique.

Pourtant, comme le constate Jean-Jacques Chave, responsable de l'aide sociale aux adultes du département de la Haute-Loire, s'il *« est difficile de dire à une personne qu'elle n'arrivera pas à aider ses parents, il serait intéressant qu'une personne diplômée puisse prodiguer quelques conseils »*.

Le rapport du Crédoc indique que 85 % des bénéficiaires disposent des services d'une aide ménagère. Un tiers de celles-ci se chargent de laver, d'habiller et de lever les personnes dépendantes. Dans un quart des cas, elles les accompagnent en promenade ou en courses, effectuent les démarches administratives et les aident à se nourrir, tâches qui devraient plutôt incomber à des auxiliaires de vie ou à des gardes à domicile... alors que ces dernières doivent se consacrer souvent à des activités qui devraient revenir à des aides soignantes ou à des infirmières.

Mais ces assistantes, qu'elles aient une qualification d'aides ménagères ou d'aides soignantes, devraient continuer d'intervenir auprès de leurs malades habituels après la fin de l'expérience, le 31 décembre. Quelles que soient les complications pour les caisses de retraite, le Sénat a estimé qu'un avantage acquis ne pouvait moralement pas être retiré.

Aude Dassonville

Les associations sont les employeurs

Dans la future prestation prévue par la proposition de loi, comme dans celle qui est expérimentée, le recours à une association est systématique. Les départements, dans le cas où ils seront les seuls à gérer le budget de la prestation, verseront aux associations d'aides au maintien à domicile des personnes âgées les sommes nécessaires à la rémunération des professionnelles. Contrairement à ce qui se passait avec la traditionnelle allocation compensatrice versée par les départements, les bénéficiaires ne sont plus les employeurs, ce rôle étant désormais dévolu aux seules associations.

Ce système suscite pourtant parfois des inquiétudes chez les retraités qui ont l'impression de ne pouvoir contrôler la totalité des aides auxquelles ils peuvent prétendre. Par endroits, la perspective d'une allocation en nature, et non plus en espèces, a même motivé quelques réactions de rejet. A l'inverse, il empêche les bénéficiaires de ne pas traduire les sommes reçues en aide effective.

La mission d'information sur la Corse commence ses travaux

Le travail des députés pourrait aider le gouvernement

LA MISSION d'information parlementaire sur la Corse, créée à l'Assemblée nationale, devait procéder à ses premières auditions, mardi 26 novembre. Au programme, trois élus de l'île : Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR, Corse-du-Sud), José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud), Emile Zuccarelli (Radical de gauche, Haute-Corse).


ANALYSE

L'objet même de cette mission a de quoi susciter l'ironie : l'île est-elle à ce point *terra incognita* qu'il faille, à l'aube du XXIe siècle, réunir quarante parlementaires et prévoir plusieurs mois de travaux pour en savoir plus ? Certains nationalistes n'ont pas manqué de souligner le côté singulier de l'affaire, en suggérant qu'il faut y voir là une preuve supplémentaire du peu d'intérêt que la République française a porté à la Corse dans le passé.

JUGE ET PARTIE

Pourtant, si José Rossi, député (UDF-PR) et président du conseil général de Corse-du-Sud, a eu l'idée de cette mission, c'est bien parce qu'il constatait que ses collègues parlementaires étaient imparfaitement informés sur un sujet qui nourrit depuis des mois débats et polémiques.

Ce diagnostic est d'ailleurs confirmé par l'embarras des états-majors des différents partis aussi bien que par la teneur de certaines interventions, lors du débat sur la Corse, au printemps, à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le paradoxe est que les parlementaires insulaires encourent le reproche d'être juge et partie lorsqu'ils évoquent le sujet, alors qu'ils sont souvent les seuls à le connaître.

José Rossi, qui répète depuis des mois à l'intention du gouvernement qu'il ne peut se satisfaire du seul maintien de l'ordre, est donc très satisfait que Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale, ait accepté de jouer le jeu.

L'intérêt potentiel de cette mission va, bien sûr, au-delà de la seule information du Parlement. Tous les acteurs de la scène politique corse savent qu'il s'agit, implicitement, de fournir aux pouvoirs publics une sorte d'audit de haut niveau qui pourrait inspirer le gouvernement et l'aider à sortir du blocage actuel.

Au passage, les hommages, renouvelés autant qu'inhabituels, rendus à l'inititative de José Rossi dans les colonnes de l'hebdomadaire d'A Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-canal historique), *U Ribombu*, confirment que cette organisation, elle aussi, espère que la mission parlementaire permettra de dégager un début de solution.

Mais en admettant que le scénario envisagé se déroule sans encombre, il faut attendre les résultats du travail de la mission, dans une ambiance délétère : au grand désarroi des pouvoirs publics, la zone franche, avant même d'entrer en vigueur, est l'objet d'un rejet aussi excessif que les espoirs qu'elle avait fait naître.

Les attentats, de plus en plus destructeurs et aux cibles de plus en plus variées, ont repris à un rythme régulier : le FLNC-canal historique a revendiqué, dimanche 24 novembre, onze attentats récents, notamment celui qui a entièrement détruit la mairie de Zonza le 19 novembre.

Face à cette recrudescence de la violence, la répression n'a pas, pour le moment, les effets escomptés par le gouvernement et tous ceux qui sommaient l'Etat de faire montre de davantage de fermeté.

Dans l'immédiat, le FLNC-canal historique va probablement persévérer dans sa tactique de harcèlement à coups d'attentats. Leur coût finit par être ruineux pour la collectivité et ils nourrissent l'exaspération de la population qui voit les bâtiments des administrations dont elle a besoin dans sa vie quotidienne – mairies, postes, EDF... – régulièrement pulvérisés par des explosifs.

RECOURS À LA VIOLENCE

En outre, le recours à la violence pourrait s'étendre au-delà des rangs des « historiques » : face aux choix du gouvernement, le nouveau mouvement Corsica viva – issu d'une dissidence du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), qui a renoncé à la violence – a fait savoir récemment qu'il jugeait que le recours à la violence politique pouvait être légitime. De là à penser que le bras armé de Corsica viva, le « FLNC », pourrait passer très vite à l'action, il y a un pas que certains observateurs sont en train de franchir.

Dans ces conditions, tout le monde aurait intérêt à ne pas trop perdre de temps. Or la mission d'information ne devrait rendre son rapport qu'au printemps, L'automne et l'hiver vont être bien longs en Corse...

Jean-Louis Andreani

Le Cidunati place les élus sous surveillance

JACQUES GERBAULT, président de la Confédération intersyndicale de défense et d'union nationale d'action des travailleurs indépendants (Cidunati) a annoncé, lundi 25 novembre, la création dans chaque département d'un *« observatoire des élus »* dans la perspective des élections législatives, régionales et cantonales de 1998.

Le Cidunati soumettra aux sortants son *« manifeste pour une révolution fiscale »*. *« Nous ne leur imposerons pas d'être favorables à notre document*, explique M. Gerbault. *Mais s'ils l'approuvent, nous leur demanderons de le signer. Et nous appellerons à voter contre ceux qui oublieront leurs promesses. »*

DÉPÊCHES

■ **REMANIEMENT : Alain Lamassoure, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a assuré mardi 26 novembre,** sur RTL, que *« la décision de changement du gouvernement appartient naturellement au président de la République »*. Il a expliqué : *« Je peux vous dire qu'au niveau du gouvernement, le remaniement n'est pas à l'ordre du jour. »*

■ **GAUCHE : Robert Hue, secrétaire national du PCF,** a estimé, dimanche 24 novembre sur France 3, que le projet économique du PS est *« mieux que ce qu'on entendait pendant la campagne présidentielle »*. M. Hue a toutefois déploré les *« effets d'annonce »* de propositions qui ne s'attachent pas *« à utiliser autrement »* l'argent et demeurent favorables à l'objectif de la monnaie unique, *« incompatible avec les mesures sociales proposées »*.

■ **SYNDICATS : la Fédération syndicale unitaire (FSU)** a réaffirmé, lundi 25 novembre, dans un communiqué, qu'elle appelle de ses vœux une manifestation nationale, en janvier, à laquelle participeraient toutes les confédérations, et qui porterait sur la lutte contre la précarité, la défense de l'emploi, la réduction du temps de travail, ainsi que les salaires.

■ **MONNAIE : le CNPF a pris acte** *« avec satisfaction »* du retour de la lire au sein du système monétaire européen. Dans un communiqué publié lundi 25 novembre, il déclare que *« les entreprises françaises, qui ont particulièrement souffert des désordres et de l'instabilité monétaires de ces dernières années, approuvent avec force une telle décision qui constitue un pas essentiel dans la voie du retour à l'équilibre des changes en Europe »*.

■ **ARRAS : le Conseil d'Etat a confirmé l'élection de Jean-Marie Vanlerenberghe (UDF-FD)** à la mairie d'Arras, qu'il avait prise aux socialistes avec 37 voix d'avance au second tour. Le tribunal administratif de Lille avait annulé cette élection, en jugeant qu'elle était entachée de *« plusieurs irrégularités »*, telles que la distribution de tracts le jour du scrutin (*Le Monde* du 21 décembre). Le Conseil d'Etat, auprès duquel le maire avait fait appel, a estimé, vendredi 22 novembre, qu'aucune irrégularité n'avait été *« de nature à altérer la sincérité du scrutin »*.

■ **LA RÉUNION : le Conseil d'Etat a annulé,** le 22 novembre, l'élection municipale de Saint-André-de-la-Réunion, qui avait donné lieu à la réélection du maire sortant, Jean-Paul Virapoullé, député UDF-FD. Le tribunal administratif de La Réunion avait, au mois de décembre 1995, rejeté un recours contre cette élection.

■ **OUTRE-MER : les élections pour le renouvellement de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna** ont été fixées au 16 mars. Dimanche 24 novembre, une délégation de responsables politiques et coutumiers du territoire avait été reçue par le président de la République, auquel ils ont demandé la préparation d'un plan de développement sur dix ans.

■ **FRANÇOIS MITTERRAND : l'Institut François-Mitterrand** devrait quitter son local du 85, boulevard Saint-Michel, à Paris, dont il est propriétaire, pour s'installer dans un appartement en location, rue Charlot (3e arrondissement), indique *Le Parisien* du mardi 26 novembre. Le local du boulevard Saint-Michel serait vendu et le produit de cette vente incorporé au capital de l'Institut.

JUSTICE Le directeur du casino Cannes Riviera, Martin Conway, mis en examen et écroué le 22 novembre, a reconnu, lundi 25 novembre, avoir versé 1,45 million de francs au maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, en contrepartie d'un vote favorable du conseil municipal sur l'extension du parc de machines à sous de l'établissement. ● LES DIRIGEANTS du groupe Gaon, propriétaire des hôtels Noga Hilton et de plusieurs casinos, accusés par M. Conway d'avoir traité directement avec M. Mouillot, sont l'objet d'une « *note de recherche* » diffusée par la police aux frontières françaises. ● LE MAIRE DE CANNES, incarcéré depuis le 19 juillet, avait révélé au juge Murciano, le 4 novembre, l'existence d'une forme de « *caisse noire* » au sein du PR des Alpes-Maritimes. Le parquet de Grasse pourrait délivrer un réquisitoire supplétif sur ces faits.

Le directeur d'un casino cannois accuse Michel Mouillot de corruption

Les dirigeants du groupe Gaon, propriétaire des hôtels Noga Hilton, sont recherchés par la police. Le directeur du casino Riviera les accuse d'avoir convenu avec le maire de Cannes du versement d'un pot-de-vin en échange de l'extension du parc de machines à sous de l'établissement

LE JUGE D'INSTRUCTION de Grasse (Alpes-Maritimes), Jean-Pierre Murciano, a recueilli, lundi 25 novembre, les aveux complets du directeur du casino Cannes Riviera, Martin Conway, mis en examen pour « *abus de biens sociaux et corruption active* » et écroué vendredi 22 novembre. Citoyen britannique, M. Conway a admis avoir remis, en quatre fois, 1 450 000 francs en espèces au maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot. Le directeur du plus récent des casinos cannois a indiqué au juge avoir agi sur ordre des dirigeants du groupe Gaon, propriétaire de la chaîne des hôtels Noga Hilton et de plusieurs casinos, dont le siège est à Genève.



« NOTE DE RECHERCHE »

Selon la déposition de M. Conway, le PDG du groupe, Nessim Gaon, aurait personnellement traité avec M. Mouillot. Ses instructions auraient ensuite été transmises par son gendre, Joël Herzog, fils de l'ancien président de la République d'Israël, Haïm Herzog, et administrateur du groupe. Détenteurs d'un passeport suisse, ces deux hommes sont l'objet d'une « *note de recherche* » diffusée, depuis lundi, par la police aux frontières françaises à la demande du juge Murciano.

L'enjeu des tractations entre le groupe Gaon et le maire de Cannes semble clair : comme dans l'affaire du Carlton Casino Club, qui avait provoqué l'interpellation, puis l'incarcération de M. Mouillot, le 19 juillet, l'argent remis devait constituer la contrepartie d'un vote favorable du conseil municipal de Cannes sur une demande formulée par l'établissement de jeu.

Dans le cas du Carlton club, il s'agissait d'une demande d'autorisation d'exploiter des machines à sous ; dans celui du Riviera, qui disposait, depuis le mois de novembre 1995, d'un tel agrément pour 100 machines, l'enjeu était une extension de l'autorisation à 200 machines (*Le Monde* du 23 novembre). Les deux dossiers devaient être soumis au conseil municipal du 28 juin, avant d'être transmis, le cas échéant, au ministre de l'intérieur, seul habilité à donner les autorisations de jeu. Les deux affaires présentent un autre point commun : à chaque fois, c'est une information venue de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) qui, transmise à la police judiciaire, a permis la saisine du juge d'instruction.

Le premier versement effectué par le directeur du Riviera remonterait au 29 avril. A cette date, un ordre de virement aurait été signé à Genève par Joël Herzog, permettant le transfert de 550 000 francs du compte du Noga Hilton de Cannes vers celui du casino Riviera. « *The bastard, he wants more money* » [« *Le salaud, il veut encore plus d'argent* »], aurait alors commenté M. Herzog en transmettant ses consignes à Martin Conway. Ces propos, rapportés par M. Conway sur procès-verbal, pourraient signifier que le groupe Gaon avait déjà dû verser de l'argent pour obtenir l'autorisation initiale.

EN ESPÈCES

M. Conway a ensuite affirmé au juge avoir retiré l'argent en espèces le même 29 avril, puis l'avoir apporté à M. Mouillot à l'hôtel de ville de Cannes. Deux jours avant la séance décisive du conseil municipal du 28 juin, a poursuivi M. Conway, le maire aurait exigé de s'entretenir en personne avec Nessim Gaon, le patron du groupe hôtelier. Toujours selon son récit, la rencontre aurait eu lieu dans la soirée du 26 juin, durant quelques minutes, sur un parking de la zone commerciale d'Antibes, en bordure de l'autoroute, selon un scénario digne d'un film policier.

M. Mouillot aurait alors exigé que l'intégralité de la somme réclamée soit versée avant le conseil municipal. M. Gaon lui ayant répondu qu'il était impossible de collecter une telle somme dans un délai aussi bref, le maire de Cannes lui aurait alors demandé de verser « *le maximum* ». Le lendemain, le directeur du Riviera commandait 1 million de francs en espèces à l'agence niçoise de la Banque de France, pour les besoins du casino. Sur cette somme, livrée par les convoyeurs de la Brinks, 500 000 francs furent éludés de la comptabilité du Riviera, pour être remis à M. Mouillot.

Le même procédé fut utilisé par le directeur du casino pour réunir le reste de la somme convenue, une fois l'avis favorable du conseil municipal voté, le 28 juin : à deux reprises, 200 000 francs furent ainsi escamotés, puis remis au maire de Cannes les 5 et 12 juillet, au cours de visites effectuée par M. Mouillot au Cannes Riviera.

Au cours de cette dernière entrevue, lors de la soirée inaugurale du show estival du casino, le maire et le directeur se seraient enfermés durant une demi-heure dans le bureau de ce dernier, ont assuré aux enquêteurs deux caissiers du casino. Le lendemain matin, un des employés s'était aperçu qu'une importante part des espèces entreposées dans le coffre de l'établissement avait disparu...

Dix jours après l'interpellation de M. Mouillot, les dirigeants du groupe Gaon avaient subitement, en sens inverse, introduit 1,45 million de francs dans les comptes du casino Riviera, le 29 juillet, sans que les registres du casino précisent la provenance de ces fonds.

Après avoir soutenu, au cours de sa garde à vue, qu'il avait entreposé chez lui les sommes distraites de la comptabilité de son établissement, dans le souci de prévenir une improbable visite « *des huissiers* », puis qu'il avait décidé de les rapporter au casino, M. Conway a reconnu, devant le juge Murciano, que cet argent avait été débloqué par son groupe, en provenance d'une autre société, afin de régulariser la situation comptable, dans la crainte d'une vérification.

Contestant l'ensemble de ces détails, Nessim Gaon a annoncé, mardi, au quotidien *Libération* son intention de se constituer partie civile au nom du groupe. Le défenseur de Michel Mouillot, Mᵉ François Saint-Pierre, a pour sa part déclaré au *Monde* qu'« *il [était] trop tôt pour tirer des conclusions sur cette affaire* » et réaffirmé que les faits de corruption reprochés au maire de Cannes ne pouvaient « *avoir été commis, s'ils l'ont été, à son profit personnel* ».

Hervé Gattegno

Le groupe Barrière dénonce des « méthodes de voyous »

« *Il est de plus en plus difficile de faire ce métier dans le Midi de la France* », a déclaré, lundi 25 novembre au *Monde*, Philippe Gazagne, directeur général du groupe Lucien Barrière, le premier groupe de casinos français. Propriétaire du principal établissement cannois, le Cannes Croisette, le groupe Barrière « *ne peut pas ne pas réagir devant la mise en évidence de méthodes de voyous, auxquelles il faut absolument mettre un coup d'arrêt* », a-t-il affirmé.

Réagissant aux dernières découvertes du juge Murciano accusant Michel Mouillot, M. Gazagne a indiqué que son groupe avait été l'objet, « *il y a quelques années* », d'une « *sollicitation* » semblable, sans qu'il y fût donné suite. « *Si nous étions à nouveau sollicités, le ministre de l'intérieur serait immédiatement prévenu* », a-t-il ajouté. Evoquant l'affaire du casino Riviera, M. Gazagne a confié qu'il n'excluait pas « *une action judiciaire* », parlant de « *concurrence déloyale* ».

Les cinq cents faux adhérents du Parti républicain

« *DANS LE PASSÉ, je ne me suis jamais trouvé dans une telle situation. C'est la première fois que j'accepte une telle offre. Je n'ai jamais eu l'occasion de participer à un financement occulte du parti et je ne sais donc pas comment cela fonctionne.* » Ainsi s'exprimait Michel Mouillot, interrogé par le juge Jean-Pierre Murciano le 2 août dernier, deux semaines après son interpellation par la police dans l'affaire du pot-de-vin du casino Carlton Club. Le maire de Cannes avait expliqué au juge avoir « *accepté le principe* » d'un don en espèces – qui lui aurait été proposé, dit-il, par les dirigeants du casino – pour « *faire face aux futures dépenses politiques* » (*Le Monde* daté 4-5 août). Mais il n'avait pas précisé selon quelles modalités.

Placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Draguignan depuis le 19 juillet, M. Mouillot avait fini par modifier cette ligne de défense, quelques semaines avant que n'éclate la deuxième affaire des casinos cannois. Le 4 novembre, escorté par son nouvel avocat, Mᵉ François Saint-Pierre, le maire de Cannes avait révélé au juge l'existence d'une « caisse noire » au sein de la fédération des Alpes-Maritimes du Parti républicain (PR). Réagissant aux multiples témoignages d'élus du PR départemental, qui tous le soupçonnaient d'avoir soutiré de l'argent aux casinos pour son compte personnel, M. Mouillot s'était employé à démontrer que les comptes présentés au juge par les dirigeants de son parti étaient faux, en ce qu'ils n'incluaient que les seules cotisations des militants. Il avait alors indiqué que la fédération des Alpes-Maritimes avait créé « *cinq cents faux adhérents* », de manière à faire entrer dans les caisses le produit d'autant de fausses cotisations. La cotisation unitaire se montant à 500 francs, cette pratique aurait permis d'intégrer à la comptabilité du parti au moins 250 000 francs par an d'argent d'origine inconnue. Elle permettait aussi, a-t-il expliqué, de doubler artificiellement le poids de la fédération lors de l'élection des conseillers nationaux de l'UDF.

Selon *Le Canard enchaîné* du 20 novembre, le maire de Cannes aurait en outre fourni aux enquêteurs des indications sur le fonctionnement – « *illégal* », dit-il – de l'Association des libéraux, chargée, comme dans tous les départements, de compléter grâce aux entreprises les budgets du PR. Documents à l'appui, M. Mouillot a montré au juge que la fédération départementale du PR était en grande difficulté financière. Le 15 novembre, le juge Murciano a transmis ces éléments au parquet de Grasse, afin qu'une enquête soit ouverte sur ces faits. Mardi matin 26 novembre, le procureur de Grasse n'avait toujours pas fait connaître sa réponse.

H. G.

Un huitième conseiller général de l'Isère mis en examen

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Yves Machefaux a été mis en examen mardi 19 novembre par le juge Christian Blaes pour « *recel d'abus de confiance, faux en écritures, usage de faux et tentative d'escroquerie au jugement, recel d'abus de confiance* ». Il est le huitième conseiller général de l'Isère mis en examen dans le cadre des « affaires grenobloises ». Cet élu UDF-radical fut l'un des membres de la « garde rapprochée » d'Alain Carignon (RPR). Quelques semaines avant sa condamnation par la cour d'appel de Lyon, ce dernier avait tenté – sans succès – d'imposer M. Machefaux comme premier vice-président de l'assemblée départementale.

La justice s'intéresse aux activités professionnelles que cet élu exerça parallèlement à ses mandats. Outre son indemnité d'adjoint au maire et de représentant de la ville dans divers syndicats intercommunaux – 15 000 francs mensuels –, M. Machefaux fut chargé de mission du président du conseil général en 1991 – 12 000 francs par mois. Il bénéficia enfin d'une partie de l'indemnité du maire de Grenoble, frappé par le cumul des mandats, qui s'élevait à 20 000 francs. Lorsque Yves Machefaux fut élu au conseil général, son président lui trouva un emploi supplémentaire dans une filiale de la Générale des eaux, la Société nationale de maintenance et de travaux (SNMT), où il perçut 21 000 francs par mois jusqu'à son licenciement en 1994.

Selon les enquêteurs, M. Machefaux n'a occupé que des « *emplois fictifs* ». Il admet d'ailleurs n'avoir consacré qu'une quinzaine d'heures à la préparation d'un rapport sur le socioculturel destiné au conseil général. Quant au directeur des ressources humaines de la SNMT, il reconnaît l'avoir embauché, en 1992, « *sur instruction* » de sa direction générale. Pour sa part, M. Machefaux a expliqué que les élus sont dans l'obligation de « *trouver des emplois professionnels compatibles avec la vie politique* » et qu'il était spécialisé dans le « *relationnel* » de manière à trouver des affaires pour son employeur.

MM. Carignon et Machefaux, ainsi que le directeur des services du département de l'Isère de 1985 à 1994, Xavier Péneau, devront également s'expliquer sur une tentative d'escroquerie au jugement. Des documents antidatés, émanant du conseil général, avaient été présentés devant le tribunal administratif de Grenoble à la suite d'un recours déposé par Raymond Avrillier (écol.), visant à obtenir l'annulation de l'élection de M. Machefaux dans le canton de Grenoble 1. Ce dernier avait ainsi obtenu la condamnation de M. Avrillier, aujourd'hui deuxième adjoint du maire de Grenoble, à 5 000 francs d'amende pour « *recel de document volé ou dérobé à la correspondance* ». Interrogé lors de sa garde à vue le 17 juillet 1996, M. Machefaux a reconnu qu'il y avait bien eu « *une altération de la vérité* » et qu'un « *contrat plus présentable* » avait été établi par les services du conseil général.

Claude Francillon

Le pilote de l'Airbus A 320 d'Habsheim dénonce les défaillances techniques de l'avion

La polémique sur une éventuelle falsification des boîtes noires resurgit à l'audience

Le tribunal correctionnel de Colmar a examiné, lundi 25 novembre, les circonstances du crash de l'Airbus A 320 d'Air France, à Habsheim, le 26 juin 1988. Michel Asseline, pilote de l'appareil, a mis en cause le système de commande de l'avion pour expliquer la catastrophe. Il soutient également que les enregistreurs des paramètres de vol, remis à la DGAC sans être placés sous scellés, ont été modifiés après l'accident.

COLMAR
de notre envoyé spécial

L'électronique et la justice ne font pas bon ménage. Le tribunal correctionnel de Colmar n'a pas échappé à la règle. La plupart des cassettes vidéo saisies par la justice n'ont pu être visionnées à l'audience, lundi 25 novembre. Deux d'entre elles ne correspondaient pas au standard dont disposait la technicienne requise, une autre était cassée et, sur la dernière, l'image disparaissait juste avant que l'Airbus A 320 s'écrase dans la forêt, en bout de piste de l'aérodrome d'Habsheim (Haut-Rhin), le 26 juin 1988 (*Le Monde* du 23 novembre). Pourtant, le tribunal de Colmar a voulu bien faire les choses. Les juges, tous les intervenants et le public disposent d'écrans vidéo sur lesquels ils peuvent voir les films et les documents présentés et mieux suivre un débat essentiellement technique.


PROCÈS

Ainsi, Michel Asseline, commandant de bord de l'Airbus, s'exprime comme un conférencier quand il décrit les manœuvres qui ont précédé le crash. *« Nous étions à 10 mètres alors que nous nous croyions à 30 mètres d'altitude* (...). *A la sortie du virage, je vois que nous sommes proches du sol. Dans ma mémoire, je mets plein gaz. J'ai poussé à fond. L'avion ne remonte pas. Je n'ai pas eu la poussée que j'espérais. S'agit-il d'un dysfonctionnement ou d'une mauvaise transmission ? Je n'ai pas retrouvé les manœuvres que j'ai faites sur les enregistreurs de vol. J'ai senti un moment que la poussée revenait. C'est pratiquement en arrivant dans les arbres. »* En quelques phrases, le pilote a résumé le procès et sa propre défense. Selon sa thèse, la trop basse altitude du survol de l'aérodrome est imputable à une erreur de l'altimètre. La remise des gaz s'est effectuée au bon moment, mais c'est le logiciel de l'appareil qui n'a pas suivi en ralentissant considérablement la transmission de l'ordre. Enfin, il soutient que les enregistreurs des paramètres de vol ont été modifiés. *« On nous oppose des enregistrements qui ne tiennent pas debout »*, insiste le commandant de bord.

Ce n'est pas l'heure d'en parler puisque cette première journée de débats est en principe consacrée aux circonstances de l'accident. Mais M. Asseline a beaucoup d'autres choses sur le cœur. *« L'instruction a été faite par un ministre qui, le soir même, disait que les gaz avaient été remis trop tard »*, proteste le pilote, qui s'en prend ensuite à son ancien employeur en déclarant : *« Air France avait l'habitude de faire des vols de présentation qu'elle traitait comme des vols de ligne. On nous envoyait sans formation. »* Le copilote, Pierre Mazières, confirme ces propos sur les manœuvres. *« Je me souviens d'avoir entendu le claquement de la manette des gaz. Puis j'ai attendu longtemps la reprise des moteurs. »* L'avion était déjà dans les arbres et le crash a fait trois morts et une cinquantaine de blessés.

> « On nous oppose des enregistrements qui ne tiennent pas debout »

Ceux d'entre eux qui défilent à la barre traduisent la panique qui les a saisis. Les ceintures qui ne veulent pas s'ouvrir, la fumée, le feu, les cris, tout cela est resté gravé dans les mémoires. *« C'est dans ma tête que ça se passait et que ça se passe encore »*, murmure cette femme qui avait pris un billet d'avion pour fêter ses trente ans de mariage. Air France, pour se faire pardonner, lui a donné une dizaine de vols gratuits. Mais elle ne les a pas utilisés. Elle ne les donnera pas non plus à ses enfants.

La falsification des enregistreurs de vol invoquée par le commandant de bord sera examinée dans les jours suivants. Mais, déjà, le premier officier de police judiciaire présent sur les lieux de l'accident a évoqué la première erreur commise. Les enregistreurs ont en effet été remis, sans être placés sous scellés, donc sans contrôle de la justice, à la direction générale de l'aviation civile (DGAC), organisme dont la responsabilité était susceptible d'être mise en cause dans l'accident.

L'adjudant-chef Jean Bonneau, de la brigade de gendarmerie des transports aériens (BGTA), explique sur un ton très naturel : *« Il était important de savoir très rapidement si la flotte des A 320 devait être bloquée au sol après dépouillement ou être mise hors de cause. Il fallait donc faire dépouiller très rapidement les enregistreurs de vol. Nous avons donc laissé partir les boîtes noires. »* Et le sous-officier se justifie en ajoutant que *« la pratique des enquêtes conjuguées administratives et judiciaires »* est de confier les enregistreurs de vol au centre d'essai en vol de Brétigny.

Une fois de plus, apparaît cette dangereuse confusion entre l'administratif et le judiciaire. Dans ce cas précis, ont été oubliées les règles du code de procédure pénale relatives aux scellés et à la désignation des experts judiciaires. Cette confusion est d'autant plus évidente que la défense relève que le financement d'une partie du budget de la BGTA est assuré par la DGAC.

Maurice Peyrot

Mᵉ Kiejman met en cause le photographe de François Mitterrand

La condamnation de « Paris-Match » est requise

LE PROCÈS du directeur de publication de *Paris-Match*, Roger Thérond, qui s'est déroulé lundi 25 novembre devant la 17ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Martine Ract-Madoux, a donné lieu à de nouvelles mises en cause sur l'identité supposée de l'auteur des photos de la dépouille mortelle de François Mitterrand. Roger Thérond est poursuivi par la veuve de l'ancien président, Danielle Mitterrand, ses deux fils, Jean-Christophe et Gilbert, et sa fille, Mazarine Pingeot, pour avoir publié sans leur autorisation dans l'édition de l'hebdomadaire datée du 16 janvier deux photos « exclusives » du corps de l'ancien président de la République, prises à son domicile parisien entre le 8 et le 10 janvier, au moment où sa famille et ses proches le veillaient. La diffusion de ces clichés anonymes avait laissé libre cours à la rumeur. Roger Thérond avait alors affirmé qu'ils avaient été pris par un *« familier »* de François Mitterrand.

Qualifiant cette affaire d'*« abjecte, basse, médiocre et mercantile »*, l'avocat de la famille Mitterrand, Mᵉ Georges Kiejman, a profité de l'audience pour rouvrir la polémique. Dans une plaidoirie en forme de réquisitoire, il a exprimé ses doutes quant à l'innocence de Claude Azoulay, photographe attitré de François Mitterrand pour le compte de *Paris-Match*, énumérant les pièces du dossier qui lui permettent *« d'être troublé devant tous les éléments laissant penser que ce familier ait pu prendre les clichés »*.

Ainsi, selon Mᵉ Kiejman, Claude Azoulay est entré dans la chambre du défunt le mardi 9 janvier après 12 h 30, soit à un moment où la position du corps correspondait aux clichés publiés. Le major chargé de la sécurité n'est plus certain de l'avoir accompagné de bout en bout. Les experts ont établi que les photos n'ont pu être prises que par un professionnel avec une pellicule de 800 ASA. Or, une pellicule de ce type a été retrouvée, lors d'une perquisition, au domicile de M. Azoulay. En outre, le photographe n'a pu fournir la totalité des négatifs aux enquêteurs : trois passes manquaient.

Georges Kiejman affirme que Claude Azoulay n'a pu donner d'explications suffisantes aux policiers avant de regretter qu'il n'ait pas été cité à comparaître. *« Indigné »* des propos de l'avocat, le photographe a fait savoir après l'audience qu'il demandait à Mᵉ Kiejman *« des excuses publiques pour atteinte à* [son] *honneur et à l'amitié qui* [le] *liait au président François Mitterrand »*. Claude Azoulay a toujours nié être l'auteur des clichés incriminés. Il avait été mis hors de cause à l'issue de l'enquête, faute de preuves.

DÉLIT CARACTÉRISÉ

L'avocat de Roger Thérond, Mᵉ Paul Lombard, s'est élevé contre les propos de son confrère, affirmant que, *« si on avait réussi à introduire le démon de la suspicion »* envers Claude Azoulay, c'était pour mieux accuser le directeur de l'hebdomadaire. Devant le mélange des genres, le substitut du procureur de la République, François Cordier, s'est employé à recadrer les débats. Refusant de se prononcer sur le cas de Claude Azoulay, car *« la preuve que ce soit un familier qui ait pu prendre la photo est impossible à établir »*, il a estimé que le délit reproché à Roger Thérond était caractérisé. *« On n'a pas le droit de publier sans le consentement de la famille »*, a-t-il affirmé, expliquant que si l'hebdomadaire n'était pas condamné *« on ne pourrait plus reconnaître, dans l'avenir, aucune atteinte à l'intimité de la personne »*. Le substitut a requis la publication du jugement en couverture de l'hebdomadaire. Celui-ci a été mis en délibéré au 13 janvier 1997.

Cécile Prieur

Les victimes de la publicité mensongère font les comptes des gains évanouis

GRASSE
de notre envoyée spéciale

De A à L à gauche, de M à Z à droite. *« Les victimes, vous vous répartissez en fonction de votre lettre alphabétique »*, commande une voix qui s'échappe des haut-parleurs. Elles sont quelques dizaines à pénétrer, lundi 25 novembre au matin, dans le palais des congrès de Grasse (Alpes-Maritimes), qui abritera, durant toute la semaine, le procès du PDG de la société de vente par correspondance France Direct Service (FDS), Bernard Graeff, accusé d'escroquerie, d'abus de biens sociaux, de publicité mensongère et d'infraction à la législation sur les ventes à distance et les loteries.

Derrière leurs bureaux alignés en rangs d'oignon, dix greffières enregistrent les parties civiles. *« Vous réclamez combien en dommages et intérêts ? »*, demande l'une d'elles à une grand-mère qui s'emmêle dans les chiffres. *« Il m'a promis trois fois le gros lot. Je demande 6 000 francs. Enfin, faut dire 600 000, non ? Je ne suis pas forte avec les millions. »* Sur les 15 134 plaignants, seuls ceux qui ont fait le déplacement ou se sont fait représenter par un avocat sont en droit de réclamer plus de 30 000 francs de dommages et intérêts.

On ne compte pourtant qu'une grosse soixantaine de victimes effectivement présentes, alors que le parquet de Grasse en attendait six cents et avait mis en place une organisation de grande envergure (*Le Monde* du 26 novembre), qui apparaît tout d'un coup quelque peu démesurée. Le procureur adjoint, Guy Robert, incrimine tour à tour la grève des chauffeurs routiers, l'âge des plaignants, leur dispersion géographique liée aux modes de fonctionnement de la vente par correspondance. *« Cela coûte cher de venir passer une semaine ici*, note Mᵉ Cohen-Seat, l'un des avocats de l'UFC-Que choisir, qui s'est constituée partie civile. *Et puis les gens n'y croient plus. Ils n'ont pas tout à fait tort. On obtiendra des dommages et intérêts mais l'entreprise déposera son bilan, ne paiera personne, puis redémarrera sous un autre nom. »*

Les victimes, des personnes âgées pour la plupart, serrent contre leur poitrine le cabas ou la pochette cartonnée emplis de ces publicités qui les ont trompées. *« Félicitations, madame X... Vous avez gagné une Mercedes ! »* C'est à une *« attestation officielle de gains »* de ce genre que Lakdar, cinquante-neuf ans, a cru *« dur comme fer »*. *« J'avais gagné 150 000 francs*, dit-il. *Il y avait le tampon de l'huissier, deux signatures de présidents, le tout dans une enveloppe scellée... »* Il a alors passé une commande de 311 francs parce qu'*« on vous dit que c'est sans obligation d'achat, mais si vous n'achetez rien, vous renvoyez une enveloppe ordinaire, sûr qu'elle est directement jetée »*. Non seulement Lakdar n'a pas gagné mais il n'a jamais reçu les produits commandés.

« PROFESSION : ESCROC »

Simone, bientôt soixante-dix ans, explique avoir reçu un papier qui lui affirmait qu'en tant que *« meilleure cliente de FDS »* elle avait gagné 150 000 francs. *« Quand je me suis aperçue que mon voisin avait reçu le même, ça m'a mis la puce à l'oreille... Pourtant, avec mes 3 300 francs de retraite, je comptais vraiment dessus pour aider mes deux filles qui ont des enfants et des découverts. »* Elle a porté plainte pour que *« ça serve aux autres »*. *« Moi, je suis Lion, j'ai mon caractère*, dit-elle. *Mais il y en a des fragiles, des personnes âgées. »* Comme certains, parfois moins crédules qu'ils ne veulent le laisser paraître, Simone espère obtenir le remboursement du gros lot indûment promis. Le tribunal de Castres n'a-t-il pas condamné FDS, en 1994, à verser 250 000 francs à une octogénaire qui s'était crue gagnante ?

Ce jugement, confirmé par la cour d'appel de Toulouse, en février 1996, a marqué les esprits, qui s'échauffent dès que débute l'audience. *« Quelle est votre profession ? »*, demande le président à Bernard Graeff. *« Escroc »*, répond à sa place et à voix haute un homme aux cheveux gris. *« Il paraît qu'il va citer comme témoins ceux qui ont vraiment gagné. Ça ne va pas faire beaucoup de monde »*, ajoute tout aussi fort sa voisine.

Après l'interminable énoncé des faits reprochés au patron de FDS, les plaignants évoquent leurs rêves déçus. La Mercedes, la Renault 21, le voyage en Tunisie, le chèque de 250 000, 400 000 ou 700 000 francs, parfois tout à la fois. *« Des voitures, on en a gagné de quoi se monter un garage »*, lance l'un d'eux, qui a participé à tous les jeux et réclame 1,5 million de dommages et intérêts.

Pascale Krémer

Deux ans de prison ferme pour un adolescent des Mureaux

LA COUR D'APPEL de Versailles a condamné à cinq ans de prison, dont deux ans ferme et trois assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve, un adolescent qui avait tenté de faire exploser des cartouches de gaz dans une salle de classe du collège Jules-Verne, aux Mureaux (Yvelines), en novembre 1995. La cour, qui a rendu son arrêt le 3 octobre, a allégé la condamnation à cinq ans de prison dont deux avec sursis prononcée en première instance, le 28 juin, par le tribunal pour enfants de Versailles.

Le 7 novembre 1995, deux surveillants du collège avaient surpris l'élève qui s'apprêtait à enflammer trois cartouches de gaz dissimulées sous un radiateur de sa salle de classe. L'adolescent, alors âgé de quinze ans, avait été mis en examen pour *« tentative d'assassinat »* par un juge d'instruction de Versailles et écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) (*Le Monde* du 10 novembre 1995).

DÉPÊCHES

■ **RACISME : le directeur du collège privé Saint-François de Sales de Dijon (Côte-d'Or) et un professeur vont être sanctionnés** pour avoir laissé paraître ou écrit un texte raciste dans le journal de l'établissement. Deux procédures disciplinaires ont été ouvertes par le recteur, *« scandalisé »* par ces écrits anonymes qui évoquaient des *« hordes musulmanes inassimilables »*.

■ **INTÉGRATION : Jacques Chirac a reçu Hamlaoui Mekachera, délégué à l'intégration**, lundi 25 novembre. Le président du Conseil national des Français musulmans a indiqué que l'entretien avait porté sur *« la relance de la politique d'intégration »* qui doit, selon lui, constituer *« le pendant de la lutte contre l'immigration clandestine »*.

■ **EXCLUSION : le tribunal de commerce de Paris a accordé**, lundi 25 novembre, une période d'observation de quatre mois à la direction du mensuel *La Rue* pour proposer une relance du titre. Le dépôt de bilan avait été prononcé le 31 octobre. Les ventes, réalisées à la criée par des sans-abri, sont passées de 82 000 exemplaires en 1995 à une moyenne prévisible de 50 000 cette année.

■ **POLICE : le suicide d'un fonctionnaire du commissariat de Montbéliard** (Doubs), survenu dans la nuit du 22 au 23 novembre à son domicile, est le quatrième suicide dans ce service depuis le début de l'année. *« Nous sommes en pleine détresse »*, a déclaré le responsable local de la FASP lors d'un entretien avec le directeur général de la police nationale, qui se rendra prochainement sur place.

■ **L'association Droit à la sécurité a appelé** à une *« marche silencieuse en faveur des policiers »*, mardi 26 novembre à 18 heures, à Paris, à la suite des débats provoqués par la condamnation des chanteurs de NTM et de diverses agressions touchant les policiers.

■ **ESSONNE : une nouvelle perquisition a eu lieu**, lundi 25 novembre, dans les locaux du conseil général de l'Essonne, à Evry, dans le cadre de l'information judiciaire concernant les salaires versés à l'épouse du président du conseil général (RPR), Xavier Dugoin.

■ **YVELINES : deux anciens dirigeants de l'entreprise SAEP** de travaux publics de l'Essonne ont été mis en examen et écroués, en fin de semaine dernière, par le juge d'instruction Richard Pallain, en charge du dossier de corruption du conseil général des Yvelines.

Le Crazy George's de Bobigny met un bémol à son affichage

CRAZY GEORGE'S n'est plus assez fou à son goût. En ce matin de réouverture, lundi 25 novembre, Serge déambule en maugréant entre les journalistes et les appareils électroménagers. Il vient d'apprendre son bannissement des exclus de la consommation qui composent le gros de la clientèle du magasin du centre commercial Bobigny 2 (Seine-Saint-Denis). Serge n'habite pas dans la zone fatidique des cinq kilomètres autour de la grande surface. Or il faut remplir cette condition, auparavant tapie au fin fond du règlement et désormais étalée, par prudence, sur les larges affiches apposées aux murs, pour avoir droit à la location avec option d'achat (LOA) qui a fait la réputation de l'endroit.

Serge ne pourra donc compléter rapidement l'ameublement de l'appartement que l'on vient de lui cambrioler. Ses 7 000 francs net de revenu mensuel l'obligeront à une longue patience dont il rend responsables *« les bien-pensants et les médias »* qui ont forcé Crazy George's à deux semaines de fermeture après l'inauguration controversée du samedi 9 novembre (*Le Monde* du 12 novembre). *« Comme si l'ouvrier n'avait pas toujours été là pour être exploité*, s'agace-t-il. *Aujourd'hui, on veut aussi le priver du droit de consommer. Ce n'est pas ce magasin qui a créé la misère, même s'il en profite. »*

Le Crazy George's de Bobigny, premier maillon français d'une chaîne forgée en Grande-Bretagne par le groupe Thorn-EMI, aura néanmoins passé quinze jours à peaufiner un profil commercialement correct. A la demande des pouvoirs publics, les étiquettes ont été repensées. Le montant des versements hebdomadaires dans le cadre de la LOA continue à attirer l'œil, mais le coût total d'acquisition vient relativiser immédiatement ses gros caractères. Les futurs acheteurs savent ainsi qu'ils paieront leur machine à laver 39 francs par semaine pendant trois ans, pour un coût final de 6 084 francs, soit largement plus du double du prix comptant (2 747 francs).

CINQ RÉFÉRENCES

Pour éviter de laisser penser que l'ignorance est son alliée, Crazy George's s'engage, au moment de la signature du contrat de LOA, à remettre une note explicative aux termes toutefois encore compliqués. Le magasin s'est attaché à faire comprendre au client qu'il n'est propriétaire du produit qu'à la dernière échéance, mais qu'il peut, en contrepartie, le rendre à tout moment.

Dans cette logique, Crazy George's a arrondi les angles de sa campagne de publicité. Le slogan *« Pour 20 francs c'est à vous »*, aussi racoleur que mensonger, a cédé la place à des affiches exemplaires de sobriété. Il est vrai que la polémique des derniers jours a assuré pour longtemps la notoriété de Crazy George's. Ainsi, sans campagne d'envergure semblable à celle qui avait provoqué une semi-émeute le jour de l'inauguration, la réouverture a-t-elle été marquée par un flux régulier de visiteurs. Beaucoup de curieux, quelques opposants, mais aussi de nombreux candidats à l'achat, qui ont rempli la première fiche de renseignements.

Certains s'offusquaient d'avoir à y faire état des coordonnées de cinq personnes pouvant servir de *« référence morale »* au cours de la rapide enquête précédant la signature du contrat. *« On a pris l'habitude de ne plus avoir d'intimité »*, soupirait Pierre, intérimaire et père de quatre enfants, venu se renseigner pour l'achat d'un lit et d'une machine à laver. *« Le coût hebdomadaire de la machine reviendra moins cher que celui de la laverie. De toute manière, avec nos ressources, nous n'aurions pas accès au crédit. C'est un piège à cons, mais quel autre choix avons-nous ? »*

Jérôme Fenoglio

Lire aussi la chronique d'Agathe Logeart page 29

RESTRUCTURATIONS Le 16 novembre, 20 000 personnes manifestaient dans les rues de Lannion ; tout le pays de Trégor s'était donné *rendez-vous* pour défendre sa capitale. ● ALCATEL CIT a en effet annoncé le licenciement de 600 personnes sur son site ; le secteur des *télécommunications, moteur de* l'économie de la ville, est menacé de restructuration. ● L'INQUIÉTUDE face à l'avenir est d'autant plus vive que Lannion offre des conditions de *vie exceptionnelles sur la côte de* granit rose. Les habitants, dont beaucoup se sont installés récemment dans la région, défendent l'emploi, mais aussi un certain type de *vie culturelle et de cadre écologique.* ● LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, en particulier dans le domaine des télécommunications depuis la délocalisation à Lannion du Centre natio*nal des télécommunications,* ont transformé la ville et ses habitants.

La ville de Lannion défend son pays de cocagne

A la mi-novembre, 20 000 personnes ont défilé dans les rues de la ville pour protester contre les 600 suppressions d'emplois annoncées par Alcatel CIT. Les habitants du Trégor veulent préserver une région dynamique, au cadre de vie enchanteur et dotée d'un réseau d'entreprises « high-tech »

RENNES
de notre correspondante

On s'attendait à un défilé de 10 000 à 15 000 personnes. Dans les rues de Lannion, samedi 16 no*vembre, ils étaient* 20 000 à manifester. Plus que la population de la ville. L'annonce de 600 suppressions d'emplois à CIT Alcatel, sur les 2 300 que compte le site, a déclenché une mobilisation totale. Ce jour-là, les footballeurs ont délaissé la pelouse des stades, les commerçants n'ont pas ouvert leur boutique ; même les grandes surfaces ont fermé leurs portes. Les pompiers et les pêcheurs, les enseignants du public et ceux du privé, les lycéens et leurs grands-parents, les élus des Côtes-d'Armor, les syndiqués du monde agricole et ceux de l'industrie : tout le monde était là.

Ce n'est pas seulement la pimpante capitale bretonne des télécommunications françaises qui a manifesté – la ville ne dépasse pas les 18 000 habitants : tout le pays du Trégor s'est dressé, comme le disait le mot d'ordre fédérateur lancé par l'intersyndicale CFDT-CGT-CGC. Chacun se dit prêt à défendre ce « pays » breton, qui s'étend, grosso modo, de Paimpol à Guingamp et avance dans la baie de Morlaix, comme s'il s'agissait d'une terre de cocagne. Ici, foin des porcheries géantes et des hectares de maïs ! On cultive essentiellement le tourisme et les nouvelles technologies.

Alors que son voisin, le pays du Léon, donnait traditionnellement ses enfants à l'Eglise, le Trégor a vu naître des poètes et des esprits frondeurs, comme Ernest Renan. Il produit aujourd'hui des polytechniciens, tout en constituant le principal vivier d'enfants apprenant la langue bretonne. Fier de son identité, il a son journal : l'hebdomadaire *Le Trégor*, lu dans la moitié des foyers du « pays ». En 1990, pour célébrer ses vingt ans, cette publication retraçait dans un numéro anniversaire deux décennies de révolution technique, de culture, de luttes pour l'environnement. L'histoire politique du cru n'apparaissait qu'au second plan. Trois marées noires entre 1967 et 1980 *(Torrey-Canyon, Amoco-Cadiz, Tanio)* ont certainement plus soudé la population ; c'est d'ailleurs ici qu'est né la premier comité qui a conduit les élus bretons jusqu'au procès de Boston.

DIVERSIFICATION

Lannion, qui serre ses maisons de granit sur les rives du Léguer, s'enorgueillit de son technopôle, de son aéroport d'affaires, de son IUT et de son école d'ingénieurs spécialisée – dans les télécommunications, bien sûr –, ainsi que d'une zone industrielle qui ne désemplit pas. Ses équipements culturels n'ont rien à voir avec son statut de sous-préfecture : trois salles de cinéma, une école de musique, une galerie de photos... *« Notre véritable concurrent est la FNAC de la rue de Rennes, à Paris »*, lance Alain Bougeant, patron de la librairie Gwalarn et ancien informaticien, qui a fui le quartier d'affaires de La Défense. Son associé est un ancien ingénieur du CNET (Centre national des télécommunications), très impliqué dans la vie culturelle locale.

Les vitres du Carré magique, un centre culturel de 850 places disposant d'un budget annuel de 2,4 millions de francs, disparaissent aujourd'hui sous les affiches *« Trégor debout »*. *« Lannion est une ville où il fait bon vivre, près d'un littoral somptueux. Il ne faut pas toucher à cet écrin »*, affirme Solange Grégan, directrice adjointe de la salle de spectacles.

Certes, le Trégor partage avec le *reste de la France* l'inquiétude quant à l'avenir des jeunes et connaît les difficultés économiques qui frappent l'ensemble de la Bretagne. Mais l'énergie de la mobilisation du 16 novembre tient sans doute beaucoup à l'attachement au « pays ». *« Si la mobilisation est forte, c'est que le Trégor a encore du ressort »*, estime le maire, Alain Gouriou (PS). Jean-Claude Ferrandi, délégué CGC, met lui aussi en avant la qualité de la vie : pour ce Montmartrois, pas question de retourner en région parisienne.

Les lotissements ont poussé dans la campagne. Peu à peu, les cadres ont succédé aux agriculteurs comme maires dans les petites communes. Les ingénieurs sont venus en masse d'Ile-de-France, les filles de paysans ont quitté la terre pour travailler *« aux usines »*, fabriquant d'abord des câbles. Aujourd'hui, la moyenne d'âge des ouvrières est de quarante-huit ans. Ce sont essentiellement elles qui sont menacées par la suppression programmée de la direction de la production industrielle. Solidaires, les Trégorrois refusent qu'elles soient licenciées, même si c'est la « matière grise » qui constitue le moteur de l'économie de la ville.

« Il a bien fallu une génération pour digérer ces bouleversements, raconte Philippe Saint-Aubin, lui-même centralien, né à Paris, et responsable CFDT. *Mais lorsque s'est produite la première crise, la région avait fait siennes les télécommunications. »* Une vague d'un millier de licenciements dans ce secteur avait donné lieu à une manifestation de 8 000 personnes à Lannion, le 12 octobre 1984, puis à six mois d'actions dures. Elus et acteurs économiques ont alors pris conscience des risques de la mono-industrie. Depuis, ils ont su faire venir des PME de spécialités différentes.

Christian Teffaut, qui dirige la Maison de la presse et l'association Cœur de ville, résume bien l'état d'esprit général. Il l'incarne dans quelques idées d'actions originales. *« Le Trégor a l'esprit frondeur, mais il faudrait en montrer les bons côtés. Peut-être réaliser un film ou mener une action lancinante en ouvrant, par exemple, en permanence une maison où s'exprimer,* imagine-t-il. *Et, pourquoi pas, inviter le président d'Alcatel à passer un week-end chez nous ! »*

Un pôle industriel de pointe

La première transmission d'images télévisées par satellite entre le France et les Etats-Unis a eu lieu, en 1962, à Pleumeur-Bodou, une bourgade proche de la côte de granit rose, dans les Côtes-du-Nord (devenues depuis Côtes-d'Armor). Le Radôme, l'énorme ballon immaculé qui abritait l'expérience, a été transformé en musée, mais un champ d'antennes surplombe toujours la commune. L'aventure économique du Trégor a cependant véritablement commencé avec l'arrivée, à la même époque, à Lannion, du Centre national des télécommunications (CNET), jusque-là concentré à Issy-les-Moulineaux, près de Paris.

Cette délocalisation a peu à peu attiré de grosses entreprises de téléphonie. Depuis les premiers commutateurs téléphoniques automatiques, le Trégor a été le théâtre de nombreuses avancées technologiques : fibres optiques, réseau numérique à intégration de service (Numeris) ou encore la technique temporelle asynchrone (ATM).

Martine Valo

Les minibus électriques de Chambéry s'arrêtent à la demande

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Il en coûtera 2 francs pour emprunter l'un des trois minibus électriques qui circulent depuis mardi 26 novembre dans le centre de Chambéry et assurent une liaison entre trois communes proches de l'agglomération. Fournis par Renault, ces véhicules de type Master, baptisés Citel, ont été acquis pour un montant de 480 000 francs l'unité par le District urbain de la Cluse de Chambéry (DUCC), *qui regroupe une quinzaine de communes pour une population* de 110 000 habitants. Ils peuvent transporter onze personnes, atteignent 80 km/heure et disposent d'une autonomie d'une centaine de kilomètres, grâce aux batteries nickel-cadmium pesant quelque 670 kg.

Autre innovation, les minibus tourneront de manière continue sur des boucles d'environ *2,5 kilomètres, matérialisés sur* la chaussée par un « fil jaune », et s'arrêteront à la demande, avec un passage toutes les quinze minutes environ. Cette expérience, *mise en* œuvre par la ville de Chambéry, est la première du genre en France.

L'objectif poursuivi par le maire, Louis Besson (PS), est de promouvoir le transport collectif dans le centre-ville, engorgé par les voitures malgré la présence de cinq parkings souterrains, et de rendre plus aisé l'accès aux secteurs piétonniers et aux rues historiques de *la préfecture de Savoie. « Nous souhaitons également donner une image nouvelle du transport en commun, qui doit être choisi et non subi par l'usager traité comme un client,* ajoute Claude Richard, conseiller municipal (PS) de Chambéry et président de la commission transport du DUCC. *Si cette expérience s'avère concluante, elle sera étendue. »* En attendant, le déficit d'exploitation des Citel est estimé à *900 000 francs par an.*

Le double souci de l'accessibilité pour tous et du respect de l'environnement a déjà *conduit le district – gestionnaire d'un parc de* quatre-vingts autobus assurant quelque 8,6 millions de voyages par an sur une vingtaine de lignes – à mettre en service en 1993 un bus muni d'un plateau mobile pour y hisser des personnes en fauteuil roulant. En début d'année, il a été complété par quatre véhicules à plancher bas destinés aux personnes à mobilité réduite. L'été 1997, quatre bus supplémentaires, *dont deux fonctionneront au gaz,* seront également mis en service.

Enfin, grâce au brevet Ecotec, récemment acquis par la compagnie Elf, trois engins roulent quotidiennement grâce à un mélange formé de gasoil et de 15 % d'eau. Ce dernier permet, lorsque le moteur est bien réglé, de réduire de l'ordre de 65 % les émissions de particules et l'opacité des fumées.

Philippe Revil

DÉPÊCHES

■ **MEURTHE-ET-MOSELLE : dix-neuf communes situées dans l'arrondissement de Briey sont menacées** par des affaissements miniers *comparables* à ceux *constatés* ces cinq dernières semaines à Auboué (*Le Monde* du 5 novembre), a annoncé, lundi 25 novembre, la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Il s'agirait de communes qui comportent des zones à risques situées sous des parties bâties.

■ **RENNES : la construction du métro VAL** à Rennes sera *« le plus grand chantier de France pour les années qui viennent »*, a souligné, lundi 25 novembre, Edmond Hervé, maire (PS) de Rennes et président du district de l'agglomération rennaise, lors de la signature officielle des contrats passés avec les entreprises choisies pour la première partie du gros œuvre. Quelque 300 personnes devraient travailler sur le chantier sans compter les emplois indirects.

■ **VAL-DE-MARNE : Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général de l'ONU, a inauguré,** vendredi 22 novembre, un Centre d'information et de formation sur les droits de l'homme à Choisy-le-Roi. Né de l'initiative de l'Association pour le développement des libertés fondamentales, ce centre pluridisciplinaire ambitionne de créer une véritable science des droits de l'homme, cohérente, objective et transmissible à tous. – *(Corresp.)*

Le RPR et l'UDF s'opposent sur les pouvoirs de police à Paris

PRÉSENT exceptionnellement présent au conseil de Paris, Jean-Louis Debré (RPR), ministre de l'intérieur et élu du 18e arrondissement, s'est fait remarquer, lundi 25 novembre, par la virulence de sa réponse aux élus UDF, qui, dans le cadre du débat sur les déplacements à Paris, ont posé le problème de la répartition des pouvoirs entre le maire de Paris et le préfet de police.

Rappelant que *« l'irréductible spécificité de la capitale »* remonte à un arrêté de Messidor an VIII (juin 1799), le ministre de l'intérieur a affirmé : *« Aucun gouvernement ne peut accepter de transférer à une police municipale à Paris, les pouvoirs de l'État. »* Pour illustrer son propos, M. Debré a notamment rappelé que sept mille manifestations (visites officielles, cortèges de protestations, etc.) se déroulent chaque année à Paris. La fermeté des propos de M. Debré a beaucoup fâché Jacques Dominati (UDF), premier adjoint au maire qui, depuis vingt ans, plaide pour le transfert des pouvoirs de circulation et de stationnement au maire de Paris. *« Cette question concerne la vie quotidienne des Parisiens. Ceux-ci ont le droit de savoir qui est le patron »*, s'est exclamé M. Dominati, qui réclame *« une réflexion approfondie sur ce sujet »*. Si les Verts partagent l'avis de M. Dominati, il n'en va pas de même des communistes et de Georges Sarre, président du groupe Mouvement des Citoyens (MDC), qui *« n'est pas favorable à la restriction des pouvoirs de police de l'État dans sa capitale »*. Chargé des questions de police au PS, Daniel Vaillant, maire du 18e arrondissement ne pouvait pas rester muet sur ce sujet : *« Si les socialistes s'opposent à tout transfert des pouvoirs de police au maire de Paris, ils considèrent que les décisions en matière de circulation et de stationnement pourraient être prises en partenariat entre le préfet de police, le maire de Paris et les maires d'arrondissement. »*

ADOPTION DE LA CHARTE VÉLO

Les élus parisiens ont par ailleurs débattu des propositions de Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris en matière de déplacements *(Le Monde* du 23 novembre). L'opposition a regretté le manque de précisions et de calendrier de ce projet. *« Je constate qu'aucune des mesures que vous y annoncez ne donne lieu aujourd'hui au moindre projet de délibération soumis au vote de notre assemblée »*, a estimé Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au conseil de Paris, qui a reproché au maire de Paris d'avoir réalisé *« un duplicata sémantique »* du programme socialiste. Après avoir rappelé que *« le prix de la carte orange une à cinq zones a augmenté de 325 % entre 1977 et 1995, de 388 % pour celle de trois à cinq zones »*, Henri Malberg, président du groupe communiste, a plaidé en faveur des transports en commun ; il a aussi évoqué la réglementation des livraisons dont les problèmes *« se sont acrus avec le déploiement des pratiques du flux tendu »*.

Quant à M. Sarre, il s'est lancé dans la tactique du « fusil à deux coups », en réclamant la tenue d'un référendum sur la diminution de la circulation automobile. Pour l'obtenir, il s'est appuyé sur la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire de 1995 qui prévoit *« qu'un cinquième des électeurs inscrits peuvent demander une consultation sur une opération d'aménagement relevant de la décision des autorités municipales »*. Les élus parisiens ont, par ailleurs, adopté la charte vélo (*Le Monde* daté 26-27 mai), sur l'usage de ce mode de locomotion dans la capitale.

Françoise Chirot

DISPARITIONS

Edison Denisov

Un compositeur prolifique sans tabou esthétique

LE COMPOSITEUR russe Edison Vassilievitch Denisov est mort dimanche 24 novembre à Paris. Il était âgé de soixante-sept ans.

Quand il naît, le 6 avril 1929, à Tomsk, en Sibérie, son père, ingénieur en électricité, lui choisit le prénom d'Edison en hommage à Thomas Alva Edison, l'inventeur de la lampe à incandescence... Un prénom qui avait, en plus, l'avantage d'être un anagramme de Denisov – si l'on excepte le « v » final –, ainsi que Nicolas Slonimsky le précise dans la notice qu'il a consacrée au compositeur dans son Dictionnaire biographique des musiciens (Robert Laffont « Bouquins »).

Après avoir étudié les mathématiques à l'université, Edison Denisov entre au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou en 1951. Il y étudie la composition avec Vissarion Chebaline (1902-1963), l'un des compositeurs accusés de formalisme par Andreï Jdanov, le 10 février 1948, à l'issue d'un comité central du Parti communiste soviétique qui « recommandera » aussi à Chostakovitch, Prokofiev, Miaskovski, Khatchaturian de composer une musique exaltant le peuple et usant d'un langage accessible au plus grand nombre. Théoricien du réalisme soviétique, Jdanov faisait appliquer une esthétique qu'il avait longuement exposée dans *Sur la littérature, la philosophie et la musique*, l'année précédente.

Denisov sort en 1956, son diplôme de composition en poche, du Conservatoire de Moscou. Mais ses débuts de musicien sont contrariés par le diktat de Jdanov, qui ne tombera qu'en 1958. Engagé dans l'avant-garde, le jeune compositeur se passionne pour ce qui est d'abord interdit, puis mal vu, compose de la musique sérielle, admire la seconde école de Vienne, Debussy, Ravel, la musique d'Olivier Messiaen, celle de Pierre Boulez et des compositeurs qui veulent rompre avec l'ordre établi et l'académie en Union soviétique et ailleurs. Denisov sera d'ailleurs l'un des compositeurs soviétiques joués à Darmstadt et au Domaine musical, à Paris. Cela n'empêche pas Denisov d'admirer, outre les grands Russes glorifiés par le régime soviétique, au prix parfois de la réécriture de leurs livrets d'opéras par la censure (Moussorgski, Glinka), son contemporain Chostakovitch, déconsidéré par les mouvements avant-gardistes européens – un ostracisme qui durera jusque dans les années 80.

Compositeur prolifique, Denisov a écrit plus d'une vingtaine d'œuvres pour orchestre avec ou sans soliste, une bonne quarantaine de pièces de musique de chambre, des pièces pour piano seul, une trentaine d'œuvres vocales, trois opéras (dont *L'Ecume des jours*, d'après Boris Vian, créé à l'Opéra-Comique en 1981), orchestré des cycles de mélodies de Moussorgski, arrangé des danses de Schubert, etc.

Abondante, l'œuvre de Denisov témoigne de la curiosité, de l'attrait du compositeur pour un brassage des formes, des langages et des instruments qu'il repense sans aucun tabou esthétique. Plusieurs de ses œuvres de musique de chambre associent instruments joués de façon traditionnelle, piano préparé selon le modèle inventé par John Cage en 1948 et bande magnétique – Denisov travailla à l'Ircam en 1991 et 1992, période pendant laquelle il a composé *Sur la nappe d'un étang glacé* pour neuf instruments et bande quatre pistes.

Moins joué et moins enregistré que Sofia Goubaïdulina et Alfred Schnittke, bien que présent depuis plus longtemps qu'eux dans les salles occidentales de concert, Denisov connut un regain d'intérêt lors de la création lyonnaise, le 15 mai 1993, de *Rodrigue et Chimène*, opéra inachevé de Debussy et Catulle Mendès. Loin de s'être limité à l'orchestration de la partition chant-piano laissée par le compositeur français, Denisov a composé des scènes manquantes et repris des passages déjà complétés par le musicologue britannique Richard Langham-Smith. La partition laissée par Debussy était dans un état curieux : certains fragments étaient très écrits, d'autres laissaient le choix entre plusieurs variantes pour les lignes de chant, il n'y avait ni dièses ni bémols de notés. En sorte que Denisov refusa de travailler à partir du seul texte établi par Langham-Smith et exigea une copie du manuscrit. Abusivement rapproché de l'esthétique de Chostakovitch par certains critiques, son travail relèverait plutôt de celle de Moussorgski, qui fascinait tant Debussy quand il travaillait à *Rodrigue et Chimène* (1890-1892) et qui s'entend si bien dans *Pelléas et Mélisande*, qui sera créé en 1902, mais auquel le compositeur travailla dès qu'il laissa tomber *Rodrigue* (un enregistrement de cet opéra est disponible chez Erato). Denisov savait tout cela, lui qui avait écrit des articles « scientifiques » sur la technique de composition du compositeur français (*Le Monde* du 6 mai 1993), et son travail admirable relève du droit imprescriptible d'un créateur à rendre hommage à l'un de ses prédécesseurs en achevant l'une de ses œuvres.

Edison Denisov avait reçu le Grand Prix de la Ville de Paris en 1993.

Alain Lompech

Mohamed Amin

Un grand cameraman de presse

MOHAMED AMIN, célèbre photographe et cameraman kényan âgé de cinquante-trois ans, est mort, samedi 23 novembre, à bord du Boeing de la compagnie Ethiopian Airlines qui s'est écrasé dans l'océan Indien à la suite d'un détournement.

« *Le jour*, aimait-il dire, *où je ne pourrais plus sortir une histoire, ce sera le jour de ma mort.* » Ce jour est arrivé, alors que Mohamed Amin rentrait samedi d'Addis Abeba où il se trouvait en voyage d'affaires. Depuis plus de trente ans, il était sans conteste l'un des meilleurs professionnels de l'image de presse, tour à tour photographe, cameraman, cinéaste, écrivain, auteur de superbes livres sur cette Afrique qu'il aimait tant. « *Mo* », comme le surnommaient ses nombreux amis, était aussi unanimement respecté de ses confrères pour son courage, sa force de caractère, sa modestie et sa gentillesse.

Né à Nairobi dans une famille kényane d'origine indienne – son père était un maçon venu du Pendjab –, Mohamed Amin commence sa carrière journalistique à l'âge de treize ans en « couvrant » le Safari Rallye d'Afrique orientale. A vingt ans, il est arrêté et torturé lors d'un coup d'Etat à Zanzibar. Entré en 1966 comme cameraman indépendant à l'agence d'images Visnews, il sera désormais sur tous les fronts, couvrant les conflits africains, et les guerres du Liban, du Yémen, de l'Afghanistan et du sous-continent indien. Bouleversé en 1984 par le drame de la famine qui ravage l'Ethiopie, il est le premier à diffuser pour le compte de la BBC les images des silhouettes squelettiques qui susciteront une vague d'émotion à travers le monde et inciteront le chanteur Bob Geldorf à lancer une croisade contre la faim lors du concert de rock Live Aid. En 1991, Mohamed Amin échappe de justesse à la mort à Addis Abeba lors du renversement de la dictature marxiste. Il a le bras gauche arraché par une roquette en filmant l'explosion d'un dépôt de munitions. Il se fera greffer un bras artificiel et utilisera désormais une caméra spécialement adaptée.

Après le rachat de Visnews par Reuter en 1993, il crée le programme « Africa Journal » et devient directeur commercial de Reuters-TV pour l'Afrique. Il continue aussi de diriger sa propre société, Camerapix. Photojournaliste éclectique, Mohamed Amin avait accumulé les distinctions professionnelles, et la reine Elizabeth II l'avait fait, en 1992, membre de l'Ordre de l'Empire britannique. Il souhaitait, disait-il, prendre sa retraite au Pakistan, où il avait commencé de se faire construire une maison. Une promesse que ses amis ne prenaient guère au sérieux, venant de ce travailleur infatigable, à l'enthousiasme intact.

Jean-Pierre Langellier

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle LAUGIER
et
Philippe GELBLAT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Judith,

le 11 novembre 1996, à Paris.

4 *ter*, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

Magali et Gabriel AMARD
laissent à Lucie la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 25 novembre 1996.

91170 Viry-Châtillon.

Décès

– Suzanne Burlot,
son épouse,
Morgane, Guillaume et Pauline,
ses enfants,
M. et Mme Joseph Burlot,
ses parents,
Jean Burlot,
son frère,
Georges Cohen,
son beau-père.
Ses oncles, ses tantes, ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BURLOT,

enlevé à l'affection des siens à l'âge de cinquante ans, le 21 novembre 1996.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 27 novembre, au cimetière parisien d'Ivry, à 14 h 30.

« Chaque heure compte, la dernière illumine. »

Le général Raymond COCHE

a rejoint la maison du Père où l'attendait Cochette, le 24 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses six couples d'enfants,
Ses trente-trois petits-enfants,
Ses vingt-six arrière-petits-enfants,
vous convient à vous associer à eux par la prière lors de la messe d'à-Dieu, en la cathédrale de Grenoble, le jeudi 28 novembre, à 10 h 15.

Dons aux Orphelins apprentis d'Auteuil.

– Mme Ekaterina Denisova
et ses filles,
M. et Mme Dimitri Denisov
et leur fils,
M. et Mme Bernard Desgraupes
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edison DENISOV,
compositeur,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 24 novembre 1996, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 novembre, à 10 h 30, en l'église russe Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière sud de Saint-Mandé.

24, rue Abel-Hovelacque,
75013 Paris.

– Franck et Marie-Cécile,
ses parents,
Anne, Eric et Yann,
ses sœur et frères,
Ses grand-mère, oncles et tantes, nièces, parrain et marraine,
ont la douleur de faire part de la mort tragique de

Anaïs DONDON,

survenue le 26 octobre 1996, à l'âge de quatre ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 21 novembre.

– Les familles Kienast et Souchon
ont la douleur de faire part du décès de

Robert KIENAST,

survenu le 21 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

– Cussy-les-Forges.

Marie-Ange et Hervé Anziani-Vente,
leur fille et leur gendre,
Gabrielle et Julien,
leurs petits-enfants,
Leurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Claude LÈBRE,
enseignant retraité,
antiquaire,

à l'âge de soixante-sept ans,
et de son épouse,

Mme Claude LÈBRE,
née Germaine HERTER,
enseignante retraitée,
antiquaire,

à l'âge de soixante-cinq ans, survenu accidentellement le 22 novembre 1996.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 novembre 1996, à 14 h 30, en l'église de Cussy-les-Forges (Yonne) où l'on se réunira.

Votre témoignage de sympathie pourra s'inscrire sur un livre d'amitié.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cussy-les-Forges.

La Lèbrerie,
89420 Cussy-les-Forges.

– Mme Guy Le Blevennec,
Mme Annick Le Blevennec,
M. et Mme Jean-Louis Cluet,
M. et Mme Pierre Le Blevennec,
Elsa, Sandrine, Alexis et Matthieu,
Mme Carole Morvan,

et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

général de brigade aérienne
Guy LE BLEVENNEC,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945 avec Palmes,
croix de la valeur militaire avec Palme,
croix du combattant,
médaille de l'aéronautique,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,

leur époux, père, grand-père, beau-père et parent,

survenu le 21 novembre 1996, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les honneurs militaires lui seront rendus le jeudi 28 novembre 1996, à 10 heures, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20e, où l'on se réunira.

Selon ses dernières volontés, l'incinération aura lieu le même jour à 10 h 45.

100 *bis*, rue des Sablons,
78750 Mareil-Marly.
88, rue La Fontaine,
75016 Paris.
Résidence Les Chandeliers,
99, avenue du Général-Leclerc,
91120 Palaiseau.
15, rue Jacques-Cartier,
78180 Montigny-Le-Bretonneux.

– Simonne Mathieu,
son épouse,
Denise Hautdidier,
sa sœur, son mari et ses enfants,
Aline Gonon,
sa belle-sœur,
Nicolas et Martha Mathieu,
Frédérique Mathieu
et François Chovet,
Antoinette et Jean-Charles Willard,
Darie et Nicola Sterbini,
Sabine et Eric Giaretto,
ses enfants,
Emilie et Camille,
Yuna,
Stéphane et Julie,
Giulio,
Raphaëlle et Emma,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès soudain de

Jean MATHIEU,
ancien secrétaire général
de l'Académie de France à Rome,
ancien directeur
de la Manufacture nationale de Sèvres,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 22 novembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 novembre, à 14 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Colombes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

192, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Catherine Netter,
Frédérique Netter-Vartabedian et Marc Vartabedian,
Martine et Jacques Soccart,
Ariane, Pierre, Violette, Germain et Capucine,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

André NETTER,
conseil en propriété industrielle,
ingénieur Ecole centrale Paris,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 novembre 1996.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

– Les associés et le personnel du Cabinet Netter
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André NETTER,
conseil en propriété industrielle,
ingénieur Ecole centrale Paris,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 novembre 1996.

– M. Georges Nathan Rymarz,
son époux,
Monique, Gérard, Jean-Pierre,
ses enfants,
Fabrice, Aurélia, Delphine, Alexis,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mona RYMARZ,
née Marie BRENER.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 novembre.

On se réunira à 11 h 30, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

10, rue Diderot,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Fort-de-France. Saugues.

Sa famille, ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès, le 17 novembre 1996, à Fort-de-France, à l'âge de quarante ans, de

Max VERNET.

Moi qui n'ai jamais marché mais nagé mais volé parmi vous.
René Char.

– Le président et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère, le

professeur Etienne WOLFF,
grand officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale
de médecine,

survenu à Paris, le 18 novembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

– M. Edouard Bonnefous, président de la Fondation Singer-Polignac,
Et les membres du conseil d'administration,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur cher président d'honneur, le

professeur Etienne WOLFF,
administrateur honoraire
du Collège de France,
grand officier de la Légion d'honneur,
de l'Académie française,
membre de l'Académie des sciences,
membre de l'Académie nationale
de médecine.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale le 22 novembre.

Remerciements

– En souvenir de

Françoise CASTELAIN

merci de cette solidarité d'amitié, de prières offertes au cours des messes des 26 et 27 octobre 1996.

Soyons fidèles à l'appel de l'humanité qui a soif de justice, d'un toit, de paix, d'amour, de dignité.

Marguerite Rivoire,
Renée Heron.

– Caen.
Mme Nicole Walter,
Le docteur Gilles Walter
et son épouse le docteur Patricia Walter-Leneveu,
Anne Walter,
Et toute la famille,
remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine par leur présence, leurs fleurs, leurs dons aux associations d'handicapés, leurs messages lors du décès de leur époux et père,

M. Michel WALTER.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

Arnaud GLIKSTEIN

quittait les siens.

Son épouse et ses enfants demandent une pensée tendre et affectueuse à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Une pensée pour

Claire VASARELY

qui nous quittait, il y a six ans, le 27 novembre 1990.

André et Henriette.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 28 novembre 1996, à 20 h 30 : « De l'ONU à M. Nétanyahou » avec Me Théo Klein. Réservations au 01-42-71-68-19 ainsi que pour Hanouka avec Lionnel Rochman.

Colloques

– **Histoire et images**
Colloque franco-néerlandais en collaboration avec l'université d'Amsterdam, 9, 10, 11 décembre 1996.
Thème : Comment faire de l'histoire avec des images - jadis et aujourd'hui
Le 11 à 10 heures : projection du film *Chronique coloniale, Mother Dao, a turtlelike*, de Vincent Monnikendam suivie d'une table ronde, en présence du réalisateur.
Institut Néerlandais,
121, rue de Lille,
75007 Paris.
Renseignements : 01-53-59-12-40.

Soutenances de thèse

– La soutenance de la thèse de doctorat de **Maougocha Smorag « L'écriture de l'exil ou l'utopie de la cohérence : Witold Gombrowicz, romancier »**, aura lieu le samedi 30 novembre, à 14 h 30, en Sorbonne, dans l'amphithéâtre Michelet, escalier A, 46, rue Saint-Jacques.

– **M. Jean-Luc Davideau** soutiendra son diplôme de doctorat d'université intitulé **« Interactions entre la 1,25-dihydroxyvitamine D3 et l'EGF au cours du développement dentaire »**, le mercredi 27 novembre 1996, à 14 heures, à l'Institut des Cordeliers, Paris.

Le jury est composé de Mme Ariane Berdal, Mme Nadine Forest, Mme Irma Thesleff, M. Jacques Elion, M. Jean Claude Franquin, M. Michel Goldberg et M. Henri Magloire.

– **Lauro Capdevila** soutiendra sa thèse de doctorat d'études hispaniques et latino-américaines, **« La dictature de Trujillo (République Dominicaine, 1930-1961) »**, le vendredi 29 novembre 1996, à 14 heures, à l'université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, Saint-Denis, salle H 329.

– **Mme Danielle Risterucci-Roudnicky** soutiendra le mardi 3 décembre, à 14 heures, au Centre Malesherbes de l'université Paris-IV-Sorbonne, 108, boulevard Malesherbes, Paris-8e, sa thèse de doctorat en littérature comparée dirigée par M. Yves Chevrel : **La Réception de la littérature française du XXe siècle en RDA (1949-1990). Contribution à une réflexion sur les transferts littéraires et culturels.**

Conférences

Conférence au Groupe HEC
Mercredi 27 novembre 1996
à 14 h 30 (amphi ISA)
LA POLITIQUE DE LA FRANCE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
avec René André
député et maire, président du groupe franco-russe à l'Assemblée nationale.

PORTRAIT

« Chandrika » sous la menace des « Tigres »

Son père, ancien premier ministre, et son mari, sont morts assassinés. Engagée dans une guerre contre les séparatistes tamouls, la présidente du Sri Lanka, en visite officielle en France, est un chef d'Etat sur le qui-vive



DÉCONTRACTÉE, en pantalon et chemisier, « Madame la Présidente » passe le week-end en province, à Kandy, dans la somptueuse demeure de ce qui fut la résidence du gouverneur britannique de Ceylan : sous les lambris d'une autre époque de l'immense salle à manger, Chandrika Bandaranaïke Kumaratunga se repose : *« Mon premier week-end depuis des mois »*, soupire-t-elle. Sur la pelouse du grand jardin qui va se perdre dans les premières frondaisons de la jungle, des soldats en tenue camouflée, le M-16 prêt à faire feu, font les cent pas. *« Je ne m'y habituerai jamais... »*

Chandrika Kumaratunga, chef de l'Etat sri-lankais depuis deux ans, est sans doute le président de la République le plus menacé du monde. Même ici, sur les hauteurs de Kandy, tout près du célèbre temple de la dent du Bouddha, elle ne peut l'oublier. Et à Colombo, c'est encore pire : « Chandrika », comme tout le monde l'appelle familièrement, vit quasiment recluse dans sa « forteresse » de Temple Trees, tout près de l'océan Indien. Elle se déplace le plus souvent en hélicoptère dès qu'elle sort de la capitale et toutes les rues autour de sa résidence-bureau sont sévèrement barricadées. Devant, les services de sécurité ont installé un gigantesque échafaudage de métal recouvert de toiles de plastique vert pour gêner d'éventuels tireurs qui pourraient viser sa résidence depuis les gratte-ciel alentour...

Chandrika est menacée parce que les fameux Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul (LTTE) ont mis sa tête à prix. L'un de ses prédécesseurs, l'ancien chef de l'Etat Ranasinghe Premadasa, a été assassiné, sans doute par les séparatistes, le 1er mai 1993 lors d'un attentat perpétré par un « kamikaze » tamoul en plein centre de Colombo. Comme le fut probablement l'ancien premier ministre indien Rajiv Gandhi et l'ex-ministre de la sécurité sri-lankaise Lalith Atulathmudali.

Dès son arrivée au pouvoir, Mme Kumaratunga avait cependant tendu la main aux séparatistes et conclu avec eux une trêve. Le nouveau président avait fait d'un retour à la paix, après quinze ans d'une guerre qui a entraîné plusieurs dizaines de milliers de morts, l'un de ses chevaux de bataille électoral. Elle voulait la paix, passionnément. Mais l'ironie de l'Histoire a voulu que la « colombe » se transforme, bien malgré elle, en un des faucons les plus déterminés du Sri Lanka : après avoir rompu la trêve et négligé la « main tendue », les Tigres ont dû affronter les plus grandes offensives militaires jamais lancées contre eux par un gouvernement de l'île. Ils ont perdu plusieurs de leurs « bastions » et sont aujourd'hui sur la défensive. Mais la guerre continue... *« Le premier mois* [après la reprise du conflit], *ça été très dur de donner des ordres qui auraient la mort et le sang versé pour conséquence »*, se souvient-elle.

Voilà pour le présent. Mais, le passé, lui aussi, porte son poids de souffrances et le souvenir du sang. Comme toutes les autres femmes politiques de l'Asie du Sud, – et peut-être plus encore qu'elles –, le destin de Mme Kumaratunga mêle tragédie et pouvoir, histoires familiales et héritages politiques. Chandrika est la fille de deux anciens premiers ministres et sa mère, Sirimavo, qui a fait deux passages au pouvoir, dans les années 60 et 70, l'est encore... sous la présidence de sa fille ! *« Ça n'a pas été facile de céder aux caciques du parti qui insistaient pour donner ce poste à ma mère après les élections »*, confie-t-elle. Les rapports entre mère et fille n'ont jamais été simples, la vieille « Mme B » ayant toujours voulu donner l'« héritage » du parti à son fils Anura, qui est passé aujourd'hui dans l'opposition et ne parle plus à sa sœur...

Son père, Salomon Bandaranaïke, a été tué dans l'exercice de ses fonctions par un extrémiste bouddhiste en 1959. Son mari, Vijay Kumaratunga a été lui aussi assassiné, en 1988, par un autre extrémiste cinghalais. Il y aurait eu de quoi la faire réfléchir. La mort ? *« Je n'y pense pas »*, dit-elle.

CHANDRIKA Kumaratunga n'a rien de la sombre figure d'une héroïne de tragédie. Cette femme de cinquante-et-un ans au charisme indéniable et au sourire ravageur qui manie le français avec une déconcertante facilité, dégage une force faite à la fois d'indéniable courage et d'apparente insouciance. L'exercice du pouvoir ne lui est pas « monté à la tête », assure-t-elle. *« Une fois, j'ai même oublié ce que j'étais et j'ai fait arrêter ma voiture devant un supermarché pour aller faire mes courses, déclenchant la panique dans le magasin et parmi mes gardes du corps ! »* Mais c'était au temps où son gouvernement était en paix avec les Tigres.

> « Parfois, je me dis que ça serait si facile de tout laisser tomber. Mais je n'abandonnerai pas ma tâche. C'est l'humour qui me sauve. Si je ne riais pas, je serais morte. »

Le pouvoir ne l'a, d'ailleurs, jamais vraiment impressionnée. Quand son père était premier ministre, ce dernier l'appelait *« ma politicienne de fille »*. Salomon Bandaranaïke était certain que Chandrika *« suivrait [ses] traces »*. *« Comment voulez-vous que je sois intimidée par les fastes du pouvoir ? Quand j'étais adolescente, je rencontrais déjà les grands de ce monde. »*

Elle a beau appartenir à une grande famille de haute caste de l'île, elle assure ne s'être jamais enorgueillie de la position de ses parents. *« Ça m'était complètement égal que mon père dirige le pays. Ma sœur, mon frère et moi, avons été élevés dans la plus grande simplicité. »* Le 26 septembre 1959, tout bascule : un militant bouddhiste, payé par des moines hostiles au premier ministre, assassine Salomon à son bureau. Un choc que la jeune Chandrika (dix-neuf ans) doit surmonter en *« ne montrant pas sa peine, Ainsi qu'on nous l'avait demandé »*. Sa mère, Sirimavo, comme c'est la coutume en cette Asie de « dynasties politiques », est immédiatement pressentie pour prendre sa succession à la tête du « Sri Lanka Freedom Party » (SLFP). Chandrika n'est pas d'accord : *« Après mon père, je ne voulais pas perdre ma mère. »* Mais c'est un cousin qui la fera fléchir et elle finira par convaincre Mme Bandaranaïke de reprendre le flambeau du leader disparu. Celle-ci est élue et devient le premier chef de gouvernement de sexe féminin de l'histoire du pays. Chandrika, elle, s'intéresse à la Révolution française et penche à gauche, comme sa mère qui a des trotskistes dans son gouvernement...

Pour la future présidente, la lecture de l'Histoire de France va être une révélation : *« J'ai été bouleversée par la lecture de la Révolution et je me suis dit : un peuple assez fou pour faire quelque chose comme ça doit être intéressant... »* Elle s'initie alors à la culture hexagonale, apprend le français à l'« Alliance » de Colombo et finit par se décider à aller poursuivre ses études en France. C'est à Aix-en-Provence qu'elle débarque, en 1967, pour améliorer sa maîtrise de la langue et entrer en première année de sciences politiques. En Mai 68, elle appartient à un groupuscule marxiste constitué par des amis de Londres et de Paris et décide de monter dans la capitale pour aller voir les barricades. Elle ne lance pas des pavés mais se rend à la Sorbonne où elle est agréablement impressionnée par l'atmosphère révolutionnaire et *« toutes ces jeunes étudiantes en train de se promener avec leurs enfants dans les bras. C'était incroyable. Je me suis dit que j'avais bien fait de venir dans ce pays »*.

INTERPELLÉE au sortir d'une manifestation au Quartier latin, elle s'aperçoit qu'elle a oublié ses papiers. La question du policier la met de mauvaise humeur. *« J'étais assez antiflic »*, sourit-elle. Celui-ci lui demande ce que fait son père. Elle répond : il est mort. *« Mais quel était son métier ? »* insiste l'agent qui a du mal à orthographier « B-A-N-D-A-R-A-N-A-I-K-E ». Du tac au tac, elle répond qu'il *« était balayeur »*. *« Et votre mère ? »* : *« femme de ménage ! » Je suppose que si je lui avais dit que mes parents avaient tous les deux été premier ministre, il m'aurait emmené au poste... »*

Chandrika s'établit ensuite à Paris pour continuer Sciences-Po. Elle habite à la Cité universitaire où elle se distingue en étant l'un des organisateurs d'une grève pour protester contre la hausse des loyers. Elle n'a pas eu une vie de gosse de riches : elle enseigne l'anglais pour se faire de l'argent de poche et nettoie parfois le bar de la « Cité », sert derrière le comptoir comme les autres étudiants et travaille le dimanche comme concierge à la maison franco-britannique. Après Sciences-Po, elle s'inscrit à l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales où elle prépare un doctorat sur l'« articulation des modes de production dans les structures agraires au Sri Lanka ».

Rentrée au pays en 1972, elle ne fait pas de politique et devient assistante du directeur d'une commission sur les réformes agraires où elle s'occupe des coopératives agricoles. Une expérience *de terrain qui durera cinq autres* années, la verra quitter le parti de sa mère et en créer un autre avec son mari, l'ancien acteur Vijay Kumaratunga. Celui-ci, tout comme elle d'ethnie cinghalaise bouddhiste, est un défenseur de la cause des Tamouls hindous et chrétiens. Sans les suivre jusqu'à leur revendication d'indépendance, Vijay milite pour une harmonie entre les communautés. Son engagement va lui coûter la vie.

En février 1988, il est assassiné chez lui, devant Chandrika et ses deux enfants, par un extrémiste cinghalais, probablement commandité par Ranasinghe Premadasa, qui allait devenir président quelques mois plus tard. *« J'ai entendu les coups de feu, je me suis précipitée. Atteint de plusieurs balles, Vijay tentait de s'enfuir à l'intérieur de la maison et il s'est écroulé. J'ai pris sa tête entre mes mains, j'avais du sang partout. Son cerveau dégoulinait. Mais en cet instant, c'est aux enfants que j'ai pensé car je croyais que l'assassin était toujours là. J'ai essuyé le sang de Vijay sur mon sari et j'ai emmené mon fils et ma fille au premier étage. »*

ELLE fuit le Sri Lanka et se réfugie à Londres pour deux ans. Mais revenue au pays, elle ne peut plus résister aux pressions croissantes de ceux qui voudraient la voir rejoindre le parti de ses parents. Elle entre donc en politique. Après avoir été élue « ministre en chef » de la province du Sud-Ouest, elle est nommée premier ministre à l'issue des élections législatives d'août 1994 et devient chef d'État après la consultation présidentielle de novembre de la même année.

Deux ans ont passé et Chandrika est aujourd'hui victime de l'habituelle usure du pouvoir. Les grandes offensives militaires n'ont pas réussi à écraser les Tigres tamouls, l'économie bat de l'aile et de plus en plus nombreux sont les politiciens, journalistes ou intellectuels qui la critiquent vertement. On lui reproche ses retards permanents, on l'accuse de concentrer trop de pouvoirs entre ses mains, de ne pas arriver à l'heure au conseil des ministres et d'être entourée d'incapables, voire même de corrompus. Après l'attaque contre des journalistes par des membres de son parti, la presse lui est globalement hostile et les hommes d'affaires font grise mine.

Mme Kumaratunga est à la fois chef de l'Etat, ministre de l'économie et de la défense. Pour elle, ce n'est pas trop : *« Personne d'autre que moi n'est capable de gérer le portefeuille des finances »*, affirme la présidente. *« Elle n'a pas réussi à donner des lignes directrices à une économie en plein désarroi »*, accuse un homme d'affaires qui préfère ne pas être identifié. *« C'est une femme de cœur farouchement dédiée à la cause de la réconciliation nationale,* affirme le député tamoul modéré Neelam Tiruchelvam, *mais elle est littéralement assiégée de problèmes et son cabinet manque d'expérience. »* *« Au début, c'était une présidente militante, elle ne l'est plus vraiment maintenant et ne se montre pas assez radicale dans son souci de réforme, sur la triple question politique, ethnique et économique »*, ajoute Jayadeva Uyangoda, un professeur de sciences politiques qui fut l'un de ses plus ardents supporters.

Il n'est certes pas facile d'être femme politique à ce niveau en terre d'Asie. *« On m'accuse d'avoir des dizaines d'amants, on écrit que j'assiste à des "parties" de "célibataires" en pleine nuit, on me calomnie »*, s'indigne Chandrika, qui a traîné pour diffamation devant les tribunaux le rédacteur en chef du *Sunday Times* de Colombo. Celui-ci, Singha Ratnatunga, se contente de regretter que cette *« défenseur des droits de la presse soit en guerre totale contre le journalisme indépendant »*.

Chandrika est pourtant convaincue de *« ne pas être coupée du peuple »* et de ne pas être tombée dans le piège de l'ambition, elle qui a vu *« comment l'appétit de pouvoir peut transformer les gens »*.

Elle ajoute : *« Mais je ris souvent de moi dans ma peau de président. J'ai vu mon père et mon mari mourir de mort violente. Parfois, je me dis que ça serait si facile de tout laisser tomber. Mais je n'abandonnerai pas ma tâche. C'est l'humour qui me sauve. Je ris. Si je ne riais pas, je serais morte... »*

Bruno Philip
Dessin : Pancho

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Une brève histoire de l'argent à travers le cinéma

LES HISTORIENS sont à peu près d'accord pour situer la naissance de la monnaie en Asie mineure entre les années 640 et 630 avant Jésus-Christ. Les rois de Lydie frappent à cette époque des pièces faites d'un alliage naturel d'or et d'argent que l'on trouve au fond d'un fleuve : le Pactole. En 1996, quelque 1 500 milliards de dollars – l'équivalent de la production annuelle de la France – s'échangent chaque jour à travers le monde par transactions informatiques quasi instantanées, dont une proportion inconnue, mais probablement importante, d'argent « sale », provenant de la corruption et du trafic de drogue. Ce sont les deux bouts de cette chaîne qu'ont voulu tenir les organisateurs du septième Festival international du film d'histoire qui s'est tenu du 19 au 25 novembre à Pessac, près de Bordeaux, et dont le thème, cette année, était l'argent.

Depuis sept ans, cette manifestation, à laquelle *Le Monde* est associé, propose une série d'exposés et de débats sur un sujet déterminé à partir de films de fiction et de documentaires. Le magazine *L'Histoire* est la cheville ouvrière de ces travaux. L'idée de ce festival est née de la rencontre de deux écrivains et historiens, Jean-Noël Jeanneney et Jean Lacouture, avec le maire (PS) de Pessac, Alain Rousset. La sélection des films et le difficile travail d'obtention des copies sont assurés par Pierre-Henri Deleau, délégué général de la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes.

LE DOLLAR DE L'ANTIQUITÉ

Au commencement, il y a donc la Lydie, et son roi Crésus. Athènes prend la relève, avec ses pièces d'argent frappées à l'effigie de la chouette, explique Maurice Sartre, professeur d'histoire ancienne à l'université de Tours. Athènes a la chance d'avoir des mines d'argent qui fournissent un métal d'excellente teneur. Elle a aussi la sagesse, à la différence d'autres cités, de ne modifier ni l'emblème ni le poids de ses pièces. Les chouettes athéniennes se répandent dans tout le bassin méditerranéen et même au-delà, jouant un rôle comparable à celui tenu de nos jours par le dollar.

Les Français subissent deux catastrophes monétaires au XVIII[e] siècle : la banqueroute de Law en 1720, et l'effondrement des assignats pendant la Révolution. Il en résulte une méfiance durable à l'égard de la monnaie de papier. C'est ainsi que naît le franc germinal, en 1803, dont la valeur est fixée à 322,5 milligrammes d'or. Les Français sont encore aujourd'hui, par habitant, les plus importants détenteurs d'or du monde...

A partir du film de Jean Dreville *Les affaires sont les affaires*, sorti en 1942 sous l'occupation allemande, Pierre Sorlin, professeur à l'université de Paris-III, a tenté de montrer la persistance d'un courant réactionnaire très fort dans les mentalités françaises, qui ne respecte que le « vieil argent », à connotation terrienne et aristocratique, et méprise le parvenu. Le scénario est fondé sur une pièce d'Octave Mirbeau, créée en 1906. Mirbeau appartient à la famille, qui va de Léon Bloy à Bernanos, des pamphlétaires catholiques tonnant contre l'argent, identifié au mal. Max Weber a écrit *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*. Quand donc écrira-t-on un ouvrage qui s'intitulerait *L'Ethique catholique et la haine du capitalisme* ?

Cette thèse, souvent affirmée, qui fait du catholicisme un frein au développement du capitalisme en France, est vivement contestée par Jean-Michel Gaillard, historien et conseiller référendaire à la Cour des comptes. Certes, il y a la tradition littéraire catholique, également illustrée par Balzac, écrivain légitimiste, pourfendeur du matérialisme de la monarchie de Juillet. Mais en pratique que d'accommodements ! L'épargne, en particulier, est quasi sanctifiée, depuis la monarchie de Juillet jusqu'à la III[e] République.

Le Moyen Age chrétien avait également trouvé divers procédés pour contourner la condamnation du prêt à intérêts qui résultait de la parole de saint Luc : *« Prêtez-vous l'un à l'autre sans rien attendre. »* Il y a tout d'abord le recours aux services des prêteurs juifs. Mais il existe aussi des usuriers chrétiens clandestins, ou semi-clandestins, écrit Jacques Berlioz dans le numéro spécial que le magazine *L'Histoire* vient de consacrer aux « Français et l'argent ». Il y a enfin deux groupes qui pratiquent ouvertement le prêt à intérêts : les Lombards et les Cahorsins. Les premiers sont des commerçants venus du Piémont, les seconds des marchands de Cahors et plus généralement du Quercy.

La théologie n'est pas en reste. C'est du Moyen Age que date l'invention de la notion de purgatoire, rappelle Jacques Marseille, professeur à Paris-I. Ce concept nouveau est un moment décisif dans le développement du capitalisme en France. Le purgatoire est en effet un lieu spécialement créé pour les hommes d'argent, qui ne peuvent décemment entrer d'emblée au paradis, mais que l'Eglise ne condamne plus désormais aux flammes éternelles.

Les films *Le Sucre*, de Jacques Rouffio (1978) et *Main basse sur la ville*, de Francesco Rosi (1963) ont servi respectivement à illustrer le thème de l'argent fou et celui de l'argent sale. Le premier raconte une spéculation sur une denrée, le sucre, qui échappe au contrôle de ses instigateurs. Le second démonte les mécanismes d'une grande opération immobilière à Naples, dans laquelle la démocratie chrétienne et la Mafia naviguent de conserve pour s'approprier des subventions. A écouter les intervenants, rien n'a changé, ni sur les marchés ni à Naples.

« La corruption est un rapport qui se noue entre celui qui a des moyens (le corrupteur) et celui qui a des pouvoirs (le corrompu) », explique le philosophe Alain Etchegoyen. Le code pénal français les a longtemps mis à égalité. Depuis quelques années, la tendance est cependant de punir plus lourdement le second que le premier. Pour les différents orateurs, la cause est en tout cas entendue : le phénomène de la corruption a connu un accroissement considérable en France depuis vingt ans. Alain Etchegoyen a déploré qu'aucun des trois principaux candidats à l'élection présidentielle de 1995, MM. Jospin, Balladur et Chirac, n'ait fait de la lutte contre la corruption un thème important de sa campagne. Ce sujet a été laissé à l'extrême droite, avec les conséquences désastreuses que l'on sait.

Dominique Dhombres

★ Le Festival de Pessac a remis le prix du documentaire historique à Luc de Heusch (Belgique) pour *Une République devenue folle : Rwanda 1894-1994*. Alain Rousset, maire de Pessac et président du Festival, a d'autre part annoncé que le thème retenu pour 1997 serait « Les dieux et les hommes », c'est-à-dire les rapports entre religion et pouvoir politique.

Le Monde

ÉDITORIAL

Zaïre : intervenir, toujours

C'EST entendu : les événements de ces derniers jours ont prouvé le bien fondé des accusations portées par le Rwanda contre les camps de réfugiés du Zaïre. Dans la province du Kivu, dans l'Est zaïrois, les camps de réfugiés rwandais constituaient bel et bien la base arrière de l'ancien régime de Kigali. Il y trouva refuge en 1994, défait, au lendemain du génocide qu'il venait de perpétrer contre la minorité tutsie.

De là, l'ancienne armée et les milices extrémistes hutues préparaient leur revanche. Elles tenaient la population des réfugiés en otage. Elles leur faisaient payer un « impôt » pour prix d'une aide alimentaire et médicale que la communauté internationale distribuait gratuitement. Avec l'argent ainsi rançonné, elles achetaient des armes en Europe – notamment françaises et britanniques, comme vient de le révéler une enquête de l'ONU. L'ancienne armée et les milices hutues empêchaient de partir ceux d'entre les réfugiés qui avaient le souhait de rentrer au Rwanda. Elles avaient tout intérêt à maintenir les camps en l'état, d'où elles lançaient leurs opérations de l'autre côté de la frontière. Toute réplique de Kigali pouvait être dénoncée, et exploitée, comme une attaque contre la population des réfugiés.

Le nouveau gouvernement rwandais, dominé par les Tutsis, était fondé à se défendre – directement ou en soutenant la rébellion des Tutsis zaïrois du Kivu – contre la machine de guerre ainsi en place de l'autre côté de la frontière. Ceux qui ont fermé les yeux – la Belgique, la France, l'ONU – sur cette situation ne peuvent s'étonner d'être l'objet de toutes les suspicions qu'entretient Kigali à leur égard.

Certains y voient matière à remettre en question l'intervention militaro-humanitaire des Occidentaux. L'ONU l'a autorisée le 15 novembre. Mais, depuis, la rébellion tutsie zaïroise, sans doute puissamment appuyée par l'armée de Kigali, a infligé une défaite aux extrémistes hutus. Ce faisant, elle a libéré une partie des réfugiés, qui ont repris le chemin de leur pays. Kigali et les rebelles en tirent argument pour dire que l'intervention n'est plus justifiée. Un des chefs rebelles assure que le nombre de réfugiés restés au Zaïre est *« infime »*.

Ceux qui nient la nécessité de l'intervention ont tort. La modification de la donne militaro-politique au Kivu ne change pas la situation alimentaire des réfugiés. D'abord, les photos satellite montrent que des centaines de milliers d'entre eux sont toujours « perdus » au Kivu. Ensuite, ceux qui ont franchi la frontière sont sans grandes ressources, même si Kigali tente d'organiser leur réinstallation. Enfin, la rébellion interdit à nouveau l'accès à des zones du Kivu où se trouveraient nombre de réfugiés et, ce faisant, justifie les plus graves interrogations quant au sort qui leur est réservé.

Pour toutes ces raisons, l'urgence de l'intervention reste la même, impérieuse. Quoi qu'on puisse en penser à Bonn, Londres ou Washington, où chaque évolution sur le terrain paraît fournir une occasion de tergiverser.

Le serviteur de l'Etat *par Philippe Bertrand*



DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Philippe Bardonnaud

■ *[Le conflit des routiers]* synthétise quelques-uns des grands débats qui traversent actuellement l'économie française. On y voit des patrons ultralibéraux réclamer l'intervention et l'aide de l'Etat pour survivre dans un contexte de déréglementation. On y voit encore des salariés exaspérés utilisant les moyens d'action les plus pénalisants qui soient et recueillant la sympathie du public comme une marque de légitimité. On y voit enfin un gouvernement coincé entre, d'un côté, la nécessité politique d'éviter une situation de blocage qui pourrait susciter une crise sociale fatale et, d'autre part, l'impératif économique de continuer à serrer les boulons d'un budget qu'il a déjà bien du mal à mettre sur pied.

LE FIGARO
Ivan Rioufol

■ Saurons-nous faire l'économie d'une nouvelle crise ? Les intérêts particuliers des routiers sont, sans doute, légitimes. Jacques Barrot, le ministre du travail, a reconnu que les pouvoirs publics avaient *« pris du retard »* pour les conditions de travail des salariés des transports. Mais ce n'est pas à la collectivité de payer pour ces lacunes. Et il faudrait se garder de faux prétextes de mécontentement. A moins de considérer le recours généralisé à la grève comme l'unique moteur des avancées sociales. Vision devenue bien archaïque.

L'HUMANITÉ
Jean-Paul Piérot

■ La terrible situation d'aujourd'hui résulte de tant d'années où le « tout-camion » a prévalu pour satisfaire la gestion à flux tendu des entreprises. L'ultralibéralisme a déjà fait beaucoup de morts sur la route. L'Europe de la déréglementation fait peser de plus lourdes menaces encore, lorsque des camions espagnols ou portugais en partance pour l'Europe du Nord pourront embarquer du fret lors de leur passage en France. Le gouvernement prendrait un risque grave s'il continuait à laisser s'enliser les négociations *[...]*.

L'œil de Clara

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

« ON COMPTE ses ancêtres de peur de ne pas compter soi-même. » Cette crainte dont parle Chateaubriand, n'est-ce pas elle qui change les Français en champions mondiaux des anniversaires ? Le culte systématique et transi du passé nous sert-il de tranquillisant devant les angoisses de l'avenir ?

A peine soufflés les lampions de l'hommage à Malraux, et entassés les milliers d'articles, la « commémorationnite » tricolore se tourne déjà vers d'autres dates mémorables. Elle aura l'embarras du choix en 1997. Il y a mille six cents ans, saint Augustin écrivait *Les Confessions*. Il y a cinq siècles, Vasco de Gama doublait le cap de Bonne-Espérance, et Vinci achevait sa *Cène*. En 1797 naissaient Heine et Vigny.

Il y a un siècle, c'était le tour d'Aragon, Bataille et Faulkner, tandis que paraissaient le *Roman de l'énergie nationale* (Barrès), *Les Nourritures terrestres* (Gide), *Matière et Mémoire* (Bergson), *L'Homme invisible* (Wells), et que se créait le *Cyrano* de Rostand. Que de colloques en perspective, de débats, de rééditions, de biographies, de fonds de tiroir, de plaques murales, de discours sentis, de médailles ! Les cinquantenaires, aussi, vont fleurir et fournir : le smig, le RPF, l'*Exodus*, le Plan Marshall, *Le mal court* (Audiberti), *Les Bonnes* (Genet), le film d'après *Le Diable au corps* (Radiguet), *Au-dessous du volcan* (Lowry), les *Exercices de style* (Queneau), *L'Ecume des jours* (Vian)...

Queneau, Vian : le temps était à l'humour, au sortir de la guerre. S'est-il perdu ? Moins qu'on ne le prétend, croyant que la crise et la misère le rendent déplacé. On a gommé l'ironie de chat avec laquelle Malraux considérait beaucoup de choses, y compris sa vieille ennemie, la mort. A la fin de *Lazare*, il lui adresse un sourire *« inexplicablement réconcilié »*. Déjà, dans *Les Noyers de l'Altenburg*, des femmes la regardaient avec un clignement *« au coin des paupières »*.

Est-ce cette distance amusée qui explique les aises prises avec la vérité ? A l'occasion du Panthéon, le Quai d'Orsay publie la transcription des propos échangés, en août 1965, par l'envoyé de De Gaulle et Mao Tse Toung. La comparaison de ce *verbatim* avec les envolées qu'en retiendra l'auteur des *Antimémoires* ouvre des horizons sur la verve affabulante de l'écrivain, horizons que complète la mise en regard des *Chênes qu'on abat* avec les récents souvenirs de l'ancien aide de camp du Général, Claude Guy (*En écoutant de Gaulle*, Grasset 1996).

Preuves qu'on ne peut se fier aux témoins trop talentueux ? C'est un faux débat. L'histoire a l'habitude d'en prendre et d'en laisser, avec les littérateurs. Elle sait que leur mérite est ailleurs. Ils trimbalent tout un monde avec eux, ils ne prétendent pas que s'y trouvent d'autres vérités que celle qui constitue leur intime et qui soutient leur art.

Queneau-le-narquois a tout de suite pigé comment fonctionnait, chez le styliste Malraux, la machine à arranger la vérité, à la cadencer selon ses aspirations et ses rythmes. Lors d'un dîner, en 1953, Malraux lui concède qu'il *« n'hésite pas devant la moindre invention pour compléter une phrase »*. De cette priorité de la phrase à terminer en beauté, il finit par *« plaisanter »*, note Queneau dans le journal foisonnant qui vient de paraître (Gallimard, 1996).

Pourquoi ? Malraux savait donc « plaisanter » ? Mieux : rire de soi ? Voilà un talent que les célébrations ont négligé, dans leur hantise du noble. On voudrait le souligner, avant que ne se referment les portes de bronze du Panthéon, que ne se publient les ultimes copies, et rappeler le rôle, à cet égard, de sa première femme. Malraux n'aurait pas séduit Clara, s'il avait joué devant elle de la seule érudition caracolante dont on nous rebat les oreilles. Dès leurs premiers échanges, les jeunes amoureux ne classent pas leurs auteurs préférés selon la parenté avec Dostoïevski ou Nietzsche, mais en « drôles » et « pas drôles », au point de reprocher aux surréalistes de se prendre terriblement au sérieux.

Il n'est pas sans charme, et la stricte fidélité y invite, de songer qu'à tous les Malraux légendaires salués rue Soufflot n'a cessé de survivre intérieurement le farfelu des années 20 qui, si fort qu'allait l'impressionner la gloire, notamment celle des armes, n'aurait pas manqué de sourire en se voyant gravir les marches de la pompe suprême. Et que dire du sourire qu'aurait eu Clara à ce spectacle ! *« Sans vous, j'aurais aussi bien pu devenir un rat de bibliothèque »*, lui a-t-il avoué dès le début de leur passion. Sans elle, le rat de bibliothèque n'aurait jamais grimpé si haut dans sa propre nature, ni forcé à ce point le destin.

Au moment de refermer le sanctuaire et le volumineux album d'éloges, la meilleure des nouvelles nous vient des libraires. Le tohu-bohu n'a pas été vain, puisqu'il a entraîné le seul réflexe qui vaille et qui le justifie : l'achat massif de livres de Malraux, en particulier par de jeunes lecteurs. On aimerait que soient joints à la pile les Mémoires de Clara, *Nos vingt ans*, notamment (Grasset 1986). On y apprend que Malraux n'aide pas seulement à penser la condition humaine. Il incite chacun à choisir sa propre vie, sans trop se prendre au sérieux – aussi longtemps que la « grandeur » n'est pas en jeu.

Ce choix de la lucidité est passé, pour lui, par l'oeil malicieux de Clara.



La pré-agonie de la Russie *par Alexandre Soljénitsyne*

Suite de la première page

Dans la réalité, seul existe l'axe vertical émanant du président et du gouvernement (on n'a commencé que depuis peu à élire les gouverneurs des provinces, il s'en faut encore de beaucoup que tous les postes soient occupés par des élus ; avant, c'était le président qui nommait à cette fonction), et cet axe est encore doublé par une seconde verticale : celle des « représentants du président » (ses espions) dans chaque région.

Quant à la Douma d'Etat, elle est, en vertu de la Constitution adoptée dans la précipitation (et de manière douteuse) en 1993, écrasée par le pouvoir présidentiel, elle dispose de droits très réduits et, en outre, un système électoral mal conçu fait qu'elle est composée en grande partie de gens amenés là par le hasard, sans même parfois avoir été élus personnellement. Dans la Douma actuelle (élections de 1995) comme dans la précédente, on est frappé par le bas niveau de nombreux députés.

La structure du pouvoir étant celle-là, le sort du pays se joue surtout lors des élections présidentielles, tous les quatre ans. Mais celles de 1996 n'ont pas été et ne pouvaient pas être responsables ni réfléchies. Le « nuage menaçant du communisme » – allait-on revoir les communistes au pouvoir ? – a paralysé le choix des gens. Et le parti de Ieltsine jouait à fond sur cette corde en se présentant comme le seul salut. (Les communistes redoutaient d'ailleurs eux-mêmes de revenir au pouvoir, car ils ne voyaient pas d'issue à la crise générale.) On a bien entendu suivi les pires modèles en montant de coûteuses attractions de campagne électorale – apparemment payées par les finances publiques. Dans ce climat, il n'y a eu *aucun* débat ni aucun discours portant *sur le fond*, *personne* n'a parlé des erreurs, des échecs, des vices de la politique suivie pendant cinq ans. Personne n'a discuté non plus les programmes des candidats, présentés du reste avec une habileté retorse, une dizaine de jours seulement avant le scrutin, sous la forme de 100 à 120 pages d'un texte flou que les électeurs n'avaient aucune possibilité de se faire remettre pour lire, comprendre, poser des questions et obtenir des réponses.

Sans exception, *toutes* les chaînes de télévision à audience nationale ont fait sous toutes les formes possibles une propagande partiale et obstinée en faveur du président en exercice, sans qu'on eût la possibilité de rien objecter. (Après de nombreuses invitations de la chaîne soi-disant « indépendante », NTV, je leur ai donné une interview de dix minutes où je disais que *les deux* partis rivaux traînaient derrière eux de lourds crimes commis – pour les uns sur une profondeur de soixante-dix ans, pour les autres depuis cinq ans – contre les intérêts du peuple, et où j'appelais les électeurs à utiliser la possibilité qu'ils avaient de voter à la fois **contre les deux**, ce qui aurait provoqué le renvoi de l'élection à une date ultérieure et l'apparition de nouveaux candidats. Mais NTV n'a pas supporté la transgression du tabou, elle a charcuté mon intervention pour la recoudre en une guenille de deux minutes, incohérente, pas reconnaissable, vide de sens.)

Ainsi donc, le Président a été réélu sans avoir répondu de tous les vices qui avaient affecté pendant cinq ans le fonctionnement du pouvoir, – avec l'entière liberté, pour les quatre années à venir, de les conserver et de les faire évoluer en renforçant les méthodes de coercition.

Le système de gouvernement ainsi créé jouit de la même absence de contrôle, de la même absence de responsabilité devant le corps social et de la même impunité que l'ancien pouvoir communiste, et on ne saurait, avec la meilleure volonté du monde, l'appeler démocratie. Tout ce qui motive l'action du gouvernement, toutes ses décisions, ses intentions, ses entreprises importantes, ainsi que tous les changements d'affectation des personnes, sont dérobés aux yeux des masses par une obscurité complète, et seuls les résultats finissent par percer au grand jour ; lorsque tel ou tel personnage est relevé de ses fonctions, on a des formules inexpressives du genre « conformément au désir exprimé par l'intéressé » ou « pour cause d'affectation à un autre poste » (lequel ? il arrive souvent que ce ne soit pas dit) – et jamais, même en cas de faute patente commise par le personnage en question, aucune explication n'est rendue publique. Quelque temps plus tard, le même individu peut aussi bien être nommé, de manière tout aussi sournoise, à une plus haute responsabilité. L'impératif moral du pouvoir, c'est « ne pas trahir les siens et ne pas dévoiler leurs fautes ».

AINSI d'habiles représentants des anciens échelons supérieur et moyen du pouvoir communiste, joints à des nouveaux riches titulaires de fortunes amassées en un éclair par des actes de banditisme, ont-ils constitué une **oligarchie** stable et fermée de 150 à 200 personnes, qui gère les destinées du pays. Tel est le nom exact de l'organisation actuelle de l'Etat russe. Ce n'est pas un arbre nourri par ses racines, mais un bâton de bois mort – ou même, aujourd'hui, un piquet de fer – fiché dans le sol par la force. Les membres de cette oligarchie sont unis par la soif du pouvoir et par des calculs intéressés ; on ne les voit poursuivre aucun des buts élevés qu'imposerait le service de la Patrie et du peuple.

On pourrait dire qu'en dix ans de transformations fébriles (du milieu des années 80 au milieu des années 90), notre gouvernement n'a pas pris *une seule mesure* marquée au coin du talent. Mais il y a pire encore : durant ces dix années, les milieux du pouvoir n'ont pas fait preuve d'une meilleure qualité morale que ceux de l'époque communiste. La Russie a été mise au supplice par des crimes, par un pillage du patrimoine national atteignant des milliards et des milliards de dollars – et il ne s'en est pourtant suivi aucune révélation d'envergure ni aucun procès public. Les personnes revêtues du pouvoir peuvent commettre les fautes les plus lourdes, voire de véritables crimes menant à la ruine du pays, plongeant dans la détresse des millions de gens ou en condamnant à mort des milliers, – jamais un châtiment ne les frappe : le système judiciaire est tout entier bridé dans ses actions et dans ses prérogatives.

Et, en même temps, sous les yeux d'un Tribunal constitutionnel réduit à l'état de jouet et d'une Douma d'Etat qui n'exerce son contrôle qu'avec la dernière mollesse (nombreux sont, là aussi, les gens uniquement préoccupés de leur propre bien-être), on voit pousser comme des champignons autour du président une douzaine de « Conseils » (à commencer par le trop célèbre « Conseil de Sécurité ») et de « Commissions » (dont les effectifs enflent immédiatement). Absolument pas prévus par la Constitution, ils doublent cependant l'action du gouvernement au sein des différents ministères, créant une irresponsable et dès à présent chaotique multiplicité des pouvoirs. Est-il si loin, le temps où nous croyions qu'il ne pouvait pas exister bureaucratie plus absurde et plus lourde que celle de l'appareil communiste ? Elle a **doublé, triplé** même au cours des dix dernières années, et elle se nourrit tout entière sur le dos d'un peuple qui s'enfonce dans la misère. En fin de compte, nous nous retrouvons dotés d'un pouvoir central impuissant à diriger le pays, mais âprement accroché aux privilèges qu'il s'est arrogés.



SIPA / SICHOV

L'écrivain russe Alexandre Soljénitsyne (né en 1918), prix Nobel de littérature 1970, est revenu dans son pays en mai 1994 vingt ans après en avoir été banni

Alors qu'au sein du peuple privé de l'autogestion qui lui est due, comme de toute garantie et défense de ses droits, des milliers et des milliers de personnes débordant d'esprit d'initiative et de talents n'arrivent pas à employer leur force créatrice, car partout ils se heurtent au mur de pierre de la bureaucratie. Sous quelle démocratie le gouvernement pourrait-il sommeiller paisiblement tandis que, dans tout le pays, massivement, les salaires dus resteraient impayés des six mois durant ? On voit, ces derniers temps, émerger en différents endroits l'idée de « comités de salut » : des organismes locaux doublant le pouvoir officiel, spontanément créés par la population pour défendre son existence en péril.

Dans d'autres pays, pareille situation suffirait à provoquer une grosse explosion sociale. Mais en Russie, après soixante-dix ans de saignée, d'élimination sélective de tous les éléments actifs protestataires, suivis de dix années où l'on a précipité massivement les gens dans la misère tandis que la population russe perdait un million d'individus par an, les forces manquent pour une explosion de ce type, et elle ne se produira pas.

On sait beaucoup plus de choses en Occident sur l'état économique de la Russie et sur ce qu'on est convenu d'appeler les « réformes économiques », d'abord de Gorbatchov (1987-1990), puis de Ieltsine en 1992-95. Gorbatchov, qui avait proclamé à son de trompe le mot d'ordre de la « pérestroïka », était sans doute plus préoccupé de faire passer en douceur les cadres du Parti dans de nouvelles conditions économiques, puis de sauver les capitaux du PCUS. Il n'engagea aucune action pour faire naître de petites et moyennes entreprises de production, mais n'en réussit pas moins à démolir et jeter bas tout le système de liaisons horizontales et verticales de l'ancienne économie communiste qui, tant bien que mal, fonctionnait malgré tout. C'est ainsi qu'il fraya la voie au chaos économique en Russie, qu'ont amplifié par la suite avec succès la « réforme » de Gaïdar et la « privatisation » de Tchoubaïs.

Je mets « réforme » entre guillemets, car une vraie réforme est un système conjugué, cohérent, de nombreuses mesures constructives qui mènent au but unique que l'on s'est assigné. Ce n'est pas un hasard si pareil programme n'a jamais été rendu public en Russie depuis 1992. La raison en est toute simple. Le gouvernement n'a tout bonnement *aucun* programme. Toute la réforme, irréfléchie et commencée à un rythme vertigineux, a consisté en deux actions distinctes, pas même coordonnées entre elles, pour ne rien dire de leur utilité économique pour le pays.

L'une, celle de Gaïdar en 1992, a consisté à « libérer les prix », alors qu'il n'existait dans le pays aucun milieu concurrentiel ; c'était donc la possibilité, ouverte aux producteurs monopolistes de toutes branches hérités du communisme, de gonfler sans limite les prix de vente de leurs produits, tout en abaissant le volume de la production et les charges entraînées par celle-ci. Pareille « réforme » a commencé à détruire rapidement l'appareil de production et rendu inaccessibles à une énorme partie de la population les biens de consommation et de nombreuses denrées alimentaires.

> *Durant dix années, les milieux du pouvoir n'ont pas fait preuve d'une meilleure qualité morale que ceux de l'époque communiste. La Russie a été mise au supplice par des crimes, par un pillage du patrimoine national atteignant des milliards et des milliards de dollars*

L'autre action a consisté en une privatisation effrénée, menée « à un rythme dont le monde n'a jamais vu l'équivalent » (*dixit* Tchoubaïs). La première étape, destinée à tromper la population et à masquer les buts ultérieurs, a été la « privatisation par vaoutchers » [de l'anglais *voucher*, « certificat, attestation » (NdT)], lorsque chaque citoyen s'est vu remettre par le gouvernement un titre de paiement attestant soi-disant sa « part » de tous les biens nationaux concentrés sous les communistes. Pratiquement, le montant total des *vaoutchers* ne représentait qu'une petite fraction du centième de ces biens, et la procédure mise en œuvre a été menée de telle façon que la population s'est retrouvée lésée même sur ce faible volume.

La seconde étape a consisté à revendre, pour ne pas dire distribuer quasi gratuitement (parfois au centième d'un pour cent de la valeur réelle) un grand nombre d'entreprises d'Etat – gigantesques – à des individus qui, pour la plupart, ne recherchaient qu'un gain facile et n'avaient ni l'expérience de la production, ni le désir de la développer. (Le maire de Moscou, Loujkov, a appelé la privatisation de Tchoubaïs « la plus grande catastrophe de l'histoire mondiale »). Exemple frappant de ce qui se passe lorsqu'un gouvernement remet le patrimoine de la nation à de troubles personnes privées sans en retirer lui-même le moindre revenu notable.

C'est là que réside la cause principale de l'impuissance actuelle – et destinée à durer encore – du pouvoir d'Etat en Russie. A cette cause s'en ajoutent encore au moins deux. La première : les possibilités sans contrôle (et même les facilités officielles) de pillage à grande échelle ouvertes aux individus, si bien que, chaque année, ce ne sont pas moins de vingt-cinq milliards de dollars acquis frauduleusement ou illégalement qui s'en vont rejoindre à l'étranger les comptes personnels des profiteurs. Seconde cause : l'ingérence incompétente du Fonds monétaireinternational dans le chaos économique créé en Russie, et l'obéissance inintelligente des autorités russes à ses recommandations catégoriques, telles que, par exemple, la suppression des taxes douanières à l'exportation de ressources énergétiques d'une utilité vitale pour la Russie, contre la promesse de recevoir par la suite une part de ce manque à gagner sous forme de *prêts* consentis par le FMI ! Tout le processus donne l'impression d'une gigantesque pompe mise en marche pour aspirer irrémédiablement hors de Russie ses richesses naturelles, ses capitaux, ses cerveaux.

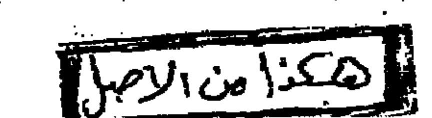
Bien plus : ces capitaux si facilement tombés aux mains des pillards (des gains aussi aisément accessibles sont sans précédent dans l'histoire de l'Occident) recherchent et trouvent des canaux de jonction avec le pouvoir d'Etat ; des exemples existent déjà même à un niveau élevé et, pour ce qui est des niveaux intermédiaires, la corruption est désormais insaisissable et dépasse l'idée qu'on s'en fait en Occident. Cette intrication d'un nouveau et puissant capital d'origine criminelle avec l'Etat bloquera définitivement toute possibilité de naissance d'une économie concurrentielle de marché. Cette dernière n'a pas encore vu le jour et, au train où vont les choses, elle *ne le verra pas*. Le système d'Etat oligarchique et verrouillé est parachevé par le diktat économique du grand capital.

L'état actuel de la Russie s'est manifesté avec tout son relief dans la tuerie tchétchène. Celle-ci est liée naturellement aux vices originaux et organiques de l'actuel pouvoir en Russie, et les manifeste de façon spectaculaire.

EN octobre 1991, lorsque Doudaïev eut proclamé l'indépendance de la Tchétchénie, le pouvoir central décréta en toute hâte l'état d'urgence dans ce pays, mais le rapporta au bout de trois jours et n'entreprit absolument plus *rien* dans les trois années qui suivirent. On a vu ce tableau inouï : un morceau d'Etat doté de sa propre et puissante armée, ainsi que de tout un armement, lourd et léger (lequel lui avait été laissé par le même pouvoir central), a proclamé son indépendance ; commence alors le pillage massif de la population non-tchétchène (qui se montait jusqu'à un demi-million d'habitants) ; on les éjecte de leurs appartements en les passant même carrément par les fenêtres d'immeubles à nombreux étages, on les expulse de Tchétchénie, on tue, on enlève les femmes, on les viole : trois années durant, le pouvoir central ne se manifeste *en aucune façon* pour défendre les victimes ! Impossible d'expliquer cette attitude par l'aveuglement ou l'insensibilité du pouvoir central. L'explication peut résider dans le fait que certaines personnes importantes et influentes avaient intérêt à partager clandestinement avec Doudaïev les revenus du pétrole qui arrive de Tioumen dans les raffineries de Grozny, et dont la plus grande partie disparaît ensuite. Ce contact secret s'est-il rompu ? Toujours est-il que, de façon tout aussi inexplicable, alors qu'en trois ans on n'avait entrepris *aucune* action, voici qu'en décembre 1994, sont soudain déclenchées des opérations militaires. Et, fait lui aussi caractéristique du pouvoir actuel, cette guerre entamée est, au niveau des généraux, conduite avec une parfaite nullité, au prix de pertes énormes non pas tant pour l'adversaire que pour nos propres appelés inexpérimentés et pour la population mélangée tchétchèno-russe de Grozny et d'autres lieux. A l'été de 1995, au prix donc d'énormes pertes et destructions, les troupes fédérales ont tout de même occupé la majeure partie de la Tchétchénie. Mais c'est alors que se produit l'action terroriste de Boudionnovsk, et, nouvelle énigme, le pouvoir moscovite capitule non seulement devant ces terroristes, mais aussi devant les Tchétchènes en guerre avec nous : il arrête toutes les opérations militaires et laisse les combattants tchétchènes reprendre sans combat toutes les localités qu'ils avaient perdues. Alors commencent deux nouvelles comédies tandis que se poursuivent escarmouches et échanges de coups de feu : la comédie des « élections » pour donner le pouvoir aux fonctionnaires de Zavgaïev, et la comédie de la « restauration » de la Tchétchénie et de la reconstruction de ses bâtiments carrément sur le théâtre des opérations militaires et en plein milieu de combats incessants ! Sottise ? Non pas, mais un calcul sans risque : les milliards envoyés se dispersent dans des poches privées, tandis que les maisons non construites sont passées au compte de nouvelles destructions... Hébété en pensées et en actions, notre gouvernement a montré son incapacité obtuse à sortir de l'impasse des opérations militaires. Mais parut à ce moment un homme frais, le général Lébed, totalement étranger à notre oligarchie et à ses vices. Il eut le courage et l'énergie de reconnaître le fait déjà accompli : *la perte* par les autorités russes de cette campagne militaire, et il fit sortir la Russie de la guerre. (En guise de remerciement, il fut congédié illico.) La sortie est donc acquise ? Non. Comme auparavant, le pouvoir russe en son sommet croupit dans son idée fixe : il est prêt à sacrifier ses créatures zavgaïéviennes – et que la Tchétchénie reçoive tous les privilèges imaginables, qu'elle vive aux crochets du reste de la Russie, pourvu qu'elle reste en son sein ! Mais il est trop tard, et ce n'est plus possible. La Tchétchénie ravagée commencera naturellement par accepter de la Russie toutes sortes de réparations, elle prendra son temps, puis, inéluctablement, elle se séparera de nous : n'est-ce pas pour cela qu'elle nous a fait la guerre ?

Tout le cours destructeur des événements qui se sont déroulés en Russie au cours de ces dix dernières années vient de ce que le pouvoir, empruntant sans le moindre talent des modèles étrangers, a totalement négligé tant l'activité créatrice originale du peuple que sa mentalité et toutes les traditions multiséculaires de la Russie dans le domaine spirituel comme dans l'organisation de la vie publique. Seul le déblocage de ces voies-là peut sortir le pays de l'état de pré-agonie où il est actuellement plongé.

(Traduit du russe par Geneviève et José Johannet)



FINANCES Les banques japonaises sont toujours fragiles et continuent à subir les conséquences de l'éclatement au début des années 1990 de la bulle spéculative immobilière et boursière. ● LES MAUVAISES CRÉANCES continuent à peser très lourd sur les comptes des banques nipponnes, même si leurs performances s'améliorent un peu au premier semestre (avril-septembre). ● L'ASSAINISSEMENT du système financier japonais est loin d'être arrivé à son terme. La liquidation des *jusen*, les sociétés de crédit au logement mises en faillite en 1995, menace directement les institutions financières non bancaires (qui ne prennent pas de dépôts), les associations de crédit agricole et les banques régionales. ● LA LIQUIDATION des *jusen* a déjà coûté très cher aux banques japonaises, auprès desquelles ces sociétés étaient très endettées, mais aussi au contribuable : l'Etat a dû injecter 685 milliards de yens, soit près de 35 milliards de francs.

Le système bancaire japonais n'est toujours pas sorti de la crise

Les comptes semestriels (avril-septembre) qui viennent d'être publiés montrent un petit redressement de la rentabilité, mais le poids des engagements dans l'immobilier se fait toujours lourdement sentir

LE SYSTÈME bancaire japonais reste fragile, et les créances liées à l'immobilier continuent à peser très lourd sur les comptes des banques. Si les résultats présentés par les banques pour le premier semestre de 1996 marquent un redressement, le contexte reste morose. Même la levée des mesures de bannissement qui frappaient Daiwa, l'une des dix banques commerciales, annoncée lundi par le ministère des finances, n'allège guère les inquiétudes.

Cette banque, on s'en souvient, avait accumulé plus de 5 milliards de francs de pertes sur des transactions obligataires irrégulières aux Etats-Unis, révélées en octobre 1995. Depuis un an, la banque, qui a effectué des restructurations en profondeur, était très surveillée et limitée dans ses activités internationales par les autorités. La nouvelle de la levée des sanctions a été assombrie par l'annonce, quelques jours plus tôt, des démêlés de la succursale new-yorkaise de la banque Asahi avec les autorités américaines.

AMÉLIORATION

Les résultats semestriels (avril-septembre) que les banques viennent de publier marquent une amélioration. Les provisions importantes déjà passées en 1995 ont toutefois permis d'en alléger le poids. Ainsi, toutes les banques affichent des résultats bénéficiaires, avant impôt, sur une base non consolidée, alors que sept banques commerciales (sur dix) avaient terminé l'année 1996 dans le rouge. Certains observateurs notent toutefois que faute d'avoir bénéficié des plus-values obligataires générées par la forte baisse des taux en 1995, les résultats d'exploitation des banques reculent, ce qui les a obligées à ralentir leur effort de provisionnement. Les créances douteuses s'élèvent désormais à 11 547 milliards de yens (525 milliards de francs), soit une réduction de 7 % par rapport à mars 1996. La plupart des banques commerciales ont annoncé qu'elles comptaient se débarrasser du plus gros de leurs mauvaises créances d'ici à mars 1997. Un analyste financier cité par l'agence de presse Kyodo estime que, pour le second semestre 1996, *« les banques devraient affecter encore davantage de fonds au règlement des mauvaises créances »*. Toutes prévoient de dégager des bénéfices avant impôt pour mars 1997.

Le semestre a été marqué par la fusion de la Banque de Tokyo et la banque Mitsubishi, effective depuis avril. Le banque Tokyo-Mitsubishi est devenue la première banque mondiale. Les dix banques commerciales, qui figurent parmi les premières banques mondiales en termes de dépôts et de capital, restent les moins touchées par la crise : les trois banques de crédit à long terme *(long term credit banks)*, les sept banques de gestion *(trust banks)*, l'ensemble des banques régionales et agricoles, et par-delà, la nébuleuse des associations de crédit non bancaires, ont dans bien des cas une proportion plus élevée de créances douteuses dans leur bilan.

« BIG BANG »

Les *trust banks*, toutefois, ont bénéficié au premier semestre de cette année d'une disposition du ministère des finances leur permettant de reprendre certaines réserves financières pour faire face à leurs créances douteuses. De ce fait, elles ont pu accroître leur effort de provisionnement, tout en dégageant des résultats positifs. Beaucoup d'entre elles avaient terminé l'année 1995 en perte. *« Il est toutefois peu probable que le second semestre soit aussi spectaculaire. Les banques ne pourront pas réutiliser cette disposition »*, prévient Brian Waterhouse, analyste chez James Capel Pacific, interrogé par l'agence Bloomberg.

Toutes ces banques doivent par ailleurs se préparer aux nouvelles règles du jeu financières, le « big bang » annoncé par le premier ministre Hashimoto, qui doit ouvrir une ère inédite de concurrence et de transparence.

Sophie Fay et Brice Pedroletti (à Tokyo)

Des résultats toujours handicapés par des créances douteuses

en milliards de yens		Résultat net 1er semestre 1996	1er sem. 1995
BANQUES COMMERCIALES			
FUJI	(1 708)	57,1	15,3
SANWA	(877)	54,6	15,7
SUMITOMO	(1 385)	51,2	69,4
TOKYO-MITSUBISHI	(1 192)	24,4	35,1
DAIICHI KANGYO	(1 411)	16	16
TRUST BANKS			
MITSUBISHI	(1 019)	136	6,1
SUMITOMO	(1 203)	86,9	6,5
TOYO	(256)	34,5	3,0
LONG TERM CREDIT BANKS			
IBJ	(936)	64,3	11,1
LTCB	(1 032)	11	10,9
NIPPON CREDIT	(936)	8,1	6,6

Le chiffre entre parenthèses désigne les créances douteuses

Source : Bloomberg — 100 yens = 4,55 francs

Les établissements de crédit spécialisés ont accumulé les créances douteuses

TOKYO
correspondance

Le système financier japonais aborde une étape délicate de son assainissement : la liquidation des *jusen*, les sociétés de crédit au logement mises en faillite en 1995. Cette faillite a coûté très cher aux banques japonaises, auprès desquelles ces sociétés étaient très endettées, mais aussi au contribuable : l'Etat a dû injecter 685 milliards de yens, soit près de 35 milliards de francs.

Aujourd'hui, la réaction en chaîne commencée avec la crise des *jusen* menace de s'étendre aux institutions financières non bancaires (qui ne prennent pas de dépôts), ainsi qu'aux associations de crédit agricole et aux banques régionales, dont la vulnérabilité fait de moins en moins de doute, même si le montant de leurs créances irrécouvrables est encore mal connu.

En février, le ministère des finances estimait déjà que les mauvaises créances détenues par les seules grandes banques (les dix banques commerciales, les trois banques de crédit à long terme et les huit banques de gestion) sur les *non banks* étaient supérieures à celles provenant des *jusen*. Les dix banques commerciales japonaises, qui viennent de publier leurs résultats pour le premier semestre de l'année fiscale, estiment à 2 500 milliards de yens les mauvaises créances détenues sur leurs filiales non bancaires.

Depuis 1994, les faillites d'associations de crédit ou de banques régionales se sont accélérées : on en compte douze, exception faite des sept *jusen*. Mi-octobre, Nichiei Finance, un établissement spécialisé dans la garantie de crédits, déposait son bilan, avec un passif de 990 milliards de yens, soit la plus grosse faillite de l'après-guerre. Le 21 novembre (*Le Monde* du 22 novembre), c'était au tour de la banque régionale Hanwa, qui avait dû ces dernières années absorber deux de ses filiales non bancaires en faillite. Les banques régionales n'ont pas la marge de manœuvre des grands établissements financiers pour faire face aux problèmes de leurs filiales.

COLLUSION AVEC LA PÈGRE

L'étape actuelle est un test de la détermination du gouvernement à mener à bien l'assainissement du système financier. Dans le cas d'Hanwa, c'est la première fois que le gouvernement « abandonne » une institution financière, puisqu'à la différence des onze autres, la Hanwa ne sera pas ressuscitée sous un autre nom ou absorbée. Les déposants seront protégés, mais les actionnaires en seront pour leurs frais.

La phase de liquidation des mauvaises créances est essentielle pour réamorcer la pompe. Comme l'ont montré les scandales à répétition depuis l'engagement de procédures judiciaires dans l'affaires des *jusen*, elle risque de faire quelques victimes, au premier rang desquelles se trouvent les sociétés de promotion immobilière. La Housing Loan Administration Corporation – organisme quasi gouvernemental mis en place cet été pour gérer les créances des *jusen* et financé par les banques, les coopératives agricoles et l'Etat – est entrée en action cet automne.

En décembre, commencera la réalisation des premières saisies. L'organisme, auquel ont été transférés 6 000 milliards de yens d'actifs virtuels des *jusen*, espère en récupérer environ la moitié. Kohei Nakabo, son président, estime *« qu'il sera toutefois extrêmement difficile de récupérer plus de 1 000 milliards de yens »*. Seule une reprise du marché de l'immobilier permettra de renflouer les créanciers, estiment les analystes.

La nouvelle structure, qui doit suivre le plan d'action décidé en 1995 par le gouvernement, joue sa crédibilité dans un secteur où la collusion avec la pègre était la règle. Début novembre, l'organisme a décidé de mener à son terme la procédure de mise en faillite engagée à l'encontre de Sueno Kosan, la société du promoteur d'Osaka Kenichi Sueno, deuxième débiteur des *jusen*. Le passif accumulé atteint 600 milliards de yens. Les extravagances et les montages du magnat de l'immobilier d'Osaka avaient défrayé la chronique au printemps, et celui-ci est en cours de jugement dans plusieurs affaires. Sueno Kosan doit 240 milliards de yens aux *jusen*, mais il est également engagé auprès de *non banks*, à hauteur de 75 milliards de yens. D'après l'institut Teikoku Databank, les trente-deux premiers débiteurs de *jusen* ont également contracté pour 1 750 milliards de yens de dettes auprès d'autres *non banks*, soit 25 % de leur dette, contre 20 % pour les *jusen*. Selon les analystes, la mise en faillite des mauvais payeurs aura un effet de domino sur l'ensemble du secteur non bancaire.

B. Pe.

Le contentieux sur les emprunts russes en voie de règlement

LA VISITE à Paris du premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, qui devait rencontrer, mardi 26 novembre, Jacques Chirac, avant de présider, avec son homologue Alain Juppé, la deuxième réunion de la commission économique bilatérale, a véritablement commencé à la Bourse de Paris. Lundi 25 novembre, les emprunts russes étaient suspendus pour éviter toute spéculation.

Un règlement du conflit financier qui oppose Paris et Moscou depuis la révolution bolchévique de 1917, ravivé en 1992 par la signature d'un traité entre François Mitterrand et Boris Elstine, semblait en passe d'intervenir. Une nouvelle que M. Tchernomyrdine lui-même prenait soin de confirmer, avant même de prendre l'avion pour la capitale française.

Les espoirs d'indemnisation des 400 000 porteurs des titres qui avaient, entre 1880 et 1917, financé l'industrialisation de la Russie, s'étaient précisés depuis plusieurs semaines. Fin octobre, le ministre russe des finances, Alexandre Livchits, déclarait qu'un accord était *« en vue »*. A Paris, les ministres des affaires étrangères, Hervé de Charette, et de l'économie, Jean Arthuis, ont reçu lundi les présidents des associations de porteurs d'emprunts russes, pour mettre au point une position commune.

Moscou pourrait se désintéresser des revendications françaises, puisque la France n'est qu'un investisseur secondaire en Russie. Paris a cependant plusieurs cartes en main pour obtenir réparation : son appui est important dans la définition de relations nouvelles entre la Russie et l'OTAN et, en raison du contentieux, le placement de la récente euro-obligation russe a été interdit aux investisseurs français.

La France abrite et préside, par ailleurs, le « club de Paris », groupement des créanciers officiels. L'accord pluriannuel de réduction de la dette russe, en avril, a ouvert à la Russie la perspective de rejoindre elle-même le club, en tant que créancière d'une série de pays en développement proches de l'ancien régime communiste. Enfin, Paris a récemment offert à Moscou plusieurs occasions de promettre un traitement définitif des emprunts tsaristes, par exemple lors du soutien politique – et financier – apporté à Boris Eltsine en vue de sa réélection, en juin.

La notoriété du contentieux des emprunts russes témoigne de la persévérance du travail des groupes de pression. Depuis plusieurs années, pas une réunion consacrée à la Russie ne se tient sans que *« les porteurs »* ne se fassent entendre. Ainsi, lorsque Boris Eltsine évoque, début 1995, la route *« vers l'instauration en Russie d'un Etat de droit »*, le GPTR (groupement des porteurs de titres russes) en déduit que la Russie se rattache à l'Etat de droit précédent, donc au régime impérial, dont elle doit honorer les engagements. Ou de s'interroger, à propos de l'engagement pris par Moscou de restituer les archives et œuvres d'art appartenant à l'étranger : *« Peut-on restituer la moitié seulement d'une œuvre d'art ? Il en est de même pour nos emprunts. »*

Sans ces « lobbies », les déposants français auraient pu être définitivement oubliés, et non partiellement indemnisés, comme le furent en 1986 les porteurs britanniques. L'opération portait, il est vrai, sur un montant très inférieur. Les détails du règlement des emprunts russes ne devaient pas être rendus publics avant la soirée du 26 novembre. Il est cependant probable que l'indemnisation totale sera très modeste, bien inférieure à 5 milliards de francs, et donc très loin des 160, voire 230 milliards, revendiqués par les associations.

Françoise Lazare

La privatisation de Thomson avant fin 1996 est de plus en plus hypothétique

Alcatel Alsthom se dit prêt à reformuler son offre

D'après l'appel à candidatures pour la reprise de Thomson, les offres ne sont valables que jusqu'au 31 décembre 1996. Il semble de plus en plus improbable que le gouvernement puisse tenir ce calendrier. La Commission de privatisation et Bruxelles prennent tout leur temps pour donner leur avis. Si le délai est dépassé, Thomson pourrait être privatisé selon une autre règle du jeu, avec des offres renouvelées.

LE GOUVERNEMENT va-t-il devoir reprendre de zéro la procédure de privatisation du groupe Thomson, dont il a annoncé, le 16 octobre, vouloir confier l'avenir au groupe Lagardère, associé au sud-coréen Daewoo pour les activités d'électronique grand public ? Lancée au mois de septembre, l'opération prend un peu plus de retard chaque jour en raison, notamment, du perfectionnisme de la commission de privatisation, qui a pris à cœur d'auditionner tous ceux que cette affaire concerne de près ou de loin. Mais aussi en raison des atermoiements de la Commission de Bruxelles, qui ne paraît guère pressée de donner son feu vert à la recapitalisation de 11 milliards de francs de Thomson par l'Etat. La date fatidique du 31 décembre se rapproche. Selon les termes de l'appel à candidature, les offres deviendront caduques ce jour-là.

Cette hypothèse est jugée de plus en plus vraisemblable, surtout depuis la suspension, annoncée le 14 novembre par le gouvernement, de la privatisation du groupe bancaire CIC. Elle a conduit Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel Alsthom, à se déclarer prêt à formuler une nouvelle offre au cas où le dossier serait rouvert après fin décembre, selon des informations révélées le 26 novembre par *Libération*. Peu disert depuis l'annonce de la préférence du gouvernement pour la proposition concurrente, M. Tchuruk, auditionné deux fois par la commission de privatisation, a aussi été entendu, le 26 octobre, par le député Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine). C'est dans ce cadre qu'il a réaffirmé son intérêt pour Thomson, alors qu'on le croyait hors jeu depuis l'annonce de la préférence gouvernementale.

Chargé par la commission des finances de l'Assemblée nationale d'un rapport sur la demande d'enquête parlementaire formulée par le groupe socialiste, M. Devedjian a conclu, mardi 26 novembre, à son irrecevabilité. Evoquant des raisons *« purement juridiques »*, le député balladurien estime qu'une commission d'enquête parlementaire, dont la vocation est d'exercer un *« contrôle »* sur un *« acte de l'exécutif »*, ne peut être constituée tant que l'acte en question n'est pas définitif. Ce qui est le cas pour Thomson : on attend toujours l'avis de la Commission européenne et de la commission de privatisation.

Le gouvernement reconnaît d'ailleurs ne plus maîtriser le calendrier. Quatre hypothèses sont possibles d'ici à la fin de l'année. La première mettrait fin à tout suspens : la Commission de privatisation ne valide pas la préférence exprimée par le gouvernement. Il faut alors relancer la procédure, sans même attendre la réponse de Bruxelles. Deuxième possibilité : la Commission envisage d'approuver ce choix. Elle doit alors attendre l'avis de la Commission européenne, systématiquement consultée lors de la recapitalisation d'entreprises publiques par les Etats membres.

Il existe dans ce cas deux nouvelles éventualités : Bruxelles donne avant le 31 décembre un avis favorable, et la privatisation peut alors intervenir dans les délais prévus. Ce n'est pas la plus probable aujourd'hui. Le commissaire européen à la concurrence, Karel van Miert, a engagé un bras de fer avec le gouvernement français. Il affirme ne pas disposer, pour le moment, des éléments suffisants pour étayer son analyse. Il pourrait donc dépasser la date du 31 décembre sans se décider, voire – quatrième cas de figure – décider d'ouvrir une procédure pour juger du bien-fondé de la recapitalisation de Thomson. Ce qui repousserait la privatisation au-delà de la date à laquelle les offres deviennent caduques.

POUR REBATTRE LES CARTES

La Commission européenne pourrait adopter cette attitude parce qu'habituellement, elle n'admet les aides d'Etat que lorsqu'elles sont accompagnées de mesures de restructuration permettant d'assainir le marché. Avec le projet de reprise par Daewoo de Thomson Multimédia, la filiale d'électronique grand public de Thomson, on est loin de ce schéma. Les industriels concurrents, qui, lorsque la Commission ouvre une procédure, sont appelés à formuler leurs remarques, auront alors beau jeu de souligner que Daewoo profitera indûment de l'aide de l'Etat français pour augmenter ses parts de marché, ses effectifs et ses capacités de production en Europe.

Ce dérapage de calendrier n'arrangerait-il pas, au fond, le gouvernement ? Il a, certes, promis Thomson au groupe Lagardère, mais cette décision a provoqué un concert de protestations. Reprendre le dossier dans une optique différente pourrait lui permettre de rebattre les cartes. C'est ce que lui suggère M. Tchuruk : *« La privatisation de l'ensemble de Thomson par fractions successives du capital pourrait se révéler plus rentable pour l'Etat que la procédure actuellement en cours de privatisation en une seule étape »*, a-t-il déclaré à M. Devedjian.

En adoptant de nouvelles règles du jeu, l'Etat ouvrirait, du même coup, aux candidats la possibilité de revoir leurs offres. Alcatel, qui reviendrait alors en course, n'en serait pas le seul bénéficiaire. Le groupe Lagardère, dont l'offre a été sévèrement critiquée en raison de son alliance avec Daewoo, y trouverait aussi l'occasion d'améliorer son dossier.

Philippe Le Cœur, Anne-Marie Rocco et Fabien Roland-Lévy

Fusion Matra-Hachette : le parquet ne fait pas appel

Le parquet de Paris ne fera pas appel de l'ordonnance du juge d'instruction Eva Joly, qui a décidé, mercredi 20 novembre, d'instruire la plainte d'un actionnaire minoritaire contre les conditions de la fusion des groupes Matra et Hachette, fin 1992. Le parquet de Paris avait pourtant, dans un premier temps, pris des réquisitions de *« non-informer »*, au motif que la loi ne permet pas de porter une affaire au pénal lorsqu'elle a déjà été jugée par une juridiction civile ou commerciale.

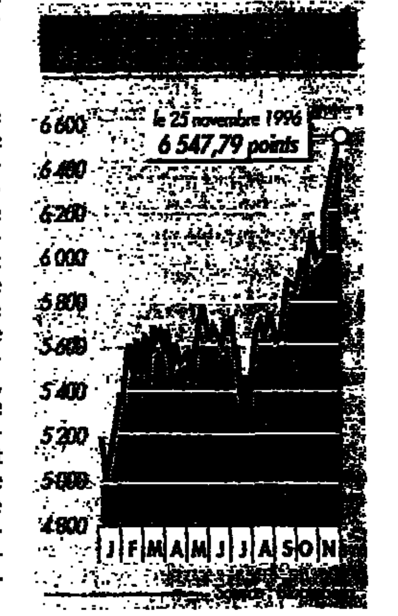
Le juge Joly a souligné, dans son ordonnance, que ce contentieux ne peut être soulevé devant la chambre d'accusation de la cour d'appel que par la partie directement concernée. Le groupe Lagardère ne pourra donc faire appel de l'ordonnance du juge que lorsqu'il aura accès au dossier, c'est-à-dire lorsque son PDG, Jean-Luc Lagardère, aura été soit mis en examen, soit entendu comme témoin assisté. – *(AFP.)*

Les craintes de la Réserve fédérale ne troublent pas l'euphorie de Wall Street

L'indice Dow Jones a franchi les 6 500 points

IGNORANT, comme toujours, la nervosité des analystes et, ce qui est plus étonnant, une mise en garde de la Réserve fédérale, la Bourse de New York a franchi, lundi 25 novembre, sur sa lancée des trois dernières semaines, le seuil des 6 500 points de l'indice Dow Jones. En hausse de 76,03 points (+ 1,17 %), l'indice a atteint un nouveau record historique de 6 547,79 points, le douzième en quinze séances.

Depuis le début du mois, avant l'élection présidentielle du 5 novembre, le baromètre de Wall Street affiche un gain de 8,7 %. Il s'agit de sa progression la plus rapide en un mois depuis décembre 1991. Depuis début 1996, l'indice Dow Jones a gagné 28 % et battu 43 records. L'an dernier, il avait franchi 69 sommets et engrangé 33 %.



Cette nouvelle avance s'est produite en dépit d'une mise en garde de la Réserve fédérale dans l'influente chronique *« Outlook »* (« Perspectives ») publiée à la « une » du *Wall Street Journal* du 25 novembre. Selon cet article, la banque centrale s'inquiète de la hausse ininterrompue du marché et *« apprécierait un peu moins d'exubérance à Wall Street »*, voire *« une légère décrue »* des cours. Le quotidien rapporte que la Fed craint une *« réaction exagérée »* à la baisse si le scénario économique optimiste envisagé par les investisseurs se trouve contrarié.

L'indifférence des opérateurs à cet article démontre le climat d'euphorie qui règne à la Bourse de New York. Les investisseurs parient plus que jamais sur une poursuite de la croissance sans inflation aux Etats-Unis au cours des prochains mois. Un scénario idéal qui signifie à la fois une nouvelle progression des bénéfices des sociétés et une stabilité, voire une poursuite de la baisse des taux à long terme. En tout cas, les capitaux continuent à se déverser à Wall Street et, sur la seule semaine du 18 au 22 novembre, 5,15 milliards de dollars (26 milliards de francs) ont été placés par des particuliers dans des fonds investis en actions américaines.

E. L.

Alcatel se désengage du radiotéléphone professionnel

LE TÉLÉPHONE MOBILE ne réussit pas à Alcatel Télécom. Le fabricant français a connu bien des difficultés dans le développement et la fabrication des équipements destinés aux réseaux de téléphonie mobile grand public GSM. S'il est en passe de redresser la situation dans ce secteur, il a décidé d'abandonner ses activités sur un marché connexe, celui des matériels pour réseaux professionnels de radiocommunications (gendarmeries, pompiers, SAMU, etc.). Déficitaire, ce secteur représente un chiffre d'affaires de 660 millions de francs. L'objectif, selon la CFDT et la CGT, serait de commercialiser les produits de l'américain Motorola avec lequel un accord de coopération a récemment été signé.

EXPERTISE

La décision a été annoncée mi-novembre au sein de la division « Mobile Communication » d'Alcatel CIT, responsable des équipements d'infrastructures, dont le siège est à Colombes (Hauts-de-Seine). *« La direction a annoncé l'arrêt immédiat des développements de la nouvelle génération numérique, le programme Tetra, ainsi que l'arrêt progressif des activités actuelles basées sur une technologie analogique »*, explique un élu CGT.

Outre les 300 salariés de la division Mobile Communication chez CIT, l'arrêt de l'activité analogique affectera aussi l'usine d'Alcatel Mobile Phone à Laval (Mayenne), qui fabrique des terminaux. La production des combinés téléphoniques portables destinés aux réseaux professionnels (100 personnes) s'y arrêtera en février 1997 selon les syndicats.

« Aucun plan social n'a été annoncé, la direction veut faire jouer uniquement la mobilité interne », déplore un élu CFDT. Un comité d'établissement aura lieu le 28 novembre. CFDT et CGT attendent de la direction qu'elle justifie sa décision et engageront une expertise sur la situation économique de l'activité. *« La direction a juste indiqué que l'activité n'a pas les moyens d'autofinancer ses développements sur le numérique et que le marché n'est pas en expansion »*, indique l'élu CFDT. *« La direction compte rester dans la course par l'accord avec Motorola »*, ajoute l'élu CGT. La direction d'Alcatel Télécom se contente d'indiquer qu'*« il n'est pas question d'arrêter la radiotéléphonie professionnelle en tant que telle »*.

Une trentaine d'ingénieurs d'études de la division Mobile Communication a été transférée de Colombes à Vélizy, au sein des équipes travaillant sur les systèmes GSM grand public. A Laval, la quasi totalité des cent personnes devrait être reclassée sur le site dans la fabrication de terminaux GSM. Pour le reste des personnels *« rien n'est clair »*, déplorent les syndicats.

Philippe Le Cœur

Fusion dans l'électricité et le gaz aux Etats-Unis

LES COMPAGNIES AMÉRICAINES d'électricité Duke Power et de transport de gaz PanEnergy ont annoncé, le 25 novembre, leur fusion dans une transaction de 7,7 milliards de dollars (38,5 milliards de francs) qui confirme la convergence entre les industries du gaz et de l'électricité aux Etats-Unis.

Cette opération créera un groupe servant 1,8 million d'abonnés et contrôlant plus de 15 % de la distribution de gaz dans le pays, doté d'une capitalisation totale de 23 milliards de dollars (115 milliards de francs). Duke Power, basé à Charlotte (Caroline du Nord), exploite 49 centrales électriques, dont trois nucléaires. PanEnergy, basé à Houston (Texas), est le troisième distributeur américain de gaz naturel, avec 59 200 kilomètres de gazoducs, et le quatrième producteur américain de gaz liquide.

L'Union de banques suisses enregistre une provision exceptionnelle

L'UNION DE BANQUES SUISSES (UBS) A ANNONCÉ, mardi 26 novembre, qu'elle voulait *« assainir la situation peu réjouissante des risques dans les opérations de crédit en Suisse en constituant une provision exceptionnelle d'un montant de trois milliards de francs suisses »*, soit 12,1 milliards de francs français. La Société de banque suisse avait pris, fin septembre, une mesure du même ordre. L'UBS indique que cela *« va entraîner des résultats négatifs du groupe en 1996 »* et table sur une perte de l'ordre d'un demi-milliard de francs suisses, mais les résultats devraient ensuite progresser, dès 1998. Le dividende devrait être maintenu. L'agence de notation Moody's a immédiatement annoncé qu'elle confirmait la note AAA de l'UBS.

L'UBS a également annoncé qu'elle allait supprimer 800 postes de travail (soit une réduction de 3,7 %) en Suisse dans le cadre d'une réorganisation de son réseau prévoyant la fermeture de 30 agences sur 285.

Schneider propose aux salariés de Spie de racheter leur entreprise

« NOUS VIVONS aujourd'hui à l'heure du « Spiethon ». Il s'agit de déclarer nos intentions de dons à la société. » Grinçant, ce salarié de Spie-Batignolles, filiale BTP de Schneider, n'arrive pas encore à y croire. Après avoir tenté, par deux fois, sans succès, de vendre cette activité, la maison-mère offre aux salariés de Spie de racheter leur entreprise. Le 15 novembre, la direction du groupe a réuni 600 responsables de Spie pour leur présenter un projet de RES (rachat d'entreprise par les salariés) qui serait adossé au groupe britannique de BTP Amec. Chaque salarié de Spie a été prié de déclarer, avant le 16 décembre, s'il était prêt à acheter des actions de sa société.

Schneider a confirmé, le 25 novembre, l'existence d'un projet de RES, révélé par *Le Figaro* le 23 novembre. *« Il y a bien des discussions pour associer les salariés au rachat de Spie-Batignolles. Les négociations entre le groupe Amec et Schneider ne sont pas terminées. Tout peut encore évoluer »*, a expliqué au *Monde* un porte-parole de Spie.

Des premiers schémas de reprise ont déjà été élaborés. En fonction de la réponse des salariés, le groupe britannique Amec, candidat à la reprise de Spie depuis mi-octobre, prendrait entre 40 et 49 % de la société, pour un montant voisin de 250 millions de francs. Les salariés, au travers d'une holding, souscriraient le reste du capital. Amec disposerait d'une option d'achat à terme sur l'intégralité de la société. Afin de ne pas handicaper Spie, Schneider accepterait de conserver les chantiers à risques.

Un sort spécial serait réservé à Spie-Trindel, détenue à 50/50 par Schneider et Spie. Cette filiale, spécialisée dans les installations électriques, serait reprise entièrement par la holding des salariés. Des banques apporteraient un financement complémentaire, à des taux, semble-t-il, avantageux.

Ce montage complexe répondrait aux voeux de Schneider. Jusqu'alors toutes les discussions sur la reprise de Spie-Batignolles avec des candidats extérieurs, comme Eiffage et GTM-Entrepose, ont achoppé sur le statut de Spie-Trindel. Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, attaché à cette filiale très rentable, souhaitait soit la conserver dans son groupe au nom des complémentarités avec son activité principale, soit la vendre en l'isolant de l'ensemble afin de mieux la valoriser. Le schéma retenu lui permettrait de concilier ses objectifs, au départ contradictoires. Spie-Trindel y serait évaluée entre 500 et 600 millions de francs, soit autant que le reste de Spie-Batignolles. Schneider pourrait aussi y conserver une participation de 10 à 20 %, selon l'apport des salariés.

SEUILS MINIMUM

La cession de Spie, qui a réalisé 17 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995, représenterait 1 milliard de francs. Près des deux tiers de cette somme devraient être financés par l'apport des salariés ou par l'emprunt. Compte tenu de l'ampleur de l'opération, l'adhésion des 20 000 salariés de Spie est nécessaire. Schneider a fixé des seuils minimum de souscription par catégorie de personnel : 10 000 francs pour un ouvrier ; 15 000 francs pour un agent de maîtrise ; 20 % du salaire annuel pour un cadre moyen ; 40 % du salaire annuel pour un cadre dirigeant.

Pour réunir ces fonds, le groupe propose au personnel de Spie de puiser dans les fonds d'épargne salariale mais n'envisagerait pas d'offrir un abondement.

Les salariés de Spie-Batignolles s'interrogent sur la pertinence de ce projet. Même si leur société est restructurée, elle devra dégager d'importants bénéfices pour financer son rachat, au moment où le BTP est en plein marasme.

Exclus des négociations, les syndicats commencent à demander des garanties. *« L'épargne des salariés ne doit pas être engagée aveuglément. Nous devons savoir qui exercera le pouvoir dans l'entreprise, si les salariés auront des représentants exécutifs au conseil d'administration, quelles seront les conditions de sortie »*, déclare un représentant de la CFDT. Des réunions intersyndicales sont prévues pour définir une position commune face à ce projet.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **SNCF : la compagnie ferroviaire** a indiqué, lundi 25 novembre, avoir demandé aux candidats à une entrée au capital de sa filiale Télécom développement d'affiner leurs offres. Ces candidats sont la Générale des eaux, associée à Mannesmann, Bouygues, associé à la STET et à Veba, et AT&T.

■ **PIXTECH : la société spécialisée dans les écrans plats** a annoncé, lundi 25 novembre, sa prochaine entrée sur l'Easdaq, le marché européen des industries de haute technologie, trois ans après son entrée au Nasdaq new-yorkais. Créée en 1992, PixTech, qui a industrialisé une technologie du Leti, le laboratoire de recherche en électronique du CEA, a conclu un accord avec un industriel asiatique, non précisé, pour la production de ces écrans en grand nombre.

■ **NOMAÏ : les fondateurs du groupe français** de stockage de données ont annoncé, lundi 25 novembre, après audit, rejeter l'offre de reprise par voie d'échange de titres formulée par la firme américaine SyQuest. Un accord préliminaire avait été annoncé le 19 novembre.

■ **KLM : la compagnie aérienne néerlandaise** a annoncé, lundi 25 novembre, qu'elle étudiait avec le gouvernement hollandais la possibilité de réduire la participation de l'Etat dans son capital, qui est de 38,2 %. Cette participation est évaluée 1,5 milliard de florins (environ 4,5 milliards de francs). L'action de la compagnie a progressé de 8 %.

■ **FUSION SKANDIA-STADSHYPOTEK : le groupe d'assurances** suédois Skandia et l'institut de crédit immobilier Stadshypotek vont fusionner pour former la plus importante institution financière des pays nordiques. La fusion devrait représenter une économie de 800 millions de couronnes (618 millions de francs) en 1998 et 1,2 milliard de couronnes en 1999. Au 22 novembre, Skandia et Stadshypotek représentaient des biens cumulés d'environ 500 milliards de couronnes, avec une capitalisation boursière de 45 milliards de couronnes.

■ **WALL STREET** a, pour la première fois de son histoire, terminé au-dessus de 6 500 points inscrivant son 43e record de l'année. Le Dow Jones a fini à 6 547,79 points (+ 1,17 %).

■ **L'OR** a ouvert en baisse, mardi 26 novembre, sur le marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 374,30-374,60 dollars, contre 375,30-375 dollars la veille en clôture.

■ **LA BOURSE DE HONGKONG** a établi un nouveau record en cours de séance mardi, l'indice Hang Seng terminant la matinée à 13 458,97 points, en hausse de 219,58 points (+ 1,7 %).

■ **LE DOLLAR** évoluait dans des marges étroites, mardi, sur le marché de changes de Tokyo. Il s'inscrivait à 112,51 yens, en baisse par rapport à lundi soir à New York à 112,62 yens.

■ **LA BOURSE DE FRANCFORT** a gagné 1,28 % lundi, l'indice DAX 30 terminant la séance à un nouveau record historique de 2 799,19 points dans le sillage de Wall Street vendredi.

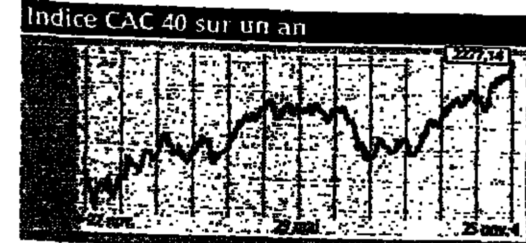
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Consolidation à la Bourse de Paris

LE MARCHÉ PARISIEN, qui *avait ouvert*, mardi, en légère hausse grâce à la progression de Wall Street et du dollar, a par la suite effacé ses gains sous la pression du recul du franc contre le mark. L'indice CAC 40 qui affichait une progression de 0,34 % à l'ouverture cédait une demi-heure plus tard 0,05 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli de 0,07 %, à 2 275,54 points. Les transactions portaient sur environ 1,7 milliard de francs dont 1,3 milliard sur les valeurs de l'indice CAC 40.

« Le marché avait beaucoup monté, il était nécessaire de se poser », notait un opérateur se déclarant toutefois inquiet du fléchissement du franc qui se traitait aux alentours de 3,3913 marks dans la matinée. De l'avis des analystes, la grève des chauffeurs routiers français, qui vient s'ajouter aux rebondissements de la polémique sur le franc fort, commence à peser sur la devise, mais cette tension n'a pas d'impact sur le marché boursier. Du côté des valeurs, l'acceptation par l'Irak de la résolution *« pétrole contre nourriture »* provoquait une légère baisse des prix du pétrole, qui, à son tour, pesait sur les cours des compagnies pétrolières. Elf perdait 0,88 %, à 452,40 francs, et Total 0,89 %, à 421,70 francs.

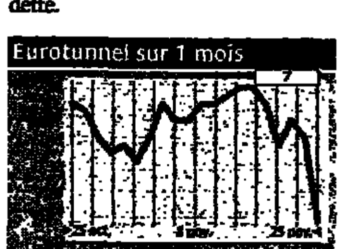


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

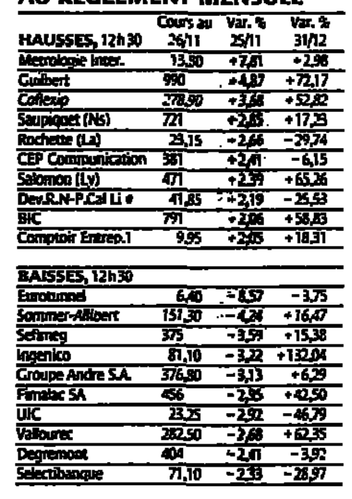
Eurotunnel, valeur du jour

LE TITRE Eurotunnel a fortement baissé, lundi 25 novembre, à la Bourse de Paris. L'action a terminé sur un repli de 6,67 % à 7 francs, dans des échanges portant sur 4,4 millions de titres après avoir baissé à l'ouverture de 10 %. L'action avait bien résisté après l'incendie intervenu lundi 18 novembre dans le tunnel sous la Manche, mais les dégâts causés à l'ouvrage s'annoncent bien plus importants qu'annoncé. Les travaux pourraient durer jusqu'à trois mois et risquent de peser sur les recettes de la société, qui venait juste de trouver un accord avec ses créanciers pour la renégociation de sa dette.



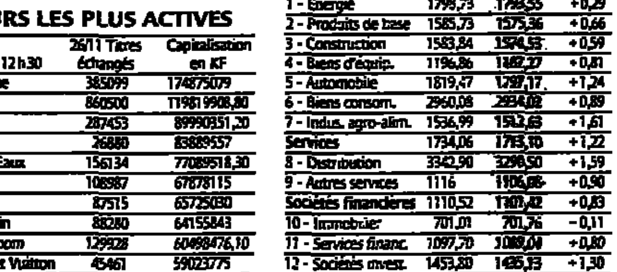
Eurotunnel sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



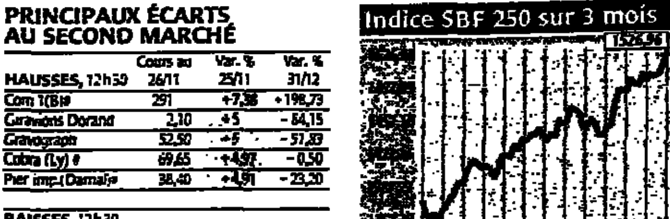
HAUSSES, 12h30	Cours au 26/11	Var. % 25/11	Var. % 31/12
Metrologie Inter.	13,80	+7,81	+2,98
Guilbert	990	+4,87	+72,17
Coflexip	278,90	+3,68	+52,82
Saupiquet (Ns)	721	+2,85	+17,23
Rochette (La)	23,15	+2,66	−29,74
CEP Communication	381	+2,41	−6,15
Salomon (Ly)	471	+2,39	+65,26
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,85	+2,19	−25,53
BIC	791	+2,06	+58,83
Comptoir Entrep.1	9,95	+2,05	+18,31
BAISSES, 12h30			
Eurotunnel	6,40	−8,57	−3,75
Sommer-Allibert	151,30	−4,24	+16,47
Sefimeg	375	−3,59	+15,38
Ingenico	81,10	−3,22	+132,04
Groupe Andre S.A.	376,80	−3,13	+6,29
Fimalac SA	456	−2,85	+42,50
UIC	23,25	−2,92	−46,79
Vallourec	282,50	−2,68	+62,35
Degremont	404	−2,41	−3,92
Selectibanque	71,10	−2,33	−28,97

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12h30	26/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	385099	174875079
UAP	860500	119819908,80
Axa	287453	89990351,20
Carrefour	26880	83889557
Lyonnaise Eaux	156134	77089518,30
Peugeot	108987	67878115
Danone	87515	65725030
Saint-Gobain	88280	64155843
Alcatel Alsthom	129928	60498476,10
LVMH Moet Vuitton	45461	59023775

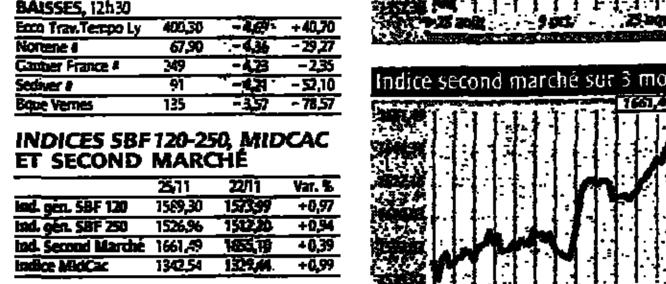
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

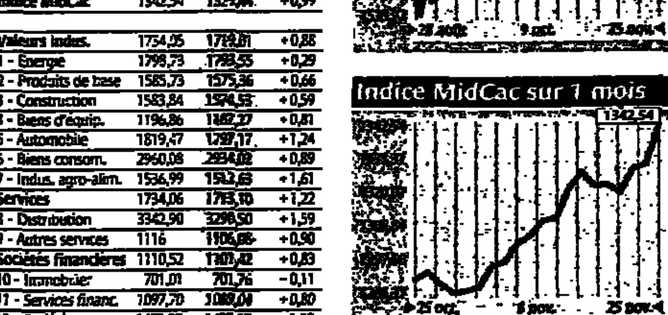


HAUSSES, 12h30	Cours au 26/11	Var. % 25/11	Var. % 31/12
Com 1(B)#	291	+7,38	+198,73
Grandes Dorand	2,10	+5	−64,15
Gravograph	52,50	+5	−51,83
Cobra (Ly) #	69,65	+4,97	−0,50
Pier imp.(Damart)#	38,40	+4,91	−23,20
BAISSES, 12h30			
Ecco Trav.Tempo Ly	400,30	−4,69	+40,70
Norene #	67,90	−4,36	−29,27
Gautier France #	349	−4,23	−2,35
Sediver #	91	−4,21	−52,10
Bque Vernes	135	−3,57	−78,57

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	25/11	22/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1589,30	1573,99	+0,97
Ind. gén. SBF 250	1526,96	1512,80	+0,94
Ind. Second Marché	1661,49	1655,18	+0,39
Indice MidCac	1342,54	1329,44	+0,99
Valeurs indus.	1754,25	1739,01	+0,88
1 - Energie	1798,73	1793,55	+0,29
2 - Produits de base	1585,73	1575,36	+0,66
3 - Construction	1583,84	1574,55	+0,59
4 - Biens d'équip.	1196,86	1187,27	+0,81
5 - Automobile	1819,47	1797,17	+1,24
6 - Biens consom.	2960,08	2934,02	+0,89
7 - Indus. agro-alim.	1536,99	1512,63	+1,61
Services	1734,06	1713,10	+1,22
8 - Distribution	3342,90	3290,50	+1,59
9 - Autres services	1116	1106,08	+0,90
Sociétés financières	1110,52	1101,42	+0,83
10 - Immobilier	701,01	701,76	−0,11
11 - Services financ.	1097,70	1089,04	+0,80
12 - Sociétés invest.	1453,80	1435,13	+1,30

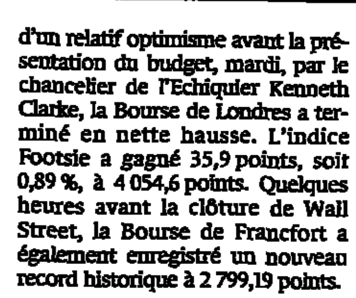

Indice SBF 250 sur 3 mois / Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

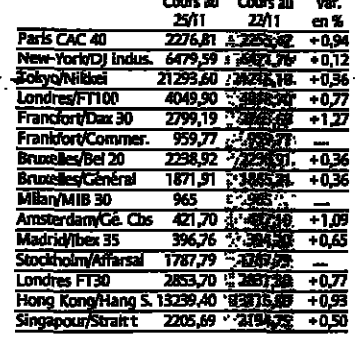
Wall Street inscrit un nouveau record

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mardi 26 novembre, pour la troisième séance consécutive, soutenue par la nouvelle progression de Wall Street et par celle des valeurs vedettes. L'indice Nikkei a gagné 124,68 points, soit 0,59 %, à 21 418,25 points.

La veille, Wall Street a poursuivi son irrésistible ascension, établissant en un nouveau record en clôture, à 6 547,79 points soit une progression de 76,03 points sur ses niveaux d'avant le week-end. Depuis le début du mois de novembre, Wall Street a gagné quelque 630 points et établi douze records. La réélection du président *démocrate Bill Clinton et le maintien* de la majorité républicaine au Congrès ont donné le coup d'envoi de cette flambée de hausse. Forte de cette nouvelle progression et d'un relatif optimisme avant la présentation du budget, mardi, par le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke, la Bourse de Londres a terminé en nette hausse. L'indice Footsie a gagné 35,9 points, soit 0,89 %, à 4 054,6 points. Quelques heures avant la clôture de Wall Street, la Bourse de Francfort a également enregistré un nouveau record historique à 2 799,19 points.

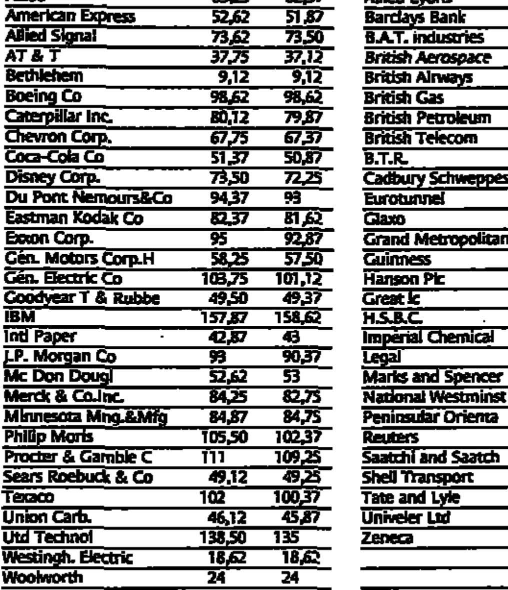


INDICES MONDIAUX



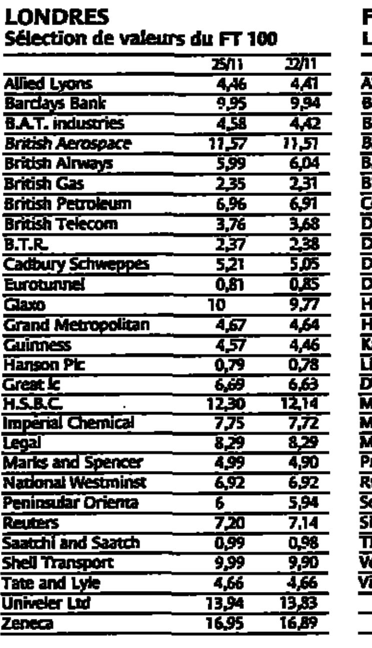
	Cours au 25/11	Cours au 22/11	Var. en %
Paris CAC 40	2276,81	[illegible]	+0,94
New-York/DJ indus.	6479,59	[illegible]	+0,12
Tokyo/Nikkei	21293,60	[illegible]	+0,36
Londres/FT100	4049,90	[illegible]	+0,77
Francfort/Dax 30	2799,19	[illegible]	+1,27
Frankfort/Commer.	959,77	[illegible]	—
Bruxelles/Bel 20	2238,92	[illegible]	+0,36
Bruxelles/Général	1871,91	[illegible]	+0,36
Milan/MIB 30	965	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	421,70	[illegible]	+1,09
Madrid/Ibex 35	396,76	[illegible]	+0,65
Stockholm/Affarsal	1787,79	[illegible]	—
Londres FT30	2853,70	[illegible]	+0,77
Hong Kong/Hang S.	13239,40	[illegible]	+0,93
Singapour/Strait t	2205,69	[illegible]	+0,50

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



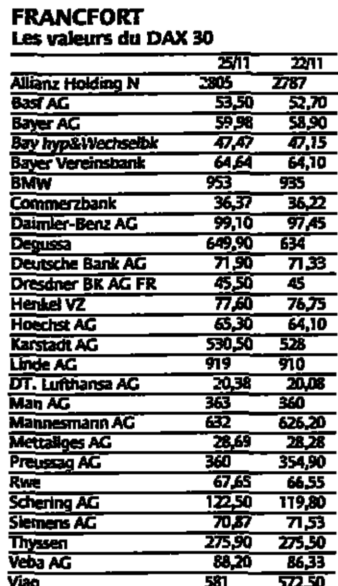
	25/11	22/11
Alcoa	63,25	62,37
American Express	52,62	51,87
Allied Signal	73,62	73,50
AT & T	37,75	37,12
Bethlehem	9,12	9,12
Boeing Co	98,62	98,62
Caterpillar Inc.	80,12	79,87
Chevron Corp.	67,75	67,37
Coca-Cola Co	51,37	50,87
Disney Corp.	73,50	72,25
Du Pont Nemours&Co	94,37	93
Eastman Kodak Co	82,37	81,62
Exxon Corp.	95	92,87
Gén. Motors Corp.H	58,25	57,50
Gén. Electric Co	103,75	101,12
Goodyear T & Rubbe	49,50	49,37
IBM	157,87	158,62
Intl Paper	42,87	43
J.P. Morgan Co	93	90,37
Mc Don Dougl	52,62	53
Merck & Co.Inc.	84,25	82,75
Minnesota Mng.&Mfg	84,87	84,75
Philip Moris	105,50	102,37
Procter & Gamble C	111	109,25
Sears Roebuck & Co	49,12	49,25
Texaco	102	100,37
Union Carb.	46,12	45,87
Utd Technol	138,50	135
Westingh. Electric	18,62	18,62
Woolworth	24	24

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

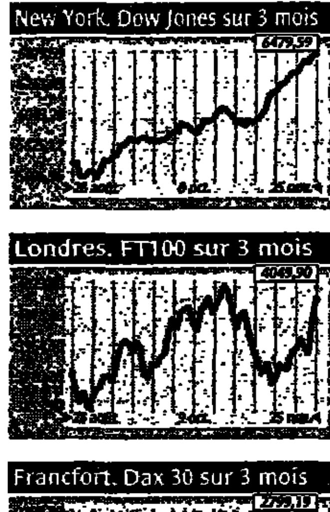


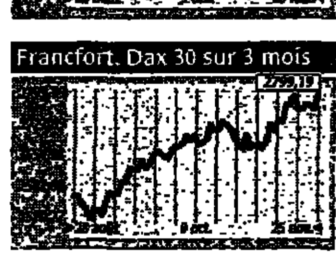
	25/11	22/11
Allied Lyons	4,46	4,41
Barclays Bank	9,95	9,94
B.A.T. industries	4,58	4,42
British Aerospace	11,57	11,51
British Airways	5,99	6,04
British Gas	2,35	2,31
British Petroleum	6,96	6,91
British Telecom	3,76	3,68
B.T.R.	2,37	2,38
Cadbury Schweppes	5,21	5,05
Eurotunnel	0,81	0,85
Glaxo	10	9,77
Grand Metropolitan	4,67	4,64
Guinness	4,57	4,46
Hanson Plc	0,79	0,78
Great Ic	6,69	6,63
H.S.B.C.	12,30	12,14
Imperial Chemical	7,75	7,72
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,99	4,90
National Westminst	6,92	6,92
Peninsular Orienta	6	5,94
Reuters	7,20	7,14
Saatchi and Saatch	0,99	0,98
Shell Transport	9,99	9,90
Tate and Lyle	4,66	4,66
Univeler Ltd	13,94	13,83
Zeneca	16,95	16,89

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	25/11	22/11
Allianz Holding N	2805	2787
Basf AG	53,50	52,70
Bayer AG	59,98	58,90
Bay hyp&Wechselbk	47,47	47,15
Bayer Vereinsbank	64,64	64,10
BMW	953	935
Commerzbank	36,37	36,22
Daimler-Benz AG	99,10	97,45
Degussa	649,90	634
Deutsche Bank AG	71,90	71,33
Dresdner BK AG FR	45,50	45
Henkel VZ	77,60	76,75
Hoechst AG	65,30	64,10
Karstadt AG	530,50	528
Linde AG	919	910
DT. Lufthansa AG	20,38	20,08
Man AG	363	360
Mannesmann AG	632	626,20
Mettallges AG	28,69	28,28
Preussag AG	360	354,90
Rwe	67,65	66,55
Schering AG	122,50	119,80
Siemens AG	70,87	71,53
Thyssen	275,90	275,50
Veba AG	88,20	86,33
Viag	581	572,50


New York, Dow Jones sur 3 mois / Londres, FT100 sur 3 mois


Francfort, Dax 30 sur 3 mois

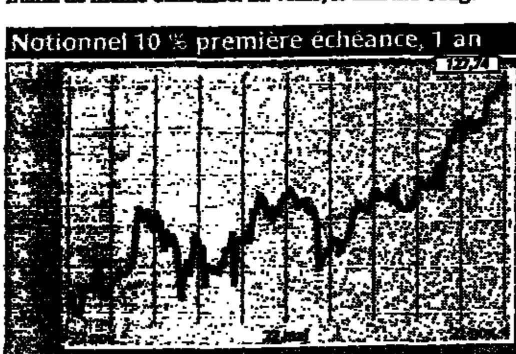
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Légère avancée du Matif

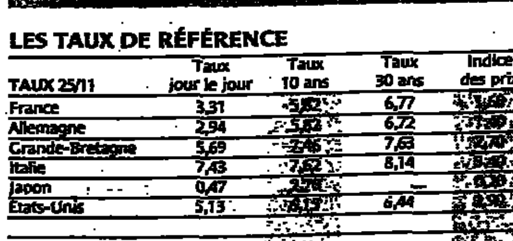
LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, mardi 26 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait deux centièmes, à 127,86 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,81 %, soit 0,01 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse. Le rendement du titre à trente ans s'était détendu – les taux baissent quand le cours des titres s'apprécie – à 6,41 % (6,43 % vendredi soir).

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,31 % le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif, échéance décembre, cédait 4 centièmes, à 96,42 points.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE



TAUX 25/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	[illegible]	6,77	[illegible]
Allemagne	2,94	[illegible]	6,72	[illegible]
Grande-Bretagne	5,69	[illegible]	7,63	[illegible]
Italie	7,43	[illegible]	8,14	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]	6,44	[illegible]

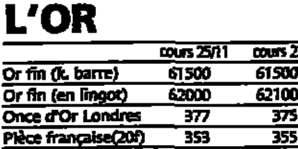
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/11	Taux au 22/11	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,44	[illegible]	102,59
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,20	[illegible]	105,40
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,64	[illegible]	106,34
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,03	[illegible]	105,59
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,59	6,58	108,40
Obligations françaises	5,94	[illegible]	106,40
Fonds d'Etat à TME	−2,26	−2,21	101,98
Fonds d'Etat à TRE	−1,84	[illegible]	102,05
Obligat. franç. à TME	−1,86	−1,80	101,25
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,08	100,50

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 25/11	Vente 25/11	Achat 22/11	Vente 22/11
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	[illegible]	3,43	[illegible]	3,43
3 mois	[illegible]	3,56	3,35	3,50
6 mois	[illegible]	3,58	[illegible]	3,56
1 an	3,58	3,70	3,28	3,65
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	3,6211	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	3,6680	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,2135	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	4,2969	—

MATIF



Échéances 25/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	60241	[illegible]	127,86	[illegible]	127,84
Mars 97	2917	[illegible]	127,74	[illegible]	127,72
Juin 97	2	126,40	126,40	126,40	126,50
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	9730	[illegible]	96,49	[illegible]	96,46
Mars 97	16383	[illegible]	96,43	96,37	96,39
Juin 97	4922	[illegible]	96,40	[illegible]	96,37
Sept. 97	857	[illegible]	96,33	[illegible]	96,32
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	258	[illegible]	95,18	[illegible]	95,16
Mars 97	5	[illegible]	94,54	94,56	94,72

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 25/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 96	13447	[illegible]	2282	2267	2277
Déc. 96	3943	[illegible]	2285	2270,50	2280
Janvier 97	433	[illegible]	2287	2278	2285
Mars 97	10	[illegible]	2296,50	2296,50	2296,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 5,1225	↗ 1,5233	↗ 112,6400	↘ 3,3834	↗ 8,6100

Vif rebond du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en forte hausse, mardi matin 26 novembre, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5216 mark, 5,1530 francs et 112,47 yens.

Le billet vert profitait de l'affaiblissement du deutschemark observé à la suite du retour de la lire dans le système monétaire européen (SME). Les opérateurs avaient massivement acheté, lundi, de la devise italienne et, parallèlement, vendu de la monnaie allemande. La lire s'était approchée de son nouveau cours pivot dans le SME (990 lires pour un mark), cotant 991 lires pour un mark.

Le dollar était également soutenu par les difficultés *persistantes des banques japonaises qui empêchent tout* resserrement de la politique monétaire.

Le franc était stable, mardi matin, s'inscrivant à 3,3865 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/11	% 22/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,3400	−0,18	327	351
Ecu	6,5230	+0,13	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1225	+0,64	4,7700	5,3700
Belgique (100 F)	16,4170	−0,17	15,8900	16,9900
Pays-Bas (100 fl)	301,5700	−0,19	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4150	+0,53	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,1400	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,6110	+0,33	8,1500	8,9900
Gde-Bretagne (1 L)	8,6100	+0,97	8,1400	8,9900
Grèce (100 drach.)	2,1505	+0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,3500	+0,54	71	81
Suisse (100 F)	402,3000	+0,24	388	412
Norvège (100 k)	80,2500	−0,07	74,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	48,0760	−0,18	46,6500	49,7500
Espagne (100 pes.)	4,0230	−0,16	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3550	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8191	+0,47	3,4800	4,0800
Japon (100 yens)	4,5538	−0,46	4,3500	4,7000
Finlande (mark)	112,3700	+0,06	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR	26/11	25/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5233	1,5068	+1,08
TOKYO : USD/Yens	112,6400	111,3800	+1,12

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1312	5,1295	5,0878	5,0808
Yen (100)	4,5789	4,5721	4,5740	4,5711
Deutschemark	3,3888	3,3866	3,3960	3,3966
Franc Suisse	4,0149	4,0188	4,0162	4,0122
Lire ital. (1000)	3,4108	3,4090	3,4000	3,3970
Livre sterling	8,6137	8,6069	8,5628	8,5560
Peseta (100)	4,0314	4,0259	4,0360	4,0342
Franc Belge	16,445	16,430	16,478	16,469

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,37	3,50
Eurodollar	5,25	5,41	5,44
Eurolivre	6,50	6,31	6,50
Eurodeutschemark	3,03	3,15	3,15

L'OR

	cours 25/11	cours 22/11
Or fin (k. barre)	61500	61500
Or fin (en lingot)	62000	62100
Once d'Or Londres	377	375,40
Pièce française(20f)	353	355
Pièce suisse (20f)	355	352
Pièce Union lat(20f)	355	355
Pièce 20 dollars us	2400	2320
Pièce 10 dollars us	1500	1447,50
Pièce 50 pesos mex.	2285	2315

LE PÉTROLE

En dollars	cours 25/11	cours 22/11
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	25/11	22/11
Dow-Jones comptant	236,72	235,39
Dow-Jones à terme	395,61	394,56
CRB	244,28	244,39
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2326	2333
Cuivre à 3 mois	2178	2206
Aluminium comptant	1485	1507,50
Aluminium à 3 mois	1506	1526
Plomb comptant	698	708
Plomb à 3 mois	704,50	713
Etain comptant	6095	6315
Etain à 3 mois	6090	6125
Zinc comptant	1054	1054
Zinc à 3 mois	1077,50	1076
Nickel comptant	6810	6775
Nickel à 3 mois	6890	6855

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,80	4,86
Platine à terme	—	—
Palladium	117,50	118,30
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,16	4,09
Maïs (Chicago)	2,75	2,71
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	237,80	235,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1351	1355
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	1,07

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 26 NOVEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,16 %
CAC 40 : 2273,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	936	940	+ 0,42	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	809	800	− 1,11	51,99
Renault (T.P.)	1602	1600	− 0,12	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	1855	—	—	105,01
Saint Gobain(T.P.)	1225	1216	− 0,73	85,71
Thomson S.A (T.P)	1025	1025	—	51,64
Accor	675	668	− 1,03	20
AGF-Ass.Gen.France	167,50	168,40	+ 0,53	3,75
Air Liquide	796	791	− 0,62	14
Alcatel Alsthom	470,10	464,80	− 1,12	8
Axa	313,40	313	− 0,12	6,50
Axime	611	614	+ 0,49	—
Bail Investis	764	756	− 1,04	71,52
Bancaire (Cie)	574	569	− 0,87	10
Bazar Hot. Ville	481	490	+ 1,87	16
Bertrand Faure	195,20	194	− 0,61	3,50
BIC	775	791	+ 2,06	5
BIS	520	520	—	8
B.N.P.	205,50	205,60	+ 0,04	3,60
Bollore Techno.	560	565	+ 0,89	5
Bongrain	2069	2036	− 1,59	61
Bouygues	535	526	− 1,68	17
Bouygues Offs.	125	125	—	—
Canal +	1181	1196	+ 1,27	20
Cap Gemini	251	249,50	− 0,59	7
Carbone Lorraine	815	820	+ 0,61	14
Carrefour	3093	3132	+ 1,26	32
Casino Guichard	238,50	238,50	—	4
Casino Guich.ADP	195	192	− 1,53	4,25
Castorama Dl (Li)	890	881	− 1,01	11
C.C.F.	246,80	248,50	+ 0,68	5
CCMX(ex.CCMC) Ly.	43	43	—	0,50
Cegid (Ly)	576	570	− 1,04	29
CEP Communication	372	381	+ 2,41	10
Cerus Europ.Reun	120,10	122,50	+ 1,99	10
Cetelem	1246	1247	+ 0,08	10
CGIP	1285	1275	− 0,77	37
Chargeurs Intl	226,10	230	+ 1,72	—
Christian Dior	743	747	+ 0,53	4,80
Ciments Fr.Priv.B	176,50	176	− 0,28	17,50
Cipe France Ly #	600	605	+ 0,83	2
Clarins	764	763	− 0,13	7
Club Mediterranee	331	329,60	− 0,42	4,50
Coflexip	269	278,90	+ 3,68	3,30
Colas	705	700	− 0,70	25
Comptoir Entrep.1	9,75	9,95	+ 2,05	7,50
Comptoir Moder.	2624	2616	− 0,30	22
CPR	420	423,50	+ 0,83	20
Cred.Fon.France	64,70	64,75	+ 0,07	28
Credit Local Fce	470	472,50	+ 0,53	13,90
Credit Lyonnais CI	137,80	137,50	− 0,21	10
Credit National	302,90	306	+ 1,02	13,50
CS Signaux(CSEE)	228,20	229	+ 0,35	5
Damart	4199	4200	+ 0,02	65
Danone	749	749	—	16
Dassault-Aviation	1115	1110	− 0,44	8,50
Dassault Electro	468,50	470,80	+ 0,49	4,30
Dassault Systemes	247	248,70	+ 0,68	—
De Dietrich	210	214	+ 1,90	6,50
Degremont	414	404	− 2,41	9
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,95	41,85	+ 2,19	—
DMC (Dollfus Mi)	116	116	—	4
Dynaction	121	121,80	+ 0,66	3
Eaux (Gle des)	646	640	− 0,92	11,25
Eiffage	213	217	+ 1,87	28,80
Elf Aquitaine	456,40	453	− 0,74	13
Eramet	280	281	+ 0,35	6,60
Eridania Beghin	833	832	− 0,12	33
Essilor Intl	1543	1535	− 0,51	13,50
Essilor Intl ADP	1230	1244	+ 1,13	14,30
Esso	550	556	+ 1,09	8
Eurafrance	2313	2310	− 0,12	48
Euro Disney	10,75	10,75	—	0,68
Europe 1	1123	1128	+ 0,44	19
Eurotunnel	7	6,40	− 8,57	—
Filipacchi Medias	1085	1080	− 0,46	13
Fimalac SA	469,90	456	− 2,95	160
Finextel	83,90	82,65	− 1,48	4,25
Fives-Lille	492	496	+ 0,81	14
Fromageries Bel	4220	4240	+ 0,47	45
Galeries Lafayette	1777	1778	+ 0,05	11
GAN	116,80	116	− 0,68	4
Gascogne (B)	437	437,20	+ 0,04	13
Gaumont #	424,90	426	+ 0,25	3,50
Gaz et Eaux	2086	2095	+ 0,43	55
Geophysique	383	376,80	− 1,61	8
G.F.C.	450	450	—	18,50
Groupe Andre S.A.	389	376,80	− 3,13	6
Gr.Zannier (Ly) #	107	106	− 0,93	2
GTM-Entrepose	268,50	265,10	− 1,26	8
Guilbert	944	990	+ 4,87	12
Guyenne Gascogne	1890	1875	− 0,79	26
Havas	341,40	340	− 0,41	8,50
Havas Advertising	597	585	− 2,01	11,80
Imetal	828	820	− 0,96	14,50
Immeubl.France	313	315	+ 0,63	5
Ingenico	83,80	81,10	− 3,22	5
Interbail	217,90	213,10	− 2,20	20
Intertechnique 1	887	871	− 1,80	13,60
Jean Lefebvre	260	265	+ 1,92	10
Klepierre	640	642	+ 0,31	26,67
Labinal	930	911	− 2,04	21,50
Lafarge	336	333,60	− 0,71	10
Lagardere	156,90	156,10	− 0,50	3
Lapeyre	310	307,10	− 0,93	5
Lebon	182	181	− 0,54	7
Legrand	924	916	− 0,86	4,30
Legrand ADP	613	609	− 0,65	6,38
Legris indust.	223,50	222,10	− 0,62	4
Locindus	770	774	+ 0,51	70,50
L'Oreal	1847	1849	+ 0,10	13,30
LVMH Moet Vuitton	1295	1282	− 0,23	13,75
Lyonnaise Eaux	489	493	+ 0,81	11,96
Marine Wendel	481	483,90	+ 0,60	15
Metaleurop	45,10	45,80	+ 1,55	4
Metrologie Inter.	12,80	13,80	+ 7,81	—
Michelin	263,50	264,40	+ 0,34	2,75
Moulinex	113,50	115,10	+ 1,40	4
Nord-Est	128,60	129	+ 0,31	5,50
Nordon (Ny)	356	354	− 0,56	—
NRJ #	660	660	—	5,40
OLIPAR	85	85	—	2
Paribas	362,10	364	+ 0,52	12
Pathe	1259	1255	− 0,31	—
Pechiney	205,40	202,20	− 1,55	3,20
Pernod-Ricard	284,50	284,30	− 0,07	4
Peugeot	624	620	− 0,64	5
Pinault-Prin.Red.	1995	1994	− 0,05	24,50
Plastic-Omn.(Ly)	439	436	− 0,68	7,50
Primagaz	572	577	+ 0,87	7,60
Promodes	1475	1446	− 1,96	12
Publicis	450,90	450	− 0,19	4
Remy Cointreau	126,30	126	− 0,23	4,60
Renault	120	120,60	+ 0,50	3,50
Rexel	1599	1564	− 2,18	14,90
Rhone Poulenc A	160,40	160,20	− 0,12	3
Rochette (La)	22,55	23,15	+ 2,66	1,20
Roussel Uclaf	1359	1355	− 0,29	14,60
Rue Imperiale(Ly)	4665	4666	+ 0,02	108
Sade (Ny)	173,50	175	+ 0,86	12,50
Sagem SA	3225	3220	− 0,15	24,50
Saint-Gobain	727	726	− 0,13	16,50
Saint-Louis	1284	1281	− 0,23	38
Salomon (Ly)	460	471	+ 2,39	55
Salvepar (Ny)	410	411	+ 0,24	18
Sanofi	449	455	+ 1,33	6,50
Sat	1556	1545	− 0,70	29
Saupiquet (Ns)	701	721	+ 2,85	40
Schneider SA	255	255	—	4
SCOR	186	186	—	5
S.E.B.	1024	1019	− 0,48	10,20
Sefimeg	389	375	− 3,59	14,20
SEITA	200	203,60	+ 1,80	5,72
Selectibanque	72,80	71,10	− 2,33	6
SFIM	1035	1020	− 1,44	30
SGE	117,50	116,90	− 0,51	5
Sidel	329	329	—	16,50
Simco	467	466	− 0,21	20,16
S.I.T.A.	1148	1135	− 1,13	11
Skis Rossignol	143,90	144,50	+ 0,41	38
Sligos	698	700	+ 0,28	9
Societe Generale	564	566	+ 0,35	18
Sodexho	2486	2495	+ 0,36	22
Sommer-Allibert	158	151,30	− 4,24	38
Sophia	197	196	− 0,50	17,25
Spir Communication	532	536	+ 0,75	14,80
Strafor Facom	381	380,30	− 0,18	5
Suez	221	223,50	+ 1,13	8,20
Synthelabo	485	488	+ 0,61	4,36
Technip	504	499,80	− 0,83	9
Thomson-CSF	163,50	163	− 0,30	2,60
Total	425,50	421,70	− 0,89	8,70
UAP	139,60	139,30	− 0,21	3
UFB Locabail	520	528	+ 1,53	10
UIC	23,95	23,25	− 2,92	25
UIF	411	410	− 0,24	
UIS	164,20	[illegible]	+ 0,79	
Uniball	499,50	503	+ 0,70	
Union Assur.Fdal	645	650	+ 0,77	
Usinor Sacilor	78,20	78,30	+ 0,12	
Valeo	312	[illegible]	− 1,37	
Vallourec	290,30	[illegible]	− 2,68	
Via Banque	169	166,50	− 1,47	
Worms & Cie	285,90	288	+ 0,73	
Zodiac ex.dt divid	1484	1470	− 0,94	
Elf Gabon	1200	1195	− 0,41	

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	343,50	331,10	− 3,60	
Adecco S.A.	1357	1345	− 0,88	
Adidas AG #	441	441,20	+ 0,04	
American Express	265,30	270,20	+ 1,84	
Anglo American #	279,20	284,10	+ 1,75	
Amgold #	446	442,10	− 0,87	
Arjo Wiggins App.	13,40	13,50	+ 0,74	
A.T.T. #	191,20	193,90	+ 1,41	
Banco Santander #	280,90	281	+ 0,03	
Barrick Gold #	140,80	139,90	− 0,63	
B.A.S.F. #	183,80	186,50	+ 1,46	
Bayer #	203	206,20	+ 1,57	
Cordiant PLC	8,30	8,35	+ 0,60	
Crown Cork ord.	259,30	267	+ 2,96	
Crown Cork PF CV	250	255	+ 2	
Daimler Benz #	337,40	340	+ 0,77	
De Beers #	149,10	152	+ 1,94	
Deutsche Bank #	242,30	243,80	+ 0,61	
Dresdner Bank #	154	157,10	+ 2,01	
Driefontein #	60	60,20	+ 0,33	
Du Pont Nemours #	474,60	485,50	+ 2,29	
Eastman Kodak #	419,90	[illegible]	+ 0,85	
East Rand #	1,56	1,54	− 1,28	
Echo Bay Mines #	33,80	32,85	− 2,81	
Electrolux #	304,90	[illegible]	− 0,85	
Ericsson #	161,80	[illegible]	− 1,17	
Ford Motor #	166	[illegible]	+ 1,86	
Freegold #	41,80	[illegible]	+ 0,47	
Gencor Limited #	17,65	[illegible]	+ 1,98	
General Elect. #	527	[illegible]	+ 1,32	
General Motors #	292	[illegible]	+ 2,60	
Cie Belgique #	390	[illegible]	− 0,38	
Grd Metropolitan	39,90	[illegible]	+ 1,12	
Guinness Plc #	38,90	[illegible]	+ 0,51	
Hanson Plc	6,80	[illegible]	− 1,47	
Harmony Gold #	42,10	[illegible]	—	
Hitachi #	48,75	[illegible]	− 0,51	
Hoechst #	223,90	225,30	+ 0,62	12,13
I.B.M #	811	813	+ 0,24	1,52
I.C.I #	65,60	66,70	+ 1,67	1,88
Ito Yokado #	250,30	259,40	+ 3,63	0,61
Matsushita #	88,40	90,15	+ 1,97	0,24
Mc Donald's #	246,90	245,70	− 0,48	0,31
Merck and Co #	435	434,40	− 0,13	1,75
Mitsubishi Corp.#	62,85	64,50	+ 2,62	0,15
Mobil Corporat.#	620	630	+ 1,61	4,34
Morgan J.P. #	459,10	478,30	+ 4,18	3,36
Nestle SA Nom. #	5650	5640	− 0,17	70,86
Nipp. MeatPacker #	68,80	—	—	0,62
Nokia A	297,60	298	+ 0,13	3,18
Norsk Hydro #	260	254,60	− 2,07	4
Petrofina #	1620	1624	+ 0,24	43,45
Philip Morris #	527	542	+ 2,84	5,30
Philips N.V #	199	197,50	− 0,75	3,64
Placer Dome Inc #	128	127,30	− 0,54	0,29
Procter Gamble #	555	571	+ 2,88	7,98
Quilmes	319	312	− 2,19	10,07
Randfontein #	24,70	24,85	+ 0,60	0,85
Rhone Poul.Rorer #	373,50	374,80	+ 0,34	1,39
Royal Dutch #	876	881	+ 0,57	4,71
R T Z #	83,85	83	− 1,01	0,88
Sega Enterprises	204,50	205	+ 0,24	0,59
Saint-Helena #	31,50	31	− 1,58	1,43
Schlumberger #	541	556	+ 2,77	1,94
SGS Thomson Micro.	334	332,40	− 0,47	—
Shell Transport #	85,25	85,35	+ 0,11	1,18
Siemens #	239,30	241,50	+ 0,91	32,52
Sony Corp. #	332,20	334,70	+ 0,75	0,99
Sumitomo Bank #	97,35	97,90	+ 0,60	0,16
T.D.K #	324,70	342	+ 5,32	0,99
Telefonica #	114,80	116,50	+ 1,48	1,40
Toshiba #	34,55	35	+ 1,30	0,19
Unilever #	875	883	+ 0,91	5,04
United Technol. # ■	705	713	+ 1,13	2,37
Vaal Reefs #	379	374,50	− 1,18	11,47
Volkswagen A.G #	2144	2158	+ 0,65	14,86
Volvo (act.B) #	111,90	115	+ 2,77	2,16
Western Deep #	161,30	162	+ 0,43	5,72
Yamanouchi #	106,60	105,70	− 0,54	0,35
Zambia Copper	6,70	6,60	− 1,49	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille, Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31.12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 26 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,60	0,616 ↑
CEPME 8,5% 88-97CA	102,50	3,576 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	112,04	2,515 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,921
CFD 9,7% 90-03 CB	122,50	7,898
CFD 8,6% 92-05 CB	—	6,889 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	110,27	1,041
CFF 9% 88-97 CA#	104,04	1,405 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	119,05	7,273 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,73	4,511
CLF 9%88-93/98 CA#	105,86	7,426 ↑
CNA 9% 4/92-07	122,30	5,153 o
CRH 8,6% 92/94-03	116,86	3,605 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	109,55	6,364
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,34	6,767
EDF 8,6% 92-04 #	118,13	5,513 o
Emp.Etat 6%93-97 #	101,49	2,236 ↑
Finansder 9%91-06# ■	121,82	8,074
Finansd.8,6%92-02#	116,06	7,214
Floral9,75% 90-99#	113,46	3,419
OAT 8,5% 87-97CA#	102,68	3,656 ↑
OAT 9,90%85-97 CA#	106,24	9,521
OAT 88-98 TME CA#	101,90	4,803 o
OAT 9/85-98 TRA	102,51	0,927
OAT 9,50%88-98 CA#	108,62	4,086 ↑
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	3,307
OAT 8,125% 89-99 #	109,55	4,185 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	112,77	5,729
OAT 85/00 TRA CA#	106,85	1,380
OAT 10%5/85-00 CA#	117,66	5,096 ↑
OAT 89-01 TME CA#	104,83	4,803 o
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,40	0,093 o
OAT 8,50% 89-19 #	122,88	0,815 ↓
OAT 8,50%92-23 CA#	122,65	5,077
SNCF 8,8% 87-94CA	109,20	2,237
Lyon.Eaux 6,5%90CV	964,50	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	99	97
Baccarat (Ny)	480	500
Bains C.Monaco	478,90	482
Bque Transatlant.	135,90	131,50
B.N.P.Intercont.	497	494,80
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	382	382
Champex (Ny) ◆	21	23,15 d
CIC Un.Euro.CIP	326	325
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1588	1588
Concorde-Ass Risq	871	879
Continental Ass.Ly	370,10	370,10
Darblay ◆	388,70	388,20
Didot Bottin	830	830
Docks de France FA ◆	1250	1250
Eaux Bassin Vichy	3600	3600
Ecco ◆	1225	1225
Ecia	735	735
Ent.Mag. Paris ◆	1280	1288
Fichet Bauche	52	54,80
Fidei	30,60	30,50
Finalens	348	349,10
F.I.P.P. ◆	200	220,50 d
Fonciere (Cie)	501	501
Fonciere Euris	209,10	208,10
Fonc. Lyonnaise #	540	536
Foncina # ◆	438,90	438,90
Francarep	231,20	231,20
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1222	1230
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1000	956
G.T.I (Transport)	227	226
Immobail	101,40	101,40
Immobanque	635	630
Locamion (Ly) ◆	477	477
Lucia	60	61
Monoprix	190	191,10
Metal Deploye ◆	371	371
Mors #	7	6,95
Navigation (Nle) ◆	76,55	76,55
Optorg ◆	285	285
Paluel-Marmont	250	261
Exa.Clairefont(Ny)	1060	1060
Parfinance	230,10	233
Paris Orleans	256	252
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	1050	1050
PSB Industries Ly	318	330
Rhin Moselle(Ny) ◆	850	850
Rougier #	340	345
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	449	[illegible]
Silic	736	[illegible]
S.I.P.H.	172,30	[illegible]
Sofal ◆	36,50	[illegible]
Softagi ◆	4112	[illegible]
Taittinger	1468	[illegible]
Tour Eiffel ◆	270	[illegible]
Vicat	406,50	[illegible]
Zodiac nouv. ◆	1287	[illegible]
Finaxa	265	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1680	[illegible]
Giraudan-Lavirotte ◆	1076	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	145	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1295	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	495	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	320	[illegible]
Lloyd Continental	7300	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	130	[illegible]
Matussiere Forest	68	[illegible]
Moncey Financiere	2430	[illegible]
M.R.M. (Ly)	145,10	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	104	[illegible]
Poliet	457	[illegible]
Sabeton (Ly)	720	[illegible]
Sanse (Ly)	831	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	980	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	261	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	229	229
Commerzbank AG	125	125
Fiat Ord.	16,80	16,10
Gevaert	356	356
Gold Fields South	140	140
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	47	47
Robeco	415	425,60
Rodamco N.V.	142	143,90
Rolinco	430	440,40
Sema Group Plc	80,20	81
Solvay SA	3135	3135

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 26 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	45,85	46,95
AFE #	470	468
Aigle #	173	173
Albert S.A (Ns) ◆	138,90	138,90
Altran Techno. #	1595	1601
Montaignes P.Gest.	930	954
Assystem #	434	430
Bque Picardie (Li) ◆	580	580
Bque Tarneaud(B)#	244	243
Bque Vernes	140	135
Beneteau #	659	659
B I M P	60	68
Boiron (Ly) #	614	611
Boisset (Ly)#	252,90	252,90
But S.A.	322	327,90
Cardif SA	795	807
C.E.E #	185	179,10
Cermex # (Ly)	375	375
CFPI #	330	340
Change Bourse (M)	263	263
Christ.Dalloz #	1745	1750
CNIM CA#	185	185
Codetour	290	290
Comp.Euro.Tele-CET	418,50	418,50
Conflandey S.A.	250	250
C.A.Haute Normand.	337	337
C.A. Paris IDF	778	778
C.A.Ille & Vilaine	343,80	343,80
C.A.Morbihan (Ns)	327	327
C.A.du Nord (Li)	525	526
C.A. Oise CCI	273	273,10
Creeks	24	24
Devanlay ◆	441	441
Devernois (Ly)	483	483,10
Ducros Serv.Rapide	60	60
Ecco Trav.Tempo Ly	420	400,30
Europ.Extinc.(Ly)#	301	302
Europ Propulsion	625	625
Expand s.a ◆	324	324
Factorem	701	701
Faiveley #	339	339,10
Finacor	84	82
FinInfo	520	520
Fructivie	629	639
Gautier France #	260	249
Gel 2000	66,40	68
GFI Industries #	778	769
Girodet (Ly) #	29,25	29,25
GLM S.A.	300	299,90
Grandoptic.Photo #	855	850
Gpe Guillin # Ly	152	155,50
Kindy #	151,50	151
Guerbet	252	251
Hermes internat.1#	1362	1324
Hurel Dubois	523	509
ICBT Groupe #	205,60	[illegible]
I.C.C. ◆	109	[illegible]
Idianova	71	70
Int. Computer # ◆	110	[illegible]
IPBM	67	67
M6-Metropole TV	457	457
Manitou #	569	570
Manutan	470	[illegible]
Marie Brizard	880	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	210	[illegible]
Mecelec (Ly)	63	[illegible]
MGI Coutier	227,50	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	80	[illegible]
Naf-Naf #	47	[illegible]
NSC Schlum. Ny	606	610
Onet #	1005	[illegible]
Paul Predault #	175	[illegible]
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	85	[illegible]
Phyto-Lierac	235	[illegible]
Pochet ◆	830	830
Poujoulat Ets (Ns)	222	228
Radiall #	539	539
Rallye(Cathiard)Ly	208	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	931	931
Robertet #	965	[illegible]
Rouleau-Guichard	315	[illegible]
Securidev #	77	[illegible]
Smoby (Ly)#	550	[illegible]
Sofco (Ly)	54	54
Soflbus ◆	356	356
Sogepag # ◆	141	141
Sogeparc (Fin)	716	717
Sopra	366	[illegible]
Steph.Kelian #	55,10	55
Sylea	600	596
Teisseire-France	163	163
TF1-1	525	516
Thermador Hold(Ly)	250	251
Trouvay Cauvin #	83	83
Unilog	525	[illegible]
Union Fin.France	567	[illegible]
Viel et Cie #	130	131
Vilmorin et Cie #	455	[illegible]
Virbac	600	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
MARDI 26 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	95	[illegible]
Coil	175	179,50
Electronique D2	498	[illegible]
FDM Pharma n.	198,90	[illegible]
Genset	275	[illegible]
High Co.	208	207,50
Infonie	75	[illegible]
Joliez-Regol	85	88
Mille Amis	102	102,10
Picogiga	161	162
Proxidis	28	29,50
Stelax	3,95	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 26 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	758	758
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	65	58,50
Mumm ◆	1380	1380
Sté lecteurs du Monde ◆	161	177,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précedent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	125,45	119,48
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2477,03	2440,42
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◆	9580,21	9580,21
Arbitr. Première ◆	9513,53	9419,34
Arbitr. Sécurité ◆	17578,31	17490,86
BNP		
Antigone Trésorerie	868539	868539
Natio Court Terme	13952	13952
Natio Court Terme2	378859	378859
Natio Epargne	2241,81	2219,61
Natio Ep. Capital C/D	16409,57	16247,10
Natio Ep. Croissance	2494,25	2445,34
Natio Ep. Obligations	225,70	221,27
Natio Epargne Retraite	143,83	141,01
Natio Epargne Trésor	10987,32	10965,39
Natio Epargne Valeur	591,96	580,35
Natio France Index	1224,35	1200,34
Natio Immobilier	1266,78	1241,94
Natio Inter	1933,49	1895,58
Natio Monétaire C/D	5402,90	5402,90
Natio Opportunités	166,10	162,84
Natio Patrimoine	1575,05	1544,17
Natio Perspectives	1346,64	1320,24
Natio Placements C/D	77500,63	77500,63
Natio Revenus	1108,81	1097,83
Natio Sécurité	11275	11275
Natio Valeurs	1129,57	1107,42
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90703,30	90703,30
Oblig. ttes caté.	247,68	244,02
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	693,54	675,34
Le Livret Portefeuille D	920,13	893,33
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Develop. C/D ◆	2270,92	2266,39
Patrimoine Retraite C	305,41	299,42
Sicav Associations C	2390,51	2390,51
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19295,21	19295,21
Mutual. dépôts Sicav C	18841,85	18823,03
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	228,43	223,95
Ecur. Capicourt C	228,34	228,34
Ecur. Capitalisation C	238,62	238,62
Ecur. Distrimonétaire D.	10416,86	10416,86
Ecur. Expansion C	81414,58	81090,22
Ecur. Géovaleurs C	3015,21	2956,09
Ecur. Investis. D	187,02	183,35
Ecur. Monépremière	11128,24	11128,24
Ecur. Monétaire C	12852,67	12852,67
Ecur. Monétaire D	12240,54	12240,54
Ecur. Trésorerie C/D	315,97	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	1991,89	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	197,32	[illegible]
Géoptim C	12270,67	[illegible]
Géoptim D	11941,77	[illegible]
Horizon C	1829	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	103,43	103,43
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11727,60	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11725,64	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12605,38	[illegible]
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	117648,19	117648,19
Atout Amérique	146,85	[illegible]
Atout Asie	99,12	[illegible]
Atout Futur C	648,55	[illegible]
Atout Futur D	618,66	[illegible]
Coexis	1899,42	[illegible]
Dieze	1956,08	[illegible]
Elicash ◇	93296,84	93296,84
Epargne-Unie	177,36	[illegible]
Eurodyn	2003,13	[illegible]
Indicia ◆	1372,53	[illegible]
Moné.JC ◇	11765,27	11765,27
Moné.JD ◇	11765,27	11765,27
Oblifutur	523,32	[illegible]
Oraction	1770,30	[illegible]
Revenu-Vert	1218,28	[illegible]
Sévéa ◆	111,10	[illegible]
Synthésis	17150,87	[illegible]
Uni Foncier	1266,70	[illegible]
Uni France	713,30	[illegible]
Uni Garantie C	1813,50	[illegible]
Uni Garantie D	1474,50	[illegible]
Uni-Régions	1568,56	[illegible]
Univar C ◇	304,85	304,85
Univar D ◇	299,06	299,06
Univers Actions	196,56	191,97
Univers-Obligations	229,41	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	608,54	[illegible]
Francic Pierre	120,48	116,97
Francic Régions	1672,01	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1367,96	[illegible]
Converticic	356,43	[illegible]
Ecocic	1472,23	[illegible]
Oblicic Mondial	3484,23	[illegible]
Oblicic Régions	1185,92	[illegible]
Rentacic	167,05	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1371,66	[illegible]
Lion 20000	16924,38	16924,38
Lion Association	11530,47	11530,47
Lion Plus	1492,07	[illegible]
Lion Trésor	2461,12	[illegible]
Oblilion	1930,47	[illegible]
Sicav 5000	619,01	[illegible]
Slivafrance	1032,61	[illegible]
Slivam	506,11	[illegible]
Slivarente	238,68	[illegible]
Slivinter	626,24	[illegible]
Trilion	5316,48	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2181,44	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	136,18	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	894,63	894,63
Créd.Mut.Ep.Ind. C	113,36	110,93
Créd.Mut.Ep.J	22613,27	22613,27
Créd.Mut.Ep.long.T.	246,26	239,67
Créd.Mut.Ep.Monde	1307,46	1272,42
Créd.Mut.Ep.Oblig. ◆	1806,91	1271,48
Créd.Mut.Ep.Quatre	1722,65	1900,64
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	730,65	699,19
Saint-Honoré Capital	18988,27	18435,21
St-Honoré March. Emer.	635,64	608,27
St-Honoré Pacifique	733,14	701,57
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1808,99	1806,99
Stratégie Actions	1000,42	961,94
Stratégie Rendement	1872,67	1813,72
LA POSTE		
Amplitude Monde C	840,28	819,79
Amplitude Monde D	818,59	798,62
Amplitude Europe C/D	121,22	118,26
Elanciel D	143,85	140,34
Emergence Poste D	118,65	115,76
Géobilys C	647,67	638,10
Géobilys D	618,16	609,02
Intensys C	115,96	115,79
Intensys D	111,04	110,87
Latitude C	146,32	146,32
Latitude D	137,66	137,66
Oblitys D	607,93	598,95
Plénitude D	170,96	166,79
Poste Gestion C	43810,28	43810,28
Revenus Trimestr. D	5279,36	5227,09
Solstice D	2367,42	2361,52
Thésora C	951,57	942,15
Thésora D	866,15	857,57
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37426,43	37426,43
Actimonétaire D	30475,40	30475,40
Cadence 1 D	1079,35	1068,66
Cadence 2 D	1065,82	1055,27
Cadence 3 D	1070,16	1059,56
Capimonétaire C	404,95	404,45
Capimonétaire D	376,17	375,79
Sogeoblig C	8891,67	8803,63
Interoblig C	6826,78	6759,19
Intersélection France D.	615,70	603,63
S.G. France opport. C	1758,73	1724,29
S.G. France opport. D	1696,06	1662,80
Sogenfrance C	1561,13	1530,52
Sogenfrance D	1440,75	1412,50
Sogépargne D	304,06	301,05
Soginter C	1879,82	1842,93
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1246,82	1222,37
Sogeliance D ◆	1673,70	1662,08
Sogenfrance Tempo D ◆	155,44	155,44

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ENTOMOLOGIE Trois ans de tournage, 25 millions de francs de *budget, 80 kilo*mètres de pellicule : le tournage du film *Microcosmos*, dont les héros sont principalement des insectes, a pris des allures de superproduction *hollywoodienne*. ● *LES AUTEURS* de ce long métrage, Claude Nuridsany et Marie Pérennou, biologistes de formation, ont voulu réhabiliter ces petits animaux en montrant *que chacun* d'entre *eux* était un individu à part entière, non interchangeable. Ne souhaitant pas réaliser un documentaire, ils se sont passés de commentaires, préférant *souligner la beauté de cet univers* méconnu. ● LE TOURNAGE de ce film original a nécessité la mise au point d'un robot de prises de vues unique au monde ● IL A ÉTÉ RACHETÉ par le *conseil général de l'Aveyron*, où a été tourné le film, qui souhaite ouvrir, en 1998, un centre international de découverte des insectes.

La « planète » des insectes révélée par la caméra de deux biologistes

Claude Nuridsany et Marie Pérennou ont réalisé des prouesses techniques pour rendre accessible au grand public, avec leur film « Microcosmos, le peuple de l'herbe », un monde dont l'observation était jusqu'à présent réservée à la seule communauté scientifique

C'EST UNE PRAIRIE quelque part dans l'Aveyron, nichée au creux d'une vallée entaillant le causse. Un cerisier majestueux et solitaire se dresse là, imitant à s'y méprendre la silhouette d'un chêne. Bordée d'une mare, c'est une prairie comme une autre... à hauteur d'homme. Sous les pieds de ce Gulliver, au ras des pâquerettes – mais au sens littéral du terme –, un monde plein de vie s'active au rythme d'un autre temps. C'est sur cette planète parallèle et chez ses petits habitants méconnus, principalement les insectes, que nous convie le couple de biologistes Claude Nuridsany et Marie Pérennou, auteur du film *Microcosmos*, sorti en salles récemment (*Le Monde* du 21 novembre).

En 1969, ces deux étudiants en biologie abandonnent la carrière universitaire et leur avenir tout tracé de chercheurs, pour *« suivre une autre démarche »*, moins conventionnelle. Leur but : retourner sur le terrain et *« dévoiler au grand public un monde que l'on considère appartenir à une petite communauté scientifique »*.

> « Rien n'existait pour filmer sous tous les angles des personnages de quelques centimètres, voire de quelques millimètres »

Pour montrer cette Lilliput qu'ils affectionnent sans tomber dans un didactisme ennuyeux, Claude Nuridsany et Marie Pérennou deviennent des spécialistes en macrophotographie, exposent, écrivent des livres qui tiennent plus du livre d'art que de l'ouvrage de vulgarisation – même si les explications ne sont jamais absentes.

Puis, après l'image fixe, vient le désir, chez ces deux passionnés de cinéma, de montrer ce petit univers en mouvement. L'« épopée » de *Microcosmos* commence près de la maison aveyronnaise où, d'avril à octobre, ils effectuent leurs observations ; elle durera trois ans. Trois ans de tournage qui coûteront 25 millions de francs, six mois de montage, 80 kilomètres de pellicule – 2 seulement ont été gardés –, pour fabriquer un film de fiction sans commentaire, et non un documentaire. *« Partant de la connaissance scientifique indispensable et de nos nombreux carnets d'observation, nous nous sommes sentis libres de faire une traduction artistique des choses,* explique Claude Nuridsany. *Nous ne disons pas : " Ce sont des insectes ", afin que le spectateur ne pense pas que c'est une histoire de bestioles. Si notre œil a accès à leur échelle, ce ne sont plus des insectes. »* Ainsi, pour la scène d'accouplement de coccinelles, les deux réalisateurs ont effectué plusieurs prises avec des « acteurs » différents, avant de retenir celle où le mâle ne sait pas bien comment s'y prendre.

« Trop souvent, la vie des animaux a été caricaturée, simplifiée. Ce qui nous intéressait, c'était de montrer ces petits ratés de leur vie pour faire ressortir l'individu, expliquent-ils. *On a la révélation que ce qui était moche, grouillant et méprisable a une beauté insoupçonnée. On découvre des matières, des moirés, des veloutés. Les ailes des fourmis volantes, par exemple, sont comme des vitraux veinés de plomb. »*

Pour montrer et expliquer cette planète étrangère et parfois étrange, où l'eau se roule en boule, comme recouverte d'une fine enveloppe, où les habitants tombent de plusieurs centaines de fois leur hauteur sans se faire le moindre mal, pour nous faire percevoir ce qu'est la condition d'insecte, Claude Nuridsany et Marie Pérennou ont choisi l'angle esthétique, car ils auraient eu *« l'impression de trahir le sujet si sa beauté n'avait pas été montrée »*. Mais derrière la valse lente et spiralée des deux escargots de Bourgogne amoureux, derrière l'araignée argyronète qui fabrique une bulle d'air sous l'eau, comme une cloche à plongeur, il y a des heures de patience et des difficultés techniques dignes du tournage d'une superproduction hollywoodienne.

Tout d'abord, rien n'existait pour filmer sous tous les angles des personnages de quelques centimètres, voire de quelques millimètres de long dans l'intimité de leur vie quotidienne. Après dix-huit mois de tâtonnements, un robot de prise de vues capable d'effectuer travellings, panoramiques et mouvements de grue fut mis au point. Installée au plafond de ce que Claude Nuridsany et Marie Pérennou appellent *« le studio en plein champ »*, une pièce spécialement conçue pour l'accueillir, où une parcelle de prairie était reconstituée pour les besoins du film, cette machine de 300 kilos, télécommandée et reliée à un ordinateur, peut filmer dans tous les axes, de très près et sans le moindre tressaillement.

Autre problème, le son. Comment rendre le bruit que fait la guêpe lorsqu'elle échauffe ses ailes avant de s'envoler ou l'entrechoquement des mandibules de deux lucanes cerfs-volants se battant pour une femelle ? *« Plusieurs types de sons se mélangent dans le film,* explique Claude Nuridsany. *Primo, un ingénieur du son a enregistré les sons sur le terrain, en évitant les chants d'oiseaux et les bruits humains. Secundo, pour certains sons très faibles, nous nous sommes servis d'une chambre anéchoïque d'une extrême qualité de l'Institut national de la recherche agronomique, avec des acteurs "invités". Puis nous avons retravaillé ces sons pour les "nettoyer", leur donner une masse, et pour en rendre certains moins agressifs. Nous avons aussi décalé tous les sons vers le bas du spectre afin qu'ils soient audibles pour nous. »*

Mais un bruiteur a refait certains sons qui, paradoxalement, ne paraissaient pas vraisemblables : *« Si nous avions laissé les sons d'origine sur la scène des chenilles, on nous aurait dit : « C'est vraiment un très mauvais bruiteur qui vous a fait ça... »*

Dernière difficulté à surmonter, mais non la moindre, convaincre les mini-acteurs de ce film pas comme les autres de jouer leur vie devant l'objectif de la caméra. Pour le combat des lucanes, les deux metteurs en scène avaient retenu, dans leur casting, un spécimen énorme. Or, ce géant cuirassé se révéla extrêmement... pacifique, se sauvant devant les plus rachitiques de ses congénères et prouvant, si tant est que la démonstration fût nécessaire, que les insectes ne sont pas interchangeables.

« Chacun d'eux est unique dans sa façon d'être, écrivent Claude Nuridsany et Marie Pérennou dans le livre qui accompagne la sortie du film. *Et, par là aussi, ils nous rejoignent. »*

Pierre Barthélémy

★ *Microcosmos, le peuple de l'herbe*, le livre du film, éd. de La Martinière, 159 p., 240 F (190 F jusqu'au 31 janvier 1997).

De « Microcosmos » à Micropolis

Le conseil général de l'Aveyron s'est porté acquéreur de toutes les images qui n'ont pas été retenues lors du montage de *Microcosmos*, ainsi que du robot de prise de vues mis au point spécialement pour le film, qui seront les principaux centres d'attraction de Micropolis, un centre international de découverte des insectes vivants qui devrait ouvrir ses portes en 1998.

Micropolis sera construit à Saint-Léons (Aveyron), village natal de l'entomologiste Jean-Henri Fabre (1823-1915), qui fut le premier à observer les insectes dans leur milieu naturel, à une époque où l'on n'étudiait que l'anatomie sur des animaux morts. Fabre fut l'un des précurseurs de la science du comportement, et ses descriptions servent toujours de référence. Le centre présentera de nombreux insectes vivants observables grâce à un système vidéo, et des décors géants mettront les visiteurs à l'échelle d'un insecte.

Aux avant-postes du Vendée Globe, Yves Parlier assume la fragilité de son bateau et défie la soif

Le navigateur solitaire est toujours dans le trio de tête de la course autour du monde sans escale

Les premiers concurrents du Vendée Globe ont parcouru l'Atlantique vers les 40ᵐᵉˢ rugissants en bénéficiant de conditions très favorables. Isabelle Autissier, Christophe Auguin et Yves Parlier, malgré ses ennuis techniques et son manque d'eau potable, distancent leurs poursuivants. Le Hongrois Nandor Fa est reparti une troisième fois des Sables-d'Olonne, plus de trois semaines après le départ de la course.

VOILE

QU'EST-CE qui pourrait arrêter Yves Parlier ? Après trois semaines de course dans le Vendée Globe, il reste lancé à pleine vitesse vers les 40ᵐᵉˢ rugissants. Il poursuit ainsi sa route autour du monde comme si tout allait pour le mieux sur *Aquitaine-Innovations*. Depuis deux semaines pourtant, il sait qu'il risque de manquer d'eau potable. Et, mardi 19 novembre, c'est son gréement tout entier qui a failli tomber à la mer.

L'homme n'aime pas les grands mots. Il lui a pourtant fallu se résoudre à parler de *« grosse catastrophe »* lorsqu'il a raconté cette nuit de cauchemar dans l'océan Atlantique. L'écart creusé sur ses poursuivants après le passage du pot au noir lui laissait alors un premier espoir de victoire (*Le Monde* du 20 novembre). En un instant, il a cru voir sombrer trois ans d'effort.

La rupture d'une goupille entre le mât et l'étai d'avant menaçait la solidité de tout son gréement. Il s'est senti alors *« anéanti »* d'être ainsi *« trahi »* par un petit axe de métal. Quelques millimètres l'avaient fragilisé : ceux qui avaient manqué par rapport à l'épaisseur prévue par l'architecte dans la pièce livrée quelques semaines avant le départ.

Plongeant dans la mer attaché à son harnais de sécurité, puis grimpant dans le haut du mât, Yves Parlier a sauvé ce qui pouvait l'être. *Aquitaine-Innovations* est reparti à la poursuite du *PRB* d'Isabelle Autissier et du *Geodis* de Christophe Auguin qui avaient profité de son avarie.

« C'est comme si le moteur de ma formule 1 avait perdu plusieurs de ses cylindres », expliquait alors Yves Parlier. Désormais privé de foc à enrouleur, il va affronter les tempêtes des mers du Sud sur un navire fragilisé. Il devra manœuvrer plus souvent et se rendre à l'avant de son bateau pour changer de foc afin d'adapter sa voilure au vent, alors que les conditions les plus extrêmes attendent encore les premiers concurrents du Vendée Globe dans les deux mois de course à venir.

Une nouvelle fois, Yves Parlier assume durement le tribut de sa passion pour la technologie. L'ingénieur en matériaux composites estime qu'un marin *« n'a pas l'occasion de faire construire 36 bateaux dans sa vie »*. Pour *Cacolac d'Aquitaine*, son précédent monocoque, il avait également payé au prix fort le choix d'un audacieux mât en carbone, véritable application de son mémoire de fin d'études. Le gréement avait cédé dans les coups de boutoir du golfe de Gascogne, juste après le départ du dernier Vendée Globe.

Il était reparti des Sables-d'Olonne onze jours après les autres. En juin, dans la Transat anglaise en solitaire, les barres de flèche révolutionnaires d'*Aquitaine-Innovations* n'ont pas résisté plus d'une semaine.

« J'avais envie d'aller de l'avant, et le conseil régional d'Aquitaine, mon principal soutien financier, m'a suivi dans cette voie de l'innovation, expliquait Yves Parlier avant le départ. *C'est vrai que Jean-Marie Finot et Pascal Conq, les architectes de mon bateau, trouvaient que je prenais trop de risques* (*Le Monde* du 6 novembre). *J'ai finalement réussi à les convaincre qu'un mât profilé et orientable m'apporterait près de 50 % de puissance en plus dans certaines conditions. »* Cette audace a payé dans les premières semaines de course. Mais c'est sans doute elle aussi qui explique la rupture de l'étai avant. *« La goupille a probablement été usée par la rotation du mât »*, reconnaît Pascal Conq.

RISQUE DE PANNE SÈCHE

Malgré une nouvelle petite avarie, une fuite d'eau apparue au niveau du safran en début de semaine, Yves Parlier va continuer à se battre pour cette victoire dans le Vendée Globe. Elle vaut plus encore à ses yeux que ses succès dans la Mini-Transat en 1985, dans la Solitaire du *Figaro* en 1991, puis entre 1992 et 1994, toujours en monocoque dans la Transat anglaise, la Route du café et la Route du rhum. Plus que jamais, il va exploiter sa science de la météo, qui lui a valu le surnom d'« extraterrestre », pour tenter de contourner les plus grosses dépressions en profitant de l'extraordinaire vitesse de son bateau aux allures qui ne martyriseront pas son gréement.

Ses efforts pour réparer, Yves Parlier les a aussi payés d'une eau précieuse. Les quelques gorgées en plus des rations qu'il s'impose, bues pour récupérer, pourraient très vite lui manquer. Avec la douzaine de litres récupérés dans un grain dimanche 24 novembre, il ne lui restait, lundi, qu'une trentaine de litres d'eau potable à bord. Il n'a récupéré que quelques bassines d'eau de pluie depuis la rupture de quatre de ses sept bidons de réserve.

Yves Parlier tente à nouveau ce qu'il avait réussi dans le dernier Vendée Globe, comme quelques rares marins avant lui : faire le tour du monde avec la seule eau récoltée dans les voiles. Il pourrait cependant regretter amèrement de ne pas avoir céder aux ultimes conseils de ses amis, en embarquant quelques kilos de plus. Un petit désalinisateur d'eau de mer aurait pu lui éviter le risque d'un abandon... sur panne sèche. *« Ce n'était évidemment pas pour gagner du poids*, expliquait Bruno Parlier, en fêtant, le 14 novembre, les trente-six ans de son fils. *Yves a fait ce choix pour des raisons philosophiques. C'était une façon pour lui de vivre la course en harmonie avec les éléments. »*

Christophe de Chenay

Troisième départ pour le Hongrois Nandor Fa

Il est reparti des Sables-d'Olonne alors que les autres concurrents étaient déjà à près de 10 000 kilomètres de lui, au sud de l'Atlantique après trois semaines de course. Tous ont immédiatement salué son courage et lui ont souhaité bonne chance. Lundi 25 novembre, le Hongrois Nandor Fa a pris un troisième départ. Son bateau *Budapest*, dont il a dessiné les plans et qu'il a construit lui-même, ne porte plus les traces de cette collision avec un cargo panaméen, le 11 novembre. Nandor Fa a encore amélioré la splendide machine qui en faisait un des favoris du Vendée Globe. Il n'a plus aucune inquiétude sur la quille pivotante, ce qui l'avait fait rentrer une première fois au port. A 43 ans, il part seul, dans des conditions de vent favorables cette fois. Il n'a qu'une idée en tête : améliorer le record de l'épreuve ; même si celui-ci risque d'être d'abord battu par ceux qui vont arriver avant lui.

Le trio de tête creuse l'écart avant les « 40ᵉˢ rugissants »

● **Isabelle Autissier** (***PRB***), **à 17 849 milles de l'arrivée, mardi 26 novembre à 4 h 30 :** *« C'est un petit plaisir de prendre la tête de la course, mais cela ne veut pas encore dire grand-chose. Tout peut changer dans le Sud. Comme prévu, ce sont les bateaux neufs qui font la différence en vitesse pure. Je regretterai sincèrement que les problèmes d'Yves Parlier l'écarte de la bagarre pour la victoire. Et je pense à ceux que nous risquons de laisser loin derrière nous, si les conditions continuent à nous être aussi favorables. »*

● **Christophe Auguin** (***Géodis***), **à 5 milles d'Isabelle Autissier :** *« J'ai choisi d'être prudent pour prendre mes marques et pour faire plusieurs essais de configuration de toile. J'ai une vie très organisée en attendant la grande bagarre dans le Sud. Je me fais une bonne nuit par petites tranches à partir de 22 heures et une sieste d'une heure et demie presque chaque jour. Il y a de plus en plus de travail de bureau avec l'analyse des cartes météo. »*

● **Yves Parlier** (***Aquitaine-innovations***), **à 49 milles :** *« La course continue malgré les ennuis. Le bateau part souvent à plus de 20 nœuds sous voilure réduite. Je ne sais pas si c'est raisonnable d'aller plus vite. Je n'ai pas décidé de ralentir pour réparer la petite voie d'eau à l'arrière. Il faudra pourtant bien se résoudre à réduire sérieusement la toile dès qu'il y aura de grosses conditions. »*

● **Gerry Roufs** (***Groupe LG***), **à 393 milles :** *« Il me reste encore pas mal de milles pour recoller aux premiers. Mais il va falloir que je me batte encore. Je barre beaucoup pour garder le maximum de toile. »*

● **Hervé Laurent** (***Groupe LG-Traitmat***), **à 641 milles :** *« J'ai réussi à me faire une raison de voir l'écart se creuser avec les premiers : j'ai l'habitude de naviguer sur des vieux bateaux en préretraite. Il me reste à surveiller ceux qui sont restés suffisamment près de moi. »*

● **Bertrand de Broc** (**Votre nom autour du monde**), **à 285 milles :** *« Jusqu'à présent, les conditions n'étaient pas trop défavorables à mon bateau dont les performances me surprenaient agréablement. Mais je ne me fais plus beaucoup d'illusions sur la suite : dans le Sud, je ne pourrai plus rien faire contre les nouveaux bateaux. »*

● **Marc Thiercelin** (***Crédit immobilier de France***), **à 749 milles :** *« J'essaie de résoudre les problèmes sur le bateau les uns après les autres. J'ai rompu une drisse. et il y a une petite voie d'eau autour des attaches de la quille qui m'oblige à mettre les pompes en route deux fois par jour. »*

● **Eric Dumont** (***Café Legal-le goût***), **à 864 milles :** *« J'ai dû couper les deux morceaux de rail de grand-voile qui s'étaient arrachés du mât. Mais dans les vents légers, je ne pourrai plus l'envoyer complètement. J'avais emporté une centaine de bouquins mais je n'ai pas encore eu le temps de lire. »*

● **Raphaël Dinelli** (***Algimouss***), **à 1 180 milles (mais non classé officiellement) :** *« Je n'ai vraiment pas beaucoup de temps pour me poser des questions sur mon avenir. Je veux que tout soit prêt sur le bateau avant d'affronter les grandes dépressions. »*

● **Catherine Chabaud** (***Whirlpool-Europe 2***), **à 1 278 milles :** *« Ces trois semaines de mer me paraissent très différentes des 23 jours d'une traversée de l'Atlantique, le maximum que j'avais passé en mer en solitaire. Cette fois, le temps ne me paraît pas long du tout. »*

● **Patrick de Radigues** (***Afibel***), **à 1 373 milles :** silence radio, en raison d'avaries subies par ses moyens de transmission.

● **Pete Goss** (***Aqua-Quorum***), **à 1 375 milles :** *« Pour la première fois depuis le départ, j'ai eu une journée de galère pour réparer mon pilote automatique. »*

● **Thierry Dubois** (***Pour Amnesty International***), **à 2 026 milles :** *« Je ne suis pas tombé dans un trou en passant de l'autre côté de l'Equateur. Le moral est bon quand je vois que je parcours autant de routes que les premiers. Mais il me faudra du temps pour rattraper le retard dû à mon deuxième départ, une semaine après les autres. »*

● **Tony Bullimore** (***Exide Challenger***), **à 2 752 milles :** silence radio.

Une « mini-Coupe » en Nouvelle-Zélande pour préparer la Coupe de l'America

AUCKLAND
de notre correspondante

Echauffement, coup publicitaire, ou répétition générale ? Team New Zealand, l'équipe des organisateurs néo-zélandais de la prochaine Coupe de l'America, a annoncé, lundi 25 novembre à Auckland, qu'elle lançait une « mini-Coupe » dès l'automne austral (c'est-à-dire en mars 1997), à laquelle sont invités quatre des dix syndicats déjà officiellement inscrits pour l'an 2000. Il s'agit pour l'instant des équipages nommés : le Défi espagnol, le Défi France Pacifique, le Yacht Club de San Francisco et le Yacht Club de New York.

Les épreuves, baptisées « En route vers la Coupe de l'America de l'an 2000 », seront divisés en trois courses distinctes. Seul, Challenger for Record 2000, l'équipe du club de New York, prendra part aux trois événements, qui commencent par deux régates de match-racing contre Team New Zealand, à Wellington et à Auckland, pendant trois jours à chaque fois, début et fin mars.

« Le New York Yacht Club est totalement identifié avec la Coupe et a un rôle particulier à jouer dans tout l'événement », commentait Peter Blake, manager de Team New Zealand.

DÉCOUVERTE DU SITE

Les régates, conçues pour permettre au public de suivre le mieux possible l'action à bord des bateaux, seront plus courtes que pour les épreuves de mars 2000, et elles auront lieu, pour la plupart, à proximité des quais de la ville.

C'est dans le même esprit qu'est organisé du 2 au 6 avril, à Auckland, l'événement majeur de cette série : la « mini-Coupe » avec les quatre challengers. Les concurrents devraient néanmoins avoir, à cette occasion, un petit avant-goût du périmètre de navigation désigné des épreuves de 2000, situé entre le volcan Rangitoto et les baies de la côte est.

Comme pour la Coupe, les quatre bateaux étrangers se battront d'abord entre eux dans la série des challengers. Le vainqueur affrontera alors le bateau présenté par le Team New Zealand, qui sera barré par le champion du monde de match-racing et skipper à San Diego, Russel Coutts. Pour toutes les épreuves, les bateaux utilisés seront NZL10 et NZL12, les deux bateaux d'essai néo-zélandais de la campagne 1992. Les deux coques vertes, qui faisaient office de décoration urbaine aux abords du bassin du Viaduct, dans le centre d'Auckland, ont été entièrement remises en état et repeintes. L'une en blanc, l'autre dans le noir désormais légendaire de *Black-Magic*, qui avait gagné haut la main la finale de la Coupe à San Diego, l'an dernier.

Les deux « vrais » *Black-Magic* (NZL32 et NZL38) vont eux aussi être remis à l'eau en janvier, et des essais en tout genre vont commencer, mais, *« pour des raisons évidentes »*, comme on dit au Royal New Zealand Squadron, détenteur de la célèbre aiguière d'argent, les syndicats étrangers n'y auront pas accès.

Florence de Changy

Le skieur autrichien Josef Strobl crée la surprise dans le géant de Park City

DEUX AUTRICHIENS se sont imposés aux deux premières places du slalom géant messieurs, disputé lundi 25 novembre à Park City aux Etats-Unis, comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Josef Strobl l'emporte avec un temps combiné de 2 min 31 s 42, immédiatement suivi de son compatriote Hans Knauss (à 0 s 42), tandis que la troisième place revient au Suisse Michael von Grünigen, champion du monde en titre de slalom géant (à 0 s 48). Strobl a créé la surprise, car il a bâti sa réputation sur ses descentes et ses super-G. Il n'avait terminé qu'une fois dans les dix premiers en slalom géant. Il empoche 25 000 dollars pour sa victoire, son deuxième triomphe en Coupe du monde de ski alpin après une victoire en descente à Val d'Isère il y a deux ans. Ian Piccard, premier Français, s'est classé neuvième. – (*Reuter*.)

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : quatre supporteurs du club de football du Paris SG ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis et** 100 heures de travail d'intérêt général pour *« dégradations »* et *« violences sur agents de la force publique »*. Ils étaient jugés, lundi 25 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris en comparution immédiate après avoir été interpellés, vendredi 22 novembre, à l'issue du match Paris- Saint-Germain - Olympique de Marseille, comptant pour la 19ᵉ journée du championnat de France de division 1. Deux Bretons, membres d'un club de supporteurs de l'Olympique de Marseille, ont par ailleurs été mis en examen, dimanche, par un juge d'instruction parisien pour *« introduction de fumigènes dans une enceinte sportive »*, un délit passible d'une peine de trois ans de prison.

■ **Une rencontre opposant les meilleurs joueurs d'Afrique et d'Europe** aura lieu, le 29 janvier prochain, à Lisbonne. Les bénéfices issus de ce match, premier du genre, serviront à financer des projets footballistiques en Afrique. Cet événement, mis sur pied conjointement par l'Union européenne de football (UEFA) et par la Confédération africaine de football (CAF), s'inscrit dans le cadre de l'Année européenne contre le racisme, organisée par l'Union européenne. – (*AFP*.)

■ **AUTOMOBILISME : Armin Schwarz sur Toyota Celica a remporté le Rallye de Grande-Bretagne (RAC)**, ultime épreuve comptant pour le championnat du monde des 2 litres, à l'issue de la troisième et dernière étape, lundi 25 novembre à Chester. Le champion d'Europe en titre, qui a mené la course de bout en bout sur les routes de terre anglaises, a devancé de 7 min 52 s le Japonais Masao Kamioka sur Subaru Impreza. – (*AFP*.)

■ **L'écurie britannique de formule 1 Arrows a engagé** l'Allemand Joerg Muller, vainqueur du championnat international de formule 3000 en 1996, comme pilote d'essais officiel pour la saison 1997, a annoncé, lundi 25 novembre, un communiqué de l'écurie dirigée par Tom Walkinshaw. L'Allemand, âgé de 27 ans, rejoint au sein de l'écurie Arrows le champion du monde en titre, l'Anglais Damon Hill, et le Brésilien Pedro Diniz.

■ **BOXE : des spectateurs ont gêné l'équipe de secours** qui tentait de porter les premiers soins au boxeur écossais James Murray, grièvement blessé lors d'un combat le 11 octobre 1995 à Glasgow (Ecosse), et qui devait décéder deux jours plus tard. C'est ce qu'ont révélé, lundi 25 novembre, des auditions devant la cour de Glasgow. James Murray, 25 ans, avait été blessé lors du championnat de Grande-Bretagne des coq qui l'opposait à Drew Docherty. Alors que le boxeur était allongé au sol depuis quelques minutes, entouré par des médecins et ses hommes de coin, des spectateurs avaient commencé à manifester bruyamment et à lancer des verres, des bouteilles et des chaises en direction du ring, ainsi qu'une partie du matériel médical destiné à secourir James Murray. – (*AFP*).

CORRESPONDANCE

Une lettre de Françoise Rébuffat

A la suite de la publication, dans Le Monde *daté 8 novembre, d'un article intitulé « La conquête de l'Annapurna retouchée par les guides Lachenal et Rébuffat », Maurice Herzog nous avait fait connaître son point de vue* (Le Monde *du 13 novembre). Mᵐᵉ Françoise Rébuffat a souhaité apporter quelques précisions après la publication de ce texte :*

La réponse de Maurice Herzog m'incite à apporter quelques éclaircissements concernant directement mon époux, Gaston Rébuffat, bien qu'il ne soit pas nommé dans le texte.

C'est la première fois que je m'exprime sur le sujet Annapurna, et je souhaite que ce soit la dernière.

Maurice Herzog, en terminant sa réponse sur une information aussi simplette qu'inexacte, renforce les observations de l'article paru dans *Le Monde* du 8 novembre : j'entends par là que, la vérité n'étant que la vérité, tout dépend de la façon dont on s'en sert. Elle peut comprendre des omissions et être soumise à l'interprétation. C'est ainsi que la réalité se transforme.

Selon lui, Gaston n'aurait pas fait la guerre.

Eh bien, non ! Il n'a pas été un planqué ; ce qui, au demeurant, eût peu ressemblé au personnage.

M. Herzog ne sait plus par quel bout s'y prendre pour diminuer le mérite de ses compagnons de cordée et la valeur de leur participation, sans laquelle il ne serait pas revenu. A ne trop parler que de soi, peut-on continuer à être crédible ?

Oser écrire qu'il est le seul avec Terray à avoir fait la guerre, alors qu'il est au courant (ou aurait pu se renseigner) du passé de ses compagnons, donne le ton sur lequel a été écrit *Annapurna, 1ᵉʳ 8 000*.

Comme d'autres jeunes gens de sa classe, Gaston Rébuffat a été enrôlé dans le bataillon du Mont-Blanc, section Bossonney, dirigée par Raoul Lanet, par la suite élu maire de Chamonix ; cette section comprenait dix-huit participants et avait pour tâche de libérer la vallée. Parmi eux, pour ne citer que quelques noms, se trouvaient James Couttet, Jean Farini et, épisodiquement, Emile Allais, auprès desquels on peut encore trouver un témoignage et le récit de leur activité de guerre entre l'aiguille du Midi et la pointe Heilbronner, alors occupée par les troupes allemandes.

Avec sa réserve innée, parfois Gaston racontait : *« La montagne est un lieu de rencontre où les nationalités se mélangent ; s'y retrouver vêtu de combinaisons blanches, les skis aux pieds, un fusil en bandoulière, et à l'affût d'un autre montagnard à abattre, c'est une hérésie... »* et lui ne s'en vantait pas.

On est loin de la description irrévérencieuse de recrutement dans les FTP de Maurice Herzog, qui, à le lire, ferait plutôt penser à une joyeuse troupe de Pieds Nickelés de l'altitude. En regard de tout cela, ces divergences de point de vue n'existeraient pas si, pour écrire son livre, le chef de l'expédition avait fait appel au concours de tous les autres membres de l'expédition ; le récit aurait pris une tout autre tournure, et l'histoire n'aurait pas marqué l'événement d'une façon unilatérale, sans pour autant minimiser les mérites de ceux qui ont atteint le sommet.

A la veille du départ seulement, les membres de l'expédition ont été invités à signer une acceptation forcée, de silence et de censure, qui les a muselés jusqu'à leur disparition. Mais ils sont partis quand même. Ainsi m'écrivait mon époux depuis l'Himalaya : *« De même que l'on ne peut retirer à un enfant son cadeau de Noël, nous n'aurions pu nous priver de partir, et malgré l'injustice de ce décret nous y serions allés les pieds nus. »*

Je conclurai que sa réputation n'a pas été fondée sur des *« exploits »*, mais bien par son refus de la *« montagne tragique »* et par le souvenir qu'il a laissé d'homme d'honneur dans son métier, au cœur généreux, dont la loyauté n'a jamais été mise en doute.

A Tokyo, les habitants ont le palais curieux

La capitale offre à la gourmandise joyeuse des Japonais toutes les cuisines du monde

Après Londres (*Le Monde* du 20 novembre), nous poursuivons par Tokyo un tour des plaisirs de bouche réalisé par nos correspondants à l'étranger.



DESSIN : DANIEL MAJA

TOKYO
de notre correspondant

Dans le kaléidoscope des néons et des lanternes de papier de la nuit de Tokyo, les enseignes des restaurants ont une place de choix. Ils sont innombrables : de l'échoppe où l'on tient à quelques-uns à l'établissement huppé, en passant par le bistrot où l'on fait ripaille. La capitale du Japon détient sans doute le record du nombre par habitant de lieux pour se restaurer à toute heure.

Les Japonais aiment vivre la ville toute l'année. Par tradition, mais aussi en raison de l'éloignement et de l'exiguïté des logements, ils invitent plus volontiers au restaurant que chez eux.

Alors que le déjeuner est frugal et sobre (menu fixe *teishoku*, boîte-repas *bento* consommée au bureau, ou bol de nouilles avalé debout à un comptoir), le dîner est la grande affaire : un plaisir des sens et de la compagnie auquel on consacre du temps.

Ce serait une erreur de faire des Japonais des éthérés adeptes du *zen* et de réduire leur cuisine à sa présentation. Ils ont l'appétit joyeux. La gourmandise est un plaisir reconnu (*kuidoraku*). La pléthore de guides et de magazines sur les restaurants et les émissions de télévision qui leur sont consacrés sont significatifs de l'importance qu'ils attachent à l'art culinaire, au prix de risquer leur vie en mangeant du poisson-globe (*fugu*) qui contient de la tétrodotoxine, une substance mortelle...

Dès la sortie des bureaux, vers 18 heures, les quartiers nocturnes s'animent. Le choix des restaurants est infini, celui des cuisines aussi : chinoise, coréenne, française, italienne, indienne, thaïlandaise, vietnamienne ou africaine... et bien entendu les déclinaisons locales de la gastronomie nippone.

Les Japonais sont curieux. En cuisine aussi. Celle de l'Occident, introduite au XIXe siècle, était si déroutante pour les palais et les esprits nippons qu'apparurent alors les « menus visuels » : des reproductions de plats en cire. Aujourd'hui ce ne sont plus les restaurants occidentaux qui ont en devanture des menus visuels (en plastique désormais), mais leurs homologues japonais.

Si l'on décide de dîner japonais, il faut choisir d'emblée quel type de repas. Les bons restaurants sont le plus souvent spécialisés dans un mets (poisson cru, brochettes de poulet grillées, anguilles, etc.). Le poisson cru est évidemment prisé et les *sushiya* sont innombrables. Le soir se forment devant ceux du marché au poisson de Tsukiji d'interminables queues.

Beaucoup de restaurants ont des comptoirs et le cuisinier appelé *« l'homme derrière la planche »* prépare les mets au fur et à mesure. Le repas peut ainsi se ralentir au rythme des commandes ou *« se construire »* (Roland Barthes) dans le cas de la *tempura* (beignets de poisson et de légumes dont le nom viendrait de *ad tempora*, nourriture de carême des Portugais arrivés au Japon dès le XVIe siècle). Etant donné la spécialisation des restaurants, le repas peut aussi se transformer en cheminement gustatif : en changeant de lieu, on va goûter d'autres saveurs, une autre atmosphère.

Dans les établissements aux mets diversifiés, ceux-ci arrivent souvent ensemble dans de petits plats, comme le veut l'art culinaire nippon qui privilégie saveurs et textures distinctes. Les Japonais aiment à dire qu'ils ont la nourriture la plus variée. Par les ingrédients utilisés, le végétal sous forme de plantes ou de légumes sauvages, ce n'est pas impossible. Les « plats de saison » sont un rituel de la cuisine nippone (au point que les champignons peuvent atteindre des prix faramineux) et ceux au *« goût du pays natal »* (*furusato no aji*) un de ses grands plaisirs.

Les Japonais affectionnent les bistrots pas trop chers où le repas est largement arrosé de saké, de *shochu* (alcool de patate douce) ou de bière. Dans ces estaminets, appelés *nomiya*, on sert de petits plats allant de lamelles de poisson cru à de petites marmites de légumes avec des coquillages, poissons ou poulet. Ces *nabemono* qui mijotent devant les clients sur un réchaud sont par excellence le plat de l'hiver. Les Japonais sont aussi friands de mets simples : nouilles au sarazin (*soba*), une vénérable tradition dont les restaurants renommés sont pris d'assaut ou pâté de soja (*tofu*) accommodé de manières variées.

MODE ITALIENNE

La cuisine japonaise la plus élaborée est celle des restaurants de *kaiseki ryori* : la cuisine de Kyoto liée à l'art du thé qui se caractérise par une suite de plats raffinés. Souvent liés à une saison, ils font l'objet d'une explication de la serveuse. La gastronomie n'est pas épargnée par le « schisme » entre Kyoto, capitale impériale où l'on affectionne un goût discret, presque fade, et Tokyo, la ville des *shogun* où l'on apprécie les saveurs plus marquées et où l'on abuse de la sauce de soja.

Outre la plupart des grands noms de la cuisine française, présents dans la capitale nippone, il y a pléthore de bistrots français tenus par des chefs japonais qui servent une bonne cuisine simple. Mais les jeunes, soucieux du rapport qualité/prix, ont jeté leur dévolu sur la cuisine italienne. Après les restaurants de cuisine dite « ethnique » (entendez d'Asie du Sud-Est) à l'origine d'un goût immodéré pour les plats épicés, les *trattorie* ont surgi comme bambous après la pluie : une centaine rien qu'à Tokyo. Les jeunes qui font et défont les modes ont découvert la cuisine populaire de la « ville basse » : variété de *nabemono* et *okonomiyaki*, sorte de crêpes avec légumes, crevettes ou viande que l'on prépare soi-même sur une plaque chauffante. Le « *hit* » du moment est le restaurant à prix fixe où l'on mange à satiété.

Le goût des Japonais pour la bonne chère n'a pas freiné l'arrivée du *fast food* (1 800 McDo) traduit aussi dans la cuisine nationale : après les *sushi* tournants (des assiettes défilant sur un tapis devant les clients), une chaîne a mis sur le marché des *sushi* préparés industriellement. Redoutable.

Philippe Pons

Maultaschen

C'est un événement d'importance, Hannelore et son mari seront à Périgueux samedi 30 novembre. Cette dame et son époux ont écrit ensemble un livre sur la gastronomie allemande, ouvrage qu'ils dédicaceront ce jour-là. Petit détail, le président de la République française viendra lui-même accueillir, au Salon du livre gourmand qui se tient dans la ville, ces deux gastronomes amateurs. Il est vrai qu'ils ne sont rien moins que le chancelier Kohl et son épouse. L'ouvrage qu'ils ont mitonné cette année, best-seller à domicile, vient d'être traduit en français. Helmut Kohl y raconte, région par région, l'origine des principales spécialités gastronomiques de son pays (*Le Monde* du 2 octobre 1995). Il y évoque notamment l'une d'entre elles, les *maultaschen*, de plus en plus en vogue de ce côté-ci du Rhin. D'après lui, ce plat national des Souabes aurait été l'invention *« d'un petit malin, qui eut l'idée de fabriquer ces "poches" de pâte à nouilles farcies de viande, sous le prétexte qu'ainsi le Bon Dieu ne remarquait pas que l'on mangeait quand même de la viande le vendredi saint »*. Que l'anecdote soit vraie ou fausse, cela importe peu au chancelier, qui ajoute que, de toute façon, *« les bonnes maultaschen valent bien un petit péché »*. Ces ravioles géantes, qui ont entre dix et quinze centimètres de côté, contiennent du bœuf et du porc hachés, de la chapelure, mais aussi des épinards. Il s'agit là de la recette contemporaine. Siegfried Ruoss, qui a consacré outre-Rhin un ouvrage entier à cette spécialité, y raconte que ce plat traditionnel de Carême était à l'origine sucré ! Dans sa gamme des pâtes fraîches, Lustucru a lancé en avril une série de spécialités régionales qui vont des raviolis à la brousse jusqu'à ces fameux maltauschen. Il lui a d'ailleurs fallu un certain culot pour conserver ce patronyme germanique, presque totalement inconnu des Français. La société Schneider-Baltik, dans la banlieue strasbourgeoise, qui s'apprête elle aussi à lancer en janvier 1997 des maultaschen (importés d'Allemagne, tout comme ceux de Lustucru), les a finalement baptisés « ravioles à l'alsacienne ». D'après Jeanne Loesch, spécialiste de la gastronomie d'Alsace, ce plat est pourtant connu dans cette région sous un autre vocable. *« A cause de leur format si particulier, nous les appelons les "schniederspatle", de "schnieder", le tailleur, et "spatle", qui est le nom de la pièce posée sur une manche ou un genou de pantalon à raccommoder. »* Ce cousu-main gastronomique se cuisine habituellement en Allemagne dans un bouillon de volaille ou de bœuf. C'est ainsi que Gerhard Weber, qui dirige le restaurant-traiteur Stübli, à Paris, aime accommoder ses maultaschen s'il ne les a pas tous vendus en fin de service. A ses clients, il les propose généralement servis avec une persillade aux lardons. Pour ceux qui souhaiteraient les cuisiner eux-mêmes, Gerhard sera présent au salon Saveurs, qui se tiendra porte Champerret début décembre, prêt à prendre commande.

Guillaume Crouzet

★ Maultaschen Lustucru, 27 francs environ les 4 pièces de 100 grammes.
Salon gastronomique Saveurs, du 6 au 9 décembre, Espace Champerret à Paris.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA TABLE DU HAMEAU

L'équipe du Bœuf Gros-Sel est revenue, après avoir quitté la rue Lecourbe. Jean-Paul, le patron, a choisi une rue plus calme, adjacente à l'ancienne Petite Ceinture. Un bar élégant, deux salles avec miroirs, fleurs, tables décorées et l'inépuisable pot-au-feu (92 F). De bons et vrais légumes, carottes, poireaux, navets, suffisamment de bouillon et un morceau de jarret, moelleux, avec l'os à moelle. En accompagnement, des cornichons et une bouteille de château chantegrive, un graves 1992 bien honnête. Du menu à 145 F, nous relevons le foie gras maison, les escargots, un filet de dorade qui peut même être accompagné – pourquoi pas ? – d'un gratin dauphinois. Que vient-on chercher dans un tel endroit ? Une atmosphère plaisante, une nourriture des plus convenues, mais faite « maison », et surtout des prix abordables. Le gros sel est sur la table, mais l'addition n'est pas salée. Menu : 115 F (vin compris) au déjeuner, 145 F, le soir.
★ *Paris, 6, rue du Hameau (75015). Tél. : 01-40-45-72-72. Jusqu'à* 23 heures. Fermé samedi midi et dimanche.

LE GOUTILLON

Entre Picardie et Ile-de-France, à Chantilly, c'est le rendez-vous du tout-cheval – amateurs, propriétaires et jockeys – dans une vaste salle à manger rustique, au bar accueillant, et ornée de trophées de chasse. Une table bon enfant et chic à la fois, où Bernard Bassenay, vrai professionnel, sa femme charmante, et leur équipe nous offrent du bon et du pas cher. Voici les grillades, andouillettes et poissons, le sandre au beurre blanc, le haricot de mouton ou bien les rognons entiers à la moutarde. Un bordeaux blanc de simple AOC, avec les huîtres, ou bien une délicieuse côte de bœuf avec frites sont l'ordinaire de cette chaleureuse maison. A midi, une formule à 90 F attire les habitués et les visiteurs. Avec de tels prix, Chantilly conserve le charme discret de la belle province. Menus : 90 F (midi). Menu-carte : 150 F vin compris.
★ Chantilly, 61, avenue du Connétable (60500). Tél. : 03-44-58-01-00. Tous les jours.

SCUSI

Le mythe du Venise-Simplon-Orient-Express qui relie Londres à Venise, *via* Paris et la Suisse, n'en finit pas de faire des émules. Dernier en date, ce Français voyageur, passionné d'Italie, qui vient d'ouvrir une table italienne à l'escale parisienne du « VSOE ». Chaude atmosphère, patine ocre sur les murs, sols de terre cuite et miroirs baroques du Piémont, c'est la descente vers la plaine du Pô, parcours initiatique s'il en est. Pas de complication, voici la tranche de pain grillé frottée de dés de tomates, ail et huile d'olive : *bruschetta alla campagnola*. Saveurs rustiques encore avec le râble de lapin au romarin, basilic et chou confit. Un beau choix de charcuteries, de pâtes, un *risotto alla piemontese* – tomates et champignons –, le *saltimbocca alla sorrentina* ou bien le foie de veau à la vénitienne. Une cuisine claire, simple, lisible en attendant une prochaine occasion de repartir vers l'Italie. Au déjeuner, formule à 110 F. Valpolicella au verre : 20 F. A la carte, compter 160 F.
★ Paris, 10 *bis*, rue d'Artois (75008). Tél. : 01-53-76-44-44. Tous les jours.

Brasseries

L'ÉCLUSE MADELEINE

Créée à la fin des années 70, la formule paraissait éprouvée. Un bar à vins, spécialisé de surcroît dans le bordelais, pouvait-il se multiplier à l'infini ? Le rêve des financiers, pendant un moment, fut d'ouvrir les vannes. La sagesse finit par l'emporter, et les quatre établissements parisiens furent cédés à un repreneur méthodique sinon modeste, qui s'est appliqué à gérer consciencieusement le produit. Devenir l'ambassadeur des vins du Bordelais à Paris est l'objectif de Dominique Dhyser. Cela implique quelques efforts. Pétrus 79, Latour 86, Haut-Brion 83, Yquem 86, font une honnête figuration, à moindre prix. On trouvera aussi des bouteilles moins prestigieuses dans des millésimes plus judicieux, et aussi l'exception : un palmer 1983. Beaucoup de ces vins se dégustent au verre (de 20 F à 97 F). On les accompagne d'une assiette autour de l'oie et du canard, d'un assortiment de cochonailles aveyronnaises et de quelques plats chauds issus d'une cuisine centrale, où la mise en place est soignée. L'accueil est franc, le service direct, le décor patiné, l'addition sans surprise. Rue François-Ier, quai des Grands-Augustins et à la Bastille (13, rue de la Roquette), c'est le même plaisir mesuré, de 11 h 30 à 1 heure du matin.
★ Paris, 15, place de la Madeleine (75008). Tél. : 01-47-20-77-09. Tous les jours.

L'ARBUCI

Cuisine-spectacle à l'Arbuci. Un ensemble recomposé de ce qui faisait le charme de Saint-Germain-des-Prés. Une vaste salle, des broches à feux vifs qui dorent aloyaux de bœuf, selles d'agneau et autres travers de porc ou poulets croustillants. Sur la rue, un formidable banc d'huîtres fascine le chaland. Huîtres à volonté pour 139 F. Ce sont, précisons-le, des huîtres de Saint-Vaast-la-Hougue, « papillons », spéciales numéro 5. Notre voisin en est à son troisième plateau, sa compagne paraît se régaler d'un poisson à la planche, un blanc de cabillaud en peau croustillante à la paysanne. Ambiance bon enfant et public de tous âges pour une prestation qui semble faire l'unanimité. Le tout est arrosé d'un vin de pays du Gard (79 F). Parmi les huîtres, il y a aussi celles d'Oléron, en haut de gamme, fines de claire vertes (48 F les six), ou bien la creuse de Bretagne. Ouverte sept jours sur sept, cette brasserie est, en outre, musicale, avec concert de jazz au sous-sol, comme au bon vieux temps. Menu à 133 F. A la carte, compter 180 à 200 F.
★ Paris, 25, rue de Buci (75005). Tél. : 01-44-32-16-00. Tous les jours.

Gastronomie

SAINT JAMES

La cuisine bordelaise est pensée, ressassée ou mijotée, par un bataillon de femmes gourmandes. Jean-Marie Amat fut d'ailleurs à leur école. Car le parcours d'un chef suppose un enracinement, comme le lieu dans lequel il exerce son art, à Bouliac, que l'architecte Jean Nouvel a tenté de transformer radicalement. Jean-Marie Amat a souscrit à cette vision critique. Sa cuisine, aujourd'hui, relève d'une apparente complexité, qu'il résout par la simplification et le dépouillement des composants. Le fondant d'aubergine au cumin, associé à la vivacité d'un coulis de tomates, salade d'herbes et brousse de brebis, quelques endives caramélisées farcies d'huîtres, l'agneau de Pauillac somptueusement rosé à cœur sont les marqueurs de son territoire aromatique. Il vient de publier, avec le professeur Jean-Didier Vincent, un amusant discours sur *L'Art de parler la bouche pleine* (Editions de la Presqu'île, 160 F), qui relate les agapes de cinq personnages, tour à tour amphitryons et cuisiniers. L'on y trouve quantité de recettes et un hymne à la cuisine dont Mauriac disait : *« C'est l'endroit le plus humain – moins peut-être à cause du feu sacré de l'âtre (...) qu'à cause de tant de pauvres femmes qui depuis cent vingt ans s'y sont affairées. »* La cheminée monumentale du Saint James, et aujourd'hui cet ouvrage collectif, portent témoignage de cette transmission olfactive, gustative et littéraire. Menu (sauf déjeuner dimanche) : 180 F, vin compris. Menu-carte 255 F. Dégustation : 360 F. A la carte, compter 400 F.
★ Bouliac, 3, place Camille-Hostein (33270). Tél. : 05-57-97-06-00.

Jean-Claude Ribaut

Nuages et averses

MERCREDI matin, de la Bretagne aux Charentes jusqu'à l'Aquitaine, il pleuvra faiblement. Le vent de sud-est soufflera assez fort près des côtes. De la Normandie au Centre jusqu'au Massif Central et au Languedoc-Roussillon, les nuages seront nombreux avec de rares éclaircies.

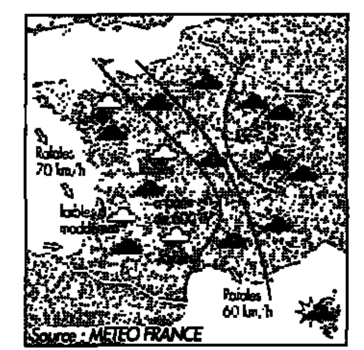
Du Nord à l'Ile-de-France à la Bourgogne jusqu'au Lyonnais, le temps sera gris, avec des brumes ou des brouillards. De la Basse vallée du Rhône au sud-est et à la Corse, il fera beau. De l'Alsace à la Lorraine jusqu'à la Franche-Comté et aux Alpes du Nord, il y aura quelques pluies ou averses, et même un peu de neige en plaine. Il neigera faiblement en montagne. L'après-midi, la pluie gagnera les régions allant du nord-ouest à l'Aquitaine. Il neigera dans le Massif Central au-dessus de 600 mètres.

Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'aux Alpes et au pourtour méditerranéen, les nuages seront nombreux. Sur le nord-est, quelques averses isolées se produiront en début d'après-midi, puis il y aura quelques éclaircies.

Les températures minimales iront de -2 à 2 degrés au nord, et de 3 à 8 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 3 à 7 degrés au Nord, et 8 à 14 degrés au sud.

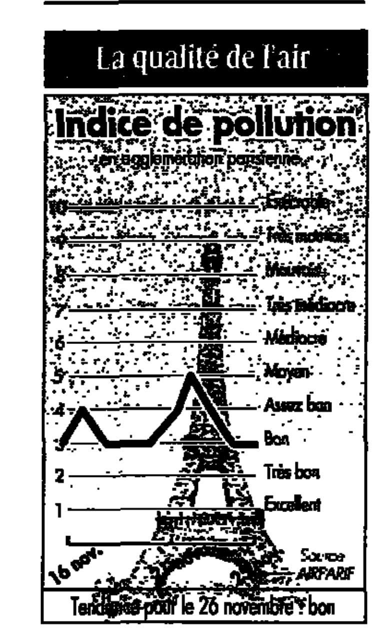
Jeudi, de la Normandie au Nord-Pas-de-Calais, les éclaircies seront belles dès le matin, avec un risque d'averse locale l'après-midi. De la Bretagne aux Pays de Loire, le ciel restera très nuageux. Du Centre à l'Ile-de-France, les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Du nord-est aux Alpes jusqu'au Massif Central, il neigera faiblement. Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau. En Aquitaine, il y aura des averses. Il neigera dans les Pyrénées au-dessus de 800 mètres. Les températures seront fraîches pour la saison.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

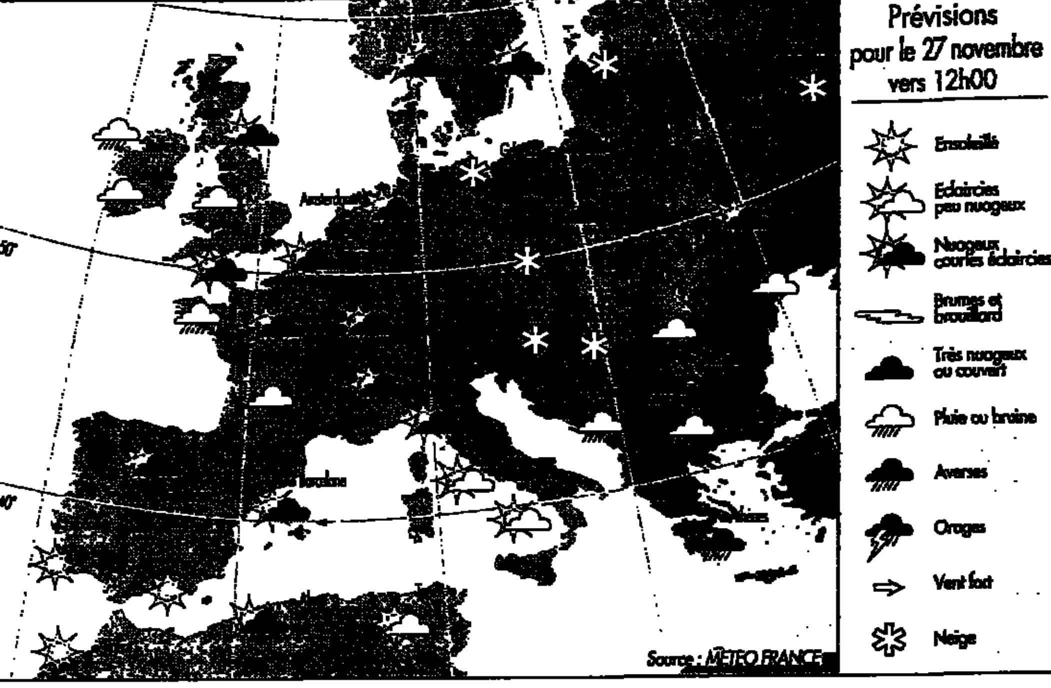


Prévisions pour le 27 novembre vers 12h00

La qualité de l'air



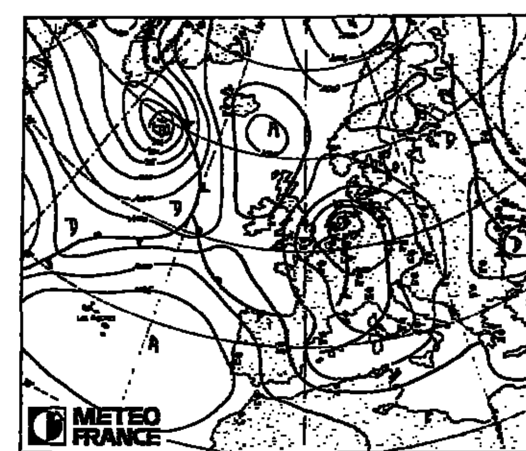
Tendance pour le 26 novembre : bon



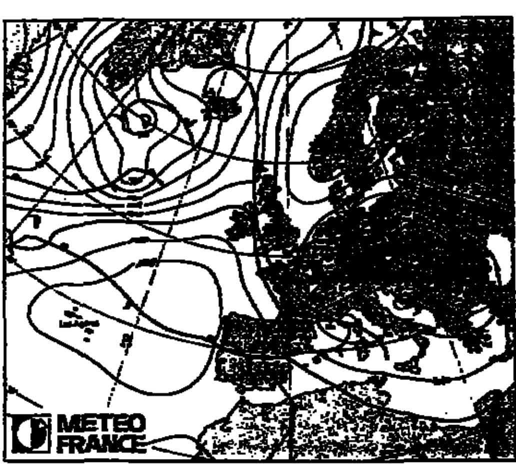


TEMPÉRATURES du 25 novembre maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	13/11
BIARRITZ	15/12
BORDEAUX	14/9
BOURGES	11/5
BREST	12/6
CAEN	11/7
CHERBOURG	11/7
CLERMONT-F.	12/5
DIJON	5/5
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	6/4
LILLE	10/5
LIMOGES	12/6
LYON	6/5
MARSEILLE	10/5
NANCY	4/4
NANTES	13/5
NICE	11/5
PARIS	11/7
PAU	13/8
PERPIGNAN	11/9
POINTE-À-PIT.	30/22
RENNES	13/5
ST-DENIS RÉUNION	28/21
ST-ÉTIENNE	9/5
STRASBOURG	6/5
TOULOUSE	13/8
TOURS	11/5
ÉTRANGER	
ALGER	22/13
AMSTERDAM	7/5
ATHÈNES	15/12
BANGKOK	33/25
BARCELONE	16/12
BELGRADE	5/-2
BERLIN	3/-1
BOMBAY	34/21
BRASILIA	29/23
BRUXELLES	7/5
BUCAREST	5/-1
BUDAPEST	5/-2
BUENOS AIRES	27/18
CARACAS	-/-
CHICAGO	0/-6
COPENHAGUE	4/2
DAKAR	32/22
DJAKARTA	31/23
DUBAI	28/17
DUBLIN	7/-1
FRANCFORT	3/2
GENÈVE	5/5
HANOÏ	27/21
HELSINKI	3/-3
HONGKONG	27/21
ISTANBUL	19/4
JÉRUSALEM	24/16
KIEV	11/4
KINSHASA	28/20
LE CAIRE	23/16
LIMA	22/17
LISBONNE	16/14
LONDRES	10/5
LOS ANGELES	20/11
LUXEMBOURG	2/2
MADRID	15/13
MARRAKECH	25/9
MEXICO	24/9
MILAN	7/-2
MONTRÉAL	-7/-9
MOSCOU	5/1
MUNICH	1/0
NAIROBI	23/15
NEW DELHI	26/19
NEW YORK	13/11
PALMA DE M.	18/16
PÉKIN	6/2
PRAGUE	2/-2
PRETORIA	23/16
RABAT	20/8
RIO DE JAN.	24/19
ROME	10/5
SAN FRANC.	14/11
SANTIAGO	29/13
SÉVILLE	20/12
ST-PÉTERS.	2/0
STOCKHOLM	0/-4
SYDNEY	34/22
TENERIFE	24/18
TOKYO	21/8
TUNIS	20/12
VARSOVIE	1/-4
VENISE	6/2
VIENNE	4/-1



Situation le 26 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Ravitaillement en vol

LA BRUINE légère, les « paquets de crasse » qui chargeaient un ciel brumeux inquiétaient hier après-midi les curieux rangés de la Concorde à l'Etoile. Les Anglais renonceraient-ils à leur démonstration de ravitaillement en vol ? Il eût fallu, pour le croire, bien mal connaître la ténacité britannique et l'enthousiasme de Sir Alan Cobham, promoteur de la démonstration. « *Notre système*, nous avait-il déclaré la veille, *fonctionne, grâce au radar, de nuit comme de jour, et par tous les temps.* »

Un peu après 15 heures, deux quadrimoteurs Lancaster apparaissent au-dessus de l'Arc de triomphe. Ils volent très très bas, à deux cents mètres à peine ; malgré la brume nous distinguons le vitrage quadrillé du poste de pilotage. Déjà un grappin, lancé automatiquement du second appareil – l'avion citerne – a accroché le câble lesté qui pend du premier – le transporteur.

Un long tuyau prolonge le filin. D'elle-même, son extrémité vient s'enclencher dans l'orifice du réservoir. Le deuxième Lancaster prend légèrement de la hauteur, avec un vrombissement de moteurs. Vont-ils se heurter à l'obélisque ? Ce n'est qu'un effet de la perspective. Les deux appareils s'esquivent en un savant virage au-dessus des Tuileries. Des centaines de têtes rentrent dans les voitures arrêtées au milieu de l'avenue. Les curieux sont un peu déçus : les Champs-Elysées sont vite descendus, à trois cents kilomètres à l'heure.

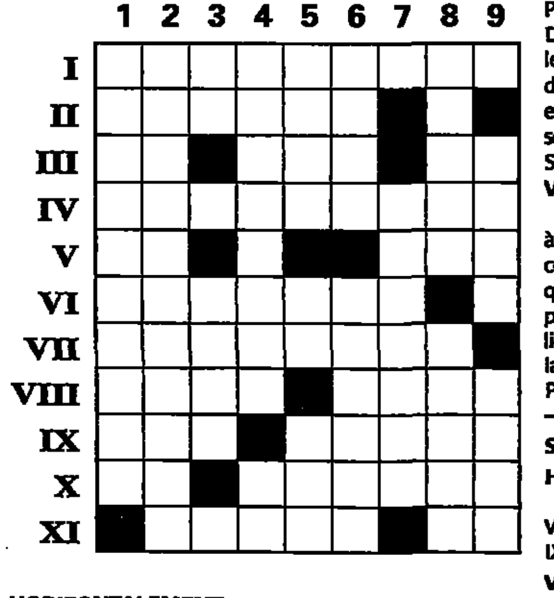
Il faut dix minutes pour remplir un réservoir de 4 500 litres. Enfin rassasié l'appareil ravitaillé largue le tuyau que récupère l'avion-citerne. Les deux appareils disparaissent dans les nuées, tandis qu'au rond-point des Champs-Elysées un superbe embouteillage se dilue peu à peu au milieu de la cacophonie des avertisseurs.

(27 novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6960

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)



HORIZONTALEMENT

I. Qui sait bien chanter. – II. Un terrain de conflits . – III. Adverbe. Supprima. Un mot pris en note. – IV. S'assurer contre l'incendie. – V. Sigle d'un syndicat. Pacha, en Turquie. – VI. Prendre le meilleur. – VII. Dominèrent l'Afghanistan. – VIII. Sa bataille fut gagnée le même jour que celle d'Auerstedt. Qui sont passés devant le maire. – IX. Pourrait être trouvé pourri quand il est tropical. Caisse à ordures. – X. Apparu. Un homme qui se met en avant. – XI. Pour les cochons qui sommeillent. Symbole.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui se croit malin. – 2. Ne sont pas des vers à soie. – 3. En Russie. Un caractère ancien. – 4. Fera succomber à une tentation. Particule. – 5. Compté par celui qui veut faire ses preuves. En première ligne. Pas close, pour une bouche. – 6. Celui du Roi est dans le Gard. Se rallièrent temporairement à Vercingétorix. – 7. Un fameux lapin. – 8. N'a pas à être demandé à la bibliothèque. Prouvent qu'il peut y avoir des lacunes dans une académie. – 9. Entre le couple et la bande. Fromage.

SOLUTION DU N° 6959

HORIZONTALEMENT

I. Lanterne. – II. Ivoiriers. – III. Vertement. – IV. Ma. Eu. – V. Néant. Sec. – VI. Gale. Ll. – VII. Ruisseler. – VIII. Squille. – IX. Odeur. Obi. – X. Muse. Gnon. – XI. Se. Sieste.

VERTICALEMENT

1. Living-rooms. – 2. Ave. Eau. Due. – 3. Normalisés. – 4. Titanesques. – 5. Ere. Sur. – 6. Rime. Lei. Gé. – 7. Née. Sillons. – 8. Ernée. Elbot. – 9. Stuc. Reine.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TRANSMANCHE.** Suite à la fermeture temporaire du tunnel sous la Manche, la compagnie de ferries P&O a décidé d'augmenter de 50 % le nombre de ses traversées sur la ligne Calais-Douvres, afin de proposer trente rotations quotidiennes. – *(Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A partir du 1er janvier, tous les vols de British Airways entre le Royaume-Uni et vingt et une villes des Etats-Unis, ainsi que les vols supersoniques de Concorde vers Londres, seront non -fumeurs. La cigarette sera également interdite sur les liaisons entre le Royaume-Uni et les Caraïbes. – *(Bloomberg, AFP.)*

■ **ARGENTINE.** Aux termes d'un accord qui devrait être conclu d'ici à la fin de l'année, American Airlines partagera avec Iberia le contrôle d'Aerolineas Argentinas. La compagnie argentine renoncera à ses destinations européennes à l'exception de Madrid, à partir de laquelle Iberia prendra le relais pour les autres capitales européennes. Parallèlement, American Airlines desservira la majorité des destinations aux Etats-Unis, à l'exception de Miami et peut-être de New York. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR.** La compagnie Singapore Airlines (SIA) prendra des réservations par l'intermédiaire d'Internet à compter du milieu de l'année prochaine. Seront concernés, dans un premier temps, les vols à destination de Hongkong et des Etats-Unis. SIA envisage également à la même date la suppression des tickets et leur remplacement par un système électronique sur certaines destinations. – *(AFP, AP.)*

■ **VIETNAM.** Le Vietnam vient d'annoncer son intention de reprendre les liaisons ferroviaires pour passagers entre Hanoï et Kunming (Chine), ligne actuellement utilisée pour le transport local et le fret. Le voyage devrait durer 31 heures. – *(AP, Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 28 novembre

■ **MARAIS** : hôtels et jardins (50 F), 10 h 45 et 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Marcel Banassat).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la Mésopotamie, 11 h 30 ; *L'Exposition du corps de saint Bonaventure*, de Zurbaran, 12 h 30 ; l'art du retable, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *La Guerre*, du Douanier Rousseau (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition Acquisitions 1990-1996 (36 F + prix d'entrée), 19 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition La Cité interdite (50 F + prix d'entrée), 11 h 45, hall d'entrée (Odyssée) ; un autre regard sur la sculpture (30 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : l'eau et le vin à travers les collections (45 F + prix d'entrée), 14 h 15, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

■ **L'ANCIEN VILLAGE DE PASSY** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Passy (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** : les tapisseries (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Connaissance de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour de la rue Saint-Denis (50 F), 14 h 30, sortie du métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **PLACE DES VOSGES**, de Mme de Sévigné à Victor Hugo (40 F), 14 h 30, 1, place des Vosges (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE SIÈGE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Colonel-Fabien (Pierre-Yves Jasket).

■ **UN TEMPLE HINDOUISTE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Marx-Dormoy (Christine Merle).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (34 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée (Musées nationaux) ; exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon (50 F + prix d'entrée), 18 heures, devant les caisses (Institut culturel de Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Antoine- Bourdelle (Approche de l'art).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

ARCHITECTURE Voilà presque dix ans que les édiles de Paris ont décidé de raser un petit quartier de Montmartre composé de bâtiments s'étageant de la place des Abbesses à la rue Véron. Le projet comprend une vingtaine de logements, une crèche, des ateliers, une deuxième salle pour le Théâtre de la Ville et une école de danse. ● CONFIÉE à l'architecte Charles Vandenhove, qui a déjà par le passé approché le théâtre, cette réalisation a été inaugurée le 14 novembre. Comme à son habitude, Vandenhove a collaboré avec des artistes de renom comme Buren, Blais, Le Groumellec, Debré, Barry et Corillon. ● LE THÉÂTRE a ouvert le 18 novembre avec un opéra de chambre de Jean Cocteau, *L'Epouse injustement soupçonnée*. Le directeur du Théâtre de l'Atelier voisin voit là une concurrence déloyale.



Le quartier des Abbesses, bijou fin de siècle de Charles Vandenhove

Engagée il y a dix ans, la transformation de cette partie de Montmartre est en cours d'achèvement. Le directeur du Théâtre de la Ville, Gérard Violette, hérite d'une nouvelle salle, vitrine de cette opération urbaine placée sous la responsabilité de l'architecte belge

QUEL DRÔLE d'immeuble que voilà, à l'angle de la place des Abbesses et de la rue Germain-Pilon, étroite venelle qui descend en pente vive vers Pigalle ! A peine le remarquerait-on, tant il s'adapte à la discontinuité crénelée, mi-ville, mi-village, des flancs de la butte Montmartre. Des toits de zinc arrondis ici, et là aplanis, de la pierre bien parisienne, des ouvertures plus traditionnelles que nature... Un rêve d'architecte-voyeur paresseux. Puis, dans l'ordinaire du paysage citadin, apparaissent quelques anomalies qui nous éloignent de la médiocrité d'une promotion populiste : la sincérité des matériaux, les soins apportés à la finition, des grimaces ou des sourires qui semblent dire :« Attention, je ne suis pas un pastiche. »

Au 31, rue des Abbesses, la « porte - cochère » – ouverture étroite et haute, un peu comme celles qu'on voit sur le flanc des théâtres pour faire passer les décors – conduit à une cour aussi ordonnée que la façade joue le registre des hasards factices. Si l'on se retourne, on prendra de plein fouet, dans le prolongement de ce corridor, l'enfilade de la rue Ravignan. Un effet inhabituel à Paris, sauf lorsqu'il s'agit d'un édifice monumental ou tout au moins à caractère public.

Drôle d'architecture, et drôle de bonhomme que Charles Vandenhove. Il a l'humour à fleur de peau, la sensibilité aussi, et sans doute une émotivité qui le conduit à redouter les choix que lui dicte sa propre liberté d'esprit. En Belgique et en Hollande, Vandenhove a cependant pu s'imposer parce qu'il a su faire le preuve de sa maîtrise du projet et de l'espace, malgré une écriture architecturale qui n'est pas toujours sans risque.

Des risques justement, la Ville de Paris en avait pris, et de grands, en laissant abattre sans état d'âme, sous prétexte qu'il était brinquebalant et d'une valeur foncière négligeable, l'ensemble hétéroclite de bâtiments s'étageant de la place des Abbesses à la rue Véron et qui comprenait notamment un respectable lavoir. Du pittoresque ! Rasez-moi tout ça. Mauvaise idée, et détestable brutalité qui, pour se faire pardonner, allait nécessiter de solides alibis culturels et un doigté urbain qui serve de témoin de moralité aux associations parisiennes. Il y avait bien un projet de salle plus ou moins polyvalente, mais il aura fallu dix années pour passer de l'ambition à la réalité.

COMPLÉMENT D'ÂME

Dans les institutions de la capitale, il n'y avait guère que Michel Lombardini, président de la Régie immobilière de la Ville de Paris, qui dispose d'une équipe d'architectes inventive et variée, pour résoudre l'impossible équation des Abbesses. Celui-ci tira donc Vandenhove de son chapeau, et l'on décida d'un programme qui ne pourrait faire de peine à personne : une vingtaine de logements, une crèche, des ateliers, une salle qui soit la petite soeur du Théâtre de la Ville, une école de danse. A quoi l'on ajouta, conformément à la pratique de Vandenhove, l'intervention d'artistes de renom, telle que toute accusation de passéisme soit aussitôt controuvée : Buren, Blais, Le Groumellec, Debré, Barry, Corillon... Un vrai FRAC franco-belge !

Au-delà de ce complément d'âme, cependant, c'est tout un micro-projet urbain qui s'est trouvé mis en chantier avec ses cours, ses dénivellés, ses circulations, un rapport savamment étudié avec le quartier. Un quartier ultrasensible, dominé jusqu'alors par la splendide église Saint-Jean-l'Evangéliste des Abbesses, construite par Baudot au début du siècle en ciment et parement de brique, et dont l'effraction dans le tissu ancien, mieux qu'amnistiée, est désormais célébrée. Reprenant au fond un pari similaire d'insertion, qui ne gomme pour autant pas l'expression de choix contemporains, Vandenhove a remarquablement résolu l'équation des Abbesses. Les logements ont trouvé leur place entre rue et courettes, les quatre grands studios de l'Ecole de danse du Conservatoire ont trouvé place dans les sous-sols, profitant cependant de la forte déclivité pour s'ouvrir à la ville, avec une sorte de grâce naturelle, à la hauteur de la rue Véron. Enfin la salle du théâtre, malgré des dégagements latéraux limités, est parvenue à *s'inscrire au coeur de ce fragment* urbain.



PHOTOS BIRGIT

Derrière les logements, dans la cour, le théâtre.

Dans la cour justement, le théâtre se révèle à travers la colonnade d'un temple, ou plutôt un simulacre antique, sagement symétrique, sur un fond de couleur rouge vif, presque sang. Cette façade a un goût de madeleine un peu rance, ou trop sucrée, car si l'on y retrouve globalement la forme d'un modèle hellénique ou romain, on est évidemment dans un monde tout autre, celui du souvenir infidèle.

À L'AUTRE BOUT DU TEMPS

La présence de motifs archaïques dérangera plus d'un visiteur : *colonnes mycéniennes dans* le foyer du théâtre, châpiteaux stylisés, corniches, plafonds à caissons, symétries volontaristes... Mais aussi, à l'autre bout du temps, l'intervention des artistes, pleinement intégrés au processus architectural au point de brouiller les cartes. Un petit jeu à la fois irritant et malsain auquel *s'était* déjà livré l'architecte à la Monnaie de Bruxelles ou au centre hospitalier Sart-Tilman de Bruxelles.

L'abondance, à Paris, de cette faune plastique et leur rencontre détonnante avec les évanescences classiques de Vandenhove ne doivent cependant pas détourner de l'essentiel, à savoir l'extrême habileté avec laquelle il organise l'espace autour de la salle de quatre cent vingt places et de la belle mécanique de la scène. L'imbrication habile des multiples éléments du programme et la simplicité raffinée des circulations apaisent le prurit occasionné par la force d'interventions plastiques dont l'addition finit par être assez bavarde, et pas seulement *en* raison de ses emprunts à la calligraphie ou à la typographie. Même la stratigraphie est ici convoquée pour rappeler les mystères enfouis de Paris.

C'est dans la cour d'entrée que se jouera l'urbanité de cet édifice complexe. Mais c'est bien sûr dans *la salle de théâtre que se* concentrent toutes les fonctions rituelles d'un tel endroit. Vandenhove a refusé le principe de la boîte noire, de la machine à digérer les spectateurs. Les loges de côté, encadrées de pilastres, le mur du fond boisé et « corniché », ceux des côtés peints avec clarté par Olivier Debré, les balustrades de Richard Barry, en verre gravé de mots (*illusion, passion, instant, imagine, sentiment, visible*, etc.), les sièges noirs, le plafond blanc... Tout cela tend à donner une forte personnalité à la salle. Une personnalité un peu guindée, comme du mobilier Empire, mais en même temps un peu folle, comme une vieille dame libre de son insolence, et même un peu exaltée, comme un expressionniste venu du Nord. Pourquoi pas, puisque l'outil semble fort bien marcher, et que la visibilité tire le meilleur parti d'une jauge équilibrée.

Dans cette sorte de cité des Abbesses, dominée par le théâtre, et sournoisement minée par les coups de pieds et les sauts des apprentis danseurs, on peut aimer (ou détester) l'architecture et la décoration. On peut évacuer l'architecture au profit des seuls artistes, sous prétexte qu'elle ne rentrerait pas dans nos critères contemporains de beauté. On peut aussi aimer l'architecture malgré *une présence artistique qu'on peut* estimer pléthorique. Il n'en reste pas moins que les deux démarches sont intimement liées et que l'édifice, dans quelques décennies, fleurera bon, pile-poil, ses années 90.

Frédéric Edelmann

Un apôtre de la modernité critique

Charles Vandenhove, soixante-dix ans, est belge, né à Liège. On ne le connaît guère en France, malgré le soutien de critiques comme François Chaslin – qui l'expose en 1985 à l'Institut français d'architecture – ou Maurice Culot, historien, défenseur de Bruxelles massacrée. Vandenhove est encore apparu, aérien et néo-classique, à l'occasion de l'exposition « Châteaux-Bordeaux », au Centre Pompidou, en 1988. Il a déjà travaillé pour le théâtre avec le Salon royal du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, qui impose une modernité mordante. La place Saint-Lambert, dans la même ville, définit un système d'intégration urbain déconnecté de styles dominants. Même chose à Liège, dans le quartier « Hors-Château », où Vandenhove s'est livré à un frénétique mixage d'écriture à l'intérieur de l'hôtel Torrentius, du XIVe siècle. Son travail avec les artistes contemporains contribue à préserver l'équilibre de son œuvre, entre respect du passé et insolence contemporaine.

Les protestations du directeur du Théâtre de l'Atelier

LE THÉÂTRE des Abbesses n'est pas né de la dernière pluie. La Mairie de Paris y songe depuis 1988 – date à laquelle elle s'est attelée au projet de réhabilitation de cet îlot du 18e arrondissement. Selon la direction des affaires culturelles, il a été décidé dès le départ qu'il n'y aurait pas seulement des logements neufs, mais aussi *« une animation »*.

« Ce désir, dit-on à la mairie, *s'est conjugué avec le souhait de Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville, qui réclamait depuis longtemps une deuxième salle. Nous lui avons proposé le Théâtre des Abbesses, ce qui présente pour nous l'avantage de limiter les frais de gestion, puisque nous n'avons pas à créer une nouvelle équipe pour faire tourner le théâtre. »*

Cette décision partage les partenaires culturels de l'arrondissement. A la mairie du 18e, dirigée par Daniel Vaillant (PS), *« on se félicite de cette réalisation*, affirme l'adjoint à la culture, Christophe Caresche. *Le théâtre, ancré dans le quartier, a une vocation beaucoup plus large. Mais il faut réussir le mieux possible l'intégration des Abbesses à son environnement. Pendant les travaux, il y a eu des problèmes avec les riverains. Quand les gens du quartier seront entrés dans la salle, ils n'auront plus de doute. »*

Ce n'est pas l'avis du metteur en scène Pierre Franck, directeur du Théâtre de l'Atelier, belle salle privée parisienne voisine : *« L'ouverture des Abbesses est un scandale*, affirme-t-il. *Je suis indigné que l'argent des contribuables serve à ce théâtre alors que le mien est situé à 150 mètres. L'Atelier est un théâtre privé, qui est entouré de salles subventionnées – Les Bouffes du Nord, Théâtre Ouvert, le Dix-huit Théâtre. Ils peuvent se permettre de pratiquer des tarifs beaucoup plus favorables que les miens, car je suis obligé d'équilibrer les productions avec les recettes. »*

Le directeur du Théâtre de la Ville ne partage pas cet avis : *« Une deuxième salle était indispensable pour une institution comme le Théâtre de la Ville*, dit Gérard Violette. *L'attitude de Pierre Franck est franchement ridicule. Nous n'avons pas la même politique artistique que l'Atelier, puisque nous programmons à la fois de la danse, de la musique et du théâtre. Nous ne sommes donc pas en concurrence mais en synergie. Quand on commence à avoir peur de la concurrence, il faut fermer les portes de son théâtre. »*

Gérard Violette ne croit pas si bien dire : Pierre Franck se demande *« pourquoi la Ville de Paris n'a pas proposé d'acheter l'Atelier, plutôt que de construire les Abbesses ». « Ce théâtre*, précise-t-il, *ouvre avec un spectacle présenté comme un opéra* – L'Epouse injustement soupçonnée. *Mais dans l'esprit du public, ce qui compte c'est le nom de Cocteau – qui est plutôt un auteur dramatique – et celui de Jacques Nichet – metteur en scène de théâtre. »* Près de dix-neuf mille places ont été vendues par abonnement pour la première saison des Abbesses.

Brigitte Salino

Jean Cocteau dans le ciel de Verdun

L'ÉPOUSE INJUSTEMENT SOUPÇONNÉE, de Jean Cocteau. Musique de Valérie Stephan. Mise en scène : Jacques Nichet. Avec, en alternance, Edwige Bourdy ou Gaëlle Le Roi (sopranos), André Cognet ou Philippe Fourcade (barytons), et Yves Coudray, Jérôme Corréas.
THÉÂTRE DE LA VILLE, LES ABBESSES. 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 7 décembre.

En juillet 1922, Jean Cocteau, au Lavandou, travaille d'arrache-pied. Il a en chantier deux romans, *Thomas l'Imposteur* et *Le Grand Ecart*, une traduction d'*Antigone*, de Sophocle, des poèmes, des essais... Nous ne savons pas pourquoi il interrompt tout cela pour écrire, en dix jours, un petit opéra de chambre, *L'Epouse injustement soupçonnée*, d'après un conte annamite.

C'est l'histoire d'une belle jeune fille, Mademoiselle Vu, qui épouse un beau et riche jeune homme, Chuong-Sin. Très vite, un soldat bleu horizon vient présenter à Chuong-Sin sa feuille de mobilisation. Cocteau a-t-il voulu rappeler le recrutement de fantassins en Indochine, ou la réquisition de ressortissants chinois qui furent employés à creuser des tranchées, sans casques, sans chaussures, à l'avant de nos lignes ?

Etrangement, Chuong-Sin se retrouve aviateur, bien qu'aucun Annamite n'ait piloté un avion de combat ou de reconnaissance durant la guerre de 1914-1918. Mais Cocteau, qui n'avait connu le front qu'à terre, chez les fusiliers marins de Nieuport, était ébloui par les aviateurs, auxquels il a consacré l'un de ses plus grands poèmes : *Le Cap de Bonne-Espérance*. Chuong-Sin est décoré de la Légion d'honneur par le président de la République, qui lui dit : *« Je vous autorise à repartir chez vous, en Annam. »* Or Chuong-Sin est on ne peut plus jaloux de nature, et il soupçonne la fidèle Vu d'avoir fauté en son absence. Il refuse de la rencontrer, et il exige d'entendre d'abord son fils, un enfant de quatre ans, né juste après le départ de Chuong-Sin pour la France.

Pendant les années de guerre, Madame Vu avait pris l'habitude, le soir, de placer la lampe au centre de la chambre, et de dire à l'enfant que l'ombre qu'elle projetait, sur les cloisons, était son père. C'est ici l'un des seuls rappels, de la part de Jean Cocteau, du suicide, lorsqu'il avait neuf ans, de son père, et des paroles échangées, plus tard, entre l'enfant et sa mère.

LE JEU DES OMBRES

Notons que dans ce très court opéra « annamite », Cocteau a faufilé, d'un doigt d'une élégance et d'une légèreté extrêmes, des choses qui lui tenaient à cœur : le suicide de son père avant tout (qu'il n'a jamais qualifié que de « mort subite »), et la guerre, l'aviation, l'opium, le jeu des ombres (*il ne tournera que dans* huit ans *Le Sang d'un poète*, mais il est déjà fou de Feuillade, de Chaplin...).

Jacques Nichet présente aujourd'hui *L'Epouse injustement soupçonnée*. La musique est de Valérie Stephan, elle a des réminiscences fauréennes et debussystes, elle ne brutalise jamais un texte qu'elle sert avec sensibilité. La mise en scène de Nichet est émouvante de fidélité à Cocteau. La jeune épouse et son fils sont deux marionnettes d'une beauté simple, parfaite, accompagnées par les montreurs et les chanteurs qui, couverts d'une superbe armure de gaze noire, se fondent dans l'ombre du décor.

Modeste mais magnifique décor (de Chantal Gaiddon), simple praticable noir mobile sur un sol de laque rouge et un fond de soie or et noir, éclairé comme par une fée par Marie Nicolas. Costumes de rêve de Laurence Forbin. Des libertés, comme ces bananes qu'épluchent et croquent, entre leurs interventions, les machinistes (mais c'est l'auteur qui l'avait prescrit). De la part de Nichet cette fois, des touches d'images-Cocteau, comme ce président de la République tout en plâtre qui rappelle certaines des figures du *Sang d'un poète* et d'*Orphée*.

Pour inaugurer ce nouveau et beau théâtre, en un lieu hanté de l'Histoire puisque, à vingt mètres de là, selon la légende, fut décapité saint Denis, et fut aussi créée, en 1534, la Compagnie des jésuites, rien ne pouvait être plus approprié que cette émouvante fiction, d'une intense charge de poésie, d'un tact et d'un style parfaits.

Michel Cournot

Le metteur en scène italien Luca Ronconi sur le chemin de « Peer Gynt »

Aux Bouffes du Nord, une version courte de la pièce-fleuve d'Henrik Ibsen

Mise en scène en 1981 par Patrice Chéreau, la version intégrale de la pièce d'Henrik Ibsen *Peer Gynt* durait huit heures. A son tour, le metteur en scène italien Luca Ronconi aborde cette œuvre-fleuve sous la forme d'un choix de scènes. Avec sa troupe, Luca Ronconi a privilégié l'aspect le moins spectaculaire de la quête du héros d'Ibsen. Son spectacle où chaque scène est dessinée d'une manière magique est un bonheur.

VERSO PEER GYNT, d'après Henrik Ibsen. Mise en scène : Luca Ronconi. Avec : Massimo Popolizo, Annamaria Guarnieri, Nicolo Scorza, Monica Mignolli, Pierluigi Cicchetti...
THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. Mardi 26, mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29, à 20 h 30 ; samedi 30, à 16 heures et 20 h 30 (dernières). 100 F et 130 F. Dans le cadre du Festival d'automne.

Si le spectacle s'appelle *Verso Peer Gynt*, et non Peer Gynt tout court, c'est que Luca Ronconi, qui le met en scène, n'a pas voulu tricher sur ce qu'il présente : une étude de l'œuvre d'Henrik Ibsen à travers un choix de scènes, en attendant de montrer, un jour à venir, la pièce dans son intégralité. Pour avancer sur le long chemin de l'histoire de Peer Gynt – près de huit heures, dans la version intégrale telle que Patrice Chéreau l'avait mise en scène, en 1981 – Luca Ronconi a donc choisi de prendre son temps, en compagnie du groupe de comédiens qui accompagne son travail.

D'entrée de jeu, ce spectacle se présente comme une rareté. D'ordinaire, les metteurs en scène réservent à des amis les esquisses de leurs travaux en cours. Il faut, comme Luca Ronconi, avoir atteint une forme de sagesse – même en jouant avec l'impossible – pour livrer ce qui s'apparente encore à un rêve. Il faut surtout, pour que le pari tienne, être doué d'un talent aussi exceptionnel que celui du maître italien : Ronconi, au même titre que Giorgio Strehler, « acteur » d'un théâtre où tout advient avec la naissance de la lumière.

Il vaut donc mieux, pour qui ne la connaîtrait pas, lire la pièce d'Ibsen avant d'aller aux Bouffes du Nord. Le programme offert aux spectateurs donne un résumé, qui aurait été plus pertinent s'il avait suivi le cours de l'action scène après scène. Comme le dispositif scénique ne permet pas le sur-titrage, ceux qui ne comprennent pas l'italien risquent d'être un peu perdus. Ces réserves sont dictées par le désir d'éviter au spectateur un désappointement qui gâcherait le bonheur d'assister à une représentation aussi belle que celle de *Verso Peer Gynt*.

Dans la pièce d'Ibsen, l'histoire de Peer Gynt parcourt le monde, des fjords de Norvège à l'Egypte. Dans la mise en scène de Luca Ronconi, le monde est un théâtre – unique décor dénué de toute touche exotique. C'est en lui que Peer Gynt voyage, dans une ambiance nocturne irradiée par la blancheur fulgurante des éclairages, et bercée par une version au piano, légère comme un souffle d'air, de *La Chanson de Solveig*. Tout commence avec une femme et finit avec une femme. Le début montre Peer Gynt avec sa mère, Aase. C'est un jeune homme à la carrure de bûcheron, et c'est encore un enfant qui se love dans les jupes de sa mère en chahutant. La fin montre Peer Gynt avec la femme aimée, Solveig. C'est un vieil homme aux cheveux blancs, et c'est toujours un enfant qui trouve enfin le repos en se blotissant dans les bras de l'aimée.

Ainsi, de la quête du héros d'Ibsen – cette suite d'expériences qui mène Peer Gynt chez les trolls, les rois et les fous avant de le mettre à nu, face à lui – Luca Ronconi privilégie l'aspect le moins spectaculaire. La vie donnée par la mère et reprise par la mort de la mère, la déchirure et la réconciliation venues de Solveig, tels sont les pôles sensibles autour desquels le spectacle trace sa route, en une suite de scènes dessinées d'une manière magique qui sont autant de petits cailloux blancs sur le long chemin de vie de Peer Gynt, interprété par un comédien magnifique (Massimo Popolizio) au corps charpenté, aux lueurs enfantines. Luca Ronconi trace son portrait sur la scène.

Brigitte Salino

L'univers de Jacques Doucet à Avignon

Une fondation expose sa collection d'art

FONDATION ANGLADON-DUBRUJEAUD, 5, rue Laboureur, 84000 Avignon. Ouvert du mercredi au dimanche, de 13 heures à 18 heures. Tél. : 04-90-82-29-03. Catalogue sous la direction d'Anne-Marie Peylhard, conservatrice du musée, Fondation de France, 160 p., 150 F.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

La rue Laboureur est une modeste artère du vieil Avignon située juste derrière le Musée lapidaire. Au numéro 5, dans une maison du XVIIIe siècle, s'est ouvert le 16 novembre la Fondation Angladon-Dubrujeaud. Deux noms inconnus du public le plus averti. Celui-ci tendra sans doute l'oreille s'il apprend que Jean Angladon-Dubrujeaud, mort en 1979, était le petit-neveu du collectionneur Jacques Doucet qui vendit et donna beaucoup de son vivant. Sa veuve dispersa le reste – notamment *Les Demoiselles d'Avignon*, achetées directement à Picasso. Il restait pourtant des bribes de cette collection mythique. Celles-ci passèrent entre les mains de son neveu, Jean Dubrujeaud, pour arriver dans celles de Jean Angladon-Dubrujeaud, son fils, qui vivait discrètement à Avignon avec sa femme Paulette Martin (morte en 1988). Sans héritiers, ces derniers voulurent créer une fondation.

Le testament des fondateurs était précis : les œuvres devaient être présentées dans leur demeure, en l'état où elles se trouvaient au moment de leur décès. Les responsables de la Fondation ont néanmoins récupéré le rez-de-chaussée non-occupé de la maison. C'est le groupe Café qui s'est chargé de l'aménagement. Passée la porte cochère, on tombe sur une cour intérieure, au pavage hideux, recouverte d'une verrière monstrueuse. Les ouvertures qui donnaient sur la cour ont été en partie occultées et une nouvelle entrée particulièrement disgracieuse a été créée. Les salles du rez-de-chaussée sont plus réussies. Sur les cimaises blanches sont accrochés quelques glorieux échantillons de la collection Doucet. Trois études de Degas ; une nature morte de Manet que le couturier avait accrochée au milieu de ses Chardin, et une autre, signée Cézanne, qui avait appartenu au docteur Gachet ; un fort beau Van Gogh, quasi-inconnu, de sa période arlésienne – c'est aujourd'hui le seul tableau de ce peintre qui soit encore en Provence – ; un splendide paysage sous la neige de Sisley. Plus loin sont rassemblés, autour d'un vigoureux Modigliani, quelques petites aquarelles et un bel arlequin de Picasso.

Ce dernier est présenté dans un cadre de Pierre Legrain. Le même ébéniste a réalisé pour Doucet une série de meubles arts décos dont on peut voir ici un rescapé : somptueux tabouret gainé de galuchat. Trois sculptures africaines sont accrochées à proximité. Elles ont été vendues à Jacques Doucet par Paul Guillaume. L'une d'entre elles, un masque Dan (Côte-d'Ivoire), est dotée d'une belle patine luisante comme on l'aimait dans les années 20. On remarque encore ici un étonnant *Sancho Pança* de Daumier, une silhouette furtive sur fond moucheté de Vuillard et deux curieux portraits du jeune Foujita (1917) et de sa femme par lui-même.

A l'étage, nous passons d'un espace public à l'appartement privé d'un amateur éclairé. Tentures, rideaux, tapis, enfilade de salons, garnis d'un mobilier estampillé par les plus grands ébénistes du XVIIIe siècle. Sur les murs, des petits maîtres de la même époque (Hubert Robert, Joseph Vernet, Frédéric Schall), mais aussi un beau portrait de Thomas Lawrence et deux peintures japonaises sur soie. Dans les vitrines, des miniatures et des bibelots français du XVIIIe siècle sont présentés à côté de terres cuites, de faïences chinoises et de bronzes de la Renaissance. Un cabinet de dessins (Watteau, Boucher, Lancret, Liotard) complète l'ensemble. Deux salles rassemblent les œuvres acquises par Jean et Paulette Angladon-Dubrujeaud : meubles Renaissance, peintures flamandes et françaises des XVIe et XVIIe. La visite s'achève sur une évocation du travail des deux donateurs, tous deux estimables artistes locaux.

Cette évocation de l'intérieur d'un couple d'amateurs éclairés est une réussite. Sans doute y manque-t-il les coups d'éclat d'un Jacques Doucet. Mais, à parcourir les éléments de cette collection, on mesure quels ont été les pôles d'intérêt de ce collectionneur inclassable qui disait de lui-même : *« J'ai été successivement mon grand-père, mon père, mon fils et mon petit-fils. »*

Emmanuel de Roux

Un mécène fastueux

Jacques Doucet (1853-1929) était l'héritier d'une assez belle fortune, acquise dans la chemiserie de luxe, qu'il multiplia grâce à sa maison de couture. Celle-ci eut son heure de gloire à la veille de la première guerre mondiale. Collectionneur, il accumula tableaux anciens et modernes, livres rares et manuscrits, bergères Louis XV et ensembles arts déco. La vente de ses collections du XVIIIe siècle, en 1912, fut un événement et battit des records. Il constitua aussi une considérable bibliothèque d'art et d'archéologie qu'il donna en 1917 à l'Université de Paris. Sur les conseils d'André Suarès, d'Aragon et d'André Breton, il rassembla aussi une bibliothèque littéraire qui fut léguée, après sa mort, à la même institution. Doucet, qui acheta très tôt des œuvres de Picasso, Picabia, Brancusi, Chirico ou du Douanier Rousseau, s'intéressait aussi aux arts asiatiques et africains.

L'Opéra de Paris ouvre les caves de Lohengrin

LOHENGRIN de Richard Wagner. Karita Mattila (Elsa), Gwyneth Jones (Ortrud), Gösta Winbergh (Lohengrin), Jan-Hendrik Rootering (Le Roi Henri), Hartmut Welker (Telramund), Michael Volle (le Héraut), Orchestre et chœurs de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Robert Carsen (mise en scène), Paul Steinberg (décors et costumes), Dominique Bruguière (lumières).
OPÉRA BASTILLE, le 25 novembre. Prochain spectacle : le 28 novembre à 19 heures. De 60 à 610 F. Tél. : 01-44-73-13-99.

Avant le début du spectacle, on peut tout à loisir détailler la scénographie de ce *Lohengrin* : rideau levé, le décor – qui se révélera unique au long des trois actes de l'opéra – est laissé en pâture au vu d'une salle archi-comble (la première, le 22 novembre, en raison d'une grève d'une partie des personnels, fut donnée en version de concert). Est-ce un garage à bus désaffecté, un blockhaus, une gigantesque poissonnerie réfrigérée au sortir d'une explosion atomique ? Cette architecture de béton sinistre semble l'image en miroir d'un Opéra Bastille plastiqué : son fond de scène (il coulisse latéralement), ses balcons, à cour et jardin, son estrade (une scène sur la scène), tout y est.

Les costumes, marron-vert de gris, semblent venir d'une solderie « tout à 10 francs », fourrures mitées pour les dames, chapeaux et costumes de ville pour les messieurs (ils ne les quitteront pas une seconde ; aussi, l'alliage chapeau mou-armures, dans les scènes militaires, est d'un comique magrittien que la localisation anversoise du drame ne suffit pas à justifier...). Elsa entre sur le plateau, laissant derrière elle un paysage marin un peu glauque : on la dirait revenir bredouille d'une pêche aux bigorneaux, les pieds en dedans, robe-sac baba-cool, veste d'homme de toile sale.

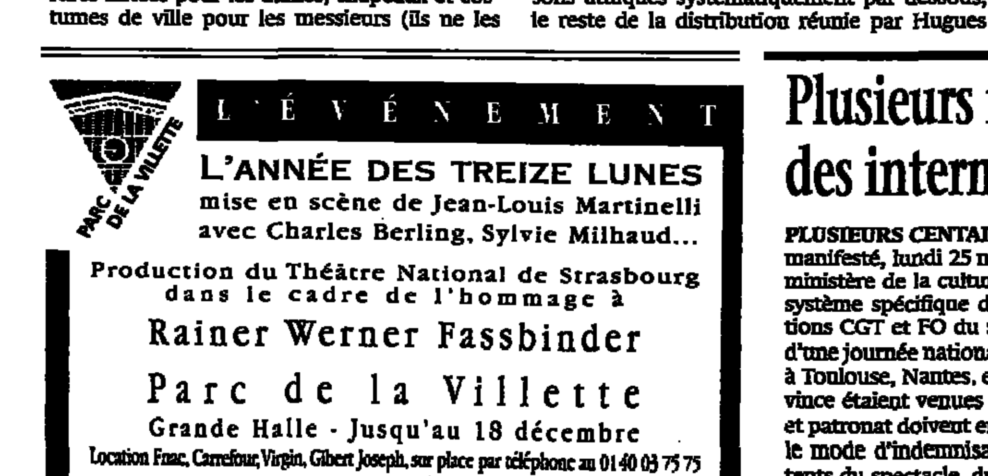
DISTRIBUTION DE PREMIER ORDRE

Si l'on se laisse convaincre par la scène d'Ortrud et Telramund, à l'acte II (la pénombre bétonnée convient bien à ce dialogue d'imprécation quasi infernale entre deux SDF néo-médiévaux), on sourit aux effets « merveilleux » que se sont autorisés Robert Carsen et son décorateur en faisant apparaître et disparaître Lohengrin et son cygne sur un fond de sous-bois éclairé d'une lumière surnaturelle : ici, c'est l'effet Walt Disney – ou, au second degré, Pierre et Gilles. Pour mieux marquer le coup, Carsen fait apparaître Lohengrin, lorsqu'il est appelé à la rescousse ferraillante, vêtu d'une cotte de maille et d'une cape blanche immaculée : là, c'est l'effet Batman. Fallait-il autant jouer cette carte du justicier mi homme-mi héros, costume trois-pièces le jour, habit de lumière la nuit ?

A part Gwyneth Jones, dont la puissance de mythe personnel et l'aura cachent de moins en moins le vibrato affolant, les stridences et les sons attaqués systématiquement par dessous, le reste de la distribution réunie par Hugues Gall pour cette reprise d'une production genevoise de 1994 est de premier ordre. Malgré une certaine raideur sur les aigus (dans les scènes de confrontation avec Ortrud puis Lohengrin) et un manque de *legato*, Karita Mattila joue et chante une Elsa humaine, simple, émue. Gösta Winbergh, lorsqu'il s'adresse pour la seconde fois au cygne, semble aussi frais que quatre heures auparavant. La voix est franche, saine, juste. Il chante *Lohengrin* comme du Mozart. Malgré une voix qui bouge quelque peu sur les valeurs longues, Hartmut Welker incarne un Telramund puissant. Jan-Hendrik Rootering et Michael Volle tiennent parfaitement leurs rôles respectifs.

James Conlon dirige un orchestre en excellente forme. Les violons n'ont pas encore trouvé la couleur *« bleu-argent »* – selon Thomas Mann – de *Lohengrin* (les couches d'accords parfaits par groupes subdivisés, les grandes mélopées enveloppantes), les bois ne sont pas d'une justesse irréprochable au premier acte, mais l'harmonie (par trois) fait entendre la qualité de sa cohésion dans l'introduction au chœur *Gesegnet soll sie schreiten*, à l'acte II, une page qui semble échappée de la *Gran partita* de Mozart. Malgré des chœurs un peu brouillons dans les passages vifs de leurs interventions et un peu mous dans les moments élégiaques, Conlon détaille un *Lohengrin* allant. Il n'en fait ni du Gluck, qu'il n'est plus, ni du *Tristan*, qu'il n'est pas encore.

Renaud Machart



Plusieurs manifestations des intermittents du spectacle

PLUSIEURS CENTAINES de comédiens, musiciens et techniciens ont manifesté, lundi 25 novembre, place du Palais-Royal, aux abords du ministère de la culture, à Paris, pour obtenir la préservation de leur système spécifique d'assurance-chômage. Soutenue par les fédérations CGT et FO du spectacle, cette action s'inscrivait dans le cadre d'une journée nationale d'action. D'autres rassemblement ont eu lieu à Toulouse, Nantes, et Rennes. A Paris, plusieurs délégations de province étaient venues grossir les rangs de la manifestation. Syndicats et patronat doivent engager, au sein de l'Unedic, des négociations sur le mode d'indemnisation du chômage des quelque 50 000 intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel. Les syndicats s'opposent aux propositions patronales visant à appliquer aux professions du spectacle le dispositif général applicable aux intérimaires. Un rendez-vous des partenaires sociaux est prévu le 3 décembre.





Un violoniste japonais de dix-sept ans lauréat du concours Jacques-Thibaud

UN VIOLONISTE JAPONAIS de dix-sept ans, Daishin Kashimoto, a remporté le premier grand prix du 25e concours international Marguerite Long-Jacques Thibaud-Ville de Paris, consacré cette année au violon – la prochaine édition sera dévolue au piano. Le jury était présidé par Yehudi Menuhin. Daishin a remporté cette compétition devant trente-huit candidats venus de quatorze pays. Le deuxième grand prix est allé au Hongrois Kristof Barati, dix-sept ans lui aussi ; le troisième à Graf Mourja, vingt-trois ans (Russie) ; le quatrième à Leor Maltinski, vingt ans (Israël) et le cinquième à Svetlin Roussev, vingt ans (Bulgarie). Le prix spécial de l'Association Samson-François est allé à Denis Goldfeld, vingt-deux ans (Russie). La Française Catherine Montier, vingt-sept ans, a obtenu le prix spécial du premier Français récompensé, décerné par l'Association des archetiers de France.



La Leçon de chant de Maria Callas

Roman Polanski dirige Fanny Ardant au Théâtre de la Porte-Saint-Martin

LORSQUE le cercueil de Maria Callas quitta l'église un matin de septembre 1977, la foule massée sur le parvis ovationna une dernière fois la chanteuse. Dans les jours qui suivirent, les magasins de disques furent dévalisés des quelques enregistrements encore au *catalogue d'EMI.* Depuis, elle n'a plus quitté la conscience des mélomanes et celle des musiciens. Il ne s'est guère passé d'années sans qu'un spectacle musical ou théâtral n'ait tenté de faire revivre sa personne ou son art.

Cette fois-ci, l'auteur américain *Terrence McNally* s'est emparé de la célèbre série de cours d'interprétation que la chanteuse avait donnés à la Juilliard School de New York. *Master Class, La Leçon de chant de Maria Callas* a triomphé à Broadway et obtenu, aux Etats-Unis, les Tony Awards de la meilleure pièce et de la meilleure actrice. Adaptée par Pierre Laville, mise en scène par Roman Polanski, jouée par Fanny Ardant, cette pièce est créée à Paris.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard de la Porte-Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, samedi ; 15 heures, dimanche. A partir du 26 novembre. Tél. : 01-42-08-00-32. De 100 F à 220 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

***Exécuteur 14*, d'Adel Hakim**
En 1990, Adel Hakim écrit *Exécuteur 14* en pensant à la guerre endémique qui sévit au Liban. Mais au-delà de ce conflit particulier bien d'autres encore sont évoqués : ceux de la Yougoslavie, de l'Afrique, de l'Algérie, du Moyen-Orient... Que la guerre ait pour origine le fanatisme religieux, le nationalisme, le racisme, Adel Hakim a choisi, pour la dire, des paroles proférées fiévreusement par le comédien Jean-Quentin Châtelin. Cette pièce a été créée dans ce même lieu en mai 1991.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 01-48-13-70-00. Jusqu'au 19 décembre. 70 F et 110 F.

Catherine Diverrès
C'est justement parce qu'elle est une chorégraphe exigeante, difficile, que Catherine Diverrès, depuis treize ans, nous tient en haleine. *Fruits*, pièce créée cet été à Montpellier-Danse, inspirée d'un poème d'Hölderlin, dégage un feu toxique dont la combustion lente agite des danseurs, merveilleux, tout entiers engagés à exprimer les pulsions qui dessinent leurs mouvements.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.

Carlinhos Brown
Ce Bahianais fort éloquent déploie sur scène une énergie époustouflante. Il provoque d'intrigantes rencontres entre samba-reggae, soukouss, bossa nova et cha-cha-cha (voir son premier CD épatant *Alfagamabetizado*/Delabel-Virgin). Avant son passage aux Transmusicales de Rennes, il est l'invité vedette de la soirée du Gala des découvertes de RFI, présentée dans le cadre du festival Les Nuits des musiciens. Avec également Coco M'bassi, Dina Tavares, Yuba.
Trianon, 80, boulevard de Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 27. Tél. : 01-44-68-44-68. 80 F et 120 F.

Les Aïssawa de Meknès
Avant une série de manifestations autour du Soudan, l'Institut du monde arabe poursuit son cycle consacré aux musiques du Maghreb. En coproduction avec le Festival d'art sacré de la Ville de Paris, il propose une soirée consacrée à la musique de transe soufie pratiquée par la confrérie des Aïssawa. Psalmodies, balancement hypnotique des corps, percussions entêtantes plantent le décor d'un rituel censé posséder des vertus thérapeutiques.
Cirque d'Hiver, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mo Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-44-70-64-10. 100 F et 130 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Johan Padan à la découverte des Amériques
de Dario Fo, mise en scène de Luciano Travaglino et Kamel Basli, avec Luciano Travaglino.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. A partir du 26 novembre. Du mardi 26 au samedi 30, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. Durée : 1 h 15. 80 F et 100 F. Jusqu'au 11 janvier.*

Master Class, la leçon de chant de Maria Callas
(lire ci-contre)

Vinagre de Jerez (en espagnol)
de Juan Macande, mise en scène de Juan Sanchez, avec Paco Sanchez, Gaspar Campuzano et Enrique Bustos.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Les jeudi 28, vendredi 29 novembre, lundi 2, mardi 3 décembre, à 20 h 30 ; le samedi 30, à 19 heures ; le dimanche 1er, à 17 heures. Tél. : 01-45-44-41-42. 80 F et 100 F. Jusqu'au 3 décembre.*

SÉLECTION

Angels in America, l'intégrale
de Tony Kushner, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Marie-Armelle Deguy, Francis Frappat, Jane Friedrich, Franziska Kahl, François Loriquet, Daniel Martin, Patrick Rameau, Roland Sassi, Clémence Boué, Hervé Maronju et Michel Ruotolo.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le mercredi, à 19 heures ; les jeudi et vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 15 heures et 20 heures ; le dimanche, à 14 heures et 19 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 22 décembre.*

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
Parc de la Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 110 F et 140 F. Jusqu'au 30 janvier.*

Clitandre ou l'Innocence délivrée
de Pierre Corneille, mise en scène de Muriel Mayette, avec Alain Pralon, Nicolas Silberg, Véronique Vella, Thierry Hancisse, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Olivier Dautrey, Eric Ruf, Alain Lenglet, Eric Génovèse, Samuel Le Bihan, Gilles Privat, en alternance Jeanne Balibar et Florence Viala.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 27 novembre, dimanche 1er, lundi 2, mardi 3 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 6 mars.

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie, Gilles Privat et Jean-Baptiste Malartre.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les jeudi 28 novembre, mercredi 4, samedi 7 décembre, à 20 h 30 ; les dimanche 1er et dimanche 8, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 30 décembre.

Edouard II
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec André Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Valérie de Dietrich, Michel Didym, Jean-Claude Durand, Guillaume Lévêque, Dominique Valadié...
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 15 décembre.

Le Faiseur
d'Honoré de Balzac, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Marion Bierry, Stéphane Bierry, Sylvie Genty, Dominique Daguier, Isabelle Fontaine...
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-22-77-74. Durée : 2 heures. De 90 F à 220 F. Jusqu'au 30 mars.

François Truffaut Correspondance
d'après François Truffaut, mise en scène de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le mercredi, à 19 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée : 1 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 20 décembre.*

L'Homme de plein vent
de Pierre Meunier, mise en scène de Pierre Meunier, Hervé Pierre et Claire-Ingrid Cottenceau.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les mardi 26, jeudi 28, vendredi 29 novembre, mardi 3 décembre, à 21 heures ; les mercredi 27 et samedi 30, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 20. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 21 décembre.*

Lève-toi et marche
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau et Serge Tranvouez, avec Sandrine Attard, Gauthier Baillot, Anne Caillère, Anne Cantineau, Jean-Pol Dubois, David Gouhier, Jérémie Oler, Isabelle Olive, Arnaud Simon et Christèle Tual.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 2 h 45. 70 F et 100 F. Jusqu'au 15 décembre.*

Long Island
de Pascal Rambert, mise en scène de l'auteur, avec Marianne Amy, Katell Aubert, Benjamin Baroche, Goulven Boivin, Guillaume Cantillon, Virgile Coignard, Laurent Delvert, Céline Figuerèo, Karine Geslin, Yann Jaouen, Fanny Lebecq, Christophe Lichtenauer, Julia Masini, Stéphane Mélis, Maud Narboni et Céline Pitavy.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. Durée : 1 h 55. 60 F et 80 F. Jusqu'au 21 décembre.*

Long Voyage du jour à la nuit
d'après Eugène O'Neill, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Paul Roussillon, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Bruno Putzulu et Claudie Guillot.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 29 décembre.*

Mummenschanz Parade
de Floriana Frassetto, Bernie Schürch et John C. Murphy, mise en scène des auteurs.
Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Chaussée-d'Antin, Trinité, Havre-Caumartin. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 15 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-53-32-32-00. Durée : 2 heures. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 8 décembre.

La Noce
de Stanislas Wyspianski, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gaël Baron, Gérard Bélliard, Marc Bodnar, Marie Caries, Sarah Chaumette, Rémi Claude, Garance Dor, Olivier Dupuy, Delphine Eliet, Valentina Fago, Jean-Claude Flems, Magali Fouchault, Guillaume Gatteau, Eric Laguigne, Eric Jakobiak, Valérie Lang, Jacek Maka et Véronique Nordey.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 3 h 30. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 8 décembre.*

Le Pôle
d'après Vladimir Nabokov, mise en scène de Klaus Michael Grüber, avec Bruno Ganz, André Wilms, Robert Hunger-Bühler et Sven Walser.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 0 h 55. De 60 F à 140 F. Dernières.*

Le Repas
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald, avec Didier Dugast, Elizabeth Mazev, Laurence Mayor, Claude Merlin, Dominique Parent, Nicolas Struve, Valérie Vinci, Daniel Znyk, Christian Paccoud (accordéoniste) et la voix de Valère Novarina.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Du mercredi au samedi, le lundi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-78-13-15. Durée : 1 h 50. 75 F et 90 F. Dernières.

Le Roman de Lulu
de David Decca, mise en scène de Didier Long, avec Sandrine Kiberlain, Gérard Darmon, Roger Van Hool et Laurent Bateau.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi 26 au samedi 30, le mardi 3, à 20 h 30 ; le dimanche 1er, à 15 h 30. Tél. : 01-42-80-01-81. Durée : 1 h 45. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 31 janvier.*

Saleté
de Robert Schneider, mise en scène de Bernard Lévy, avec Eric Elmosnino et Christine Seghezzi.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi 26, vendredi 29, samedi 30 novembre, lundi 2 décembre, à 21 heures ; le jeudi 28, à 19 h 30 ; le dimanche 1er, à 17 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 30. De 55 F à 110 F. Dernières.*

Traité des couleurs ou Des asters pour Charlotte
de Jean-François Peyret, mise en scène de Jean-François Peyret et Benoît Bradel, avec Evelyne Didi, Roser Montlló, Hugues Quester, Pascal Ternisien, Tomeo Vergès, François Le Roux (chanteur) et Noël Lee (pianiste).
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 1 h 30. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 12 décembre.*

Les Trompettes de la mort
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Maryline Even, Josiane Stoleru, Eric Guérin et la voix de Jenny Clève.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Les mardi 26, jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 novembre, mardi 3 décembre, à 21 heures ; le mercredi 27, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche 1er, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 12 janvier.*

Verso Peer Gynt (en italien)
d'après Henrik Ibsen, mise en scène de Luca Ronconi, avec Riccardo Bini, Massimo De Francovich, Annamaria Guarnieri, Nicola Bortolotti, Massimiliano Bronzino, Fancesco Gagliardi, Manuela Mandracchia, Giancarlo Judica Cordiglia...
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mardi 26 au vendredi 29, à 20 h 30 ; le samedi 30, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 3 heures. 100 F et 130 F.*

Virginia
d'Edna O'Brien, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Alexis Nitzer, Martine Pascal et Pascaline Pointillart.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 1 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 28 décembre.*
(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA CHAMBRE TRANQUILLE
Film australien de Rolf de Heer, avec Chloe Ferguson, Phoebe Ferguson, Celine O'Leary, Paul Blackwell (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

FALLAIT PAS !
Film français de Gérard Jugnot, avec Gérard Jugnot, François Morel, Michèle Laroque, Jean Yanne, Martin Lamotte, Claude Piéplu (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

JE N'EN MOURRAI PAS UN DRAME
Film français de Dodine Herry, avec Philippe Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmitt, Patricia Herry (57 min).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
Film français de Claude Nuridsany, Marie Pérennou (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE
Film franco-italien d'Ettore Scola, avec Alberto Sordi, Rolando Ravello, André Dussollier, Isabella Ferrari, Renato De Carmine, Gianfelice Imparato (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).

SALUT COUSIN !
Film français de Merzak Allouache, avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly (1 h 43).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

SHE'S THE ONE
Film américain d'Eward Burns, avec Jennifer Aniston, Maxine Bahns, Edward Burns, Cameron Diaz, Mike McGlone (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

WALK THE WALK
Film français de Robert Kramer, avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

SÉLECTION

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

ASPHALT TANGO
de Nae Caranfil,
avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich.
Français (2 h 10).
UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
de Steve Buscemi,
avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane.
Américain (1 h 35).
VO : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

IRMA VEP
de Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
de Martin Sulík,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LOS ANGELES 2013 (*)
de John Carpenter,
avec Kurt Russell, Steve Buscemi, Stacy Keach, Peter Fonda, George Corraface, Cliff Robertson.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MISSION : IMPOSSIBLE
de Brian De Palma,
avec Tom Cruise, Jon Voight, Henry Czerny, Emmanuelle Béart, Jean Reno, Ving Rhames.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; ré*servation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PASSAGE À L'ACTE
de Francis Girod,
avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque, Marc Berman, Jean-Michel Noirey.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

SANKOFA
de Haïle Gerima,
avec Oyafunmike Ogunlano, Mutabaruka, Alexandra Duah, Nick Medley, Reginald Carter.
Ghanéen (2 h).
VO : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

REPRISES

L'AVENTURE INOUBLIABLE
d'Edward Griffith,
avec Fred Astaire, Joan Leslie, Robert Benchley, Robert Ryan.
Américain, 1943, noir et blanc, copie neuve (1 h 29).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

ESPOIR
d'André Malraux,
avec Andres Mejuto, Nicolas Rodriguez, José Lado.
Français, 1938-1945, noir et blanc (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

MIDNIGHT
de Mitchell Leisen,
avec Claudette Colbert, Don Ameche, John Barrymore, Francis Lederer, Mary Astor, Hedda Hopper.
Américain, 1939, noir et blanc (1 h 35).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

NEW YORK 1997
de John Carpenter,
avec Kurt Russell, Lee Van Cleef, Ernest Borgnine, Donald Pleasence.
Américain, 1980 (1 h 45).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : l'édition des Pyrénées-Orientales du quotidien** départemental *l'Indépendant de Perpignan* n'a pas paru lundi 25 novembre, pour la troisième fois depuis jeudi 21, en raison d'un conflit entre la direction et les ouvriers du Livre. Ces derniers refusent que les pages locales de Perpignan soient montées par un secrétaire de rédaction, le monteur en titre étant en repos. Le tirage quotidien de *l'Indépendant* distribué dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, est de 85 000 exemplaires.

■ **PRIVATISATION : lundi 25 novembre, la commission de privatisation** du comité d'entreprise de la Société française de production (SFP) a reçu Simone Harari, présidente d'ITI-Télé Images (Havas), et Jean-Pascal Tranié, directeur général de la Générale d'images (Générale des eaux), afin d'étudier l'offre de reprise de la SFP déposée par les deux groupes. Auparavant, Havas et la Générale des eaux ont assoupli leurs conditions préalables au rachat de la SFP, jusqu'alors jugées inacceptables par le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, car elles imposaient la révision des conventions collectives du personnel de la SFP.

■ **BELGIQUE : Canal Plus et la Ligue professionnelle belge de football** ont signé un nouveau contrat portant sur la diffusion par la chaîne, en direct et en exclusivité, de rencontres du championnat de Belgique de division 1. Le contrat précédent courait jusqu'en juin 1998, mais Canal Plus Belgique et Supersport, la chaîne à péage flamande, ont accepté d'avancer la renégociation, en raison des difficultés financières que connaissent les clubs. Le nouveau contrat, qui porte sur six ans, prévoit la transmission de 35 matches, soit huit de plus que précédemment.

Le budget du service public est contesté

Le sénateur Jean Cluzel ainsi que les syndicats des chaînes et les producteurs de l'audiovisuel critiquent l'austérité et le train de restrictions demandés par l'Etat

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis des années, les recettes publicitaires de la télévision ont régressé de 3 % en octobre, par rapport à octobre 1995, selon la Secodip. Une contre-performance qui fait suite à un mois de septembre relativement faste (+ 6 %) et qui inquiète les chaînes de télévision. Celles-ci s'interrogent sur le résultat à venir des deux derniers mois de l'année, le quatrième trimestre étant traditionnellement riche pour la publicité télévisée.

Cette chute des investissements publicitaires au petit écran donne un peu plus de relief aux critiques adressées au projet de budget de l'audiovisuel public voté récemment par les députés (*Le Monde* du 21 septembre), à quelques jours de sa discussion au Sénat, prévue samedi 7 décembre

Ces critiques émanent tout à la fois d'un sénateur influent, Jean Cluzel, des syndicats et des producteurs de l'audiovisuel. Et promettent des mises en garde sérieuses, sinon des correctifs.

Le sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Allier), vice-président de la commission des finances du Sénat et rapporteur du budget de la communication, estime que ce « *budget 1997* » est la « *conséquence, que l'on ne pouvait soupçonner, de la dénonciation publique du scandale dit des " producteurs-animateurs "* » et a été bâti alors que le montant de la redevance et les subventions de l'Etat dans l'audiovisuel étaient bloquées au niveau de 1996, « *sur un contresens et deux erreurs* ».

Le « *contresens* » est d'avoir augmenté la part des ressources publicitaires des chaînes publiques, tout en leur demandant des économies. La décision d'augmenter la publicité a déjà été prise lorsqu'il avait fallu embaucher à prix d'or des animateurs susceptibles de « *drainer cette indispensable publicité* ».

« *Au lieu de rectifier cette erreur, on n'a fait que l'amplifier* », regrette M. Cluzel, en notant que « *c'est la première fois depuis 1990 que le budget de France 2 sera financé à plus de 50 % par la publicité* ». Le vice-président de la commission des finances au Sénat s'inquiète en outre des conséquences d'une mesure pouvant « *fragiliser* » la presse, « *et donc la démocratie* », en diminuant de facto les ressources publicitaires des journaux.

MANQUE DE COHÉRENCE

La première des deux « *erreurs* » relevées par le sénateur concerne les économies imposées aux chaînes en 1997 (616,6 millions de francs), nécessaires à l'équilibre d'un budget écorné par le blocage de la redevance et des subventions de l'Etat. Des économies qui n'attestent guère de cohérence, en « *prenant telle idée dans tel rapport* [le rapport Bloch-Lainé], *telle suggestion dans un autre* ».

Enfin, Jean Cluzel considère que le gouvernement a commis une « *erreur de prévision* », en fixant le montant de la publicité 1997 en se fondant sur le premier semestre 1996, « *sans tenir compte du renversement de conjoncture* » et du fait que les agences révisent leurs prévisions à la baisse pour l'an prochain. Il conclut que le gouvernement « *a encore le temps de revoir ce budget* » avant le 7 décembre.

LIGNE JAUNE

« *Le gouvernement a dépassé la ligne jaune. Mon rôle de parlementaire est de le dire, y compris en passant outre à la solidarité qui me lie à lui*, confie M. Cluzel. *Nous nous amusons encore à des guerres microcosmiques. Or ce budget ne se met pas dans la perspective de l'évolution des choses : nous sommes à l'an I de la révolution numérique. Les rapports entre Etat et chaînes publiques, entre télévisions et téléspectateurs vont radicalement changer. La façon dont l'Etat traite le budget et l'organisation des chaînes publiques est obsolète.* »

Le vice-président de la commission des finances du Sénat a remis une note circonstanciée à Matignon, au ministère des finances et au ministère de la culture, chargé de la communication, et rencontre ces jours-ci des représentants de ces derniers.

Les syndicats de France 2 et de France 3 ne sont pas en reste. A France 2, le comité d'entreprise (CFDT, CGC, CGT, SNJ et SRCTA) souligne les « *trois mauvaises actions de l'Etat* ». La première concerne la suppression de 255 millions de francs de recettes pour la chaîne, la deuxième, le « *risque* » de course à l'audience entraîné par la nécessité d'équilibrer le budget avec la publicité, et, troisième « *mauvaise action* », la suppression des 30 % pour les journalistes, les artistes et les musiciens.

La CFDT de France 2 estime, quant à elle, que le déficit de ressources est de « *350 à 400 millions de francs* » et s'inquiète d'un budget en voie de « *Guilhaumisation* » (Philippe Guilhaume, élu président d'Antenne 2 et de FR 3 en 1989, au grand déplaisir du pouvoir en place, avait dû démissionner en décembre 1990 après que l'Etat lui eut refusé les moyens de combler le déficit de ses chaînes).

« *S'agit-il du budget d'un président qu'on punit – avec ses salariés – pour n'avoir pas totalement asservi l'information à la cause du premier ministre ?* », questionne le syndicat, tandis qu'il s'interroge sur un budget en récession, « *frein qui compromet l'avenir* ».

A France 3, l'intersyndicale (CGT, CFDT, SNJ et SRCTA) évoque une « *asphyxie programmée* » de la chaîne.

Le syndicat des agences de presse télévisée (Satev) redoute de « *faire les frais* » des réductions budgétaires prévues. Quant à l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), elle estime que ce budget « *menace gravement la production audiovisuelle* ». « *Si le gouvernement voulait détruire ou privatiser une chaîne publique, il ne s'y prendrait pas autrement* », assure le syndicat des producteurs.

Yves-Marie Labé

NRJ conteste la fusion CLT-Bertelsmann

PREMIÈRE STATION musicale FM en audience, NRJ a annoncé le dépôt, lundi 25 novembre, de « *deux recours en contentieux* » auprès du Conseil d'Etat. Selon la station, le premier « *concerne le refus du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de donner un avis sur l'entrée du groupe Bertelsmann dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT)* ». Par ce recours, NRJ s'étonne de « *l'absence de décision* [du CSA] *quant à l'accord conclu, tendant à la prise de contrôle de celle-ci par Bertelsmann* » à l'occasion de la fusion CLT-Bertelsmann.

Le groupe allemand était déjà actionnaire de la CLT. Après la fusion, il ne contrôlera qu'un peu moins de 50 % du capital de la CLT, à égalité avec Albert Frère, patron du groupe luxembourgeois. Avec son second recours, NRJ met en exergue « *la décision non publique, jusqu'à ce jour* [du CSA], *en date du 18 mars, donnant au groupe CLT, l'autorisation de porter sa participation dans RTL 2, de 46,59 % à 100 %* » du capital de la station musicale. Selon NJR : « *La moindre modification du capital de la plus petite radio fait habituellement l'objet de la publication d'un avis dans la Lettre du CSA.* »

Au printemps, NRJ avait déjà interpellé le CSA après l'annonce de la fusion CLT-Bertelsmann, qui ne sera effective qu'en janvier. Cette nouvelle offensive intervient au moment où la station estime : « *Tous ses projets de développements sont bloqués par le CSA.* »

MARDI 26 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. A prendre ou à laisser.
15.30 Hôtel. Série. Meurtre par intérim.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Top model d'un jour.
18.10 Le Rebelle. Série. La deuxième chance.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE ■ ■
Film de Jean-Marie Poiré (1983, 110 min). 837510
En 1943, à Paris, une famille de musiciens patriotes, reléguée par les Allemands dans la cave de son hôtel particulier, entre en résistance.

22.40

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 4258423
0.30 et 1.10, 2.20, 3.00, 4.05 TF 1 nuit.
0.40 Reportages. Documentaire. Les enfants du Caire (rediff., 30 min). 4516114
Le portrait de trois enfants qui ont quitté l'école - gratuite et obligatoire - pour travailler malgré l'interdiction d'employer des enfants de moins de 14 ans.

1.20 et 2.30, 3.10, 4.15, 5.05 Histoires naturelles (rediff.). **5.00** Musique. Concert (5 min).

France 2

12.10 et 17.20, 22.35 Un livre, des livres. *Le Double Secret*, de Bertrand Renard.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 Tiercé. A Evry.
16.05 et 5.20 La Chance aux chansons. [2/3].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invités : Carlos, Dorothée.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

L'AFRICAIN ■
Film de Philippe de Broca (1982, 100 min). 8634862
Scénario un peu mince, gags bien venus, couple de vedettes (Noiret-Deneuve) en pleine fantaisie.
22.40 Les films qui seront le lendemain dans les salles de cinéma.

22.45

TARATATA
Spécial Jacques Brel. Invités : Alain Bashung, Florent Pagny, Kent et Teri Moïse, Arno, Divine Comedy, Elsa, Patrick Bruel, Sting (85 min). 281607
Il y a trente ans, Brel faisait ses adieux à la scène. Hommage.
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Spécial Jean-Luc Godard. Invité : Jean-Luc Godard (80 min). 4325640

1.50 Histoires courtes. Court métrage. Eugène Leroy. **2.45** Les Quatre éléments. Documentaire. **3.40** 24 heures d'info. **3.50** Météo. **3.55** Funambule de l'impossible. Documentaire. **4.20** Chip et Charly. Le neveu de Fafnir. **4.45** Okavongo. Documentaire (35 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information. 12.20 et 12.55, Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'expert !
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Hollywood*, de Dominique Lebrun.
18.55 Le 19/20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Spécial juniors (105 min). 485171
Dix lycéens s'affrontent pour déterminer les deux finalistes.
22.35 Journal, Météo.

23.05

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 3512930
Au programme de Cinéma Etoiles, *des entretiens avec Albert Dupontel pour* Bernie, *avec Jeanne Moreau pour le film* La Propriétaire, *etc.*
0.35 Saga-Cités. [1] Du travailleur immigré au résident étranger.
1.05 Sidamag. Invité : Docteur Pons.

1.20 Capitaine Furillo. Série. Las Vegas. **2.30** Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. Sonate en ré pour violoncelle et piano de Claude Debussy, par Laëtitia Himo, violoncelle et Nadia Himo, piano (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les méthodes d'embauche. Invité : Jacques Maillot. **12.30** Défi. Super nana ! ● *Le Monde* daté jeudi 28. **12.55** Attention santé. **13.00** Chercheurs d'aventure. **13.30** Demain les jeunes. Premier emploi... tourisme. **14.00** Le Mexique. **15.00** Qui vive (rediff.). **15.55** La Cinquième : c'est à vous (rediff.). **16.00** Merveilles de l'univers. **16.30** La Magie du climat. **17.00** Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. **18.00** Histoire personnelle de la littérature française. Montaigne. **18.15** L'Œuf de Colomb. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [50/52] Dalton City.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Archimède. Magazine. Mirages ; Détection ; Percevoir les couleurs ; Révélation ; Féconde est la nuit (30 min). 4997
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LA VIE EN FACE : AU SEPTIÈME CIEL AVEC MA VOITURE
Documentaire de Nicholas Barker (1996, 45 min). 798607
Filmés dans leur voiture alors qu'ils effectuent leur trajet habituel sur l'autoroute, des cadres de grandes sociétés parlent avec passion de leur véhicule de fonction.

21.30

COMEDIA : VOLKSBÜHNE BERLIN, PLACE ROSA-LUXEMBURG
Documentaire de Rainer Meissle (35 min). 26794
Ce film montre la diversité des genres célébrés sur la scène du Volksbühne (Théâtre populaire) de Berlin.
22.05 Pension Schöller : la bataille. Théâtre. Pièce de Carl Laufs et Wilhelm Jacoby. Mise en scène de Frank Castorf, avec Kathrin Angerer (155 min). 14801862
0.40 L'Art pour le peuple. Documentaire. Volksbühne Berlin - histoire d'une idée (1996, 60 min). 7484244
1.40 Exercices. Documentaire de Judit Kele (rediff., 35 min). 15394896
2.05 Cartoon Factory (rediff du 10 novembre).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Les paysannes.
13.25 Au nom de mes enfants. Téléfilm de Bethany Rooney (100 min). 7948510
15.05 Drôles de dames. [2/2] Agence de mannequins.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 3.45 Faites comme chez vous. Invité : Zouk Machine.
18.05 Mission impossible, vingt ans après. La connexion grecque.
19.00 Code Quantum. Un défi est lancé.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Le sport.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série, avec Jane Seymour (110 min). 2637626
La femme de l'année. *Deux visites inattendues pour Mike et Hank.* **Dernière chance.** *Une nouvelle garnison est affectée à la surveillance de la réserve indienne.*

22.45

LES BLESSURES DU SILENCE
Téléfilm (○) de Dan Lerner, avec Amanda Donahue (95 min). 7757713
Une avocate de Los Angeles s'arrête dans une petite ville à cause d'ennuis mécaniques. Elle y découvre que la loi du silence et la peur pèsent sur une communauté en proie aux exactions commises par une bande de jeunes.
0.20 Capital. Magazine (rediff.).

2.15 Culture pub. Magazine (rediff.). **2.40** Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. **4.30** Hot forme. Magazine (rediff.). **4.55** Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Classe tous risques ■ Film de Claude Sautet (1960, N., 105 min). 6967713
15.20 Rions un peu... en attendant le vrai journal. (rediff.).
16.05 Présentation du film *The Rocky Horror Picture Show*.
16.10 The Rocky Horror Picture Show ■ Film de Jim Sharman (1975, v.o., 95 min). 3160688
17.55 Sacrés dragons. Excalibrûle.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS ■ ■
Film de J.-P. Jeunet, M. Caro (1995, 105 min). 410997
Un homme qui ne peut plus rêver fait enlever les enfants pour leur voler leurs songes.
22.20 Flash d'information.

22.30

LA FLEUR DE MON SECRET ■ ■
Film de Pedro Almodovar (1995, v.o., 99 min). 7410713
Le ton d'Almodovar s'est fait grave dans ce film au scénario un peu compliqué, teinté d'amertume et admirablement porté par Marisa Paredes.
0.10 Freddy sort de la nuit ■ Film de Wes Craven (1994, 110 min). 4078350
2.00 Un bruit qui rend fou ■ Film d'Alain Robbe-Grillet, Dimitri de Clercq (1995, 97 min). 5051737

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Martine Kahane. Golden Vanity, de Benjamin Britten [2/5].
20.30 Archipel science. Le prix Einstein.
21.30 Rencontres d'Averroes. Méditerranée. Inventer la paix. 1. la Méditerranée, mère de toutes les batailles ?
22.40 Les Nuits magnétiques. A la vie, à l'amour.

0.05 Du jour au lendemain. Marie L... (Confessée). **0.48** Musique : Les cinglés du music-hall. Feux follets, de Michel Roger. Extrait du film Les enfants du paradis. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.). 1.00 Les Nuits magnétiques : Mais qu'est-ce qu'elles disent quand elles en parlent ? L'Amazone et les petites filles. 4.59 Fiction : Nouvelles d'Autriche. En attendant le dieu vacant, d'Arthur Schnitzler et Le dieu aveugle, d'Alexander Lernet-Holenia ; 5.46 Bizarre : Sonia Rykiel, styliste ; 5.57 Feuilleton : Les Gagnants, de Julio Cortazar.

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Le saxophoniste alto et compositeur Phil Woods et ses Sax et Supersax Machines.
22.30 Musique pluriel. December pour cordes, de Michael Torke et Musique pour voix de Steve Reich
23.07 Atout chœur. Œuvres de Gesualdo, Monteverdi, Ohana.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Weiss, Giuliani, Brouwer et traditionnel. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concerto Köln. Sinfonia de la cantate : Dies ist der Tag, de Bach ; La Giuditta, extraits de l'oratorio d'Almeida ; Concerto en ré m. de Leo ; Symphonie Il comista, de Vanhal ; Cleopatra et Cesare, extrait de Graun ; Concerto pour piano n° 17 K. 453 de Mozart ; Symphonie pour cordes n° 7 en ré m. de Mendelssohn.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, Saint-Saëns, Brahms. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Urgences. Les mirages de l'or. Charpak, le prix d'un Nobel (France 2 du 21/11/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Un soir à l'opéra (France 2 du 22/11/96)
23.50 Viva. Goretta, cinéaste des vies rêvées.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Le Jump Jet : histoire du Harrier. [2/2].
21.20 Aux sources de l'Orénoque.
22.10 C'était hier. [7/13] Algérie française.
23.05 Bonjour, monsieur Doisneau, ou le photographe arrosé.
0.00 Jinebana, la possession au quotidien.
0.55 Mourir à Verdun (55 min).

Paris Première

20.00 et 0.25 20 h Paris Première. Invitée : Danièle Thomson.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.50 Le J.T.S. Entretien avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal et Charles Berling pour *Love* ; Rencontre avec André Wilhms pour *Le Pôle* ; Entretien avec Fiona Apple pour *Tidal*.

22.30 L'Habilleur (The Dresser) ■ Film de Peter Yates (1983, v.o., 115 min). 46972152

France Supervision

20.30 Sérénade au Texas. Film de Richard Pottier (1958, 100 min). 76589133
22.10 Contact.
23.00 Le Maître des singes.
23.55 La Nuit de l'imaginaire irlandais du Festival interceltique de Lorient.
0.15 Grand Raid. L'île de La Réunion.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Silence de la mer ■ ■ ■ Film de Jean-Pierre Melville (1947, N., 85 min). 83388571
21.55 The Lodger (Cheveux d'or) ■ ■ Film d'Alfred Hitchcock (1926, N., v.o., 75 min). 44140510
23.10 Dainah la métisse ■ Film de Jean Grémillon (1931, N., 50 min). 58125288

Ciné Cinémas

20.30 Providence ■ ■ ■ Film d'Alain Resnais (1976, 100 min). 5266539
22.10 Dune ■ ■ Film de David Lynch (1984, v.o., 135 min). 94709997
0.25 L'Extrême Limite. Film de James B. Harris (1993, 90 min). 6735379

Série Club

20.45 Les Champions. L'ombre de la panthère.
21.40 et 0.40 Panique aux Caraïbes. Enquête sur un naufrage.
22.30 Sherlock Holmes. Sherlock Holmes a disparu.
23.00 Toutes griffes dehors. La boutique.
23.50 Quincy. Le chasseur de têtes.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui se dédouble.
21.25 Le Fugitif. Le piège.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Rythm, Country and Blues (65 min). 57150133
23.25 V.R.S. Vies parallèles.

Eurosport

18.00 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA (match en salle) : Italie-Etats-Unis (75 min). 2912249
20.00 Boxe. En direct du York Hall de Londres (120 min). 458143
22.00 Football. Coupe intercontinentale à Tokyo (Japon) : Juventus-River Plate.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

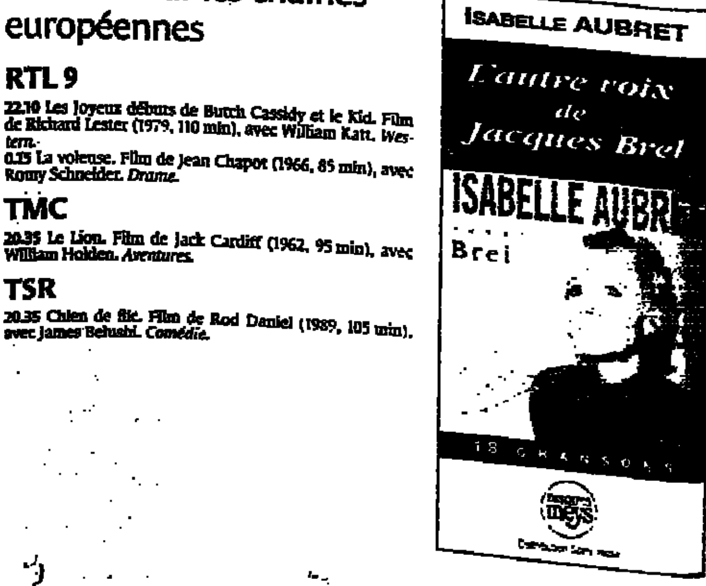
22.10 Les Joyeux débuts de Butch Cassidy et le Kid. Film de Richard Lester (1979, 110 min), avec William Katt. *Western.*
0.15 La voleuse. Film de Jean Chapot (1966, 85 min), avec Romy Schneider. *Drame.*

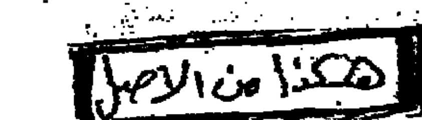
TMC

20.35 Le Lion. Film de Jack Cardiff (1962, 95 min), avec William Holden. *Aventures.*

TSR

20.35 Chien de flic. Film de Rod Daniel (1989, 105 min), avec James Belushi. *Comédie.*



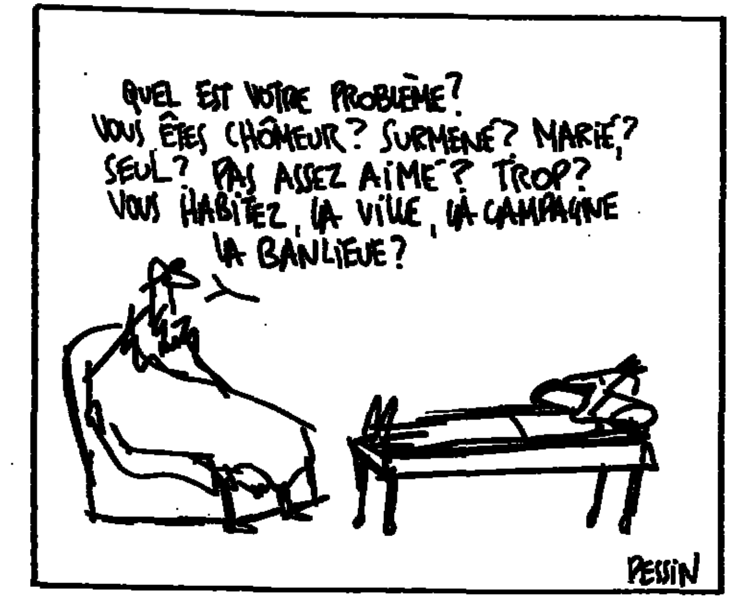


Six voyages en psychiatrie

Avec « Chroniques de folies ordinaires », France 3 visite des lieux où est prise en charge la souffrance mentale, à l'intérieur et hors de l'hôpital

L'EXPRESSION de la folie est toujours spectaculaire et l'effet loupe de la caméra souvent désastreux. « Etats d'urgence » n'est pas tombée dans le piège. Sur les traces de Raymond Depardon, qui avait filmé les urgences de l'Hôtel-Dieu, l'équipe du hors-série mensuel de « La marche du siècle » a choisi le « tout-image » et la sobriété. Six reportages passent en revue les différents aspects de la prise en charge des patients psychiatriques. La juxtaposition des situations permet de réaliser à quel point la maladie peut frapper des personnes de tous milieux, de tous âges, et avec une intensité extrêmement variable.

De l'unité pour malades difficiles de Villejuif aux familles d'accueil thérapeutique d'Ainay-le-Château, des urgences de l'hôpital Sainte-Anne au service de pédopsychiatrie de La Pitié-Salpêtrière..., les souffrances racontées vont de la psychose à la dépression. Il y a ceux qui ne maîtrisent rien, et qui parfois le reconnaissent. Hélène, internée depuis treize mois au centre hospitalier spécialisé (CHS) de Villejuif, en proie à des pulsions suicidaires, admet qu'elle est *« restée une enfant ». « Je veux rester avec ma mère, c'est tout »*, murmure-t-elle d'une voix alourdie par les traitements. Il y a ceux qui appellent au secours, tel ce mari qui téléphone à l'équipe rapide d'intervention de crise des Yvelines parce qu'il *« craque »* face à une femme au lourd passé psychiatrique. Il y a encore un patron surmené qui vient de faire une tentative de suicide, un jeune homme interné à la demande de ses parents, un enseignant qui a viré clochard et qui se réinsère péniblement, un adolescent psychotique pour qui enfiler des perles est *« un défi presque insurmontable »*...



La galerie de portraits montre tout le mal que les patients se font à eux-mêmes. Surtout, elle révèle le caractère mouvant et presque insaisissable des maladies de l'esprit. Les médicaments administrés semblent calmer, « stabiliser » plus que soigner. Les infirmiers avouent qu'ils détestent *« contenir »* les malades par la force – *« c'est un échec, et c'est très rare »* – et les psychiatres confessent parfois leur impuissance – *« nous avons quelquefois le devoir de dire qu'on ne sait plus »*. La *« camisole chimique »* reste un pis-aller indispensable. Djamila, qui a *« aveuglé une personne en lui mettant les doigts dans les yeux »*, confie qu'elle serait *« prête à* [se] *suicider, si* [elle n'avait] *pas les médicaments »*.

Rachel, arrivée pyromane au CHS de Villejuif, est à la veille de sa sortie. *« On n'est pas tous fous,* dit-elle, *c'est pour ça qu'on n'est pas foutus, c'est pas une fin la psychiatrie. A la limite, on nous donne une chance pour repartir sur d'autres bases »*. André, pris en charge à Lorient, grâce à l'Union nationale des amis et familles de malades mentaux, retrouve peu à peu le chemin de la raison grâce à son travail au zoo. *« J'ai appris la patience, l'humilité et les choses essentielles de la vie,* raconte-t-il. *Les animaux ne trichent pas comme les hommes, ils ne mentent pas, ne jugent pas. »*

L'évolution de la psychiatrie à la française, avec le développement croissant de prises en charge « hors les murs » de l'hôpital et dans la ville, transparaît nettement tout au long des reportages. Si l'hospitalisation reste pour beaucoup *« un soulagement »*, la recherche de l'autonomie et de la réinsertion semble aujourd'hui s'imposer, avec plus ou moins de bonheur. Entre les mots et les images, un nouveau défi surgit : l'aggravation des problèmes sociaux et leurs liens avec la souffrance psychique. Les psychiatres hospitaliers ont à plusieurs reprises attiré l'attention des pouvoirs publics : ils dénoncent l'émergence d'un *« traitement social de la maladie mentale réduite à ses phases aiguës critiques, le reste, en particulier la souffrance, étant nié ou disqualifié »*. Chaque jour, dans les services d'urgence, les soignants font un tri délicat...

Laurence Folléa

★ « Chroniques de folies ordinaires... », France 3, mercredi 27 novembre à 20 h 50.

Pauvres *par Agathe Logeart*

CRAZY GEORGE'S a donc rouvert ses portes, à Bobigny. Après une campagne de publicité négative qui lui a, au bout du compte, assuré une notoriété inespérée, le rideau de fer s'est enfin relevé sur cette caverne d'Ali Baba pour RMistes. Comme deux semaines plus tôt, ils sont venus avec leurs petits sous et leurs grosses envies si longtemps retenues. Réfrigérateurs, canapés, chaînes hifi, vaisselle, literie : tout juste modifiées pour annoncer un peu plus clairement la couleur, les étiquettes donnaient tout autant le tournis. Pour quelques dizaines de francs par mois, on pouvait toujours emporter ce dont on rêvait. Au bout du compte, grâce à ce crédit faramineux, on paierait près du double de la valeur du bien convoité. Et alors ? Saisis d'une délicieuse frénésie de fièvre acheteuse, les clients sont revenus, évidemment. Qui en aurait douté ? Habitués à être interdits de consommer, rayés de cette catégorie active de la population qui peut satisfaire ses envies et ses besoins en sortant son carnet de chèques, les pauvres sont sortis de leur trou.

Pas si fous qu'on a bien voulu le dire. Pas inconscients du tout de la culbute des prix qu'exécutent en experts les vendeurs de Crazy George's. Mais oui, ils savent lire les étiquettes, et ils se rendent bien compte qu'on leur tond ici encore un peu plus la laine qu'ils n'ont plus sur le dos. Mais ont-ils le choix ? Interrogés par les reporters dépêchés sur place, les acheteurs n'avaient pas précisément l'air d'imbéciles. Assez agaçant, le ton paternaliste sur lequel on les interrogeait (du genre : *« Vous vous rendez bien compte que vous êtes ici pour vous faire plumer ? »*) ne les faisait même pas sortir de leurs gonds. Même si elle travaillait, ce qui n'est pas le cas, cette dame interrogée par France 2 serait dans l'impossibilité de payer 3 200 F ce qu'elle va emporter en versant 75 F ou 100 F par mois. Cette ponction sur ses faibles revenus lui sera presque indolore. On peut le regretter, mais on peut aussi le comprendre.

Or ce n'est pas la démarche adoptée dans la plupart des sujets consacrés à ce magasin pas comme les autres. Lourd d'un jugement moral au prétexte de condamner les pratiques commerciales de ce magasin qui fait son beurre de la pauvreté d'autrui, le traitement de cette affaire passe curieusement pratiquement sous silence les vraies raisons qui justifieraient cette indignation de bon ton. Pauvres pauvres ! La télévision, d'ordinaire, ne les montre que lorsqu'ils sont devenus SDF ou ont été embringués dans un fait divers. On découvre alors leurs biens cabossés, leurs nippes fanées. On ne se demande pas l'effet que leur fait l'étalage de vitrines luisantes de ces gros bonbons interdits devant lesquels ils n'ont que le droit de tirer la langue. Il est là, le scandale, dans ce partage communément admis entre ceux qui ont le droit de consommer, et ceux qui l'ont perdu, s'ils l'ont jamais eu. Mais, d'ordinaire, cela ne gêne pas grand monde. Comme si on préférait que les pauvres restent à leur place.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine. Les lentilles.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Elisa, top model. Série.
15.35 Super Club Dorothée. Les années fac ; Conan l'aventurier ; Power Rangers ; Salut les Musclés ; Le hit 99.
17.35 Karine et Ari. Série. Génie à domicile.
18.10 Le Rebelle. Série. Poursuite accidentelle.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES ENFANTS DE LA GUERRE
Emission présentée par Julien Courbet. Invités : Luciano Pavarotti, Céline Dion, Mylène Farmer, Jane Birkin, Jessye Norman, Luciano Ligabue, I Muvrini, Sylvie Vartan, Florent Pagny, Lionel Ritchie, Ophélie Winter, Khadja Nin, Jimmy Cliff et des Moscokids... (190 min). 37711824
Soirée spéciale consacrée aux enfants victimes de la guerre et à l'ouverture en France du bureau de l'association War Child.

0.00 Grands Reportages. Magazine. Mogok... la vallée des rubis (75 min). 4089515
Pour la première fois, un journaliste a eu l'autorisation de filmer la ville interdite de Mogok, capitale mondiale du rubis.

1.15 Ushuaïa, le magazine de l'extrême. Magazine présenté par Nicolas Hulot. 2.00 et 2.35, 3.40, 4.40 TF 1 nuit. 2.10 Cas de divorce. Série. Brunet contre Brunet (rediff.). 2.45 et 3.50, 5.05 Histoires naturelles (rediff.). 4.50 Musique (15 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 et 5.00 La Chance aux chansons. [3/3].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 C'est cool ! Série. Studio première.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Oscar craque.
19.25 et 1.50 Studio Gabriel. Invitée : Sheila.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

MADAME LE PROVISEUR
Série. Bob et Samantha (○) de Bertrand Van Effenterre, avec Danièle Delorme (100 min). 128553
« Madame le proviseur » est appelée à la rescousse dans un lycée en pleine ébullition.

22.30

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Peut-on échapper au stress ? (105 min). 7480718
Le stress, partout présent dans nos sociétés modernes, symbolise une grande partie des malaises de l'époque.

0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine. Les institutionnels désavoués. Invités : François Bayrou, Claude Allègre (70 min). 3942409

2.20 Connaître l'islam. 2.50 Présence protestante. 3.20 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 La Compète. 4.00 Outremers.

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information. 12.20 et 12.55 Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Les Minikeums.
14.30 Y'a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Cinéma enchanté,* de Jacques Demy.
18.55 Le 19/20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

ETATS D'URGENCE
Hors-série mensuel de « La Marche du siècle », présenté par Jean-Marie Cavada. Chroniques de folies ordinaires. reportages : Shock-Corridor ; Urgences à Sainte-Anne ; Yohann, enfant psychotique ; La folie hors les murs ; Interventions de crise ; Ainay-le-Château, la folie en accueil (115 min). 580640
● Lire ci-dessus.

22.45 Journal, Météo.
23.15 ▶ Un siècle d'écrivains. Documentaire de Michel Viotte et Eric Sammer. Jack Kerouac. Un rêve américain au temps d'Hiroshima (50 min). 4789553
L'auteur de Sur la route.
0.05 Libre court. Court métrage de Raphaël Girardot. Mon très cher frère (20 min). 992640

0.25 Les Quatre Dromadaires. Documentaire. 1.20 Capitaine Furillo. Série. Coup bas. 2.05 Musique graffiti. Magazine. Divers. Ondine de Claude Debussy ; Les Collines d'Anacapri de Debussy ; Toccata opus 11 de Serge Prokofiev ; Sonate en sol majeur, L 104, de Scarlatti (30 min).

La Cinquième

12.00 Mag 5 (rediff.). 12.30 Va savoir (rediff.). 12.55 Attention santé. Spécial junior : couleur des yeux, les différences. 13.00 Antarctica : les découvreurs. AGI et le traité. 13.30 Demain le monde. Les robots. *14.00* L'Esprit du sport (rediff.). *15.00* Requins en voie de disparition [1/3].
16.00 Un rendez-vous dans les ténèbres. Téléfilm de Jean Herman. *Dans la collection* Les Grands Détectives (60 min). 85195
17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Le Temps du livre. 18.30 Le Monde des animaux. Les rois de la mer : la baleine franche.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [51/52] La caravane.
19.30 7 1/2. Magazine. Les Allemands et nous.
20.00 Le Bandit masqué. Documentaire de Norman Lightfoot (1996, 30 min). 8080
Le raton laveur d'Amérique du Nord.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES BRIGADES INTERNATIONALES
Les volontaires de la guerre d'Espagne. Documentaire (1996, 55 min). 2417195
Il y a soixante ans, des hommes et des femmes de tous pays rejoignaient le camp des républicains espagnols pour lutter contre la menace de Franco sur la jeune République.

21.40

MUSICA : ARIODANTE
Opéra en trois actes de Georg Friedrich Haendel, livret d'Antonio Salvi, mise en scène de David Alden, d'après l'Orlando furioso de l'Arioste, chorégraphie de Michael Keegan-Dolan, dir. Ivor Bolton. Avec Gwynne Howell, Joan Rodgers, Ann Murray (1996, 170 min). 76188089
Ariodante est la mise en musique d'un conte de l'Arioste, où la fille du roi d'Ecosse est injustement accusée d'infidélité. Un récit dont s'inspira Shakespeare pour sa comédie Beaucoup de bruit pour rien.

0.30 L'Inondation ■ ■
Film d'Igor Minaïev, avec Isabelle Huppert, Boris Nevzorov (1993, v.o. 100 min). 9998190
En 1992, à Petrograd, dans un quartier pauvre, une femme adopte une petite voisine de treize ans, orpheline. Un jour, elle la trouve dans le lit de son mari.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.15 M 6 kid. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les rock amis ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.45 Hit dance. Magazine.
17.10 et 2.15 Faites comme chez vous. Georges Eddy, illusion.
18.05 Mission impossible, vingt ans après. Les affres du pouvoir.
19.00 Code Quantum. Miss Melny et son chauffeur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

MARIÉE POUR LE PIRE
Téléfilm (○) [1 et 2/2] de Noël Black, avec Michael Biehn, Madolyn Smith (200 min). 99323621
Un étudiant en médecine demande, à la grande colère de sa mère, une jeune femme en mariage. Après une cérémonie en grande pompe, le couple part s'installer en Floride, où le docteur a trouvé à s'employer. Très vite, son épouse comprend ce que son mari attend d'elle : une totale dépendance. Au fil des semaines, ce comportement exclusif devient de plus en plus difficile à supporter.

0.10 Secrets de femmes. Magazine (□). Les tarots. Un homme de principes (35 min). 8315225
0.45 Sports événement. Magazine (rediff., 25 min).
1.10 Best of pop-rock.

3.05 Turbo. Magazine (rediff.). 3.30 La Falaise du diable. Documentaire. 4.10 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.35 *Culture pub. Magazine (rediff.).* 5.00 Backstage : CharlElie Couture. Documentaire (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Caméra insolite. *Documentaire* de Pascal Plisson. Australie, 50° de solitude (55 min). 104263
15.25 Mon père avait raison. Téléfilm de Roger Vadim (85 min). 3874094
16.50 et 2.50 Surprises.
17.00 Football américain.
17.55 Sacrés Dragons.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Spécial Abel Ferrara.

21.00

MEURTRE PAR INTÉRIM ■
Film de Tom Holland (1993, 95 min). 1919805
Un cadre reprend son travail après une dépression. Mais des accidents étranges se produisent.

22.35 Flash d'information.

22.40

HANDBALL
Sport. France-Yougoslavie. Championnat d'Europe des nations, commenté par Bruno Poulain et Jean-Louis Legrand (70 min). 8524114

23.50 Au petit Marguery ■
Film de Laurent Bénégui (1995, 89 min). 9289080
La dernière soirée d'un restaurant de qualité dans un quartier de Paris. Le chef-patron doit cesser ses activités. Avec sa femme, il accueille des clients devenus amis.
1.20 Daisy et Mona ■
Film de Claude d'Anna (1995, 90 min). 2890022

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Martine Kahane [3/5]. Avec la chanteuse Irmgaard Seefried.
20.30 Tire ta langue. Vers un commonwealth à la française. Avec Claude Hagège, linguiste, et Denis Tillinac, écrivain.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Histoire de la photographie au Canada [2]. La photographie dans la presse.
22.40 Les Nuits magnétiques. A la vie, à l'amour.

0.05 Du jour au lendemain. Lisa Bresner (La Vie chinoise de Marianne Pêche). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Journée du jeudi 5 avril 1945, avec Auguste-Jean Pesenti et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Nuits magnétiques : Mais qu'est-ce qu'elles disent quand elles en parlent ? 2.17 Le *gai savoir : Aline Tauzin, ethnologue ;* 3.02 Fiction : Nouvelles d'Autriche ; 3.49 Intermezzo : Sérénade interrompue ; 3.58 Les chemins de la connaissance : Grands royaumes d'Afrique. Avec Elikia M'Bokolo ; 6.10 Projection privée : Avec Jean Rouch, pour sa rétrospective à la Galerie du Jeu de Paume ; 6.48 L'Œuf de Colomb : Amour et symétrie.

France-Musique

20.00 Nuit du piano espagnol. En direct du Bataclan. Œuvres d'Isaac Albeniz : Iberia ; Federico Mompou : Pièces pour piano.

0.00 Jazz vivant. Rencontres au Festival de Nevers, avec le Kollektief de Willem Breuker.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Damnation de Faust, de Berlioz. Avec Josephine Veasey (Marguerite), Nicolaï Gedda (Faust), Jules Bastin (Méphistophélès), le Chœur Ambrosian, le Chœur de garçons de la Wandsworth School et le Chœur et l'Orchestre Symphonique de Londres. Dir. Colin Davis.

22.15 Les Soirées... (Suite). Symphonie n° 8 des Mille, de Mahler : Scène finale du Faust II, de Goethe, par le Chœur de l'Opéra de Vienne, le Chœur des Amis de la Musique de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. Leonard Bernstein. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. (France 3 du 22-11-96)
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal France 2.
22.35 Bons Baisers d'Amérique.
23.30 Savoir plus (France 2 du 9-9-95).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Mario Luraschi : mes chevaux magiques.
21.30 Fous d'Afrique.
21.55 Le Jump Jet : histoire du Harrier. [2/2].
22.40 Aux sources de l'Orénoque.
23.35 C'était hier. [7/13] Algérie française.

Paris Première

20.00 et 23.35 20 h Paris Première. Invitée : Calixthe Beyala.
21.00 Paris modes. Martine Sitbon.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Vedette en coulisses. Claude François : un été frénétique.
0.30 Jazz à Paris, The Leaders. Concert (60 min). 7320848

France Supervision

20.30 Trait pour trait.
20.55 La Légende des sciences (55 min). 69711282
21.50 La Nuit de l'imaginaire irlandais du Festival interceltique de Lorient.
23.10 Du côté de chez nous.
0.10 *La Cenerentola.* Opéra de Gioacchino Rossini. Mise en scène de Jérôme Savary, dir. Maurizio Benini (165 min). 42836480

Ciné Cinéfil

20.30 Dangerously Yours ■ Film de Malcolm St Clair (1937, N., v.o., 60 min). 4364379
21.30 Hallelujah ■ ■ ■ Film de King Vidor (1929, N., v.o., 100 min). 25585350
23.10 Courte Tête ■ ■ Film de N. Carbonnaux (1956, N., 90 min). 6512814
0.40 La Fièvre du pétrole Film de Jack Conway (1940, N., v.o., 115 min). 32103312

Ciné Cinémas

20.30 Le Combat de ma mère ■ Film de Tony Bill (1993, 100 min). 5226911
22.10 Un amour de Swann ■ ■ Film de Volker Schlöndorff (1984, 110 min). 75482805

Série Club

20.20 Flipper le dauphin.
20.45 Flash. Le procès du charlatan.
21.40 et 0.45 Panique aux Caraïbes. Une de perdue.
22.30 Sherlock Holmes.
23.00 Les Champions. L'ombre de la panthère.
23.50 Quincy. Terreur en plein ciel.
1.35 Hong-Kong Connection (55 min).

Canal Jimmy

20.30 V.R.5. Vies parallèles.
21.15 Vélo.
21.40 Mister Gun. Le facteur psy.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Pénurie.
22.35 Friends.
23.00 Fawlty Towers.
23.30 The New Statesman. Que le meilleur gagne.

Eurosport

18.00 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA *(match en salle) :* Argentine-Russie (75 min). 2972621
20.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des Nations. Match de qualifications à Charleroi : Belgique - France (120 min). 980824
22.00 Snooker (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.20 Tout va trop bien. Film de Jim Kouf (1986, 90 min), avec Tom Conti. *Aventures.*
0.05 Un couple. Film de J.-P. Mocky (1960, 85 min). *Drame.*

TMC

22.45 La Chanson de l'orphelin. Film d'Antonio Del Amo (1961, 90 min). *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

MERCREDI 27 NOVEMBRE 1996

Emprunts russes

par Pierre Georges

EN CE TEMPS-LÀ, la France était déjà riche et croyait encore en l'avenir. Elle plaçait ses francs-or. Elle prêtait. Elle engageait ses bas de laine dans dès emprunts d'Etat étrangers ou dans les aventures minières, ferroviaires et industrielles. L'exotisme lui était une promesse de rentes, le progrès un gage de revenus.

La France voyageait sur titres. Chemins de fer du Congo, compagnie du canal de Panama, mines d'or ici, d'argent là, tout lui était bon puisque tout était garanti, ou le semblait, par l'Etat. La France spéculait en famille, du petit rentier à la dot de l'épousée, des économies d'une vie de labeur au legs de l'oncle Louis.

En ce temps-là, un petit siècle à peine, la France avait mis la Bourse à la portée de tous et de chacun. Il y eut des accidents certes, des aventures qui tournèrent court quand les aigrefins levèrent le pied. Il y eut des scandales, déjà, et des ruines peu fortuites. Mais le système fonctionnait à peu près, coupons après coupons, récoltes après récoltes.

Et il y eut, surtout, les fameux emprunts russes. Au nom de l'indéfectible amitié franco-russe, au nom de la rente aussi et de l' inéluctable développement des chemins de fer de l'empire tsariste, la France accorda beaucoup à la Russie. Des milliards de franc-or, 30 millions de titres, à 500 francs l'image, entre 1822 et 1914. Tout citoyen français en situation de prêter prêta. En fait, la plus grande mine d'or du monde se trouvait en France, filon inépuisable et pourtant largement ponctionné. En avoir ou pas, la question ne se posait guère même dans les plus humbles maisons : il fallait en avoir !

Puis il y eut le séisme, la guerre de 14, la révolution de 17 et cette rouge et sanglante saignée bolchevique au flanc du petit porteur français. La maison Lénine ne répondait plus des dettes de la maison des Romanov. Les titres ne valaient plus rien d'autre que des chiffons de papier dérisoires dans l'armoire à linge.

Des millions de familles françaises ont ainsi vécu le siècle à refaire, par tradition orale ou en les contemplant comme pièces à conviction des malheurs familiaux et des risques boursiers, le chemin des emprunts russes. Sur les marchés aux puces, on en vit des piles entières, dispersées aux quatre vents. Encadrés, tant ils semblaient d'indiscutable époque, certains furent accrochés aux murs. Les uns les collectionnèrent. D'autres enfin en achetèrent massivement, pour le prix du papier, au cas où l'Histoire repasserait les titres et les plats.

Et voici que l'Histoire en effet a une sorte de hoquet, que le nouvel Etat russe, pour restaurer sa crédibilité et sa faculté d'emprunt, a entrepris d'effacer, bien modestement, l'ardoise. Voici qu'après avoir indemnisé – au prix moyen de 476 francs, c'est-à-dire très loin de la valeur d'évaluation estimée entre 10 000 et 38 000 francs actuels – les porteurs britanniques, américains, suisses et canadiens, la Russie pourrait désintéresser les porteurs français et belges. Ce qui n'est pas rien si l'on songe que dans notre pays, selon les estimations, 4 millions de titres auraient échappé au naufrage et au temps. Voilà en tout cas une nouvelle qui devrait en précipiter un certain nombre vers les papiers de familles et les armoires : l'emprunt russe vaut presque soixante-dix fois une Eurotunnel !

Des centaines de personnes pourraient mourir en Grande-Bretagne de la maladie de la « vache folle »

Ces estimations d'une équipe britannique sont contestées au sein de la communauté scientifique

LONDRES
de notre envoyé spécial

Plusieurs centaines – ou quelques milliers – de personnes pourraient, dans les prochaines années, mourir en Grande-Bretagne de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeld-Jakob (MCJ) après avoir consommé de la viande contaminée par l'agent de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) ou maladie de la « vache folle ». Telle est la conclusion d'une étude soumise pour parution à l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* et dont les principaux éléments ont été révélés mardi 26 novembre par le quotidien *The Independent*. Le ministère britannique de la santé s'est refusé à commenter ce travail, expliquant notamment qu'il était trop tôt pour faire dans ce domaine des prévisions.

Le travail soumis au *Lancet* est signé par des spécialistes du Réseau national britannique de surveillance de la MCJ que dirige, à Edimburg, le professeur Robert Will. Il se base sur une analyse détaillée de quatorze cas connus de la nouvelle forme de MCJ et conclut que la fréquence des cas va aller de manière croissante jusqu'à atteindre un pic dans les premières années du siècle prochain.

Le principal aliment aujourd'hui suspecté par les scientifiques est le hamburger consommé à la fin des années 80, c'est-à-dire à une époque où l'agent de l'ESB avait largement diffusé dans le cheptel bovin du Royaume Uni alors qu'aucune mesure efficace de prévention n'avait encore été mis en œuvre par Londres. Les hamburgers incriminés étaient alors composés de viande rouge avec addition d'autres tissus bovins non musculaires.

« HAUTEMENT DISCUTABLE »

Le travail prédictif des spécialistes britannique soulève une vive émotion. Les scientifiques concernés réunis lundi 25 novembre à Londres à l'occasion d'un meeting international consacré à l'ESB et à la MCJ organisé par la Wellcome Trust Fondation n'avaient pas été informés de ce travail, pas plus que des nouveaux cas suspects (on parle au total d'une quarantaine) de MCJ actuellement à l'étude.

Ainsi, en dépit de la volonté affichée de collaboration internationale dans ce domaine, tout se passe comme si la petite communauté scientifique concernée ne parvenait toujours pas à partager les données disponibles et à parler d'une même voix.

Pour quelques scientifiques, une prévision de l'ordre de quelques centaines de cas de MCJ peut être considérée comme rassurante, dans la mesure où certaines prévisions parlaient dernièrement de dizaines ou de centaines de milliers de cas. *« Il me semble hautement discutable de publier aujourd'hui des travaux prospectifs de ce type,* a déclaré, quant à lui au *Monde* le professeur Marc Savey, vice-président du groupe français des experts sur les maladies à prion. *On ne dispose pas d'assez de recul et les approximations sont, de ce fait, beaucoup trop grandes. L'une des rares données utiles dont nous disposons dans ce domaine est celle fournie par les chats domestiques britanniques qui ont été exposés, eux aussi, à l'agent de l'ESB. A partir de 1990, on a observé des cas d'encéphalopathie spongiforme féline chez ces animaux. Depuis cette date, soixante-quinze cas ont été officiellement recencés pour une population estimée à plus de sept millions de chats. »*

Selon les nouvelles estimations faites par le professeur Anderson (Université d'Oxford), présentées au meeting de la Wellcome Trust Fondation, on peut raisonnablement conclure qu'un million de bovins contaminés sont, en Grande-Bretagne, entrés dans les divers circuits de l'alimentation humaine.

« Aujourd'hui, rien ne peut permettre encore de dire que le nombre total des cas de la nouvelle forme de MCJ sera de quelques dizaines, de quelques centaines ou de quelques milliers », ajoute le professeur Savey. La Grande-Bretagne célèbre aujourd'hui le dixième anniversaire du premier cas officiellement recensé de la maladie de la « vache folle ».

Jean-Yves Nau

Logement social à Paris : le maire du IIIe arrondissement saisit la CNIL

LE MAIRE (PS) du IIIe arrondissement de Paris, Pierre Aidenbaum, a décidé de saisir la commission informatique et liberté (CNIL) dans l'affaire qui l'oppose à la mairie de Paris au sujet d'une famille nombreuse française d'origine africaine. M. M., employé à la Ville de Paris depuis 1979, s'était vu refuser un logement social formellement attribué par le maire du IIIe. Ce dernier avait alors découvert que la mention *« Sénégal »* figurait au bas d'une fiche établie pour le service logement de la Ville par le cabinet du maire de Paris, mention laissant supposer une politique discriminatoire dans l'attribution de logements (*Le Monde* du 22 novembre).

Lors de la séance du conseil de Paris, lundi 25 novembre, cette affaire a donné lieu à un vif échange entre Pierre Aidenbaum et Michel Bulté, adjoint au maire chargé du logement. Michel Caldaguès, maire (RPR) du 1er arrondissement, avait auparavant ouvert le feu, en énumérant les *« pratiques illégales »* auquelles se livrent, selon lui, certains locataires du parc social : *« Polygamie, sous-locations, répudiations fictives pour obtenir les allocations de parents isolés. »* En réponse, Pierre Aidenbaum a dénoncé *« un amalgame qui fait froid dans le dos »* et répété que rien ne justifiait le rejet de cette famille sans histoire.

De son côté, Michel Bulté a affirmé que celle-ci s'était vu proposer quatre logements – dont trois en banlieue – qu'elle avait refusés. M. M., qui embauche tous les matins à 5 h 45, avait expliqué au *Monde* qu'il avait refusé un appartement situé à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), qu'il jugeait trop éloigné. Un autre logement lui avait été proposé par l'OPAC de Paris, en octobre 1995. Mais il y aurait renoncé sur les *« conseils »* d'un employé de l'OPAC, qui lui aurait fait miroiter l'attribution d'un logement plus vaste. Mais il affirme n'avoir jamais entendu parler des deux autres logements évoqués par Michel Bulté. La mairie de Paris n'a, quant à elle, apporté aucune explication concernant la mention *« Sénégal »* figurant sur la fiche transmise à la CNIL.

Christine Garin

■ **PRESSE : « *Le Monde*, 1944-1995, histoire d'une entreprise de presse », lauréat de la Fondation Crédit lyonnais.** Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, a remis, lundi 25 novembre, dans les locaux du *Monde*, le prix de la Fondation Crédit lyonnais pour l'histoire d'entreprise à Patrick Eveno pour sa thèse de doctorat consacrée à notre journal. Soutenue en février 1996 à la Sorbonne, la thèse de M. Eveno est publiée par Le Monde Editions (540 pages, 160 F).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 26 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21293,60	+0,37	+7,80
Honk Kong index	13239,40	+0,93	+32,41

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/11	Var. en % 22/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2277,14	+0,96	+21,64
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1830,03	+0,63	+19,62
Milan MIB 30	1115	+0,63	+19,76
Francfort Dax 30	2795,24	+1,14	+24,01
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1544,69	+0,50	+5,97
Madrid Ibex 35	394,20	+0,71	+23,16
Amsterdam CBS	417,10	+1,09	+29,73

Tirage du *Monde* daté mardi 26 novembre 1996 : 505 706 exemplaires - 3



MANAGEMENT
L'intelligence économique est un outil stratégique encore mal perçu par les entreprises
page V



TRIBUNE
par Bernard Eme et Jean-Louis Laville
page IV

Le Monde EMPLOI

MERCREDI 27 NOVEMBRE 1996



ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XII

DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 4 DÉCEMBRE
Divorces et mariages d'entreprises

▼ INITIATIVES





PASCALE HEMERIG

L'isolement est le sort d'un nombre croissant de personnes, salariées ou non

Travailler en solitaire

d o s s i e r

Travailler en solitaire n'est pas une situation extrême qui serait seulement le fait de personnages taciturnes, vivant ainsi par choix. L'image du gardien de phare – qui d'ailleurs n'existe plus, pour cause d'automatisation – ou celle du berger voué à la transhumance, ne recouvre pas toute la réalité d'aujourd'hui, qui fait l'objet des recherches d'ergonomes *et de spécialistes* des conditions de travail. L'isolement et la solitude concernent de plus en plus de salariés ou d'actifs, tandis que les lieux d'exercice se *banalisent, en raison des évolu*tions dues autant aux gains de productivité qu'aux processus d'individualisation des horaires. La modernité impose aussi de tels changements.

Nombre de fonctions, qui se pratiquaient déjà à l'écart, avec des horaires décalés et parfois dans des espaces géographiquement éloignés ou désertés, notamment la nuit, sont devenues encore plus solitaires. Là où il y avait des gardiens qui s'épaulaient, il n'en reste souvent qu'un à faire les rondes et à surveiller. Sur des plates-formes industrielles importantes, comme dans la pétrochimie, les techniciens, les responsables de la maintenance ou de l'entretien d'installations *sophistiquées interviennent* en solitaire ou ont l'impression de le faire. Même si des collègues sont présents, ils peuvent être à l'autre bout de l'usine, quand ils *ne sont pas « d'astreinte » chez* eux, principalement le week-end, reliés par téléphone ou par des moyens de communication électroniques.

D'où le sentiment d'angoisse qui s'ajoute à la fatigue des horaires décalés, et que partagent les professions de secteurs aussi divers que le gardiennage, la surveillance ou la sécurité, la maintenance, l'entretien et le transport. Tous, quel que soit leur poste, évoquent l'anxiété qui les étreint quand il leur faut prendre une décision, surtout lorsqu'ils sont confrontés à une circonstance imprévue. Ils ne peuvent pas appeler à l'aide, redoutent l'erreur et voudraient bien bénéficier de cette forme de recul que confère un diagnostic né de la confrontation. Mais leur plus grande crainte, que l'existence d'appareils de détection ne suffit pas à calmer, reste l'ac*cident. La moindre défaillance* peut comporter un risque grave, comme pour le berger dans les alpages, une chute peut se transformer en catastrophe. La plupart *des recherches menées par l'INRS* (Institut national de recherche et de sécurité) portent précisément sur ce point et les matériels se perfectionnent.

Cet *isolement* professionnel a également des conséquences sociales. Ainsi que le souligne un syndicaliste, non seulement le gardien ne se voit pas, mais son travail non plus. Cela peut expliquer pour partie que les éléments conventionnels soient pauvres et que ces conditions particulières de travail soient largement ignorées ou fassent l'objet d'une réglementation surannée. L'actuel conflit des chauffeurs routiers fournit une démonstration de cet état de fait, puisqu'il aura fallu des barrages pour comprendre ce *qu'exprimait* la *somme* de ces solitudes. Si le technicien en VSD (vendredi-samedi-dimanche) bénéficie d'une protection sociale en tous points comparable à celle *de ses collègues de semaine*, on ne peut pas en dire autant de bien des travailleurs solitaires qui paient le prix fort de leur position. Là encore, le sort du berger *est exemplaire en dépit des amé*liorations apportées à sa vie quotidienne par l'héliportage ou les rares moyens de transmission à sa disposition.

Au-delà, il convient également de constater l'essor du travail en solitaire dans des catégories d'activité traditionnelles, influencées par les transformations en cours. Tandis que l'artisan d'autrefois tend à disparaître, de nouvelles générations apparaissent, plus professionnelles encore et, surtout, mieux organisées, qui maîtrisent davantage les outils de gestion de leur temps et de leur portefeuille de commandes. Face aux fluctuations, ces artisans adoptent des démarches commerciales au lieu d'attendre le client. Ils repèrent les créneaux porteurs et se spécialisent sur des marchés d'avenir pour lesquels ils se forment ou entretiennent leur qualification. Véritables chefs d'entreprise, ils se soucient du service après vente et, plus sérieusement que leurs aînés dont c'était le talon d'Achille, se préoccupent de la facturation, du paiement par les clients et se sont modernisés pour traiter les documents administratifs. Ce faisant, ces solitaires-là cherchent à réduire les éléments d'incertitude qui leur pèsent à tous et assument tranquillement leur situation d'indépendants forcenés.

Pour des raisons qui tiennent à *l'évolution de l'emploi*, par choix, ou par nécessité, à la suite d'un licenciement par exemple, de nouveaux travailleurs indépendants cherchent, eux aussi, *les moyens de compenser les in*quiétudes de l'exercice professionnel en solitaire. Ils doivent pareillement se créer une clientèle, la prospecter, car rien n'est *plus redoutable*, pour eux, que d'avoir à subir un temps mort entre deux missions. Individuellement, mais de plus en plus souvent collectivement, à mesure que cette forme d'emploi se répand, ils apprennent à gérer ces aléas et acquièrent le sens de l'anticipation que, salariés, ils ne cultivaient pas forcément.

Dans tous les cas, salariés isolés ou professionnels solitaires, les uns et les autres découvrent un rapport au travail différent des normes habituelles. Seuls, et ne devant compter que sur eux, ils préfigurent des modes de fonctionnement appelés à proliférer. Avec ce que cela suppose de ruptures et d'angoisses que, pour leur part, ils connaissent déjà, parfois à leur corps défendant.

Alain Lebaube

Lire pages II et III

L'angoisse du technicien de maintenance seul aux manettes d'un site industriel

Experts techniques, ces salariés sont appelés à régler pannes et incidents sans pouvoir confronter leur diagnostic

Techniciens et agents de maintenance, tous le confirment : le plus pesant, dans le travail isolé, c'est d'être livré à soi-même. *« On ne réagit pas du tout de la même façon que l'on soit seul ou deux »*, témoigne Philippe Saunier, opérateur en charge de l'unité de déminéralisation des eaux de la raffinerie Total de Gonfreville, où ne travaille personne d'autre que lui. Affecté à ce poste il y a dix ans, il assure, depuis 1992, les tâches de contrôle et d'entretien. Son chef de quart est basé à 800 mètres. *« Lorsque l'on est seul*, explique-t-il, *même si l'on est capable, en principe, de surmonter un problème, l'appréhension est bel et bien là. On craint l'erreur. Comment prendre du recul face à l'événement ? Recul que la présence d'un autre permet d'apporter. »*

Nombre d'interventions sont, bien sûr, routinières. Mais il y a toujours des imprévus, des dysfonctionnements. *« Vous avez beau connaître la procédure à suivre, quand la décision vous appartient à vous seul, vous perdez votre assurance »*, affirme Joël Pelletier, salarié de Laurent Bouillet Entreprise, société d'exploitation et de maintenance d'installations thermiques.

Technicien itinérant, Joël Pelletier intervient chaque jour sur des installations différentes. Il en connaît mieux certaines que d'autres, celles par exemple où il est appelé à se rendre tous les mois. Mais lorsqu'il est d'astreinte le week-end ou la nuit, il peut lui arriver d'intervenir d'urgence sur des sites suivis habituellement par ses collègues. Récemment, il a dû se rendre sur une installation qu'il ne connaissait pas bien. Il ne cache pas qu'il aurait bien pris ses jambes à son cou. *« J'étais paniqué*, raconte-t-il. *J'ai effectué l'intervention nécessaire, mais il a fallu que j'appelle mon chef de secteur pour qu'il me donne son feu vert. »*

Ce n'est pas une assistance technique que ces salariés réclament. Ils éprouvent plutôt le besoin d'être confortés dans leurs actes. *« Il est important de discuter de ce que l'on fait »*, appuie Thierry Nollot, lui aussi salarié de Laurent Bouillet Entreprise, détaché en permanence au sein du centre informatique d'une banque. Seul sur l'installation qu'il gère, il apprécie de savoir qu'il peut, à tout moment, appeler un responsable de son entreprise.

Equipés d'un système de communication radio ou d'un téléphone portable, ces techniciens, qu'ils soient salariés d'un complexe industriel ou d'une société sous-traitante, gardent toujours un lien avec le reste de leur entreprise. Mais parfois il faut agir dans les minutes, si ce n'est dans les secondes, qui suivent l'incident. Et là, il n'est plus question d'avoir des états d'âme et d'appeler son chef de quart ou son responsable de secteur qui peut, de toute manière, ne pas être là. Quand l'intervention présente des dangers, la tension est d'autant plus forte. *« Il faut agir, il faut trancher, on n'a pas le choix*, assure Joël Pelletier. *Ce n'est pas facile, surtout lorsqu'on est un grand anxieux comme moi. »*

Humainement, cette situation n'est pas toujours facile à vivre. Thierry Nollot, qui dit pourtant avoir le caractère d'un *« ermite »*, ne cache pas avoir besoin de temps en temps de « s'extraire » de son sous-sol pour aller boire un café avec le gardien du site sur lequel il travaille.

Philippe Saunier, lui, ne peut pas quitter son poste. Même quand il a des moments tranquilles, lorsque *« ça tire droit »*, explique-t-il dans le jargon du métier. Il prend ses repas à son poste. *« Cette solitude est surtout pesante*, relève-t-il, *le week-end ou la nuit : le chef de quart ne passe alors qu'une seule fois. »* Au cours de la semaine, dans la journée, il y a davantage de passage : Philippe Saunier voit l'ingénieur ou des techniciens spécialement appelés pour effectuer des réparations. *« Personnellement, je supporte assez bien mon isolement, mais c'est une question de tempérament »*, affirme-t-il, évoquant le cas de l'un de ses collègues qui a sombré dans la dépression. *« Quand on est tout seul, on est toujours en train de penser*, dit Joël Pelletier. *Selon l'état dans lequel on se sent, on vit plus ou moins bien sa solitude. »*

Laetitia Van Eeckhout

Un sujet « sensible »

Les groupes pétroliers et chimiques n'aiment pas beaucoup aborder la question du travail isolé. Pourtant, sur les complexes industriels importants, il y a des travailleurs qui sont hors de la vue ou de portée de voix des autres. Dans les faits, les salariés concernés peuvent communiquer avec leur responsable au moyen d'une radio. Ils disposent parfois également, à la ceinture, d'un système permettant de transmettre automatiquement, vers un poste de surveillance, l'alarme correspondant à une position critique (travailleur allongé ou immobile, présence de gaz). Pour les syndicats, ce type de surveillance reste précaire : ces équipements sont un « plus », estiment-ils, mais ils ne remplaceront jamais la présence humaine.

Le désert des rondes de nuit

Il est difficile pour les agents de sécurité de mener des actions collectives

Fatigue, solitude, stress, trois mots qui sonnent tel un refrain dans la bouche de la plupart des agents de surveillance et de sécurité. Discrets, ils le sont – profession oblige. D'ailleurs, ils demandent à s'exprimer uniquement sous leur prénom. Mais si vous leur chantez les paroles de Bécaud *« La solitude ça n'existe pas »*, rares sont ceux à ne pas réagir au quart de tour. *« C'est bien simple, par définition, on fait le plus souvent appel à nous quand il n'y a plus personne dans des lieux. Alors vous pensez bien que la solitude, nous, on sait que ça existe »*, lance Marcel, trente-sept ans, agent de sécurité dans une collectivité locale d'Ile-de-France.

Voilà six ans qu'il effectue les mêmes rondes, dans les mêmes locaux, aux mêmes heures de la nuit, à la minute près. Voilà six ans que son sommeil de nuit se limite aux quelques somnolences autorisées, mais toujours perturbées par les visites régulières des « contrôleurs ». *« J'ai fini par me trouver des passe-temps pour supporter à la fois la fatigue et la solitude*, explique-t-il, résigné. *La télévision – que j'ai moi-même dû acheter –, les mots croisés ou fléchés, les revues, etc. Ce qui me gêne le plus, c'est d'être isolé de ma famille. »*

Trois soirs par semaine, Marcel arrive à 19 heures et repart à 8 h 30 du matin, quand ses quatre enfants sont déjà partis pour l'école. Trois périodes de travail de treize heures trente chacune, pour un salaire tout juste au-dessus du SMIC. *« A la solitude et à la fatigue, vous pouvez ajouter le stress*, poursuit-il. *On a bien un bip, au cas où l'on serait agressé, mais il est connecté à une société de surveillance qui se contente de nous appeler par téléphone en cas d'alerte. Vous pensez que si l'on est agressé pendant une ronde, de l'autre côté du bâtiment, on va trouver le temps de revenir au bureau pour décrocher le téléphone et raconter notre vie ! »* Résultat ? *« Le bip, je le laisse au placard. »*

TROUBLES DU SOMMEIL

Certes, il existe dans la profession des cas où la solitude n'est que temporaire, voire inexistante : la surveillance sur des sites où l'activité se poursuit la nuit (entrepôts de la SNCF, usines fonctionnant en 3 x 8), ou le travail en équipe. Mais la grande majorité des agents de surveillance travaillent seuls, la nuit. *« J'ai fait presque toutes les tâches de ce métier*, indique Alain, trente-deux ans, aujourd'hui chef d'équipe : *protection rapprochée, entreprise, filtrage du personnel, centre commercial, site industriel. Je peux vous dire que dans chacune de ces catégories on souffre cruellement de l'isolement. »*

Mais les technologies, la télésurveillance, le téléphone portable ? *« C'est la vitrine, la plupart des entreprises de services de sécurité n'investissent pas dans ce matériel. L'agent a le plus souvent une lampe de poche, éventuellement un bip ou une batte de base-ball*, poursuit-il. *Prenez le cas d'une surveillance de jour dans un centre commercial : là, il y a du monde, c'est le moins que l'on puisse dire. Eh bien, même dans ce cas, nous sommes seuls, car le plus souvent la direction nous interdit d'adresser la parole à qui que ce soit, surveillance oblige. »*

Cet isolement subi par la grande majorité des 51 500 « agents d'exploitation » – sur 59 400 salariés de la branche, soit 86,6 % – a de nombreuses conséquences sociales pour les salariés. *« On finit par s'installer dans ce mode de vie pauvre en relations sociales*, explique Marcel, *et lorsqu'on a envie de changer de métier, on ne se sent pas à l'aise du tout. »* Vécues en solitaire, les conditions de travail entraînent des difficultés psychologiques ou physiques qui ne se révèlent souvent qu'avec le vieillissement.

MINCES GARANTIES SOCIALES

Une étude Estev (Enquête santé, travail et vieillissement) réalisée en 1990 – et réactualisée en 1995 – par trois cent quatre-vingts médecins du travail auprès de milliers de salariés de la branche nés entre 1938 et 1953, révèle *« d'importants troubles du sommeil »* dus aux horaires de travail. Quant aux heures supplémentaires, 97,7 % des entreprises interrogées par l'Ufiss (Union fédérale des industries et services de la sécurité) déclarent y avoir *« recours »*.

Sur le plan de la reconnaissance du métier, cette fois, une autre difficulté apparaît : *« Dans le nettoyage, le résultat du travail est visible de tous. Au matin, les cendriers sont nettoyés, les poubelles vidées, etc.*, précise Marie-Christine Dussaux, secrétaire nationale de la CFDT-services. *Alors que dans la surveillance non seulement le salarié ne voit personne pendant son travail, mais le produit de celui-ci n'a aucune existence tangible, pour personne »*...

Surtout, l'éclatement des activités et la dispersion des salariés ne favorisent guère la possibilité d'une pression collective pour assurer l'amélioration des conditions de travail. Résultat : alors qu'elle existe depuis bien longtemps, la profession n'a obtenu que très récemment des garanties sociales que d'autres secteurs connaissent depuis des décennies. Et encore la liste reste-t-elle mince : 1985, adoption d'une convention collective ; 1990, accord sur la revalorisation des bas salaires ; 1991, accord sur la formation minimale de base. Depuis, rien. A l'exception d'un accord sur les classifications dont le dossier est encore à l'étude.

« C'est une des rares branches où les négociations avec le patronat ont lieu avec des permanents syndicaux et pas avec des représentants du personnel, indique Marie-Christine Dussaux. *Il existe une assez forte hostilité au syndicalisme dans les entreprises du secteur* [75 % d'entre elles ont moins de cent salariés chacune] *et les salariés ont du mal à se connaître, et donc a* fortiori *à se réunir et à s'organiser. »* Près de 95 % des agents de surveillance sont ainsi, aujourd'hui, au plus bas coefficient de qualification de la profession, c'est-à-dire au minimum salarial de la branche.

« Comment voulez-vous que nous puissions poser collectivement les problèmes ?, reconnaît Jean, trente-sept ans, agent de sécurité dans une banque parisienne. *On ne se croise que rarement et le premier qui bronche, l'employeur le repère tout de suite. Je me souviens qu'il y a quelques années, quand ils ont décidé de réajuster les salaires au-dessus du Smic, les employeurs en ont profité pour intégrer nos anciennes primes aux nouveaux salaires. Dans l'entreprise où j'étais* [95 salariés], *dix d'entre nous ont réagi. Tous ont été licenciés ! »* Jean en faisait partie.

Olivier Piot

Un berger à l'écart de la vie et du temps

La plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône), désertique, se noie sous une pluie torrentielle. Dans la nuit, la vague silhouette d'un homme et celle d'un chien, entourés d'une masse ondulante, se déplacent au loin. Frédéric, vingt-cinq ans, ramène les moutons à la bergerie. Le jeune homme vit seul ici, dans une cabane sans eau courante, sans électricité, ni téléphone. Les cheveux blonds, le regard paisible, il raconte, à la lueur des bougies, son parcours peu banal : un BTS d'informatique industrielle, un an de chômage, des petits boulots, un stage de pâtre et enfin l'école du Merle, en Provence, qui forme des bergers. Il a choisi ce métier, non pas pour l'isolement, mais parce qu'il aime la nature et la montagne où il se rend avec les bêtes pour l'« estive », de la mi-juin à la mi-octobre.

Son patron, René, cinquante-quatre ans, éleveur près d'Arles, dont le cheptel compte mille huit cents brebis, se dit *« berger avant tout »*. Il est fils d'éleveur et petit-fils de berger. Dès l'âge de quatorze ans, il gardait les moutons de son père. Il passe tous les étés en estive, toujours au même endroit, à 2000 mètres d'altitude, dans les Alpes. Là-haut, avec cinq bergers, il *« gère »* sept mille bêtes. Les moutons, c'est sa *« passion »*. Le métier a évolué, par certains aspects. Ainsi, depuis sept ou huit ans, René recourt à l'héliportage, en début d'estive, pour faire livrer, dans les cabanes, le sel nécessaire à l'alimentation du troupeau et la nourriture non périssable pour les bergers.

Pour les autres achats, effectués au village, Frédéric utilise la voiture une fois par mois. Mais il doit marcher deux heures avant d'atteindre la route. Si les courses sont trop lourdes, *« on utilise des ânes pour les remonter à la cabane »*, raconte René. En cas d'accident ou de maladie, impossible de prévenir quiconque. Les cabanes sont rarement équipées du téléphone. Les moutons sont soignés par les bergers.

« Il faut être prudent, observe Frédéric. *Si on a le malheur de faire une chute à un mauvais endroit, et que personne ne passe par là, on peut y rester. »* Certains bergers ont des talky-walkies. René aimerait bien utiliser un téléphone portable. *« J'en ai essayé plusieurs. Mais ça ne marche pas là-haut ! »*, regrette-t-il.

LIENS PARTICULIERS

Frédéric aime bien son métier. Mais il souffre parfois de la solitude, *« parce que je ne peux parler à personne et que personne ne me parle »*. Malgré tout, il dit qu'il *« vit bien »* cet isolement, et écoute beaucoup la radio. Avec les moutons, avec les chiens du troupeau, *« il n'y a pas d'échanges »*, estime-t-il. René, lui, ne ressentait pas de solitude quand il gardait les moutons. Le chien *« c'est le complice du berger*, affirme-t-il. *Même avec les moutons, une relation s'établit »*.

Et puis, il y a les *« guides »* qui aident à conduire le troupeau, en général des moutons mâles castrés, facilement reconnaissables à la laine taillée en *« pompons »* qui orne leur tête. *« On a un lien particulier avec eux*, constate René. *Même quand ils ont mangé, ils viennent vers le berger, se frottent à lui. »* Autrefois, pour passer le temps, beaucoup de bergers sculptaient le bois au couteau. René fabriquait ainsi des « clavettes », superbement ciselées, qui servaient à maintenir les « sonnailles » que portent certains moutons.

Frédéric, lui, n'a *« pas la patience »* de sculpter. En revanche, il lit beaucoup, Voltaire, Pirandello et Goethe. Il a *« pas mal d'amis »*, mais il les voit *« très peu »*. Quand il est dans la Crau, il prend parfois sa voiture, le soir, pour aller manger une pizza et rencontrer des gens dans un café de Salon-de-Provence. René, lui, aimait bien, quand il était jeune, aller danser le soir au village, durant l'estive. Frédéric préfère un autre sport. Il vient d'acheter un appareil de musculation.

Francine Aizicovici

Le travail isolé, une contrainte plus qu'un choix

Le travail isolé, défini comme la situation de tout salarié *« hors de vue ou de portée de voix des autres, pour des périodes de plus d'une heure »*, touche des hommes et des femmes de secteurs très diversifiés : gardiens de nuit, rondiers, chauffeurs routiers, conducteurs de bus ou de métro, agriculteurs, etc. Sans oublier l'isolement phonique de l'ouvrier d'usine en proie aux nuisances sonores de l'atelier. *« Le travail isolé concerne de plus en plus d'individus »*, estime Bernard Van de Vyver, chef du service études générales et ergonomie à l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Ce spécialiste explique le développement du phénomène par deux raisons : les gains de productivité, d'une part, qui ont entraîné des réductions d'effectifs considérables au cours des vingt dernières années ; la flexibilité et l'individualisation des horaires (travail de nuit ou le week-end...), d'autre part, qui conduisent les salariés à travailler moins souvent ensemble.

D'après la dernière enquête du ministère du travail sur les conditions de travail, 5,8 % des salariés se considèrent comme isolés à leur travail. Selon les experts, cette tendance – qui touche plus spécialement les secteurs du transport, du gardiennage, de l'entretien, du nettoyage ou de la surveillance des machines – est davantage répandue dans les PME que dans les grandes entreprises.

UN TEMPÉRAMENT ADAPTÉ

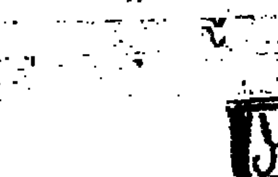
L'isolement sur le lieu de travail ne va pas sans conséquences importantes, psychologiques notamment, sur l'individu lui-même. D'après une étude réalisée par l'INRS auprès de vingt-cinq entreprises (sur un échantillon de cent cinquante et une personnes) et publiée dans la revue de l'Institut *(Cahiers de notes documentaires)*, le travail en poste isolé apparaît davantage comme une contrainte que comme un choix. 73 % des salariés concernés estiment que, pour travailler seul, il faut *« avoir un tempérament adapté »* ; 40 % reconnaissent qu'ils *« s'endurcissent à force de travailler seuls »* et 35 % qu'ils *« deviennent plus sensibles à tout ce qui se passe autour d'eux »*. Pour combattre l'ennui, 27 % affirment *« s'exercer à des situations inhabituelles ou difficiles »*, *« un peu comme si l'opérateur ou le gardien de nuit se sentait responsable de l'atelier ou de l'usine parce qu'il est seul »*, commente Ghislain Krawsky, responsable de la section ergonomie des systèmes au service ergonomie et psychologie industrielle de l'INRS.

Interrogés sur les avantages de leur situation, 57 % des travailleurs isolés plébiscitent la latitude qui leur est laissée pour s'organiser de manière autonome ; 21 % y voient un moyen de mieux se concentrer sur leur travail. Au chapitre des inconvénients, 24 % des personnes interrogées invoquent la nécessité de *« se débrouiller »* seuls et, plus globalement, la solitude psychologique. Si un quart n'y voit aucun inconvénient, c'est parce qu'il s'agit, pour la plupart, d'*« isolés occasionnels »*.

Naturellement, c'est en cas d'accident que le problème de l'isolement sur un poste de travail se pose avec le plus d'acuité, particulièrement lorsque l'individu est dans l'incapacité de demander du secours par téléphone. D'où l'utilité des dispositifs d'alarme pour travailleurs isolés (DATI) qui détectent la position anormale d'un homme accidenté ou malade et transmettent automatiquement l'alarme à un poste de surveillance. La détection se fait généralement par le biais d'un dispositif électronique qui se déclenche en cas, par exemple, de *« position horizontale prolongée du corps »* ou de *« perte de mouvement »* de l'opérateur. Sur les systèmes de radiocommunication, cette fonction est fréquemment appelée *« homme mort »*. A l'INRS, Ghislain Krawsky ne fait pas mystère des limites d'un tel dispositif : *« Encore faut-il que la personne ne soit pas soumise à des vibrations ou amenée à effectuer des positions acrobatiques dans le cadre de son travail. »*

Aussi précieux soient-ils lorsque se produit l'accident, les DATI ne doivent néanmoins pas masquer l'importance de la démarche préventive : indispensable, celle-ci suppose, outre un renforcement de la coordination entre les équipes, *« une analyse très précise des tâches de la personne isolée et des risques d'accidents encourus dans le cadre de l'exercice de ses activités, afin d'essayer de limiter le danger au maximum »*, souligne Ghislain Krawsky. C'est là tout l'enjeu de l'ergonomie.

Philippe Baverel



s de nuit



PASCALE HEMERY

Des travailleurs indépendants obsédés par la recherche du client

Entre deux missions, la peur du vide

Par choix ou par nécessité, ils sont devenus travailleurs indépendants. Une situation pas toujours facile à gérer, mais à laquelle ils ne renonceraient pour rien au monde. Leur préoccupation principale : trouver des clients et gérer les temps morts entre deux missions. Françoise, 33 ans, mère de deux jeunes enfants, est spécialisée dans la formation à l'informatique. Son quartier général : un coin de la salle de séjour de son appartement parisien. Michel, 49 ans, spécialisé en informatique de gestion, a, quant à lui, installé son bureau au premier étage de sa maison dans les Yvelines.

Françoise découvre l'informatique à l'Ecole du Louvre où elle est étudiante en histoire de l'art. Sa passion ne lui offre guère de débouchés. Elle accepte les missions que lui confie une SSII après lui avoir fait suivre un stage de formation... de formateur. *« Une opportunité s'était ouverte. Je m'y suis engouffrée. »* Elle commence joyeusement sa vie d'indépendante, travaillant quinze à dix-huit jours par mois, grâce à cet unique client. *« Ce rythme de vie m'a plu, car il me permettait de prendre des cours de technique de peinture et de sculpture. »*

L'arrivée d'un nouvel environnement informatique sur le marché vient bousculer ce bel ordonnancement. *« En tant qu'indépendante, il aurait fallu que j'investisse énormément en matériel, en logiciels, et en temps, pour me remettre au goût du jour. »* Une SSII propose de l'embaucher comme formateur salarié à plein temps. Françoise aura du mal à accepter les contraintes du salariat. Elle tient deux ans et démissionne peu après la naissance de son premier enfant.

Prévoyante, elle a profité de son congé maternité pour préparer le terrain. Elle a repris contact avec les anciens salariés de la SSII qui lui fournissait du travail à ses débuts, mais qui a, entre-temps, déposé son bilan. Ceux-ci lui cèdent quelques missions. Elle se procure le fichier des sociétés de formation en informatique. Elle envoie des mailings, passe des coups de fil pour décrocher des rendez-vous. *« Pas évident à obtenir... »* Avec le temps, ce travail de fond finit par payer : *« Des gens m'ont répondu au bout de quatre ou cinq mois, et parfois même un an, pour me confier du travail. »*

Aujourd'hui, elle a trois types de clients : les SSII, qui sont ses principaux fournisseurs de missions, les sociétés qui vendent des ordinateurs et qui souhaitent étendre leur activité à la formation et, de façon plus marginale, d'autres indépendants qui pratiquent des rétrocessions d'honoraires : *« Lorsqu'un indépendant n'a pas la disponibilité ou la compétence pour remplir une mission, il fait appel à un autre indépendant qui effectue la mission à sa place, moyennant en général un retour d'honoraires de l'ordre de 10 à 15 % de la mission. »*

Evidemment, la formation étant une activité saisonnière, elle doit naviguer entre les périodes hautes et les périodes basses. *« Il ne faut pas attendre la dernière minute pour réagir, car lorsqu'on n'a plus de missions, on n'a plus d'argent non plus pour faire des relances commerciales. »* Régulièrement, elle contacte les clients qui ne lui ont pas fait signe depuis un moment. Dès qu'elle sent que son activité commence à décroître un peu, elle fait un mailing, suivi d'un coup de téléphone pour évaluer les chances de retour. *« Un mailing, cela se fait toujours un peu en aveugle. On ne peut pas savoir si l'entreprise est susceptible d'avoir recours à vos services, si elle a le matériel sur lequel vous êtes compétent ou non, c'est pourquoi il est bon de prévoir un contact plus direct. »*

RÉSEAU DE RELATIONS

Son plus gros souhait à l'heure actuelle est que le serveur Minitel d'A2I (Association des indépendants en informatique), qui met en relation clients et indépendants, retrouve son efficacité d'antan après un arrêt de quelques mois. *« C'est une aide commerciale extraordinaire. Les clients arrivent tout seuls pour le prix d'une communication téléphonique, car l'association ne fait pas payer ce service. Le serveur m'a apporté un tiers de ma clientèle. »*

Michel, qui a plus le profil du technicien que du commercial, a choisi de s'appuyer sur un réseau de relations qui l'aide à pénétrer dans les entreprises, plutôt que d'envoyer des mailings à l'aveuglette. Ses vingt années de salariat, dans diverses entreprises, ne l'ont pas préparé à soutenir une politique commerciale agressive.

Devenu indépendant par la force des choses à 46 ans, à la suite d'un licenciement économique, il lui a fallu faire face à une réalité qu'il ne connaissait pas. S'il lui est difficile de prendre son téléphone pour convaincre une entreprise qu'elle aurait tout intérêt à utiliser ses services, en revanche, une fois le rendez-vous obtenu, il retrouve une aisance basée sur son savoir-faire. Sa stratégie commerciale consiste donc à trouver les relais, les intermédiaires qui lui faciliteront le premier contact.

Dès le départ, il a adhéré à l'association A2I et est entré dans le groupe AEC (Alliance Entreprises Conseils), un réseau constitué de consultants indépendants ayant des compétences complémentaires : en informatique, en qualité, en réorganisation, dans le domaine commercial.

Lorsqu'un consultant membre d'AEC n'arrivait pas à satisfaire une commande hors de son champ de compétence, il transmettait l'affaire à un confrère dont c'était au contraire la spécialité. *« Le groupe a éclaté au bout de huit mois, mais il m'a permis de démarrer. J'ai eu mon premier client grâce au réseau. Puis, mon deuxième, grâce à un consultant en organisation qui effectuait une mission chez le premier. En fait, j'avais participé à une action qui n'a pas donné les fruits promis, mais qui a eu par la suite un effet boule de neige. »*

Le premier client, qui avait des responsabilités dans le patronat local, lui a également permis d'entrer en contact avec des entreprises qui avaient des problèmes informatiques à régler. De même, l'association des anciens de la dernière entreprise dans laquelle il a travaillé lui a ouvert d'autres portes. *« Pour l'instant, cela ne s'est pas concrétisé par des missions, mais les contacts sont pris. Après ce sera plus facile pour moi. »*

Aujourd'hui, Michel a quelques clients réguliers et effectue des missions ponctuelles, toujours obtenues par le biais de relations. Il a mis au point un produit : l'informatisation d'un annuaire, un travail qui lui a pris du temps et qu'il espère bien rentabiliser. Par ailleurs, il vient de signer un contrat avec un éditeur pour devenir distributeur d'un logiciel de suivi de production, pour les PME. *« Cela me permettra de rentrer plus facilement dans les sociétés qui souhaitent une démonstration et de proposer en même temps mes services en tant que responsable informatique extérieur à l'entreprise. »* Chacun, en somme, gère son indépendance selon sa personnalité.

Catherine Leroy

Repères

- D'après les principes généraux de prévention contenus dans le code du travail, les chefs d'entreprise ont obligation de faire surveiller les travailleurs isolés ou affectés à des postes de travail particulièrement dangereux. Concernant les activités des entreprises sous-traitantes, l'article R 237-10 du code du travail précise : *« Lorsque l'opération est exécutée de nuit, ou dans un lieu isolé, ou à un moment où l'activité de l'entreprise utilisatrice est interrompue, le chef de l'entreprise concernée doit prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun salarié ne travaille isolément en un point où il ne pourrait être secouru à bref délai en cas d'accident. »*
- L'artisanat regroupe environ 820 000 entreprises et emploie 2,2 millions d'actifs. En 1994, son chiffre d'affaires atteignait 757 milliards de francs. Le secteur du bâtiment et celui des services (réparations, transports...) représentent respectivement 36,6 % et 30,5 % des entreprises artisanales.

L'artisan, son fax, son ordinateur et ses deux téléphones portables

Spécialiste en climatisation, Jean-Luc Lévigne gère son activité seul. Sauf les comptes, faits par sa femme

Il colle des Post-it partout, sur le tableau de bord de son 4 x 4, sur le coin de l'écran de l'ordinateur, pour être sûr de ne rien oublier. Et fustige les vendeurs de « grille-pain » – comprenez les radiateurs électriques de mauvaise qualité. Depuis dix ans, Jean-Luc Lévigne est installé comme artisan en plomberie-électricité-climatisation à Glaine-Montaigut, près de Billom en Auvergne. *« J'ai toujours souhaité devenir mon propre patron »*, explique cet homme de quarante-deux ans dont le caractère indépendant a plus d'une fois heurté ses anciens employeurs. Il a été successivement magasinier, puis commercial en matériel électrique.

Aujourd'hui, il travaille quasiment en solo. Deux compagnons l'assistent, depuis un an, sur certains chantiers et sa femme, comptable, gère ses comptes. Le reste – recherche de clients, élaboration de devis, service après-vente –, il s'en charge lui-même. *« Le plus dur, c'est de trouver des chantiers »*, observe cet artisan qui se dit plus technicien que commercial.

Comme une cinquantaine de ses confrères disséminés dans le Puy-de-Dôme, Jean-Luc Lévigne a signé une « charte qualité » avec EDF pour la pose de radiateurs électriques. Son nom apparaît donc sur la liste départementale de l'établissement public. Par ailleurs – après un stage technique de quelques jours –, il est agréé par Carrier et Mitsubishi, deux noms du froid, en tant qu'installateur de climatisation. Ce qui lui permet d'offrir à ses clients une garantie de trois ans, contre un seulement pour les artisans non agréés.

Sans oublier, petit plus qui a son importance, les étiquettes autocollantes à son nom apposées sur les machines qu'il installe. Le bouche à oreille fait le reste, d'où un rayon d'intervention géographique variable, depuis le gîte rural à deux pas de sa ferme jusqu'à cette usine de Saint-Eloy-les-Mines, à 90 kilomètres de chez lui.

Le service clients consiste aussi à utiliser les moyens de son temps : un logiciel lui permet de calculer les bilans calorifiques et frigorifiques, un fax à envoyer les devis. En cas de panne, ses clients liés par un contrat de maintenance – les industriels –, peuvent le joindre soit sur son téléphone de voiture, soit sur un portable qu'il garde toujours avec lui. Les autres laissent un message à son « bureau-domicile », qui renvoie les appels. Des fiches informatisées, qu'il actualise régulièrement, répertorient toutes les installations de climatisation des clients industriels, leur emplacement exact dans l'usine et leur état d'usure afin d'être plus efficace au moment de l'intervention.

Comment entretient-il ses compétences ? Adhérent à la chambre artisanale du bâtiment du Puy-de-Dôme (la Cabep), il a accès à des stages de formation à des tarifs privilégiés et reçoit régulièrement de la documentation technique. Son « Vidal », comme il dit. Il gère aussi ses retards de paiement ; mais en dix ans, il n'a eu recours qu'une seule fois au constat d'huissier. Jean-Luc Lévigne voit son avenir dans l'industrie. Son savoir-faire dans la climatisation, le « froid » dans le jargon, lui ont ouvert les portes des entreprises : *« Encore peu d'artisans sont compétents dans ce domaine et, intellectuellement, le travail est plus intéressant. Les industriels regardent autant la solution technique proposée que le montant de la facture »*, observe-t-il.

Ce secteur assure aussi une activité régulière, contrairement aux particuliers qui, par exemple, lancent rarement des chantiers durant l'hiver. Son métier déborde parfois sur sa vie privée, même si ce père de deux enfants s'organise pour être libre le week-end. Avec un succès mitigé. Dans le salon, ses papiers professionnels encombrent la table de billard, son passe-temps favori.

Clarisse Fabre

l e c t u r e s

Dans les dédales des statuts

LE DROIT APPLICABLE AU PERSONNEL DES ENTREPRISES PUBLIQUES
de Christian Gabar
LGDJ, 588 p., 320 F.

Quel dédale ! La réalité des statuts présente bien des différences d'une entreprise à l'autre. Et cela, dans leur conception même, puisqu'ils peuvent être, selon les cas, le résultat d'un schéma construit par un gouvernement ou le fruit d'une élaboration paritaire. Christian Gabar peut ainsi faire état de *« l'incroyable désordre »* des dispositions applicables au personnel, *« qui reflète la réelle difficulté de la société libérale à assimiler son secteur public industriel commercial et, conséquemment, à construire un droit cohérent pour ceux qui y travaillent »*.

Il a donc fait œuvre utile en écrivant cette véritable bible qui clarifie un maquis juridique parfois proche de l'inextricable et le met en perspective. Les accords syndicats-directions sont-ils spécifiques ou relèvent-ils des procédures classiques de la négociation collective ? Le recours au licenciement économique est-il tout à fait exclu ?... Les réponses sont nuancées, selon les juristes et les statuts. Le flou est souvent au rendez-vous et on tombe, au passage, sur des carences assez énormes : *« Le législateur ne s'est jamais donné la peine de se prononcer sur la question de l'application du code du travail au personnel statutaire de droit privé, préférant se réfugier derrière les juges, qui sont en totale contradiction d'une juridiction à l'autre. »*

Mais ce coup de projecteur sur les réalités internes d'un secteur aujourd'hui menacé ne vient-il pas trop tard ? L'auteur est, en tout cas, favorable à sa survie.

Optimiser les fonctionnements

L'AMÉLIORATION PARTICIPATIVE DES PROCESSUS
de Didier Noyé
Insep Editions, 108 p, 130 F.

L'activité de l'entreprise met en œuvre de nombreux processus imbriqués : achat, production, distribution, entretien des équipements. Ce guide vise à les optimiser. Il propose des outils pour les identifier, les analyser, réduire les temps et les coûts, renforcer l'implication des salariés. L'ouvrage indique opportunément que les transformations souhaitées ne se construisent pas sans les personnes concernées, et peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur l'intérêt du travail, les habitudes prises, la qualification. Anticiper ces retombées est donc indispensable.

L'emploi des jeunes en France

LES OUTILS DE L'INSERTION
de Jean-Paul Juès
Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 128 p., 40 F.

L'essentiel de ce qu'il faut savoir sur un sujet qui n'a pas fini de nous préoccuper : les dispositifs existants, les mesures récentes prises par l'Etat, les caractéristiques de l'accès au premier emploi... Le chapitre consacré aux initiatives des milieux socioprofessionnels est particulièrement intéressant et montre qu'il n'est pas impossible de mener des actions efficaces et ciblées. Et cela, malgré l'échec global de la politique d'insertion professionnelle des jeunes menée depuis vingt ans.

Daniel Urbain

f o r m a t i o n

Cegelec choisit l'apprentissage pour renouveler ses équipes d'opérateurs

La filiale d'Alcatel Alsthom s'est engagée à recruter 150 jeunes sans qualification par an

Non loin de la place de la Nation à Paris, au fond de la discrète impasse Delépine, le Centre de formation d'apprentis (CFA) du même nom apprend à quelque 600 jeunes les métiers de l'équipement électrique. Vingt-cinq d'entre eux ont été envoyés là par Cegelec, filiale d'Alcatel Alsthom, pour y préparer en deux ans un contrat d'apprentissage qui doit déboucher sur l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et d'un brevet d'études professionnelles (BEP) d'électrotechnique. « Delépine » est l'un des seize CFA que Cegelec a sélectionnés à travers la France pour accueillir les quelque 150 apprentis qu'elle s'est donné comme objectif de recruter chaque année.

En 1992, sous l'impulsion d'Yvan Miran, son directeur général, la société s'est engagée dans une politique de renouvellement de ses équipes de montage, par l'embauche et la formation de jeunes, recrutés sans qualification au niveau de la troisième. A dire vrai, le score annuel réel n'atteint que rarement les 150 apprentis annoncés. *« La conjoncture nous amène parfois à réduire un peu ce chiffre,* explique Robert Ziegler, du service formation et développement du management, *car nous nous engageons à garder durablement ces jeunes, et il faut pouvoir leur assurer du travail. »* Ainsi il n'y a eu que 125 contrats signés en 1996.

L'opération a été baptisée « Trial ». Ce mot emprunté au vocabulaire sportif a été choisi pour accrocher l'intérêt des jeunes. Mais il veut aussi exprimer une certaine parenté avec le système dual allemand, même si on introduit – à côté de l'entreprise et du jeune – un troisième partenaire : le CFA. La douzaine de jeunes qui suivent actuellement leur deuxième année de cours à « Delépine » se montrent confiants quant à leurs chances d'obtenir les deux diplômes qu'ils préparent. Beaucoup étaient brouillés avec l'école et leur famille : après une classe de troisième ratée, *« nous ne pouvions plus rien faire, nous étions rejetés de partout »*, dit l'un d'eux.

UNE ORGANISATION SOLIDE

Ils n'ont pas vraiment voulu devenir des spécialistes de l'électricité. Ce qu'ils ont choisi, c'est Trial en tant qu'ensemble. Avec deux composantes décisives : d'une part, la possibilité – à travers des contrats d'apprentissage successifs – de continuer leur formation vers un baccalauréat professionnel et un BTS s'ils le désirent, voire vers un diplôme d'ingénieur. D'autre part, la promesse d'embauche en contrat à durée indéterminée (CDI) après réussite à l'examen. A elles seules, ces deux perspectives suffisent pour qu'ils se jugent aujourd'hui *« privilégiés »*.

Ils ont en outre trouvé deux raisons supplémentaires de se réjouir. La première est qu'ils s'estiment bien payés, car ils touchent l'ensemble des indemnités prévues par la convention collective pour le personnel de chantier. Celles-ci visent à compenser des dépenses comme les repas, les déplacements ; leur montant a pour effet de doubler la paie.

Plus justement, ils notent qu'ils passent une semaine sur deux en cours au CFA et que la portion de SMIC qu'ils reçoivent (en cette deuxième année, 37 % ou 49 %, selon qu'ils ont ou non dix-huit ans) constitue une rétribution correcte pour un mi-temps de travail. Leur second motif de satisfaction tient à la manière dont on les forme. Le système Trial est solidement organisé. A sa tête, un *« pilote national »*, Robert Ziegler, veille à la bonne marche de l'ensemble, secondé dans chacune des six directions territoriales par autant de *« pilotes »* régionaux. Et les cinquante établissements répartis dans le pays sont tous pourvus d'un *« correspondant »* apprentissage.

Par ailleurs, chaque jeune a un tuteur qui le suit dans toute sa formation pratique sur les chantiers. *« C'est le maillon essentiel de Trial »*, estime Robert Ziegler. C'est aussi le point faible de beaucoup de dispositifs d'apprentissage. Les douze apprentis du CFA Delépine sont unanimes à juger leurs tuteurs *« très bien »*. Deux fois durant l'année, ceux-ci viennent les retrouver au CFA pour une réunion avec les professeurs.

« Tout le monde fait le point, explique René Salacroup, le directeur de l'établissement. *Puis, quand la rencontre se termine, les professeurs prennent rendez-vous avec les tuteurs pour aller dans l'entreprise. »* De leur côté, les jeunes notent : *« Si nous avons un problème, nous pouvons en parler et nous sommes écoutés. »* Quant à leurs professeurs, ils disent *« avoir les meilleurs du CFA »*. Bref, la direction de Cegelec *« veut de la réussite et elle obtiendra de la réussite »*.

FORTE SÉLECTION

Robert Ziegler affiche d'ailleurs des résultats spectaculaires. Les trois premières promotions ont été reçues au CAP respectivement à 95 %, 92 % et 93 % ; pour le BEP, les résultats tournent autour de 80 %. Si les douze de « Delépine » poursuivent dans cette voie, ils seront embauchés l'an prochain comme monteurs électriciens en CDI ou pris en apprentissage pour deux ans, dans le cadre d'une préparation du bac professionnel. A ce jour, 183 jeunes ont opté pour la première solution, 55 pour la seconde, et 3 démarrent un brevet de technicien supérieur (BTS). Ajoutons que ceux qui arrêtent leur formation au niveau du BEP ont la possibilité de la reprendre au sein de l'entreprise, dans le cadre d'un programme récemment mis au point pour le personnel des chantiers.

Il faut néanmoins souligner quelques points que les jeunes entrés dans la filière Trial ont tendance à gommer. Si modeste qu'ait été leur niveau scolaire, ils ont été les meilleurs parmi un nombre de candidats cinq fois plus élevé que le nombre de places disponibles. Une sélection assez forte a donc été opérée dès le départ.

Qui plus est, Cegelec met une double barrière à l'intégration définitive de ses apprentis : d'une part, l'échec à l'examen ne pardonne pas, il est exclu de redoubler ; d'autre part, bien que cela n'apparaisse pas clairement dans les documents qui présentent Trial, la société se réserve le droit d'exclure de l'accès au CDI ceux qui auront manifesté soit *« un mauvais esprit »*, soit un caractère difficile, ou bien montré une propension à l'absentéisme.

Cela explique que le taux d'insertion des diplômés (72 %) ne soit pas aussi élevé qu'on l'attendrait, tout en étant très supérieur à la moyenne nationale. Au total, 60 % des jeunes entrés en apprentissage, diplômés ou non, trouvent un emploi à la sortie du CFA.

Aucune de ces nuances ne trouble les intéressés : *« De toute façon, même celui qui doit s'en aller a de bonnes chances de trouver un emploi, car il part avec deux ans d'expérience professionnelle ! »* Un passeport qu'ils parent de toutes les vertus.

Marie-Claude Betbeder





Société de marché ou économie plurielle

par Bernard Eme et Jean-Louis Laville

Pour la majorité de nos contemporains, l'économie de marché est synonyme d'économie moderne. Cette assimilation se comprend : les gains de productivité du travail ont été à l'origine d'une extraordinaire augmentation du niveau de vie depuis les débuts de la révolution industrielle. Cet enrichissement est allé de pair avec un grand mouvement d'émancipation individuelle et de promotion sociale. Là où l'éloge de l'économie de marché vire au coup de force, c'est quand elle sous-entend que seule cette économie est créatrice de richesses et d'emplois.

La réflexion sur les rapports entre économie et société suppose donc de s'inscrire dans une perspective plus réaliste et moins idéologique que celle de l'économie de marché ; celle d'une économie avec marché, autrement dit, une économie plurielle dont le marché constitue l'une des composantes qui, tout en étant majeure, n'est en rien unique.

L'économie plurielle ne prône pas le retour à un passé idéalisé. Les dépendances dont le salariat a permis de sortir, ne pourront être rétablies, malgré les efforts des conservateurs pour renvoyer les femmes dans leur foyer. En revanche, elle propose un autre cadre d'analyse pour s'attaquer aux problèmes que l'économie marchande n'arrive pas à juguler seule. Elle repose sur la distinction entre trois pôles de l'économie : l'économie marchande, l'économie non marchande et l'économie non monétaire.

Les économies non marchande et non monétaire ne sont pas que résiduelles : par la redistribution qu'elle opère, l'économie non marchande permet à 45 % des résidents adultes en France d'échapper à la pauvreté ; l'économie non monétaire, basée sur la réciprocité, représente pour la seule économie domestique, près de la moitié du produit intérieur brut selon les évaluations les plus couramment admises.

Cette présentation tripolaire n'établit pas une fausse symétrie entre les économies. En effet, l'économie marchande est dominante et présente une force d'attraction indéniable par la simplicité du mode de régulation qui la caractérise. Mais les deux pôles, secondaires ou supplétifs dans l'organisation sociale que nous connaissons, peuvent être mobilisés pour favoriser des rééquilibrages au moins partiels. Tenir compte de trois pôles de l'économie, c'est vouloir restaurer les moyens d'appréhender la complexité des économies contemporaines. C'est refuser de mythifier l'un de ces trois pôles.

TROIS PÔLES

La répartition des activités entre ces trois pôles est susceptible de varier fortement dans le temps et dans l'espace, en fonction des priorités que se donne la société. De plus, ils peuvent être imbriqués selon une grande variété de combinaisons.

Ainsi, dans les faits, l'économie de marché bénéficie de nombreux investissements publics. L'entreprise utilise une main-d'œuvre *qu'elle n'a ni éduquée, ni formée* ; elle hérite d'un capital social et moral qui est totalement ignoré. En outre, l'économie marchande prélève largement sur la redistribution : l'agriculture productiviste, par exemple, est la plus subventionnée, à tel point que, selon la Commission de Bruxelles, le quart des propriétés agricoles – les plus performantes – drainent les trois quarts des subventions. Les entreprises à forte valeur ajoutée pèsent aussi sur la collectivité à travers les aides et les commandes publiques ou les prêts préférentiels. Les grandes industries (aéronautique, automobile, sidérurgie...) sont largement dépendantes de choix politiques, et l'on voit même, depuis 1994, l'achat d'une automobile aidé par l'Etat et érigé en acte civique. Mais, malgré ces réalités, l'illusion d'une autonomie de l'économie de marché subsiste et conduit à une fuite en avant.

Placer tous les espoirs de sortie de crise dans l'économie de marché, c'est s'enfoncer dans une impasse. La perspective de l'économie plurielle ouvre de nouvelles pistes quant au rapport entre économie et société, parce qu'elle identifie plusieurs plans d'action complémentaires dans les économies marchande, non marchande et non monétaire, autant que dans leurs articulations.

Société de marché ou économie plurielle : il y a là un clivage fondamental dont les conséquences sont multiples. Pour ne prendre qu'un exemple, c'est ce clivage qui explique les différences d'analyses à propos de l'insertion par l'économique. Certaines approches ne conçoivent cette insertion que comme un « sas » préparant l'accès à l'économie de marché. D'autres l'envisagent dans une perspective d'économie plurielle, c'est-à-dire comme un élément d'une stratégie d'hybridation entre les trois pôles de l'économie, destinée à fournir de nouvelles opportunités d'intégration dans une sphère économique élargie ; dans cette optique, la constitution de passerelles vers l'économie de marché n'est qu'un mode d'action parmi d'autres, que l'émergence d'emplois permanents et la reconnaissance de dynamiques socialisatrices peuvent utilement compléter dans la perspective d'une économie solidaire. Il ne s'agit pas de créer un secteur à part, mais de favoriser les hybridations entre les différents pôles de l'économie.

Bernard Eme et Jean-Louis Laville *sont sociologues au CNRS (Crida-LSCI). Ils ont publié, avec Daniel Mothé, Bernard Perret et Guy Roustang,* Vers un nouveau contrat social *(Desclée de Brouwer, 1996).*

L'intelligence économique est un outil stratégique encore mal perçu par les entreprises

Assimilée par erreur à de l'espionnage industriel, elle permet de précéder la concurrence et de s'en défendre

Les fervents partisans de l'intelligence économique repartent à l'attaque. Les 5 et 6 décembre, un grand nombre d'entre eux seront rassemblés à Paris, à l'occasion des *« Cinquièmes assises européennes de l'intelligence économique »*. Parallèlement, ce mois-ci sortent en librairie deux livres sur le sujet. Le premier (*L'Intelligence économique*, Economica) fait le point sur le concept. L'auteur, Alain Bloch, enseignant au CNAM et à l'ESCP, est aussi un ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale). Le second (*Du renseignement à l'intelligence économique*, Dunod) est écrit par deux commissaires divisionnaires – l'un, Jean-Claude Possin, à la retraite, l'autre, Bernard Besson, encore en activité – qui prennent le relais des universitaires pour essayer de convaincre les entreprises françaises de l'importance stratégique de la question. Car, de leur avis comme de celui de nombreux experts, il ne fait aucun doute que l'Hexagone *« a, dans ce domaine, au moins quinze ans de retard »* par rapport à la Suède, à la Grande-Bretagne, au Japon ou encore aux Etats-Unis.

Plusieurs éléments expliquent cet état des lieux défavorable. D'abord les idées fausses qui circulent sur le sujet. *« L'intelligence économique*, rappelle Jean-Luc Dallemagne, professeur à l'université de Marne-la-Vallée, où il dirige le DESS « Ingénierie de l'intelligence économique », *ce ne sont pas des jamesbonderies. Que l'on arrête donc d'imaginer que c'est un jeu réservé aux espions. »* En réalité, il s'agit d'utiliser l'information comme outil de compétitivité d'une entreprise. Jean-Claude Possin et Bernard Besson en conviennent également. S'ils témoignent aujourd'hui, *« c'est parce que la méthodologie du renseignement obéit à des règles universelles transmissibles »*.

Chiffre clé que les uns et les autres mettent en avant : 90 % de l'information est *« ouverte »*, c'est-à-dire accessible à condition de savoir poser les bonnes questions et de tisser une toile d'araignée qui identifie clairement les supports (revues, banques de données, etc.) et les réseaux à activer. *« L'espionnage industriel, c'est le Moyen Age, l'illicite, l'illégal »*, insiste Jean-Claude Possin qui rappelle avec ironie que *« les chefs d'entreprise ont assez de soucis aujourd'hui avec les affaires pour ne pas en rajouter »*. Son compère Bernard Besson va plus loin, en affirmant que *« l'espionnage, c'est aussi l'arme du pauvre. Le riche achète les PME, les brevets et les salariés qui vont avec »*.

Deuxième faux pas, imaginer que l'intelligence économique est réservée à des entreprises dont l'activité est technologiquement sensible. *« Erreur*, souligne Roger Moiroud qui coordonne les réseaux d'information au sein de la direction centrale de la stratégie de l'UAP. *Toute entreprise, pour peu qu'elle ait vocation à se développer à l'international, doit s'informer sur le pays et les concurrents qui s'y trouvent. »* Roger Moiroud préside ainsi la SCIP France (Association française pour la promotion de l'intelligence économique et culturelle) qui regroupe deux cent cinquante adhérents, parmi lesquels Elf, Thomson, mais aussi des banques, des compagnies d'assurances, ainsi que des grands de l'agro-alimentaire et de la distribution.

Dernier point sensible, l'idée que l'intelligence économique est un concept *« intello »*, avec des applications concrètes limitées. Les experts n'en finissent pas de fournir contre-exemple sur contre-exemple. L'arrivée d'Internet est d'ailleurs, pour eux, du pain béni. *« Nous disposons désormais d'agents électroniques qui vont récolter pour nous, sur l'ensemble de la planète, des informations à partir de simples mots clés »*, raconte Bernard Besson. Et obtenir ainsi, entre autres, les brevets déposés au Japon, les participations croisées dans tel ou tel secteur industriel.

FAUSSES PISTES

L'informatique n'est pas tout. Il y a aussi le bon sens et, comme l'explique Jean-Luc Dallemagne, *« l'importance accordée aux signaux secondaires. Il suffit parfois de faire le lien entre deux événements pour découvrir une information-clé »*. *« Les entreprises déposent des brevets-leurres pour lancer leurs concurrents sur de fausses pistes de recherches*, raconte Jean-Claude Possin qui assure maintenant des missions en entreprise. *L'intelligence économique permet aussi de déjouer ce type de manipulation. Il suffit, par exemple, de vérifier si suite au dépôt d'un brevet, une usine achète du matériel neuf, recrute de nouveaux profils. Et puis, le réflexe de base consiste à faire très vite analyser le nouveau brevet par ses propres ingénieurs. »*

La France ne découvre pas totalement le domaine. Henri Martre, l'ex-PDG d'Aérospatiale, avait remis un raport en février 1994 (*« Intelligence économique et stratégie des entreprise »*) qui permettait de recenser l'ensemble des initiatives existantes. Les grands groupes ne sont d'ailleurs pas forcément à la pointe du mouvement. De nombreuses PME et PMI, épaulées parfois par les chambres de commerce et d'industrie, s'y intéressent également et se regroupent au sein d'associations pour faire de l'intelligence économique un véritable outil de management stratégique.

Beaucoup d'entreprises raisonnent déjà en termes de veille technologique, de chasse à la fraude, de gestion concurrentielle, cantonnant ainsi l'intelligence économique à des domaines particuliers, *« alors qu'elle doit irradier l'ensemble de l'entreprise »*, insiste Roger Moiroud qui, précisant que *« tout cela prendra du temps »*, aime faire le parallèle avec les démarches qualité lancées il y a une quinzaine d'années en France et *« réservées au démarrage à quelques spécialistes de l'entreprise, puis qui ont, petit à petit, fédéré l'ensemble des énergies des salariés »*. On découvre alors l'une des difficultés majeures à laquelle le concept risque de se heurter : le refus des hiérarchies de partager l'information, signe de pouvoir. *« L'intelligence économique est subversive, car elle doit utiliser des forces, des savoirs que les élites aristocratiques à la tête des grands groupes français ont plutôt tendance à mépriser »*, assène Bernard Besson.

Marie-Béatrice Baudet

métiers

Les experts en marketing à l'école de la clientèle senior

Les plus de cinquante ans sont une cible convoitée et incitent les professionnels à repenser leur métier

Dernière étape : la gare de Caen. Parti le 12 novembre de Paris, le « train des seniors » est arrivé en Normandie samedi dernier, après des haltes successives dans douze villes de province. A son bord, onze enseignes de renom (Nivea, UAP, la Cité des sciences et de l'industrie, les Pompes funèbres générales...) et trois médias spécialisés dans les plus de cinquante ans. Quatorze sociétés donc, avec pour objectif commun la volonté d'utiliser cette vitrine pour séduire les seniors, aux quatre coins du territoire.

Folklorique, cette opération publicitaire n'en traduit pas moins une préoccupation majeure des entreprises depuis quelques années : profiter du fort potentiel de consommation que représentent les générations du « baby boom » d'après-guerre. Les plus de cinquante ans sont dix-sept millions en France (30 % de la population) et seront 20 millions en 2005. Leur pouvoir d'achat est estimé aujourd'hui à 800 milliards de francs et la plupart des enquêtes révèlent qu'il s'agit d'une population fidèle aux marques qu'elle choisit. *« Les seniors, ce n'est pas un marché à part, c'est une part de marché »*, la boutade est de Jean-Paul Tréguer, PDG de Senioragency, l'une des rares agences de publicité européennes totalement consacrées aux seniors.

REMISE À PLAT

Formation des responsables et collaborateurs des équipes de marketing, élaboration de stratégies de produits et de communication, sensibilisation aux *« goûts, besoins et habitudes de consommation »* des plus de cinquante ans. La conviction de Jean-Paul Trégner est faite depuis longtemps : s'intéresser aux seniors exige de repenser les métiers du marketing. *« Il est nécessaire de former une équipe pluridisciplinaire dans les entreprises, entièrement dédiée aux seniors. Chez Nivea, ils ont constitué, il y a cinq ans déjà, une équipe de douze personnes »*, précise-t-il.

Les équipes existantes, leur mode d'organisation et leurs outils seraient-ils inadaptés ? Premier constat : la moyenne d'âge des équipes actuelles tourne autour de trente - trente-cinq ans. *« Il est clair que c'est un handicap*, poursuit Jean-Paul Tréguer. *Derrière cette question de l'âge des spécialistes de marketing se cache un problème de fond : les tabous qui existent aujourd'hui dans les entreprises sur les plus âgés. Notre rapport au vieillissement évoque avant tout l'antichambre de la mort. D'où la difficulté des entreprises à faire clairement le choix d'avoir des anciens dans leurs équipes et de s'adresser clairement aux clients seniors. »*

Autrement dit, cette *« cible »* particulière exige, selon Jean-Paul Tréguer, de *« mettre à plat l'ensemble des composantes de l'activité marketing »*. Certes, ce spécialiste, également auteur de deux ouvrages sur la question, prêche pour sa paroisse. Mais il reste vrai que les entreprises françaises n'avancent dans ce domaine qu'à une allure d'escargot.

NOUVEAUX OUTILS

Toutefois, certaines entreprises réfléchissent à ce marché depuis quelques années déjà, et tentent d'élaborer des stratégies spécifiques. Les premières concernées sont, bien sûr, celles dont l'activité trouve un second souffle du côté des plus de cinquante ans : voyage, cosmétique, alimentation, presse, logement. L'Institut Danone vient de consacrer une vaste étude à la nutrition des seniors ; les résidences Hespérides sont clairement dédiées au troisième âge ; quant au Club Méditerranée, il a élaboré des *« villages »* conçus spécialement pour les *« tempes argentées »*.

Les effets de cette démarche sur la mutation des métiers du marketing ? Deux grands domaines sont concernés. En amont d'abord, la démarche traduit de nouvelles préoccupations dans la conception des produits. C'est le cas chez Citroën où Vincent Besson, directeur du département marketing plan programmes, reconnaît que *« les seniors représentent un enjeu majeur. Des études sociologiques ont été réalisées et, lors des enquêtes sur différents modèles, nous nous attachons tout particulièrement à cerner les attentes des plus de cinquante ans. Lors de la conception des voitures, par exemple, nous travaillons les notions de confort, mais également la lisibilité et la facilité d'utilisation des équipements »*.

Même son de cloche chez Renault : *« Personne chez nous n'est spécialisé sur les seniors, mais chacun intègre ce problème qui se diffuse comme le sucre dans le café*, souligne Loïc Lherbier, chef du service analyse et positionnement chez Renault. *Le poids des portières, la hauteur du hayon arrière font partie des nouveautés qui doivent faciliter la conduite des plus de cinquante ans. Par ailleurs, nous travaillons sur un siège pivotant qui améliorerait encore l'entrée et la sortie du véhicule. »*

Cette nouvelle impulsion se retrouve également dans la grande distribution. *« De nouveaux outils tels que le géomarketing* [analyse de facteurs économiques et sociaux liés à tel ou tel type de population sur une zone donnée] *nous aident considérablement pour situer l'importance des plus âgés dans notre clientèle, de même que leur pouvoir d'achat local »*, souligne Gérard Gallo, directeur du bureau d'études et marketing chez Monoprix SA. Mais la démarche va plus loin : après avoir associé une nutritionniste à son équipe, différents produits ont été spécialement conçus pour les seniors, *« de même que nous avons fait un effort sur la taille des lettres sur nos étiquetages et la hauteur de nos gondoles »*.

Second domaine concerné, en aval cette fois : les outils de commercialisation des produits. *« C'est plus sensible*, indique Vincent Besson, *car les plus de cinquante ans ne veulent surtout pas qu'on leur rappelle qu'ils sont vieux. »* Certes, mais ils souhaitent sans doute aussi être considérés pour ce qu'ils sont. *« En développant les formules de services à domicile (dépannage, etc.) par exemple, nous pouvons les séduire*, conclut Loïc Lherbier. *Et pourquoi ne pas aller jusqu'à envisager des vendeurs seniors les accueillant dans nos réseaux. »*

Olivier Piot

en bref

RENCONTRES

● **FORMATION.** Dans le cadre de l'Année européenne pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, le premier séminaire sur la reconnaissance et la validation des acquis se tiendra, les 28 et 29 novembre prochains, au Creps (centre régional d'éducation physique et sportive) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Formateurs, conseillers en bilan professionnel, responsables de ressources humaines, animateurs d'associations traiteront des enjeux, des concepts et de l'état des lieux en matière de reconnaissance des savoirs professionnels.
Contact : Réseau en reconnaissance des acquis. Tél : 01-39-64-18-53.

● **PROTECTION SOCIALE.** « Assurance-vie et fonds de retraite : concurrence ou complémentarité ? » sera le thème des 5es rencontres parlementaires sur la protection sociale, organisées à Paris le jeudi 5 décembre et présidées par Jean-Yves Chamard, député de la Vienne et président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur la protection sociale dans les pays développés. Deux tables rondes sont au programme : la première sur la place de l'assurance-vie, la seconde sur les fonds de retraite. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, clôturera les travaux.
Contact : M et M Conseil. Tél. : 01-42-21-39-00.

● **RESSOURCES HUMAINES.** « Comment réfléchir à une nouvelle gestion des ressources humaines et à une nouvelle approche du travail, afin d'élargir le contrat social ? » C'est le thème du colloque organisé par la Fondact (Fondation pour l'actionnariat), le jeudi 5 décembre à Paris. Hommes d'entreprise, juristes, chercheurs se réuniront autour de Michel Albert, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, et de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales.
Contact : Fondact. Tél : 01-46-22-00-02.

● **SOLIDARITÉ.** Le colloque européen « Initiatives au féminin, qualité de vie au pluriel », qui se tiendra, le 5 décembre prochain, à Mantes-La-Jolie, est organisé par la Boutique de gestion Athena - L'Art d'entreprendre, dans le cadre du programme communautaire « Emploi et développement des ressources humaines ». On y abordera notamment la création d'entreprises et d'organisations par les femmes. Le réseau Euro-Entreprendre devrait permettre, d'ici à la fin 1998, à plus de 300 femmes entrepreneurs – et à autant de familles par récits interposés – de voyager à travers l'Europe et de compléter leur étude de marché ou de développement pour créer une plus-value économique et sociale dans les bassins d'emplois concernés.
Contact : Boutique de gestion des Yvelines. Tél : 01-34-79-93-70.

● **QUALITÉ.** Toute stratégie qualité dépend du tissu social et organisationnel dans lequel elle s'inscrit, mais aussi des habitudes et cultures des publics concernés. « Stratégies qualité à l'horizon européen : l'apport des sciences sociales » réunira à l'université d'Evry, vendredi 29 novembre, des universitaires, des responsables d'entreprise, des consultants qui essaieront de mesurer et d'analyser les enjeux sociaux des démarches qualité. Ce colloque est organisé par l'université d'Evry – à l'occasion du lancement du DESS Stratégies qualité –, l'Anact, le CNPF et l'Institut Esprit Service du Mouvement français pour la qualité.
Contact : Université d'Evry. Tél : 01-69-47-71-56.

CONFÉRENCES

● **MÉTIERS.** L'aide humanitaire est médiatisée à travers ses équipes médicales. Mais c'est aussi des agronomes, des enseignants et des travailleurs sociaux, des gestionnaires et des logisticiens. Afin de connaître les principaux secteurs d'intervention des organisations non gouvernementales (ONG) et comment les rejoindre, le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) propose une conférence-débat, le mercredi 11 décembre de 15 à 17 heures.
Contact : CIDJ. Tél : 01-44-49-12-00.

Responsable Juridique International

Eurest

Eurest International (8 MdF de C.A. présent dans 25 pays avec près de 100 sociétés), Division du Groupe Compass PLC, recherche pour accompagner son développement un

Directement rattaché à la Direction Générale et proche des opérationnels, vous intervenez sur l'ensemble des dossiers d'expansion internationale, principalement dans le cadre d'opérations de croissance externe (implantation, acquisition, partenariat, joint-venture, etc.) mais également de croissance interne (diversification de l'activité).

Vous assurez d'autre part le contrôle et le suivi des structures juridiques de la Division (rédaction de statuts, opérations sur le capital, etc.) et traitez des dossiers en matière de droit de la concurrence et protection des marques.

Agé(e) de 32/35 ans, de formation juridique supérieure de préférence en droit des affaires internationales, vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 7 ans acquise en milieu anglo-saxon, soit en cabinet d'avocats d'affaires, soit au sein d'une entreprise internationale.

La maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est requise pour ce poste. La pratique d'une seconde langue sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3, bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous référence TM15290

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Cabinet d'Avocats d'Affaires International recherche un

Collaborateur en Droit Social

Paris **350/450KF**

Rattaché à l'un des Associés du Cabinet, vous interviendrez pour le compte d'une clientèle française ou étrangère comme conseil sur des dossiers relatifs notamment aux relations individuelles de travail et aux modes de rupture du contrat de travail. Vous serez également appelé à traiter des aspects sociaux des restructurations d'entreprise et des licenciements économiques collectifs.

Agé(e) d'environ 30 ans, de formation juridique supérieure en droit social (DEA, DESS), vous avez acquis une expérience de cinq à sept ans en cabinet d'avocats. Votre sensibilité en matière sociale alliée à une curiosité naturelle vous donnent la possibilité de vous imposer grâce aux solutions que vous préconisez dans un domaine éminemment évolutif et novateur.

Ouvert à la réflexion et attentif aux mutations tant législatives que réglementaires, vous faites preuve d'une réelle capacité d'adaptation. Doté(e) d'une grande autonomie et d'un fort potentiel relationnel, vous souhaitez vous investir au sein d'une structure évolutive qui appréciera votre expertise technique autant que votre professionnalisme.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle + n° de tél. à **Christophe Duchatellier, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 MPage** (Corniche 3,48F/Min) sous réf. CD15299

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Filiale française d'un important groupe international recherche dans le cadre de son développement un

Juriste d'Affaires

Province

Rattaché au Directeur Juridique, vous conseillez et assistez, en amont des projets de développement, l'ensemble des opérationnels. A ce titre, vous intervenez à l'occasion de la négociation et de la rédaction de contrats principalement internationaux (accords de confidentialité, lettres d'intention, accords de coopération, conventions avec les Etats, etc.). Vous traitez également des dossiers de droit des sociétés pour la création et la gestion administrative de toute nouvelle structure (joint-venture, filiale, etc.).

Agé(e) de 28/30 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous justifiez d'une expérience de 2/3 ans environ acquise, de préférence, au sein d'un groupe industriel international.

La maîtrise de l'anglais (parlé, écrit) est indispensable.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle + n° de tél. à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 code MPage** sous réf. : CB15216

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Cabinet d'avocats français en expansion, recherche, dans le cadre du développement de ses activités

Collaborateur en Droit des Sociétés

Vous avez en charge un portefeuille de clients composé principalement de PME/PMI que vous devrez fidéliser et développer. Vous intervenez principalement en matière de droit des sociétés dans le cadre d'opérations de structure (fusion, acquisition, apport partiel d'actifs, augmentation ou réduction de capital, etc...) et supervisez le suivi juridique des sociétés (formalités, préparation des assemblées, procès-verbaux, etc...)

Dans le cadre de votre mission, vous serez également amené à intervenir en matière de droit des contrats (distribution, fournitures, achat, vente, etc..). (Réf. SD15052)

Collaborateur Fiscaliste

Rigoureux et bon technicien, vous intervenez en fiscaliste généraliste sur l'ensemble des dossiers fiscaux du cabinet. Vous exercez votre prestation de conseil principalement en matière de fiscalité d'entreprise (fiscalité d'exploitation et de structure, assistance à contrôle,...) mais également en fiscalité patrimoniale, auprès d'une clientèle composée de PME/PMI et de dirigeants d'entreprise. (Réf. SD15053)

Ces deux postes basés à Paris, s'adressent à des candidats de formation juridique et fiscale supérieure (DESS, DEA, DJCE, etc.), d'environ 5 ans d'expérience pour le collaborateur en droit des sociétés et de 2/3 ans pour le collaborateur fiscaliste, acquise en cabinet d'avocats d'affaires ou au sein du service juridique et fiscal d'une entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de téléphone + rém. actuelle à **Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92300 Levallois-Perret ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** sous la référence choisie.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Cabinet d'Avocats d'Affaires à vocation internationale recherche pour son développement avec l'Allemagne un

Avocat Fiscaliste

Trilingue Français-Allemand-Anglais

Paris/Francfort

Dans le cadre de ses relations franco-allemandes, notre Client souhaite intégrer un collaborateur fiscaliste confirmé.

Après un passage d'environ deux ans dans la structure parisienne, afin de se familiariser à la culture du Cabinet et d'établir des contacts avec la clientèle, il rejoindra le bureau de Francfort pour apporter tout conseil en matière de fiscalité française aux entreprises allemandes et les accompagner dans leurs projets de développement en France.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, ENI, etc.), avocats d'environ 7 ans d'expérience ou non avocats justifiant d'au moins 8 ans d'expérience au sein du département juridique et fiscal d'une entreprise évoluant dans un contexte franco-allemand.

Merci d'adresser lettre man. + CV + photo + n° de tél. + rém. actuelle à **Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92300 Levallois-Perret ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** sous réf. : SD14610

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Groupe de Services Intégrés spécialisé dans le conseil auprès des PME/PMI recherche un

Avocat

Droit des Affaires et Fiscalité

Paris-Ouest **Rémunération attractive**

Vous prendrez la responsabilité de l'ensemble de l'activité juridique et fiscale de la structure, dispensée auprès d'une clientèle composée exclusivement de PME/PMI que vous devrez fidéliser et développer. A ce titre, vous êtes destiné à superviser et diriger les équipes de juristes et fiscalistes en place.

Avocat d'affaires généraliste, idéalement ancien conseil juridique, vous intervenez principalement en droit des sociétés (opérations de structure et sur le capital), droit fiscal (conseil et contentieux) et droit commercial (contrat de distribution, d'achat, etc.).

Agé(e) d'environ 40 ans, vous faites preuve d'une expérience similaire d'au moins sept ans qui vous a permis de développer votre capacité de management et votre sens du contact.

L'apport d'une clientèle personnelle sera un élément qui interviendra dans le cadre de votre positionnement au sein de la structure.

Merci d'adresser votre CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3, bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous référence TM15209

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

...ces Humaines

Suite de la rubrique
" Juristes - Ressources Humaines "
Page IX

Le Monde des Cadres



Le Monde des Cadres

Pour accompagner le développement des fonds de pension, *notre compagnie d'assurance renforce ses équipes.*

Ingénieur
techniques actuarielles et financières

Vous serez responsable de l'étude actuarielle et juridique préalable à la mise en place des régimes de retraite d'entreprises, de l'élaboration des montages financiers qui leur sont associés et de l'établissement des pièces contractuelles. Vous serez également chargé du suivi des résultats techniques et de celui de la gestion financière sur un portefeuille étendu et diversifié.

A 30 ans environ, de formation bac + 5 (école d'ingénieurs, actuariat...), votre expérience de 3 à 5 ans dans le secteur de l'assurance de personnes vous a permis de développer des compétences opérationnelles : techniques actuarielles, gestion financière, aspects juridiques et comptables de ce domaine d'activité. Votre approche concrète et pragmatique, votre rigueur, vos qualités de synthèse, votre esprit d'équipe et vos capacités de négociation vous permettront de réussir dans cette fonction et vous ouvriront à court terme des perspectives de management.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions), sous réf. 35557, à Press Emploi, 26, rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra confidentiellement.

Logistique

CHEF DE DÉPARTEMENT TRANSPORTS TERRESTRES

Un des premiers groupes industriels français implanté mondialement recherche le Responsable de son Département Transports Terrestres.

Rattaché au Directeur de la Logistique du groupe et assisté au niveau européen, il négociera personnellement un volume d'achats transports de plusieurs centaines de millions de francs et il jouera un rôle de conseil et d'assistance technique auprès de responsables logistiques de différents pays.

Ce poste conviendrait à un cadre très confirmé, ayant acquis chez un transporteur routier ou dans un grand groupe industriel une solide expérience dans la négociation commerciale de transports par lots complets.

Outre ses compétences professionnelles, il témoignera de qualités marquées de rigueur, d'organisation, de réactivité et de sens du service.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Poste basé à Paris.

Écrire sous réf. BA 3118 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

IMPORTANT GROUPE SOLIDEMENT IMPLANTÉ SUR LE MARCHÉ DES BIENS D'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON OPTIMISE SES MÉTHODES DE FONCTIONNEMENT. CHAQUE FILIALE DU GROUPE EST AMENÉE À UTILISER LE MEME PROGICIEL. POUR CONDUIRE CE CHANGEMENT, LE GROUPE RECHERCHE UN

Responsable de projet

chargé de l'informatisation :
- ***en priorité, du secteur commercial et logistique,***
- ***dans un second temps, des sites de production.***

A 28 ans environ, diplômé d'une école supérieure de gestion, complétée par une spécialité logistique, transport ou organisation commerciale, vous avez déjà une première expérience de conduite de projet d'organisation commerciale, logistique, et production, acquise de préférence au sein d'un Cabinet.

Votre anglais est courant ; connaître l'allemand serait apprécié.

Véritable interface entre les spécialistes de l'informatique et les opérationnels (uilisateurs du logiciel), vous serez un facilitateur, un pédagogue, jouant un rôle d'intermédiaire, entre les différentes parties, favorisant l'avancement du projet.

Des déplacements sont à prévoir auprès des différents sites ; le siège du Groupe est basé dans les Yvelines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/498, à notre Conseil, Lydia Troalen
ORYADE - 16, avenue Hoche
75008 PARIS.

oryade
Membre de Syntec — Conseil en Ressources Humaines

Responsable Bureau d'Etudes
Marseille



Services d'Hôtellerie et de Restauration

Cette filiale française d'un groupe international est l'un des acteurs majeurs sur le marché de la Restauration de Collectivité. Avec 5 000 collaborateurs, elle réalise 1,6 milliard de francs de CA et gère 1 100 restaurants sur les secteurs de l'entreprise, la santé et l'éducation, ce, sur toute la France. Dans le cadre de concepts adaptés à chaque segment de marché, les offres de services comportent, outre la gestion de la restauration, des aspects de construction (ou de réhabilitation) et d'aménagements des cuisines et espaces de restauration. Sous l'autorité du DGA, le responsable du Bureau d'Etudes aura 3 missions essentielles : la vente de l'offre technique SHR auprès des prospects, la responsabilité des chantiers et l'animation de son équipe. Il conseillera les clients, aussi bien sur la conception que sur le design. Il sera responsable des projets, du respect des objectifs et des délais. Le candidat retenu sera Architecte avec une expérience d'une dizaine d'années notamment en matière de gestion de chantier, de design et de DAO. Des déplacements sont à envisager dans toute la France. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 782 Q/M, à notre conseil : Michèle PHILIP - PSYNERGIE 10 Place de la Joliette - Les Docks - Atrium 10.2 - 13304 MARSEILLE Cedex 2.



MARSEILLE - NICE - MONTPELLIER - TOULOUSE - PARIS - LYON - ANNECY

Important Groupe financier recherche pour son siège situé à Paris un

Economiste

De formation supérieure en économie (DEA, DESS, ENSAE ou ingénieur avec spécialité économie), complétée idéalement par Sciences Po., vous possédez impérativement une expérience de 2 à 4 ans en tant que Chargé d'Etudes Economiques dans le domaine bancaire.

La mission qui vous sera confiée est très variée :
- établissement des prévisions économiques et financières,
- élaboration d'études conjoncturelles, concurrentielles et sectorielles,
- suivi économique des différents pays européens et émergents.

Doté d'un excellent esprit d'analyse et de synthèse, vous êtes responsable de la rédaction de notes, comptes rendus sur des sujets économiques et financiers.

Votre expérience dans un environnement similaire doublée d'un intérêt pour la chose publique et les institutions économiques et politiques seront des atouts indispensables au bon déroulement de votre mission.

Votre réussite dans ce poste vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution dans notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 9028 à AUSTIN KNIGHT - 26, avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

Bonne chance Henri !

Il y a 18 mois, Henri répondait à notre annonce de **Chef de Publicité Développement**. Après 4 années passées chez nos confrères, et malgré la volonté de réorienter sa carrière dans la presse, il n'a pas su résister à la tentation de rejoindre Évidence, l'agence connue pour son concept de transparence financière.

Avec une petite équipe de 15 personnes, il a contribué, avec succès, à ce que de nombreuses entreprises nous rejoignent.

Aujourd'hui, Henri réalise son rêve en intégrant un grand groupe de presse. Tout le monde le regrette, mais « business is business », **nous recherchons son successeur.**

Comme Henri, vous serez l'ambassadeur d'une approche novatrice, à un moment où la communication des ressources humaines doit se concevoir autrement, pour répondre réellement aux attentes des entreprises. Et comme lui, vous possédez l'ouverture d'esprit, les qualités d'anticipation et l'expérience qui vous permettront de mettre en œuvre des stratégies tournées vers l'avenir.

Avec la même bonne humeur qui nous caractérise tous à l'agence, vous développerez votre propre clientèle et saurez gagner la confiance de vos interlocuteurs.

Si vous avez envie de partager notre aventure, n'hésitez pas à nous répondre !

Évidence - 16, rue Baudin
92300 Levallois-Perret, sous réf. 961188
(portée sur lettre et enveloppe).



CONSEIL EN COMMUNICATION POUR LES RESSOURCES HUMAINES



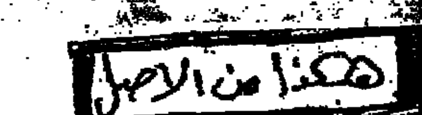
Quotidien régional d'information

Recherche son

Secrétaire général de rédaction

Sous l'autorité du rédacteur en chef,
il aura pour mission d'animer et de coordonner
les divers services rédactionnels en prenant
plus particulièrement en charge l'information locale.
Ce poste de journaliste nécessite
une expérience de direction d'équipes
rédactionnelles dans la presse quotidienne régionale.

Adresser lettre de motivation manuscrite, CV et photo à :
Gilles DAUXERRE, rédacteur en chef
de L'YONNE RÉPUBLICAINE,
8-12, avenue Jean-Moulin, 89025 AUXERRE CEDEX



Dirigeants

LE GROUPE BECOB : IMPORTATION, DISTRIBUTION, NÉGOCE INTERNATIONAL, TRANSFORMATION DE BOIS & DÉRIVÉS.
2 000 PERSONNES, 3 MDS DE CA, 90 SITES EN FRANCE RECHERCHE UN

Président de filiale

Rattaché au Président du Groupe, vous avez la responsabilité de la gestion et du développement d'une **Société Industrielle** autonome et performante.
Décideur opérationnel, vous avez impérativement une expérience probante de la direction technique et commerciale d'une entreprise industrielle.
La connaissance des produits bois et dérivés est un atout supplémentaire pour ce poste basé dans la région de NANTES.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. PF/11/96 à BECOB - 38, rue Brunel - BP 6205 - 75818 PARIS Cedex 17.



Electronique, Electrotechnique

Directeur Commercial France

Poste évolutif

■ PARIS

■ Cette entreprise, cotée en Bourse, occupe aujourd'hui le 3ème rang mondial sur son marché. Une production intégrée, une équipe -internationale- compétente (5 filiales et 66 % du CA à l'export), permettent à cette PME (600 salariés) d'avoir d'excellentes perspectives de croissance sur des marchés particulièrement porteurs.

■ Rattaché au Directeur Général, vous vous impliquerez essentiellement, dans un premier temps, au niveau du Développement Commercial France.

■ Votre principal rôle sera de vous intégrer à l'équipe dirigeante, constituée de 10 Managers responsables et autonomes. Homme de terrain garant de la performance, mais également homme de long terme (stratégie, capable de défi et de remise en cause), vous avez exercé des responsabilités de manager dans une PMI ou dans une division autonome, si possible dans des activités industrielles.

■ Ingénieur Généraliste, Electronique ou Automatisme, votre ouverture internationale, vos qualités managériales, votre sens des relations humaines vous permettront d'être l'homme capable de fédérer *et d'animer une équipe de haut niveau dans une entreprise* où simplicité et charisme sont les atouts de la réussite.

■ La position de l'Entreprise, ses projets, la qualité de l'équipe en place, la rémunération offerte, le niveau de responsabilités sont de nature à motiver un candidat de valeur qui pourra, après réussite dans la fonction, évoluer à court terme vers une responsabilité *managériale générale.*

■ Le poste est basé à Paris, avec de fréquents déplacements. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo et rémunération actuelle, sous la référence LMG/283B, à PEREIRE CONSEIL 62/64, boulevard Péreire - 75017 Paris.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

Gestion - Finance



Leader dans le domaine du financement et conseil en FORMATION PROFESSIONNELLE, recherche son

DIRECTEUR REGIONAL ALSACE

***Votre mission :** Sous l'autorité du Conseil d'Administration, vous mettez en œuvre localement la stratégie de développement dans le cadre de la politique du Réseau National AGEFOS PME. Véritable partenaire des entreprises, des institutionnels et des pouvoirs publics, vous inscrivez votre action dans une recherche permanente d'une haute qualité de prestations et de services tout en assurant une gestion rigoureuse.*

***Votre profil :** 40-45 ans environ, de formation supérieure (bac + 5), vous avez une expérience de direction avérée. Rigoureux, attaché à réussir, diplomate et décidé, vous aurez à cœur de développer l'image et la place de l'AGEFOS PME au sein du tissu socio-économique alsacien.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions), sous référence 8150, à notre conseil Hay Management Consultants, 10 rue Erckmann-Chatrian, 67000 Strasbourg, qui vous garantit toute discrétion

HayManagers

HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES



Groupe privé international d'Assurance Crédit - 2200 personnes, 5 Milliards de Frs de CA consolidé - notre forte expansion nous incite à renforcer nos équipes et à rechercher des

Analystes de Crédit

Grandes Ecoles de Commerce - HEC, ESSEC, ESCP...

Au coeur de l'activité économique d'une région, vous serez responsable de l'évaluation et du suivi du risque de crédit inter-entreprises.

Récemment diplômé d'une grande Ecole de Commerce, vous avez pu confirmer votre goût pour l'analyse et le terrain lors d'un stage, d'une CSNE ou d'une première expérience professionnelle dans des métiers financiers, d'audit ou d'organisation.

Après formation à nos méthodes, vous rejoindrez l'une de nos 26 délégations régionales. Vous serez chargé d'évaluer et de garantir les risques encourus par nos assurés grâce à vos contacts avec le tissu économique local, à vos rencontres avec les entreprises et à la pertinence de vos analyses financières.

Vos performances, vos qualités de rigueur, votre aisance relationnelle et votre maîtrise de l'anglais vous assureront une évolution rapide au sein du groupe.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. PEZ à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.

GROUPE HOSPITALIER PRIVE
5000 salariés, 5 établissements

Participant au service public hospitalier, recherche pour son hôpital spécialisé du Puy-en-Velay (800 salariés) son :

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF & COMPTABLE

Membre de la Direction, il animera une équipe d'une dizaine de personnes avec pour mission de garantir la fiabilité, la pertinence et le suivi des traitements comptables.

Il participera à l'élaboration du budget et assurera le respect et le suivi des procédures budgétaires. Il aura également la responsabilité de la gestion administrative du service des entrées.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (BAC +4) doté d'une expérience affirmée en gestion budgétaire et comptable. Agé de 35/40 ans, il devra avoir exercé des fonctions similaires au sein d'établissements appartenant de préférence au milieu sanitaire et social. Les entretiens auront lieu à Clermont-Ferrand.

Envoyez lettre manuscrite + CV + photo à Flavien de Laroussilhe sous la référence 96F2L1009 à :

marc andrieux
CONSULTANTS
Ressources Humaines & Marketing
36, Bd Pasteur - 63000 Clermont-Ferrand

OPQCM

Juristes
Ressources Humaines



L de l'avant, de l'avenir

Jeune Juriste Droit Financier

Pour sa Direction des Marchés de Capitaux, la BNP recrute un Jeune Juriste Droit Financier.
Rigoureux et pragmatique, vous intégrez une équipe performante et dynamique au sein de laquelle vous participez à l'élaboration de produits dérivés et d'instruments financiers. Doté d'un grand sens relationnel, vous négociez avec aisance les contrats avec nos clients internationaux.
De formation juridique de 3ème cycle (Droit des affaires, Droit privé...) ou d'une double formation Droit/Finance, vous justifiez d'une expérience réussie de 2 à 5 ans dans un établissement financier ou un cabinet d'avocats... Fluent in English, votre professionnalisme vous permet de maîtriser votre fonction dans un groupe qui vous offre tous les moyens de développer vos talents.

A la BNP, en allant de l'avant vous avez de l'avenir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite et CV, sous réf. JSC à : BNP-DRRH - Service du Recrutement 80, rue Taitbout - Square d'Orléans - 75009 PARIS.

BNP

A CHAQUE INSTANT ON DOIT POUVOIR COMPTER SUR SA BANQUE.

Fonction Commerciale

Responsable Export
400 KF

GRAND CONSTRUCTEUR EUROPEEN, nous avons une position de LEADER dans NOTRE METIER DE TRANSPORT DE L'INFORMATION. Nous structurons le nouvel essor donné à la CROISSANCE des activités de l'une de nos Divisions à l'export et recherchons un :

Notre objectif : *faire progresser la part de notre CA à l'export de 10 à 25 % en 2 ans.*

Vos missions : *• **développer** le volume de nos prises de commandes dans une perspective de **rentabilité et de pérennité** dans des **zones prioritaires** à l'international ;*

*• **participer à la définition de la stratégie des produits** à développer pour répondre aux attentes des principaux donneurs d'ordre ;*

*• **encadrer et former** une équipe de jeunes Commerciaux à potentiel en concentrant leur énergie sur des pôles de développement ciblés.*

*Vous avez environ 35 ans, êtes diplômé d'une **Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs** et justifiez d'une expérience confirmée et réussie de **l'animation** d'une équipe commerciale à l'export au sein d'une société fabriquant et commercialisant des **produits techniques** à l'international.*

*Vous êtes rigoureux, avez du recul, savez fédérer les compétences et cerner les priorités. Vous aimez négocier et parlez couramment **l'anglais** ainsi que l'allemand ou l'espagnol.*

*Vous serez basé à **PARIS.***

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence **9627/2** au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*

Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

Mandatés par une société de services internationale de renom, nous recherchons des

VENDEURS AU SOMMET DE LEUR ART

pour toutes régions (hors Ile-de-France)

A 35-45 ans environ, compétence et aisance relationnelles, ainsi qu'une forte capacité de persuasion alliée à une démarche claire, axée sur le résultat, vous sont naturelles.

Vous savez également vous adapter avec souplesse aux situations imprévues afin de déceler, avec finesse, les besoins des clients et d'agir en conséquence.

Bien entendu, la nécessaire familiarisation avec nos services aux entreprises précédera votre entrée en action.

Si la connaissance de l'anglais ou de l'allemand est un plus, nous considérons comme essentielles :

- une attitude positive à l'égard de "l'autre" et de votre fonction
- une solide mais discrète assurance et une saine confiance en soi
- une présentation soignée

Si vous vous reconnaissez dans ces lignes et croyez pouvoir dire "oui" à un défi élevé, merci de nous adresser votre candidature détaillée avec photo récente, vos motivations et attentes, *(sous réf. n° 9054)* à : *LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08, qui transmettra. Discrétion garantie.*



Cabinet conseil spécialisé dans l'organisation et la conception des systèmes d'information, nous développons et distribuons un ensemble de produits logiciels destinés à :
- conduire des projets de Business Process Reengineering,
- concevoir des systèmes d'information,
- préparer la certification ISO 9000.

Ingénieur d'affaires

Ambitieux, vous souhaitez participer à la réussite d'une société en forte croissance en France et à l'international. Prêt à relever des défis, vous êtes motivé par la responsabilité d'un important projet de développement commercial (marketing - prospection - négociation - suivi) sur un secteur d'activité comprenant des grands comptes.

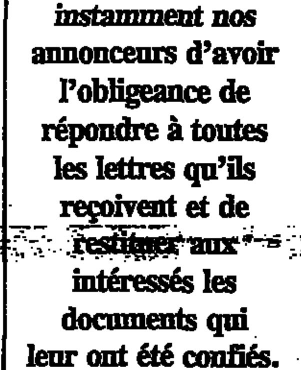
Votre profil :
• 28/32 ans environ • Une formation supérieure (BAC + 5) • Une expérience réussie dans la vente de produits logiciels aux grandes entreprises • Une très bonne maîtrise de l'anglais • Une capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse alliée à une grande force de conviction.

Salaire motivant ; intéressement significatif sur les résultats ; travail en équipe ; société offrant de réelles perspectives d'évolution... ; tout sera mis en œuvre pour que votre *réussite soit à la hauteur de votre ambition.*

Merci d'adresser lettre man., C.V., photo à MEGA INTERNATIONAL Mme CHAUVALON - 10, bd du Montparnasse - 75015 PARIS.

MEGA International

EURO RSCG



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Chargés d'affaires
Chargés de clientèle

Nos missions actuelles de recrutement dans la filière bancaire nous amènent à pourvoir plusieurs postes de Chargés d'affaires «Entreprises» et Chargés de clientèle «Professionnels» sur l'ensemble du Territoire.

Nous souhaitons recruter de bons professionnels :
- Actuellement en poste ou présentant une expérience réussie de 3 à 5 ans dans cette fonction.
- Présentant un profil de développeur à fort potentiel, capable de gérer et développer un portefeuille de clients Entreprises ou Professionnels dans une stratégie de maîtrise des risques.
- Maîtrisant parfaitement les diverses techniques de financement utilisées sur ces marchés.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci de nous adresser un [illegible] photo et CV) sous référence 1196 à CAPFOR [illegible], 2 rue du Ch[illegible]507 44315 NANTES CEDEX 03.

Dés réception, nous vous confirmerons si votre candidature correspond aux besoins de notre client.

CAPFOR ATLANTIQUE

Carrières Internationales



HYDRO AGRI FRANCE, second fabricant français d'engrais chimiques, 1200 personnes, filiale du leader européen NORSK HYDRO recherche pour sa Division produits chimiques à usage industriel un :

Responsable Traitement des eaux

Activité en plein développement

Véritable manager, vous serez responsable d'une équipe de huit personnes appelée à croître très rapidement. Vous aurez à définir les stratégies d'approche les mieux adaptées pour atteindre les objectifs ambitieux du Groupe NORSK HYDRO.

A forte dominante commerciale, votre activité implique des contacts réguliers avec des collectivités locales, des industriels, et/ou les grands Groupes spécialisés dans le traitement des eaux.

Patron de votre centre de profit, vos compétences sont multiples. Dix ans minimum d'expérience en traitement des eaux vous ont permis d'acquérir une parfaite connaissance du secteur et une expertise commerciale reconnue.

Quelle que soit votre formation, une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire, des connaissances en microbiologie/biochimie seraient appréciées.

Pour ce poste basé à NANTERRE, de fréquents déplacements sur la France sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) sous réf. RTE à : HYDRO AGRI FRANCE Direction des Ressources Humaines et de la Communication 106, rue des trois Fontanot - 92751 NANTERRE CEDEX.

ERICO®

Erico Europa, located in Oisterwijk (close to Tilburg, the Netherlands) is the European headquarters of Erico International, and is specialised in the development, production and sales of mechanical, electrical and exothermic connection techniques. Very characteristic of this organisation is its continuous successfully operating in "niche" markets. The production is situated on a world-wide level including plants in Germany, France and the Netherlands. The distribution is organised through an own distribution centre in Tilburg. The sales operations have recently been structured around product divisions. In most European countries each division has its own, well-trained and experienced sales people. The plan for the coming years is to realise a considerable growth by optimising the existing organisation and by acquiring other companies. One of the fastest growing product divisions is the LENTON division. Its major products are the special (steel) couplings which are used in "high-end" buildings and constructions. Erico Europa is now looking for a (m/f) :

COMMERCIAL DIVISION MANAGER
with knowledge of and insight into the European concrete and construction world

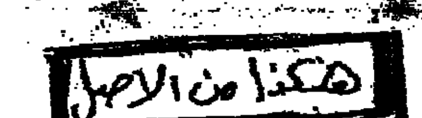
The position :
- ☐ You will be part of the European management team of Erico and a key member of the world-wide division. You will have full profit-and-loss responsibility over the division (25 members). Your knowledge of and experience in the construction world will enable you to analyse the customers' needs and to translate them into new products.
- ☐ You will have frequent contacts with your sales engineers in the various European countries and will realise together with them the planned growth. You coordinate the continuous product development in collaboration with the R&D Manager and Product Manager.
- ☐ Through the strong relationships you maintain with your customers you are able to boost up the growth of this division. You report directly to the General Manager of Erico Europa.

Required :
- ☐ A broad successful experience in selling engineered construction products on a European level.
- ☐ Experience with managing commercial people.
- ☐ Age : early thirties to 40 years; a background in construction or architecture and preferably an additional MBA course.
- ☐ Very good communication skills, a feeling for different cultures and an excellent command of English (and preferably also a good knowledge of German and French).
- ☐ Prepared to travel abroad (preferably also willing to move to the vicinity of Oisterwijk).

Offered :
- ☐ A new function in which you can fully develop your qualities as a member of the European management team.
- ☐ An internationally operating and successfully expanding organisation with quality products.
- ☐ A varied and responsible job with international contacts.
- ☐ An interesting remuneration.

If you are interested in this new challenging job, we expect your English résumé with reference number A96.5050/LM within 10 days at the following address : **Mercuri Urval**, avenue Hippocrate 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgium. Fax : 32-2-715.09.88

Mercuri Urval



Marketing - Communication





Formation Professionnelle

Conseil et Audit

CONSULTANTS

soyez différent...

... soyez vous-même



Price Waterhouse Management Consultants

La diversité de nos missions et l'importance que nous accordons au travail en équipe nous amènent à privilégier des hommes et des femmes dont la forte personnalité enrichira nos équipes. Ils évolueront dans un contexte multinational, multisectoriel et multifonctionnel. Pour ces quatre postes, l'anglais professionnel est indispensable. Les postes sont basés à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

La force du réseau de **PRICE WATERHOUSE** *(8 000 consultants)* est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

BANQUE & FINANCE

Après une formation grande école de commerce ou ingénieur, vous avez acquis une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans dans les métiers de la banque ou au sein d'une direction fonctionnelle de banque française ou étrangère de premier plan. Vous possédez un réel savoir-faire dans les domaines de l'organisation, du contrôle de gestion et des risques, des opérations de Banque Commerciale et/ou de Banque de Marché (dette/change, titres, produits dérivés...). Vous interviendrez sur des projets d'organisation, de définition et de mise en place de systèmes d'information et de gestion auprès de grandes banques françaises et internationales.
Réf. 11/BA

ASSURANCE

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 3 à 5 ans d'expérience acquise dans un cabinet de conseil ou dans une compagnie d'assurance à un poste opérationnel, informatique, commercial, de back-office production ou sinistres, d'organisation ou de contrôle de gestion...
Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de pilotages de projets, de conception de systèmes de gestion, d'amélioration des performances commerciales, de maîtrise des coûts et des risques, de refonte des systèmes d'information.
Réf. 11/ASS

INDUSTRIE

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 4 à 7 ans d'expérience opérationnelle acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil, dans les domaines du contrôle de gestion industriel, de la logistique ou de la gestion de production. Une expérience de mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS, SSA...) serait un atout supplémentaire. Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de Business Process Reengineering, de gestion du changement et de conception de systèmes d'information et de gestion auprès de grands groupes industriels internationaux.
Réf. 11/IND

SERVICES

Diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur ou de commerce, vous possédez 2 à 5 ans d'expérience opérationnelle acquise dans une entreprise de services - presse, audiovisuel, télécommunications, média, loisirs, transports - ou dans le département "services" d'un cabinet conseil. Vous avez développé un réel savoir-faire dans la mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS...) dans les domaines de la comptabilité, de la gestion financière, du contrôle de gestion...
Vous interviendrez sur des missions de Business Process Reengineering, de conception de systèmes d'information et de gestion, de mise en place de progiciels financiers auprès de nos clients.
Réf. 11/SER



L'ouverture Ernst & Young

Consultant Audit & Conseil
Réf. EYE/H/LM

■ A 28/30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, IEP ou équivalent) et titulaire du DESCF, vous avez acquis de solides compétences dans le domaine des techniques financières et comptables au sein d'un cabinet et/ou d'un organisme HLM.
Vous maîtrisez bien l'environnement réglementaire du logement social. Vous participerez au développement de nos activités dans ce secteur.

Expert Comptable
Réf. EYE/EC/LM

■ A 28/30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, IEP ou équivalent) et titulaire du DESCF minimum, si possible mémorialiste ou Expert Comptable, vous avez acquis de solides compétences dans les domaines des techniques comptables, financières, et du conseil en gestion au sein d'un cabinet. Vous serez l'un des acteurs majeurs du développement de notre activité d'Expertise auprès des PME/PMI.
Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Dynamique et entreprenant, vous avez le goût de la performance et des contacts humains ainsi qu'un réel sens du développement d'affaires et du service.
Nous vous offrons d'enrichir votre expérience et de développer vos qualités professionnelles et personnelles au sein de notre équipe de 50 spécialistes intervenant en **région Pays de Loire et Bretagne.** Vous réaliserez et développerez des missions variées au sein d'équipes pluridisciplinaires, dynamiques et motivées.

Ces postes sont basés à **NANTES.**

Très vite parlons de votre avenir au sein d'Ernst & Young. Merci d'adresser votre dossier de candidature : CV, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle en précisant la référence choisie à Françoise BARREAU - Ernst & Young Entrepreneurs - 10, rue du Président Herriot 44000 NANTES.

ERNST & YOUNG
ENTREPRENEURS

Notre nouvelle rubrique d'offres d'emplois du vendredi*

Le Monde
INITIATIVES LOCALES

est le rendez-vous hebdomadaire des cadres de l'administration.

Contactez Sacha LAUZANNE au 01.44.43.77.34

*** *daté samedi.***

Le Monde des Cadres



Groupe privé international d'Assurance Crédit - 2200 personnes, 5 milliards de F. de CA consolidé en constante progression - nous recherchons pour notre Direction des Engagements, un

Responsable d'études Statistiques

De formation Ingénieur Grande Ecole (X, PONTS, MINES, ...) complétée par un 3ème cycle en statistiques, vous utilisez avec aisance des modèles théoriques et possédez une réelle autonomie en programmation acquise au cours d'une expérience de 1 à 3 ans.

Vous prendrez en charge :
- la conception et la réalisation d'études liées à la gestion du risque en finance d'entreprise
- la conduite de travaux de modélisation et d'études de tarification
- la réalisation d'études spécifiques en coopération avec d'autres entités du Groupe.

Votre sens du travail en équipe, votre créativité, vos capacités à convaincre ainsi que la *pratique* de la langue anglaise vous permettront d'évoluer rapidement vers des fonctions d'encadrement au sein du groupe.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. LAL à EL CONSEIL 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantir toute confidentialité.